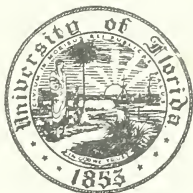




UNIVERSITY  
OF FLORIDA  
LIBRARIES













Digitized by the Internet Archive  
in 2016 with funding from  
University of Florida, George A. Smathers Libraries

CORRESPONDANCE  
GÉNÉRALE  
DE  
J.-J. ROUSSEAU

X

Précédemment parus :

TOME I

Rousseau et M<sup>me</sup> de Warens. — Rousseau à Venise.  
Rousseau à Paris.  
(1728-1751)

TOME II

Rousseau à Genève. — Le Discours sur l'Inégalité.  
De Luc. — Le Nieps. — Voltaire. — M<sup>me</sup> d'Épinay.  
(1751-1756)

TOME III

Rousseau à l'Ermitage et à Mont-Louis.  
(1757-1758)

TOME IV

La Lettre à d'Alembert sur les spectacles.  
(1758-1759)

TOME V

Autour de *La Nouvelle Héloïse*.  
(1759-1761)

TOME VI

Publication de *La Nouvelle Héloïse*.  
Impression d'*Émile*.  
(Février-décembre 1761)

TOME VII

Le *Contrat Social* et l'*Émile*.  
(Décembre 1761-juin 1762)

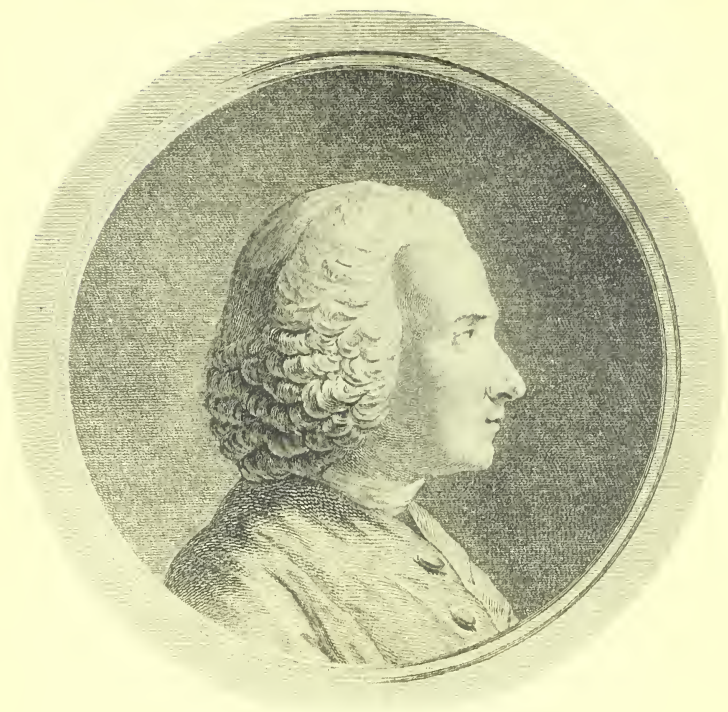
TOME VIII

Rousseau à Môtiers.  
(Juillet 1762-janvier 1763)

TOME IX

Rousseau à Môtiers.  
(Janvier-juin 1763)





J.-J. ROUSSEAU

Gravé en 1763 par Gaucher, d'après Véronnet.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

**J.-J. ROUSSEAU**

COLLATIONNÉE SUR LES ORIGINAUX  
ANNOTÉE ET COMMENTÉE

PAR

**THÉOPHILE DUFOUR**

Archiviste-paléographe, ancien directeur des Archives  
et de la Bibliothèque publique de Genève.

---

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT DE FRANCE  
(FONDATION DEBROUSSE ET GAS)

---

TOME DIXIÈME

Rousseau à Môtiers.  
(Juin 1763-mars 1764.)

6 PLANCHES HORS-TEXTE



PARIS

**LIBRAIRIE ARMAND COLIN**

103, Boulevard Saint-Michel, 103

M.CM.XXVIII

846.5

864c

1924-34

v. 10



## AVERTISSEMENT

*Je tiens à exprimer ici la reconnaissance des lecteurs de la Correspondance et la mienne aux obligeants collectionneurs qui ont bien voulu m'apporter, tandis que je préparais ce dixième tome, la précieuse collaboration de leurs communications : MM. Louis Barthou, de l'Académie française ; le lieutenant-colonel Sadi Carnot ; Paul Dimoff, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy ; Giraud-Mangin, conservateur de la Bibliothèque de Nantes ; de Beaucorps, archiviste-paléographe à Orléans ; M<sup>me</sup> Charrière de Sévery, à Lausanne ; et M. Robert Firmin-Didot, éditeur à Paris. Je dois à ce dernier la récente communication des lettres adressées par Rousseau au libraire Panckoucke, dont plusieurs sont inédites et dont les autres n'étaient encore connues que par des fragments. On n'en trouvera qu'une dans le présent tome ; les autres prendront place à leurs dates.*

\*  
\* \*

*Et je veux aussi saluer, avec un sentiment de très affectueuse gratitude, la mémoire de deux aînés de la part de qui j'ai constamment trouvé, pendant de nombreuses années, l'appui le plus bienveillant.*

*Le 3 juillet dernier, s'éteignait doucement à Genève, plus*

que nonagénaire, le professeur Eugène Ritter, dont, par un demi-siècle de travaux sur ces deux sujets, le nom reste intimement lié à l'histoire de la vie et des œuvres de J.-J. Rousseau, et qui laisse à tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher le souvenir de l'érudit le plus affable et le plus obligeant. Depuis plus de trente-cinq ans en correspondance suivie avec cet aimable maître, je sais à quel point il était libéral et prenait plaisir à dispenser sans compter son savoir au profit d'autrui. Il avait la bonté de prendre intérêt à la présente publication, et, à l'apparition de chaque volume, ne manquait pas de me prodiguer ses encouragements.

Le même jour, de dix ans moins âgé, mourait à Paris M. Hippolyte Buffenoir qui, avec un égal enthousiasme, a consacré sa vie à l'étude de J.-J. Rousseau et de Robespierre et qui laisse d'innombrables monographies relatives à l'un ou à l'autre. Je lui dois, entre autres choses, en ce qui concerne la Correspondance Générale de Rousseau, l'importante communication des lettres de Jean-Jacques à M<sup>me</sup> d'Houdetot, dont il avait été le premier éditeur et dont il a bien voulu me permettre de transcrire les textes des originaux mêmes.

Paris, le 8 septembre 1928.

Pierre-Paul PLAN.

---

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

## J.-J. ROUSSEAU

---

TOME X : Suite du séjour à Môtiers, juin 1763-mars 1764.

---

N° 1851.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
MINISTRE DU S<sup>t</sup> ÉVANGILE  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

Ce lundi 27. Juin. 1763.

Je suis en peine de vous, mon cher Moultoù, seriez-vous malade? je le demande à tout le monde et ne puis avoir de réponse. Vous qui étiez si exact à m'écrire dans les autres tems, comment vous taisez-vous dans la circonstance présente? Ce silence a quelque chose d'allarmant.

Je viens de recevoir une lettre de M Marc Chappuis dans laquelle il me parle ainsi. *Vous avez envoyé dans cette ville copie de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 mai dernier... Cette copie que je n'ai point vüe, est tronquée à ce que m'a assuré M. Moultoù, qui m'est venu demander lecture de l'original.*

Cet étrange passage demande explication. Je l'attends de vous, mon cher Moultoù, et ce n'est qu'après avoir reçu vôtre

1. Transcrit le 28 novembre 1915 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Moultoù, fol. 81,8 2, 4 pages petit in-4°, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cacheté d'un pain à cacheter (la lyre ?).

réponse que je ferai la mienne à M. Chappuis. M. de Sautern vous fait mille amitiés; recevez les respects de M<sup>lle</sup> le Vasseur et les embrassemens de votre ami <sup>1</sup>.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1852.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

Sans-Souci, 28 juin 1763.

Mon affaire est décidée; j'ai demandé et pris mon congé pour aller à notre ermitage, je compte y être dans le courant du mois d'août. Il me serait bien doux à moi et commode pour vous si vous pouviez tout de suite vous mettre en chemin pour Bâle et vous embarquer sur le Rhin; en huit jours, de Bâle vous serez en Hollande. Je compte, moi, y être vers le 1<sup>er</sup> août, mais je m'arrêterais avec grand plaisir pour vous attendre. Je crois que vous pouvez sûrement prendre cette route. M. d'Alembert m'a confirmé ce que je croyais déjà : que le parlement, ayant sévi contre les jésuites, vous a attaqué pour qu'on ne dise pas qu'il a peu de zèle pour la religion. Il m'a dit aussi que le pauvre Christophe est hué partout et que les évêques ont eu une si bonne leçon qu'il ne croit pas qu'ils s'aviseront de faire des mandemens pareils. Il faut que je lui rende justice, il parle de vous avec amitié et avec la plus grande considération. Je ne dirai rien de mes sentiments pour vous, avec qui je vais m'enfermer pour le reste de mes jours. Bonsoir.

---

1. Lorsqu'il écrivit cette lettre, Rousseau n'avait pas encore reçu celle de Moulton du samedi [25 juin], où celui-ci s'expliquait d'avance sur le dire de Marc Chappuis, dont il avait vu la lettre. (Cf. n<sup>o</sup> 1855, premier alinéa.)

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moulton, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 91-92.

N<sup>o</sup> 1853.

[JULIE BONDELI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Permetés moi, Monsieur, de parvenir a vous sous les auspices d'une lettre de M<sup>r</sup> Moultoü. Le seul desir de vous dispenser d'une bienveillance factice m'engagea dernièrement a lui adresser a Motier une lettre dont le contenu vous etait destiné. Cete Lettre ne le joignit qu'a Geneve, il me répond en son nom et feint de n'avoir pas deviné mes vues en lui écrivant. Je viens de le menacer d'un Appel au Public s'il ne vous communique ma Lettre. Ma menace partie, j'en ai tremblé la première. De grace, Monsieur, empêchéz que je ne sois obligée d'écrire a ce Public et demandés vous meme à M<sup>r</sup> Moultoü la lettre en question, elle ne vous enoncera que bien imparfaitement tous les sentimens d'Estime et d'interret dont je m'honorerai toujours d'être penetrée. V. T. H. et T. O. S.

JULIE BONDELI

Koenitz pres de Berne  
ce 28<sup>e</sup> Juin 1763

---

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Petit carré de papier, sans adresse ni cachet, probablement envoyé sous enveloppe, 14 lignes au recto, 3 au verso, plus la signature et la date.

N<sup>o</sup> 1458.

A MADAME  
MADAME LA MARQUISE  
DE VERDELIN, RUE VIVIENNE  
A PARIS <sup>1</sup>.

A Motiers le 29 Juin 1763.

Au retour d'une petite course de quelques jours je me hâte, Madame, de réparer ou de faire cesser au moins le tort que vous me reprochez et que vos bontés pour moi rendroient inexcusable si ma situation n'avoit le malheureux droit de tout excuser. Je cherche à fuir les maux et les tracas qui me suivent par tout, et quand je les ramène chez moi j'y trouve, pour comble, des tas d'importuns qui m'ôtent encore le peu de tems que je destinois à des soins agréables, faute de pouvoir leur en donner beaucoup. Après avoir perdu Mylord Mareschal, je perds dans peu de jours non pas un second ami, mais un homme de mérite qui peut être le fut devenu si nous avions eu le tems de nous mieux connoître. Je n'ai jamais formé d'attachement qui ne m'ait déchiré par quelque endroit, et quoique je n'en recherche aucun et que je puisse me suffire, il s'en présente toujours de nouveaux auxquels je ne sais pas me refuser et qui me préparent de nouveaux tourmens.

Il est vrai, Madame, que Mylord Mareschal n'a pas dédaigné de faire avec moi un Château en Espagne d'un de ses châteaux en Ecosse. Je vous avoüe même que je m'y fais une image délicieuse des jours que j'y passerois entre George Keith et David Hume, et le climat épouvante peu un homme pressé d'achever de vivre, qui craint bien moins la rigueur de l'air que la méchanceté des hommes : Mais il n'est point sur

1. Transcrit le 3 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le comte Le Veneur, 4 p. in-8°, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet de cire rouge, à la devise. [P.-P. P.]

encore que Mylord Mareschal aille en Ecosse, j'ai toujours prévu que les caresses du Roy le retiendroient à Berlin; et il est beaucoup moins sur, quand il iroit, que je pusse l'y suivre dans l'état où je suis. La seule chose sure est que j'en fais l'espoir de ma vie, bien persuadé qu'on ne me laissera jamais en paix que là. Vos aimables projets, Madame, seroient bien aussi selon mon coeur, malheureusement l'avenir qu'ils regardent ne sauroit m'appartenir, et il ne m'est permis de faire que pour l'autre monde des projets si loin de moi.

Comment arrive-t-il, Madame, que j'aye le coeur si plein de vous et que je ne vous parle jamais que de moi ? Ce qu'il y a de certain c'est que tout ce que vous me dites de vous m'affecte et me pénètre, que je vous plains, que je sens vos malheurs comme les miens, que je voudrois que vous eussiez autant de plaisir à vous épancher avec moi que j'en goûte à m'épancher avec vous, et que je n'eus jamais d'attachement plus solide, plus vrai, et qui fit plus la consolation de ma vie que celui que vous m'avez inspiré.

---

N<sup>o</sup> 1855.

[MOULTOU À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Mercredi 29 [juin 1763].

Je reçois votre lettre<sup>2</sup>, mon très-cher ami, et je me hâte d'y répondre; j'espère pourtant que vous aurez reçu celle que je vous écrivis samedi, et vous y aurez vu l'explication que vous me demandez. — Les choses sont dans une crise bien sérieuse, les esprits s'échauffent, et je ne sais à quoi tout ceci aboutira. La réponse du Conseil a déplu à une grande partie de la bour-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865, par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 98, 99.

2. Du 27 juin (n<sup>o</sup> 1851).

geoisie; on croit qu'on fera de nouvelles représentations. Cependant les magistrats sont résolus à ne rien accorder. Dieu veuille que tout se pacifie; mais, en vérité, le moment est orageux. M. Jallabert me dit l'autre jour que, s'il n'était pas attaché à la ville par sa place, il irait à la campagne pour se tirer de cette fermentation; il me conjure de ne rien dire et de ne rien écrire. On tâche de séparer vos amis, de les rendre suspects les uns aux autres; on voudrait vous rendre odieux vous-même, en vous faisant l'auteur du trouble qu'on attribue à la lettre de M. Chappuis. Voilà, mon ami, l'état des choses, et voici mon sentiment dont vous ferez l'usage que votre sagesse vous dictera.

Le moment est fort intéressant pour vous, vous n'avez jamais été dans une plus belle position. La bourgeoisie s'est déclarée pour vous, par conséquent vos outrages sont réparés; mais vous pouvez donner la paix à votre patrie, et voilà votre gloire. Écrivez, au nom de Dieu, des lettres très-fortes à ceux de vos amis que vous préférerez pour cela, dans lesquelles vous déclarerez que vous n'avez aucune part à tout ce qui s'est fait, et que, pénétré de reconnaissance pour vos concitoyens, vous vous croiriez peu digne de leur amour et de leur zèle si vous ne préféreriez le repos de votre pays à vos plus grands intérêts; que vous les conjurez d'abandonner tout cela, et que votre cœur sera toujours avec eux, si vous n'y êtes plus vous-même. Peut-être même feriez-vous bien d'adresser cette lettre au premier syndic; mais cette dernière idée mérite fort d'être pesée. Il faudrait écrire alors avec une grande circonspection, et d'une manière qui marquât que vous ne voulez pas faire l'homme important, mais seulement que vous êtes un vrai citoyen. Il me semble qu'en agissant ainsi, vous vous élèverez un monument qui écrasera vos ennemis et qui mettra le sceau à votre caractère. Car la lettre à M. C., dont votre ami s'est trop servi, vous a nui dans l'esprit de beaucoup de gens; j'ai eu beau montrer vos intentions, et prouver que M. C., par sa dureté, avait forcé cette réponse, on ne m'a pas écouté. Au reste, Deluc est violent; il



ne se soucie pas assez de votre réputation en faisant tout pour vous. La dernière lettre que vous lui avez écrite, selon moi, vous couvre d'honneur, par la modération que vous y faites paraître, et parce qu'on y voit clairement que vous n'avez été averti de rien de ce qui se passe. Je voulais qu'il en montrât ou dît deux passages ; il ne l'a pas voulu. Malgré cela, j'en ai dit le sens à tout le monde, et je vois qu'il n'y a personne qui ne souhaite que vous fassiez connaître que vous n'avez aucune part à cela, et que vous désirez la paix. J'en ai conféré avec M. Abauzit, qui au reste, vous défend contre tous, il pense comme moi, et vous le pensez vous-même, puisque vous dites à Deluc précisément ce que je souhaite que vous disiez publiquement.

Mon très-cher ami, votre patrie s'est honorée en prenant votre défense ; honorez-vous en lui donnant la paix. Je suis à vous pour ma vie.

---

N<sup>o</sup> 1856.

[M<sup>me</sup> DE CHENONCEAUX À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

[fin juin 1763.]

Je suis bien inquiète, mon cher Rousseau, de votre santé, et je redoute que vous ayez à craindre non-seulement vos accidents ordinaires, mais que le climat, qui ne change pas, ne vous soit contraire, ce qui fait une cause perpétuelle d'incommodités. Je regrette que vous n'ayez pas été en état de faire le voyage d'Italie ; peut-être votre santé s'en serait-elle bien trouvée, et ç'aurait été pour vous une diversion.

Donnez-moi, je vous prie, de temps en temps, de vos nou-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moulou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 241-243.

velles ; moins je suis contente de votre habitation et de votre état, plus je desiré recevoir de vos lettres, étant très inquiète de vous.

Vous me demandez de mes nouvelles : ma santé va fort bien. Je me porte mieux qu'avant ma maladie ; si je n'ai pas de rechute, j'y aurai gagné. Pour mes affaires, je ne me suis pas pressée de vous en parler, parce qu'elles ne sont pas brillantes. On a manqué à toutes les paroles qu'on m'a données. Je jouis, quant à présent, de douze mille francs de rente. C'est bien peu pour vivre à Paris, surtout quand on est toujours malade ; mais ce n'est pas ce qui me tourmente ; je m'y bornerais tranquillement. Ce qui me donne plus d'inquiétude et plus de mécontentement d'eux<sup>1</sup> encore, c'est que je reçois l'argent mois par mois, à leur volonté, parce qu'il n'y en a aucun titre, aucun écrit, et qu'ils n'ont pas voulu ni les assurer, ni que la justice me les assurât, ou en tout, ou en partie, sur ce qui reste du bien de mon mari ! C'est Madame Dupin qui a retourné sur cela l'esprit de M. Dupin, qui avait promis authentiquement le contraire. Ils n'ont pas été embarrassés de manquer de parole à ma famille et aux gens d'affaires, et cela sans aucun dédommagement dans l'avenir, car je crois qu'ils ont deshérité mon mari. On m'a conseillé d'attendre et on espère qu'à la mort de M. Dupin mon état sera plus assuré en demandant compte à cette femme ; elle a tant fait que j'ai été forcée de quitter la maison. Ce changement me met encore bien plus mal à mon aise ; mais je suis tranquille et honnêtement. J'ai loué une petite maison seule, qui est très-loin dans le faubourg Saint-Germain ; mais elle a un jardin assez grand, ce qui est pour moi d'une ressource infinie ; j'y suis tout le jour. Je ne veux pas y penser, mais si vous étiez encore dans ce pays-ci, vous pourriez m'y venir voir sans passer par Paris ; car elle est du côté du nouveau boulevard, et très près de la barrière. Est-il bien sûr, mon ami, que c'est pour toujours que nous vous avons perdu ? Il y a des

1. « M<sup>me</sup> de Chenonceaux désigne ainsi M. et M<sup>me</sup> Dupin, les parents de son mari. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

gens qui disent que non : pour moi, je ne m'en flatte pas. Il est vrai que je vois toujours en noir les choses qui m'intéressent. L'abbé de Condillac vous fait mille amitiés ; il me mande qu'il compte toujours revenir, et ce sera dans peu de temps. Je ne pense pas qu'il soit encore deux ans à Parme. J'ai vu vos lettres touchant vos affaires de Genève. Ces affaires m'avaient fait beaucoup de peine, parce que je pensais bien que vous y seriez très-sensible. Je ne sais si vous avez bien ou mal fait dans le parti que vous avez pris de renoncer au droit de citoyen ; mais, dans ce dessein, vos lettres ne peuvent être mieux, et me paraissent très-fortes et très-touchantes. On en a fait courir une à Paris sous votre nom, impertinente, où vous êtes en fureur contre le genre humain, et où vous chantez pouille aux Genevois. On sait bien qu'elle n'est pas de vous, mais on la débite et il y en a qui la soutiennent. C'est moi qui avais mandé légèrement que vos lettres m'étaient venues par M. Coindet, parce que mes gens l'avaient soupçonné. Je suis fâchée d'en avoir parlé, puisque vous n'êtes pas content de lui ; mais si vous n'êtes pas bien sûr de vos plaintes, prenez garde, mon ami, de vous tromper, car je puis vous assurer qu'il m'a toujours parlé de vous avec l'air et le sentiment du plus tendre attachement. Ne soyez pas impatient de ce que je vous dis ; c'est, comme vous croyez bien, d'amitié pour vous que je vous dis ce que je pense, et, si vous saviez le contraire, vous me pardonneriez. Êtes-vous toujours dans l'idée de faire une édition générale de vos ouvrages ? Est-il vrai que vous faites un mémoire sur un mariage clandestin<sup>1</sup> ?

Adieu, mon ami. Donnez-moi, s'il se peut, de vos nouvelles en détail ; dites-moi que vous ne m'oubliez pas, et soyez persuadé de la plus tendre amitié.

Mon adresse est rue des Brodeurs, entre la rue de Sèvres et la rue de Babylone, faubourg Saint-Germain.

1. Cf. N<sup>o</sup> 1749, tome IX, p. 200-201.

---

N<sup>o</sup> 1857.

AU BARON DE SAUTTERN.

Motiers, 4 juillet 1763.

(Lettre à retrouver.)

[Le 286<sup>e</sup> *Bulletin d'autographes à prix marqués* de la maison Jacques et Etienne Charavay, dirigée par M. Noël Charavay, avril-mai 1898, n<sup>o</sup> 42131, annonçait :

« Rousseau (Jean-Jacques). — L. a. s. au baron de Sauttern, Motiers, 4 juillet 1763, 1 p. 1/2, in-8<sup>o</sup>, cachet bien conservé. *Rare* 100 (f.).

« Belle lettre, où il lui annonce l'envoi de son porte-manteau. »

J'en ai demandé la communication à M. Noël Charavay. Il m'a répondu, le 18 mai 1898 : « La lettre de J. J. R. est vendue depuis longtemps. N'ayez pas de regrets, car elle n'avait aucun intérêt. »

C'est une lettre inédite, qu'il reste à retrouver. — Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 1858.

[LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Paris, 4 juillet 1763.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami ; mais, depuis six semaines, le roi a si fort voyagé, que je n'ai pas eu un seul instant à moi, surtout depuis quinze jours que j'ai passés à faire exercer ma compagnie pour la revue du roi que nous avons passée jeudi dernier. Il va demain à Compiègne ; j'irai dimanche et n'irai à Montmorency que vers le 20. Je ne me sens pas cette année le même empressement d'y

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 488, 489.

aller ; vous devinez bien pourquoi, et, quand j'arriverai à La Barre, je me sentirai le coeur serré. Quelle différence je trouverai dans mes promenades ! et en rentrant, je ne serai point occupé de remarquer s'il n'y a point de traces de voitures dans la cour<sup>1</sup>. Enfin je trouve que c'est un lieu bien différent de ce qu'il était. Vous ne m'aviez point parlé de votre voyage d'Ecosse avec Milord Maréchal, et je ne l'apprends que par votre lettre du 26 juin, par laquelle vous me marquez qu'il n'est pas bien sûr que Milord Maréchal y aille. Eclaircissez-moi, je vous prie, sur vos projets ; car, dans une lettre précédente, vous me marquiez que vous vous faisiez accommoder une habitation dans la montagne. Que je sache du moins, puisque j'ai le malheur de ne vous point voir, le lieu que vous habitez, et que je me représente, s'il est possible, la situation où vous vous trouvez dans chaque instant de la journée. J'ai soupé hier avec M. le Prince de Conti ; nous avons bien parlé de vous avec lui, Madame de Luxembourg et moi. Madame de Boufflers est encore en Angleterre ; elle en reviendra à la fin du mois. Bonjour, mon cher ami ; songez quelquefois à moi, et soyez persuadé que l'absence ne diminue pas l'occupation où je suis de vous.

---

N<sup>o</sup> 1859.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

Sans-Souci 5 juillet 1763.

Nulle réponse de Vienne de M. de Nadasdy ; cela m'étonne. Si notre baron avait été, comme il dit, aide de camp de Nadasdy, et blessé à Lissa, il serait connu de toute l'armée,

1. Cf. Tome IV, p. 338, note\* et tome IX, p. 240, note 2.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 92, 93.

et mon ami de Vienne n'a trouvé personne qui ait entendu seulement son nom. Je me propose de partir dans huit ou dix jours, je souhaite que votre santé vous permette d'entreprendre le voyage. Le mois d'octobre est communément beau en Ecosse ; une fois que vous êtes à Bâle le chemin est aisé. Si j'arrive avant vous, comme il y a apparence, votre ermitage sera tout préparé ; cela est aisé, la maison ayant bien plus de meubles que nous n'en avons besoin tous deux. Faites-vous donner un passeport du doyen du Conseil d'Etat, en y mettant *Neuchâtelois* ou *sujet du roi de Prusse*, quoique je croie qu'on ne vous demandera pas de passe-port en route. C'était le parlement, pour faire le zélé croyant, qui vous en voulait, et non la cour ; vous ne passez pas par des lieux du ressort du parlement de Paris. Quand nous serons dans notre ermitage, nous vivrons selon nos propres lois, sans cependant offenser celles du public faites pour le public. Je voudrais que nous y fussions déjà ; j'ai un maudit chemin à faire d'ici en Hollande. Bonjour, je vous embrasse de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 1860.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DE LUC PÈRE  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

A Motiers, le 7. Juillet 1763.

Je crains, mon cher ami, que vôtre zèle patriotique n'aille un peu trop loin dans cette occasion, et que vôtre amour pour

1. Transcrit en 1887 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Eugène Charavay. 3 p. 1/2 in-4<sup>o</sup>, l'adresse sur la 2<sup>e</sup> moitié de la 4<sup>e</sup>. Cachet oriental sur cire rouge. Cet original a été, depuis, joint à un exemplaire des *Œuvres* de Rousseau, Paris, Defert de Maisonneuve, 1793-1800, 18 vol. gr. in-4<sup>o</sup>, relié en mar. rouge par Capé, qui a passé, en juin 1920, à la vente de M. Léon Rattier. — Il y a une copie de la présente lettre dans le premier ms. Adert, fol. 138-140, et une autre, dans le second, p. 289-294. [Th. D.]

les loix n'expose à quelque atteinte la plus importante de toutes, qui est le salut de l'Etat. J'apprends que vous et vos dignes Concitoyens méditez de nouvelles représentations, et la certitude de leur inutilité me fait craindre qu'elles ne compromettent enfin vis-à-vis les uns des autres la Bourgeoisie ou<sup>1</sup> les Magistrats. Je ne prétends pas me donner dans cette affaire une importance qu'au surplus je ne tiendrois que de mes malheurs : je sais que vous avez à redresser des griefs qui, bien que relatifs à de simples particuliers, blessent la liberté publique. Mais soit que je considère cette démarche relativement à moi ou relativement au corps de la Bourgeoisie, je la trouve également inutile et dangereuse, et j'ajoute même que la solidité de vos raisons tournera toute à vôtre commun préjudice, en ce qu'ayant réduit<sup>2</sup> en poudre les sophismes de la réponse, vous mettrez le Conseil dans le cas de pouvoir répliquer par un sec *il n'y a pas lieu*, et par conséquent de rentrer par vôtre faute en possession de son prétendu droit négatif, qui réduiroit à rien celui que vous avez de faire des représentations. Que si après cela vous vous obstinez à poursuivre le redressement des griefs, que très certainement vous n'obtiendrez point, il ne vous reste plus qu'une seule voye légitime dont l'effet n'est rien moins qu'assuré, et qui, donnant atteinte à vôtre souveraineté seroit un mal beaucoup pire que celui que vous voulez réparer.

Je sais qu'une famille intrigante et rusée<sup>3</sup>, s'étayant d'un grand crédit au dehors, sape à coups redoublés les fondemens de la République, et que les membres de cette famille, jongleurs adroits et gens à deux envers<sup>4</sup>, mènent le peuple par l'hypocrisie et les Grands par l'irreligion. Mais vous et vos Concitoyens devez considérer que c'est vous-même qui l'avez établie, qu'il est trop tard pour tenter de

1. Par distraction, J.-J. a écrit : « où ».

2. Le mot « réduit » remplace « mis », précédemment écrit et biffé.

3. Les Tronchin. [P.-P. P.]

4. J.-André De Luc, petit-fils du destinataire, a mis ici en note : « Les étoffes à deux envers sont celles qui sont aussi belles d'un côté que de l'autre ». Mais ce n'est pas cela que Rousseau a voulu dire. [Th. D.]



l'abbatre, et qu'en supposant même un succès qui n'est pas à présumer, vous pourriez vous nuire encore plus qu'à elle, et vous détruire en l'abaissant. Croyez-moi, mes amis, laissez-la faire, elle touche à son terme, et je prédis que sa propre ambition la perdra sans que la Bourgeoisie s'en mêle. Ainsi, par raport à la République, ce que vous voulez faire est inutile en ce moment ; le succès est impossible ou seroit funeste ; et tout reprendra son cours naturel avec le tems.

Par raport à moi, vous connoissez ma façon de penser, et M. d'Ivernois, à qui j'ai ouvert mon coeur à son passage ici, vous dira, comme je vous l'ai écrit et à tous mes amis, que loin de desirer en cette circonstance des représentations, j'aurois voulu qu'elles n'eussent point été faites et que je desire encore plus qu'elles n'aient aucune suite. Il est certain, comme je l'ai écrit à M. Chappuis<sup>1</sup>, qu'avant ma lettre à M. Favre, des représentations de quelques membres de la Bourgeoisie, suffisant pour marquer qu'elle improuvait la procédure et mettant par consequent mon honneur à couvert, eussent empêché une démarche que je n'ai faite que par force, avec douleur, et quand je ne pouvois plus m'en dispenser sans consentir à mon deshonneur. Mais une fois faite et mon parti pris, cette démarche ne me laissant plus qu'un tendre souvenir de mes anciens compatriotes et un desir sincère de les voir vivre en paix, toute démarche subséquente, relative à celle-là m'a paru déplacée, inutile, et je ne l'ai ni désirée ni approuvée. J'avoue que vos représentations m'ont été honorables en montrant que la<sup>2</sup> procédure faite contre moi étoit contraire aux loix et improuvée par la plus saine partie de l'Etat. Sous ce point de vue, quoique je n'aye point acquiescé à ces représentations, je n'en puis être fâché : Mais tout ce que vous ferez de plus à présent n'est propre qu'à détruire le bon effet et à faire triompher mes ennemis et les vôtres en criant

1. Rousseau a dû écrire à Chappuis, le 6 juillet, une lettre qui s'est perdue Cf. p. 49, note 2, p. 64, note 3, et p. 363, note 1. [P.-P. P.]

2. Mots biffés : « plus saine partie ».



que vous donnez à ma vengeance ce que vous ne donnez qu'au maintien des loix.

Je vous conjure donc, mon vertueux ami, par vôtre amour pour la patrie et pour la paix de laisser tomber cette affaire ou même d'en abandonner ouvertement la poursuite, au moins pour ce qui me regarde, afin que vôtre exemple entraîne ceux qui vous honorent de leur confiance, et que les griefs d'un particulier qui n'est plus rien à l'État n'en troublent point le repos. Ne soyez en peine ni du jugement qu'on portera de cette retraite ni du préjudice qu'en pourroit souffrir la liberté. La réponse du Conseil, quoique tournée avec toute l'adresse imaginable prête le flanc de tant de côtés et vous donne de si grandes prises, qu'il n'y a point d'homme un peu au fait qui ne sente le motif de vôtre silence et qui ne juge que vous vous taisez pour avoir trop à dire. Qua[nt]<sup>1</sup> à la lésion des loix, comme elle en deviendra d'autant plus gra[nde]<sup>1</sup> qu'on en aura plus vivement poursuivi la réparation sans l'obtenir, il vaut mieux fermer les yeux quand le manteau de l'hypocrisie couvre les attentats contre la liberté, que de fournir aux usurpateurs le moyen de consommer au nom de Dieu l'ouvrage de leur tyrannie.

Pour moi, mon cher Ami, quelque disposé que je fusse à me prêter à tout ce qui pouvoit complaire à mes anciens concitoyens sans blesser mon honneur, et à reprendre avec joye un titre qui me fut si cher, s'il m'eut été restitué de bon gré, d'un commun accord, et d'une manière qui me l'eut pu rendre acceptable ; vos démarches en cette occasion et les maux qui peuvent en résulter me forcent à changer de résolution sur ce point, et à en prendre une dont quoi qu'il arrive, rien ne me fera départir. Je vous déclare donc, et j'en ai fait le serment, que de mes jours je ne remettrai les pieds dans vos murs et que, content de nourrir dans mon coeur les sentimens d'un vrai Citoyen de Genève, je n'en reprendrai jamais le titre ; ainsi toute démarche qui pourroit tendre à me

1. Lettres enlevées par le cachet.

le rendre est inutile et vaine. Après avoir sacrifié mes droits les plus chers à l'honneur, je sacrifie ma plus douce espérance à la paix ; il ne me reste plus rien à faire. Adieu <sup>1</sup>.

J.-J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 1861.

A M. [THÉODORE ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

[7 juillet 1763.]

Une absence de quelques jours m'a empêché, mon très cher cousin, de répondre plus tôt à votre lettre, et de vous marquer mon regret sur la perte de mon cousin votre père. Il a vécu en homme d'honneur, il a supporté la vieillesse avec courage, et il est mort en chrétien. Une carrière ainsi passée est digne d'envie : puissions-nous, mon cher cousin, vivre et mourir comme lui !

Quant à ce que vous me marquez des représentations qui ont été faites à mon sujet, et auxquelles vous avez concouru, je reconnois, mon cher cousin, dans cette démarche le zèle d'un bon parent et d'un digne citoyen ; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon insu, et dans un temps où elles ne pouvoient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été mieux qu'elles n'eussent point été faites, ou que mes amis et parens n'y eussent point acquiescé. J'avoue que l'affront reçu par le Conseil est pleinement réparé par le désaveu authentique de la plus saine partie de l'état : mais comme il peut naître de cette démarche des semences de mésintelligence, auxquelles, même après ma retraite, je serois au désespoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher cousin, vous et

1. Note de J.-A. De Luc : « Cette lettre a été imprimée il y a plus de quarante ans dans la correspondance de Rousseau faisant partie d'une édition complète de ses Œuvres. »

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

tous ceux qui daignent s'intéresser à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la poursuite de cette affaire, et vous retirer du nombre des représentants. Pour moi, content d'avoir fait en toute occasion mon devoir envers ma patrie autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, mais sans balancer ; et, afin que le desir de mon rétablissement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de citoyen de Genève, ni ne rentrerai dans ses murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au séjour, ni au titre, mais à des nœuds que rien ne sauroit briser ; croyez aussi, mon très cher cousin, qu'en cessant d'être votre concitoyen je n'en reste pas moins pour la vie votre bon parent et véritable ami.

N<sup>o</sup> 1862.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
MINISTRE DU S' EVANGILE  
A GENEVE<sup>1</sup>.

Ce 7. Juillet [1763].

Vôtre avis est honnête et sage. J'y reconnois la voix d'un ami ; je vous remercie et j'en profite. Mais avec aussi peu de crédit à Genève, que puis-je faire pour m'y faire écouter, surtout dans une affaire qui n'est pas tellement la mienne, qu'elle ne soit aussi celle de tous ? Renoncer au moins pour ma part à l'intérêt que j'y puis avoir, en déclarant nettement, comme je le fais aujourd'hui, qu'à quelque prix que ce soit, je n'accepterai jamais la restitution de ma bourgeoisie, et que

1. Transcrit le 30 novembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. Moulto. In-8<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, chiffre postal 8 s. Cachet oriental sur cire rouge.

je ne rentrerai jamais dans Genève. J'ai fait serment de l'un et de l'autre ; ainsi me voila lié sans retour, et tout ce qu'on peut faire pour me rappeler est par consequent inutile et vain. J'écris de plus à D. L. [De Luc] une lettre très forte pour l'engager à se retirer ; j'en écris autant à Mon Cousin Rousseau. Voila tout ce que je puis faire, et je le fais de très bon coeur : rien de plus ne dépend de moi. L'interprétation qu'on donne à ma lettre à Chappuis est aussi raisonnable que si lorsque j'ai dit *non*, l'on en concluoit que j'ai voulu dire *oui*. Voulez-vous que je me défende devant des fourbes ou des stupides ? Je n'ai jamais rien su dire à ces gens là, et je ne veux pas commencer. Ma conduite est ce me semble uniforme et claire ; pour l'interpréter il ne faut que du bon sens et un coeur droit. Adieu, cher Moulou ; j'aurois bien quelque chose à vous représenter sur ce que vous avez dit à Chappuis que j'avois tronqué la copie de sa lettre. Car quoique cela ait été dit à bonne intention, il ne faut pas deshonorer ses amis pour les servir\*. Vous m'avouez à la vérité que cette copie n'est point tronquée, mais il croit lui qu'elle l'est ; il doit le croire puisque vous le lui avez dit, et il part de là pour me croire et me dire un homme capable de falsification, il ne me paroît pas avoir si grand tort qu[oiqu'il] <sup>1</sup> se trompe.

Au reste, quoique vous en puissiez dire, je ne lui écrirai point comme à mon ami puisque je sais qu'il ne l'est pas.

J'écris à M. de Gauffecourt. O ce respectable Abauzit ! je suis donc condamné à ne le revoir jamais ? Ah je me trompe, j'espère le revoir dans le séjour des justes ! En attendant que cette commune patrie nous rassemble, Adieu mon ami.

Le pauvre Baron est parti en me chargeant de mille choses pour vous. Je suis resté seul et dans quel moment ?

\* « Il ne m'avoit pas compris et vit bien que je savois aussi bien que lui cette maxime. Il ne faut imprimer que jusque  $\frac{3}{4}$  » (*Note de Moulou sur l'original autographe*). Après le mot jusque, il y a un signe de renvoi qui est répété dans le texte plus haut, après « Adieu, cher Moulou ». L'édition de 1784 n'a pas suivi ce conseil.

1. Trou du cachet.

N<sup>o</sup> 1863.

A M. [DE GAUFFECOURT] <sup>1</sup>.

A Motiers, le 7 juillet 1763.

J'apprends, cher papa, que vous êtes à Genève, et cela redouble mon regret de ne pouvoir passer dans cette ville, comme je comptois faire après toutes ces tracasseries, pour aller à Chambéri voir <sup>2</sup> mes anciens amis. Forcé de renoncer à ma bourgeoisie, pour ne pas consentir à mon déshonneur, j'aurois passé comme un étranger ; et avec quel plaisir j'eusse oublié, dans les bras du <sup>3</sup> cher Gauffecourt, tous les maux <sup>4</sup> qu'on rassemble sur ma tête ! Mais les démarches tardives et déplacées de la bourgeoisie, et l'étrange réponse du Conseil, me forcent, de peur d'attiser le feu par ma présence, à m'abs-tenir d'un voyage que je voulois faire en paix. Après s'être tu quand il falloit parler, on parle quand il faut se taire <sup>5</sup> et que tout ce qu'on peut dire n'est plus bon à rien.

L'affection que j'aurai toujours pour ma patrie me fait desirer sincèrement que tout ceci <sup>6</sup>, qui s'est fait contre mon gré, n'ait aucune suite, et je l'ai écrit à mes amis. Mais ne m'ayant ni défendu dans mon malheur, ni consulté dans leur démarche, auront-ils plus d'égards à mes représentations

1. Transcrit de l'imprimé en 1790 par Du Peyrou dans l'édition de Neuchâtel, tome XXVIII, p. 165, 168. — Il y a, dans les archives de la famille Tronchin, à Bessinge, une copie de cette lettre. Elle est sans orthographe, mais elle présente quelques variantes dont plusieurs me paraissent très vraisemblables.

2. « revoir mes anciens amis. » (*Variante de la copie de Bessinge.*)

3. « de mon cher. » (*ibid.*)

4. « que la nature et les hommes rassemblent sur ma tête : mais la démarche tardive et déplacée de la Bourgeoisie. » (*ibid.*)

5. « se taire ou que ce qu'on peut dire. » (*ibid.*)

6. « que tout ce qui s'est fait en ma faveur, mais sans mon aveu n'ait aucune suite. » (*ibid.*)

qu'ils n'en eurent à mes intérêts, lorsqu'ils n'étoient que ceux des lois et les leurs? Dans le doute de mon crédit sur leur esprit, j'ai pris le dernier parti que je devois prendre, en leur déclarant<sup>1</sup> que, quoi qu'il arrivât et quoi qu'ils fissent, je ne reprendrois jamais le titre de leur citoyen et ne rentrerois jamais dans leurs murs. C'est à quoi je suis aussi très déterminé, et c'est le seul moyen qui me restoit d'assoupir toute cette affaire, autant du moins que mon intérêt y peut influencer. Ce seroit, j'en conviens, me donner une importance bien ridicule, si on ne l'eût rendu nécessaire, et dont je ne saurois d'ailleurs être fort vain, puisque je ne la dois qu'à mes malheurs. Ainsi rien ne manque à mes sacrifices. Puissent-ils être aussi utiles que je les fais de bon coeur, quoique déchiré<sup>2</sup>.

Ce qui m'afflige le plus dans cette résolution<sup>3</sup> est l'impossibilité où elle me met d'embrasser jamais mes amis à Genève, ni vous par conséquent qui êtes le plus ancien de tous. Faut-il donc renoncer pour toujours à cet espoir? Cher papa, j'espère que votre santé raffermie ne vous rend plus les bains d'Aix nécessaires; mais jadis c'étoit pour vous un voyage de plaisir plus que de besoin. S'il pouvoit l'être encore, quelle consolation ce seroit pour moi d'aller vous y voir! Je crois que je mourrois de joie en vous serrant dans mes bras. Je traverserois le lac, le Chablais, le Faucigny, pour vous aller joindre. L'amitié me donneroit des forces, la peine ne me coûteroit rien.

On dit que les jongleurs ont acheté Marc Chapuis avec votre emploi. Je les trouve bien prodigues dans leurs emplettes. Il est vrai que celle-là se fait à vos dépens, et c'est tout ce qui m'en fâche. Assurément, si je n'ai pas une belle

1. « leur déclarant le serment que j'ai fait de ne jamais reprendre le titre de leur Concitoyens (*sic*) quoi qu'il arrive, et de ne jamais rentrer dans leurs murs. C'est le seul moyen qui me reste d'assoupir toute cette affaire. » (*Variante de la copie de Bessinge.*)

2. « quoique j'en sois (*sic*) déchirés (*sic*) ». (*ibid.*)

3. « c'est. » (*ibid.*)

statue, ce ne sera pas la faute des jongleurs ; ils se tourmentent furieusement pour en élever le piédestal<sup>1</sup>. Donnez-moi de vos nouvelles. Je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Tout le commencement de cet alinéa, depuis « On dit que », jusqu'au mot « piédestal », manque à la copie de Bessinge ; en revanche, ce qui semblerait démontrer que cette copie a été faite d'après l'original, la suite est ainsi rédigée : « Donnés moi de vos nouvelles, très cher Papa, je vous embrasse de tout mon coeur. Recevés les respects de la Gouverneuse ».

---

N<sup>o</sup> 1864.

ROUSSEAU À LENIEPS.

Motiers, 10 juillet 1763.

(Lettre à retrouver.)

[On verra plus loin (n<sup>os</sup> 1873, 1<sup>er</sup> alinéa, 1874, 3<sup>e</sup> alinéa et 1881, 2<sup>e</sup> alinéa) que Rousseau a écrit le 10 juillet 1763 à Lenieps. Cette lettre ne m'est pas connue et il reste à la retrouver. — P.-P. P.]

N<sup>o</sup> 1865.

[LENIEPS À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Paris, 12 juillet 1763.

Mon bon et cher ami. Quoique vous m'avez donné la permission de vous écrire aussi souvent que je le voudrois, vous avez bien jugé que je n'en abuserois pas. Ma dernière fut le 9<sup>e</sup> juin : on fit une équivoque à la poste en affranchissant une lettre pour l'autre ; on m'en promit le redressement ; à votre loisir vous me repondrez s'il a été fait. Ma lettre renfermoit tout ce que je savois qui vous intéressoit. Et en continuant, votre estampe est finie, l'édition de vos Oeuvres va son train, Mr Guy a eu les Représentations des C[itoyens] et B[ourgeois] ; il vouloit les imprimer, mais il n'a pu obtenir la permission. Votre Lettre à l'Archevêque est toujours difficile à trouver, quoiqu'elle ne soit pas défendue. Je vous avois donné les adresses pour m'en faire parvenir une : je n'en ai pas entendu par-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4<sup>o</sup> de 3 p. de texte. L'adresse sur la 4<sup>e</sup> (*A Monsieur, Monsieur J. J. Rousseau, à Môtiers, dans la Comté de Neuchâtel, par Pontarlier, à Môtiers*). Cachet de cire rouge armorié.



ler. Un ami de Genève m'a fait le sacrifice de celle qu'il avoit et j'ai pu la lire tout à mon aise. J'ai vu que vous avez rassemblé toutes vos forces pour combattre et que vous avez atterré votre adversaire sans retour; votre défense restera à la postérité et dès à présent elle servira de modèle à plus d'un avocat. Vos adversaires lui rendent justice malgré tous leurs préjugés. Elle est courue et elle fait l'Évangile du jour, aussi bien que le plaisir de ceux qui savent louer et penser. On vous a fait voyager: vous êtes allé à Berlin avec Mylord Mareschal, et puis en Écosse pour vous faire sectaire. On a plus fait: on a dit que vous aviez écrit au P<sup>r</sup> Gen<sup>l</sup>. sur son réquisitoire. On a eu de la peine à me croire quand j'affirmois le contraire. On m'a cru enfin, et quand on a vu les Représentations on a blâmé la conduite que le Magistrat de Genève avoit tenue envers vous, et l'on est très impatient d'en savoir les suites. Vos ennemis en faisoient bouclier pour montrer et aggraver vos torts. Il est vrai que j'étois étonné du silence des amis, et que M. C.<sup>1</sup> me mettoit en défaut par son dire, et sans qu'il ait voulu me donner connoissance de vos défenses, quelque prière que je lui en aie faite. Enfin quelqu'un en m'écrivant, me traça ces mots que j'ai peine à croire: *Votre ami, M. C., n'est plus ce que vous l'avez connu, il a bien changé.* J'étois encore revenu à la charge auprès de lui, et il m'a laissé sans réponse. S'il a changé, il a bien fait, mais s'il a resté ferme et ce qu'il devoit être, il a tort. Son silence est contre lui. Les Représentations ayant été faites le samedi 18 juin, il aura dû les appuyer. J'ignore la suite, car je n'ai point reçu de lettres de Genève depuis; auroient-elles été interceptées? j'en doute. On n'aura point encore fait de réponse, et c'est la raison pour laquelle je n'en ai point de lettres. Vos ennemis me font voir ce qu'ils sont par les propos qu'ils tiennent et qui me reviennent. Ils se réduisent à ceci: le Magistrat a bien fait de faire ce qu'il a fait; ceux qui représentent sont en trop petit nombre pour devoir être écoutés. Ce sont quelques brouillons un fana-

1. Marc Chappuis.

tique à leur tête, qui voudroient exposer l'Etat à des troubles pour un simple particulier. On fera bien de les mépriser, et même de les punir. Tout cela est bientôt dit et n'est point relevé, parce qu'il y a ici peu de personnes en état de le faire. On ne s'adresse pas à moi. Pendant que j'en suis sur les Citoyens, je ne dois pas oublier que Mr Voulaire fils m'a chargé de le rappeler à votre souvenir, Mr Romilli de même, et un million d'amitiés de Mr Falavel, qui voit souvent votre ami, le Ch<sup>r</sup> de Laurenci chez Mr le Marquis de Gouvernai. Ce dernier vous est très attaché et me demande de vos nouvelles toutes les fois que j'ai l'honneur de le voir. Il y a peu de jours que je rencontraï celui qui a été chargé de vos affaires par Mr le Maréchal de Luxembourg; je lui appris les Représentations qu'il ignoroit. Mlle Le Vasseur se rappellera qu'étant encore ici, je les (*sic*) assurai que cela arriveroit. Je me mêle aussi comme vous de prédire, et ma prédiction s'est accomplie. Je lui présente mon souvenir. — En 1707, sur la simple demande des billets dans les Elections, déjà introduits dans les Conseils des 25 et des 200, on fut, depuis le commencement de janvier jusques à la fin d'Avril, presque toujours avec refus (*sic*), et enfin obtenus aux Conseils Généraux des 5 et 18 Mai suivants, avec quelques autres demandes ajoutées comme l'impression des Edits. En 1734, combien n'attendit-on pas encore après les représentations sur la revendication des impôts, qui ne fut terminée que par un Conseil général. La vôtre doit y être portée, elle le mérite, et les C et B doivent s'honorer en le tenant. Seul moyen de tenir en respect les réfractaires aux loix. L'on sçait que c'est la seule crainte des Conseils, qu'ils ont toujours fait ce qu'ils ont pu pour les éloigner et pour en diminuer le pouvoir. Efforts inutiles puisqu'il ne sauroit y avoir de prescription contre la souveraineté et que la souveraineté est entière au Conseil Général, qui confie chaque année l'exécution de ses loix aux quatre Sindics qu'il élit, et qui en jurent entre ses mains l'observation; ce que ne font point tous les Conseillers, qui aussi ne sont point comptables au Conseil Général, mais les Sindics seulement. S'il en étoit autrement, la puissance

sindicale seroit anéantie, par cela même la souveraineté ou Seigneurie, qui est représentée par eux. Les Conseillers sont établis pour donner conseil, et pour s'opposer aux Sindies dans le cas où ils voudroient outrepasser leur pouvoir; et pour les contraindre, ils n'ont de force que celle qu'ils trouvent au Cons<sup>l</sup> Gén<sup>l</sup> en y portant leurs plaintes. On ne pouvoit rien faire de plus sage, et il faut maintenir cette sage constitution fondamentale, et qui seule fait la sûreté et la prospérité de l'Etat et des particuliers. Quand l'innocence des Citoyens n'est pas assurée, la liberté ne l'est pas non plus. Les abus et l'expérience du passé doivent réveiller toute l'attention des C. et B. et les porter à faire ce qui convient pour les éviter. Nos anciennes loix de 1568 y avoient pourvû en établissant les assemblées générales de cinq en cinq ans pour maintenir le bon ordre. Voyez le dernier article de nos Edits ou Ordonnances Ecclésiastiques. Cela étoit fondé en raison. « De même », a dit Machiavel, « qu'il s'amasse tous les jours quelque chose dans le corps humain qui a besoin de purgation, de même il seroit nécessaire qu'il n'y eût pas plus de dix ans d'une réforme à l'autre. Si vous attendez davantage, les hommes commenceront à changer leurs mœurs et à violer les loix. Et s'il n'arrive pas quelque accident qui leur remette devant les yeux la rigueur du châtement, et qui en réveille la crainte dans leur coeur, vous verrez en peu de tems une si grande quantité de Gens qui s'émanciperont contre les loix qu'on ne pourra plus entreprendre d'en faire justice sans exposer l'Etat aux troubles et aux mouvemens. » — « Quelque vertueux que soient les premiers Magistrats » dit Sidney, « ils ne seront pas long-tems sans se corrompre, et leurs successeurs se détournant de leur intégrité, se saisiront du Trésor mal gardé, et alors ils voudront non seulement gouverner à leur volonté, mais, ce qui est pire encore, ils voudront suivre les mouvemens de cette volonté déréglée qui fait servir la loi, qu'on a établie pour l'avantage du Public, à l'avancement particulier d'un petit nombre d'hommes. Mr de Montesquieu a bien senti la nécessité de ces assemblées. Voici ce qu'il en dit : Si le Corps Légis-

latif étoit un tems considérable sans être assemblé, il n'y auroit plus de liberté, car il arriveroit de deux choses l'une : ou qu'il n'y auroit plus de résolution législative, et l'Etat tomberoit dans l'anarchie, ou que les résolutions seroient prises par la Puissance Exécutive, et elle deviendroit absolue. » Il faut des Conseils Généraux, et je voudrois bien voir cette matière prendre et vie et force dans vos mains.

Je viens d'avoir de vos nouvelles par le frère de Mad<sup>e</sup> Boy de la Tour arrivé ici avec une lettre de recommandation de son oncle, notre ami d'Yverdon. Vous pouvez vous imaginer s'il est le bienvenu : il m'a appris bien des choses que j'ignorois, et j'en saurai davantage parce que je ne l'ai vu qu'une fois, qui fut avant-hier, et je vais me rendre chez lui, en portant la présente à la poste, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque. J'en ai eu aussi assez souvent par un cousin de Mr Baillod, qui a des frères à Môtiers, et qui travaille ici dans les bureaux de M. de St Florentin. Ce fut lui qui m'apprit que vous étiez en robe longue et que vous deviez aller habiter un hermitage que Mme Boi de la Tour vous avoit fait préparer à quelque distance de Môtiers. Il me dit encore que vous aviez un Hongrois avec lequel vous faisiez des courses dans les environs, et même assez loin. Ne seroit-ce point Mr Moulto, dont ce premier m'a parlé ?

Mr Dalembert est à Berlin. Je crois qu'il pourroit y rester, et qu'il a sur le coeur votre lettre, non qu'il ait rien dit, mais gardant le silence quand on a parlé de vous. Diderot au contraire a pris votre parti envers et contre tous. Je ne vois plus l'abbé Prevost ; il est reclus à Chantilly avec sa Pénélope. Il me chargea de beaucoup de complimens pour vous la dernière fois qu'il vint me voir ; il voulut m'emmener avec lui, mais depuis vous, mon bon ami, je ne suis pas sorti de Paris, pas même pour aller à Herblay. J'ai perdu la rente que vous me faisiez de cerises ; elles commencent seulement, et de vie d'homme elles n'ont été ni si belles ni en maturité, et toute la campagne, dit-on, est de la dernière beauté, et cependant nous vivons chèrement.

On parle d'un livre hardi, nommé *le Despote*. Il se vend à Genève d'où il est venu ici, et je ne l'ai pas vu. On donne aux François *l'Anglois à Bordeaux*, assez mauvaise pièce et imprimée ; on s'y porte. L'Opéra donne des concerts, et à peine enlève-t-on les gravas de la salle brûlée, comme aussi on va lentement à l'accommodage de celle des machines. Nous avons eu des fêtes pour l'inauguration de la place Ls XV et pour la paix. Le monde n'y a pas manqué, mais la joie, la gaieté, le partage de la nation. On a opposé au lit de justice des représentations. S. M. y a répondu, et sur sa réponse, la résolution a été prise d'en faire d'itératives ; on y travaille, et la Cour est à Compiègne. On ne parle point de l'affaire des Calas ; depuis longtemps la copie de la procédure devoit être ici, on l'attend et la réponse de cette malheureuse famille, qui a des amis et plus d'ennemis encore. Je connois son avocat, qui sera le mien dans la cause que j'aurai à défendre dans peu, et pour mon petit-fils et pour la donation qui m'a été faite, et j'ai à faire à un monstre d'horreur, d'ingratitude et de méchanceté. Je vous en instruirai quand il y aura du nouveau pour qu'à votre tour vous preniez part à ma joie ou à mes déplaisirs, car il faut s'attendre à tout, et moi plus qu'un autre, qui me reposant sur la droiture de mes intentions ne saurois aller mendier des suffrages, ni me recommander par des femmes et des présens, ainsi que l'usage l'autorise à des âmes basses et injustes. J'ai des torts, mon ami, je le sais : il falloit faire faire un testament à ma fille. J'en conviens, je ne l'ai pas fait ; ma tendresse m'aveugloit sur sa perte, je ne savois pas la voir, et quand je l'aurois vue, le coeur m'eût saigné, avant de lui en faire la proposition. Je ne connus jamais l'intêret, je ne voulois pas même recevoir le bien qu'elle me fit. Hélas ! Elle n'est plus, et je ne vis que pour la regretter et gémir sur mon triste sort. J'étois tout avec elle et je ne suis plus rien.

---

N<sup>o</sup> 1866.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

A Paris, le 12 juillet 1763.

Monsieur,

Mais il faut que je me sois mal expliqué dans ma dernière, relativement au morceau de *l'imitation théâtrale*. Voilà ce que je crois avoir dit : *que nous serions d'avis d'imprimer d'abord ce morceau avec ce que vous devez y ajouter, pour former une brochure que nous vendrions d'abord séparément, et qu'ensuite nous l'ajouterions à l'édition*. Voilà, je crois, ce que je vous ai marqué ; je ne vois pas qu'il y ait là rien de dur. Par là vous jouirez de la primitive chose par l'acquit que nous vous en ferons relativement à votre demande pour cette brochure. Si cet arrangement ne vous convient pas, hé bien nous suivrons vos intentions : vous voyez, Monsieur, que notre façon de penser n'est point contraire à vos intentions, ni à vos intérêts, et ce sera toujours là notre manière d'agir avec vous, comme avec toutes les personnes avec qui nous traitons. Maintenant, faites-nous savoir vos intentions, afin que nous nous y conformions.

A l'égard du portrait, volontiers nous le débiterons à part, puisque vous le souhaitez. Je vous en envoie une épreuve que le graveur nous a apportée ; il y travaille encore à réparer quelques changemens que le peintre lui a faits.

J'ai commencé à faire cette lettre sur la lecture du premier alinéa de la vôtre ; et je vois par les autres articles les propositions que vous faites ; et relativement au tems qu'il vous faut pour mettre au net les deux morceaux en question, nous

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (Rec. Guy et Duchesne, fol. 29, 30), in-4<sup>o</sup> de 4 p., sans adresse, ni cachet.

sommes d'avis de ne les publier qu'après l'édition générale, en forme de supplément, ce qui vous donnera le tems de travailler à ce volume.

Je vous renverrai par le premier envoi que je vous ferai la lettre sur le Devin du Village. M. l'abbé de Laporte n'est pas d'avis de la faire servir là à cause de M. [*sic*] Rebel et Francoeur. Voilà, comme à l'ordinaire, des considérations particulières mettent des entraves à la curiosité publique. J'aurai soin de vous renvoyer toutes les pièces que vous avez eu la bonté de nous procurer pour l'édition.

Parbleu, il est bien étonnant que le petit paquet que j'ai remis à M... de Neufchâtel<sup>1</sup>. Ce fut lui-même qui s'offrit et que son air de probité m'engagea à le lui confier, au reste, c'étoit peu de chose, je le réparerai dans le premier envoi.

Nous sommes inondés de petites feuilles sur les changemens de notre système de finances : je les ramasserai toutes, que je vous enverrai. Si, dans un moment de loisir, vous vouliez en faire un petit résumé et y mettre quelles sont vos idées à ce sujet, nous nous en arrangerions.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très ob: serviteur.

GUY P<sup>r</sup> DUCHESNE

---

1. *Sic*, la phrase est inachevée, Guy a oublié d'ajouter quelque chose comme « ne vous soit pas parvenu ».



écriroit, pressant toujours sur la remise de la Lettre sur le Devin de Village et moi me retranchant à ne pouvoir le faire sans un ordre par écrit de votre main, et cela ne sera pas autrement.

J'ai fait vos complimens à M. Romilli, dont il a été bien aise ; ce qui s'est passé dans la patrie nous a rassemblés plus d'une fois, et c'est par son moyen que je sais ce que nos Deux Centenaires d'ici pensent. Ils sont toujours muets devant moi. Je vous en laisse deviner la raison. Ils se souviennent encore de la leçon de Mr Thélusson qui leur disoit : Ne disputez point avec lui, il en sait trop pour vous, vous ne sauriez ni ne pourriez lui répondre ; je le connois.

Vous vous souciez peu des nouvelles publiques et vous avez raison. Par cela même, vous ne savez ni nos misères, ni jusques où va la dépravation. Le bras public s'est appesanti sur les coupables, il faudroit que la connoissance de leurs forfaits s'éteignît ou se perdît avec eux. Ma plume ne se salira pas à les tracer.

Nous sommes inondés d'écrits sur la finance ; un seul a paru bon, c'est *la Richesse de l'Etat* et son *Développement*. On y voit le citoyen et l'homme de bien. Dans tous les autres, c'est le contraire. Notre Parlement travaille à de nouvelles Représentations. Il lui sera difficile de renchérir sur celles que le Parlement de Rouen a données le 16<sup>e</sup> du Ct. Dijon et Provence ont donné leur arrêt définitif sur ce qui concerne les ci-devant Jésuites : leurs affaires ne vont pas bien, et même, si l'on en doit croire des bruits sourds, leur anéantissement a été demandé au St Père par les ambassadeurs réunis.

L'attente de la mort prochaine du Roi de Pologne fait peut être que la Czarine, la Reine d'Hongrie et le roi de Prusse restent armés pour faire une élection à leur guise, et peut être pour en démembler quelque chose : c'est la plus commune opinion. J'abandonne ces choses aux Politiques. Je me borne, mon bon ami, à souhaiter de vous voir triomphant de tous vos ennemis, et tous les peuples heureux par une réformation de



moeurs, car sans la vertu il n'est point de véritable bonheur. Qui lira vos ouvrages et qui saura les bien lire en demeurera convaincu. Je ne lis plus qu'eux, tous les autres me sont insipides ; ainsi je suis toujours avec vous, et toujours avec le même empressement. Guérissez-moi, mon ami : j'ai peur de l'Ecosse, peut-être Mlle Le Vasseur aussi ; je la remercie de son souvenir et je lui présente le mien. Je dois savoir mauvais gré à ceux qui sont venus vous interrompre ; vous êtes juste, ne me faites rien perdre. Rappelez-vous ce que vous aviez à me dire, enrichissez-moi, afin que les amis en profitent.

Paris ce 27<sup>e</sup> Juillet 1763.

---

N<sup>o</sup> 1875.

[MOULTOU À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

27 juillet 1763.

Voilà, mon très cher ami, le misérable livre de Vernes. Le titre est insolent, et il y a autant de bêtise que de méchanceté dans le reste. Cela ne fera fortune que parmi vos ennemis de Genève. Cet homme arrogant n'a pas compris un mot à la Profession de foi du Vicaire, et pire qu'un inquisiteur, il démembre votre ouvrage, lie des passages qui n'étaient pas faits pour aller ensemble et dont il dénature ainsi le sens, en un mot, il veut à tout prix vous trouver anti-Chrétien, et pour ne pas manquer son coup, il vous bâtit un système : il n'y manque que d'être le vôtre <sup>2</sup>.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, et complété d'après l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Tout ce début, *INÉDIT*, a été supprimé par Streckeisen-Moultou, qui l'a remplacé par ces seuls mots : « Voilà, mon très cher ami, le livre de V. » Voyez p. 61, note 2, le titre du livre en question.

[Moultoù à Vernes : « J'ai été très-touché de votre lettre ; mais je ne me fais aucun reproche ; je vous aurais vu si l'on ne m'eût obligé de rester à Rolle jusqu'à huit heures, et si je n'avais pas craint de mettre en peine mes parents qui nous attendaient pour dîner. A l'égard des conseils que vous me donnez, cher ami, ils peuvent être bons en général ; mais très-certainement ils ne le sont pas pour moi ; je dirai ce que j'ai vu, et, comme je n'ai rien vu que de très-simple, je le dirai avec simplicité. Les écrits de Rousseau m'avaient enthousiasmé, son commerce m'a attendri ; c'est un homme, mon cher Vernes, un homme bon, sans fanatisme, sans singularité, aimant les hommes et les plaignant de leurs erreurs et de leurs vices, mais sans aigreur, sans misanthropie, et comment en aurait-il ? ce n'est pas à eux qu'il impute leurs folies, mais aux institutions sociales dans lesquelles ils sont submergés. S'il y a des hommes assez fous pour me reprocher d'aimer un tel homme, je suis glorieux de leur blâme, et je me tiendrais déshonoré si je pouvais mériter leur approbation.

« A l'égard de la chose dont vous me parlez, je m'estimerai toujours fort heureux d'être assis auprès de vous ; mais j'aimerais bien mieux être à vos côtés sous un chêne à Satigny et sur un gazon que sur un morceau de drap à Genève. Tout cela s'assortit fort peu avec mes plans. Je suis détaché plus que vous ne pensez, et, quand une fois mon parti est pris, je suis inébranlable dans mes résolutions. Je savais que vous travailliez à réfuter Rousseau. On m'a dit que le professeur Vernet vous avait cédé son ouvrage que vous continuiez ; on a ajouté que l'on vous a assuré que cela vous aiderait à avoir la chaire de professeur, et que vous aviez déjà donné une lettre dans le *Journal encyclopédique*. Vous fait-on tort ? Je n'en sais rien, car je n'ai pas lu cette lettre. Au reste, mon cher, comme il me convient d'être neutre dans cette dispute, vous me dispenserez de voir votre manuscrit.

« *Je ne suis pas dans l'idée qu'il faille être absolument chrétien comme Rousseau, car je crois qu'il y a plus d'une manière d'être chrétien, et ne le pensez-vous pas aussi ?* vous me l'avez dit plus d'une fois. Le christianisme de votre catéchisme n'était pas celui de M. Osterwald. M. le professeur Pictet n'était pas chrétien comme M. Turretin, ni M. Maurice le père comme Vernet. Un socinien est pire qu'un déiste pour un orthodoxe.\* Lisez le troisième volume d'Abadie, et vous le verrez. Quant aux preuves de fait, chacun a son esprit qui les évalue à sa manière, et cela ne dépend pas encore de nous. Il est aussi ridicule de disputer là-dessus qu'il l'est de disputer des goûts. Il est trois témoins pour certifier un fait, qui ne me sera suffisamment attesté que par quatre ; un autre en voudra cinq, un autre six, etc. Quel est donc le chrétien ? Celui qui pense comme Jésus-Christ, et croyez-vous que Jésus-Christ eût fait des miracles si les hommes

avaient embrassé sa doctrine parce qu'elle était raisonnable et vraie, et par cela même divine ? Que la religion d'Adam se fût conservée pure, de quoi les miracles auraient-ils servi ? Le miracle de la création vaut bien seul tous les autres miracles. Ce n'est pas que je n'admette aussi ceux du Nouveau-Testament ; mais je ne refuserai jamais le nom de chrétien à quelqu'un qui, recevant la doctrine de Jésus-Christ, ne sentira pas comme moi la preuve que nous tirons des miracles. Hommes vains que nous sommes, nous avons sous nos yeux des démonstrations, et nous les laissons pour chercher des preuves contestées au delà de mille ans. Mon cher, vous rendrez un grand service à la religion en prouvant que R... n'est pas chrétien, parce qu'il ne croit pas aussi dur que vous les miracles. Ce serait à peu près comme si quelqu'un prouvait que Montesquieu ne croyait pas à la moralité des actions humaines parce qu'il attribuait au climat beaucoup d'influence sur ces mêmes actions. Or un tel homme pourrait, par un tel ouvrage, mériter des chaires et des pensions ; mais s'il ambitionnait l'estime des sages, sûrement il ne l'obtiendrait pas. Mon ami, on vous trompe ; vous serez la dupe de ceux qui vous mettent en jeu. Et pourquoi craignent-ils de se servir eux-mêmes des armes qu'ils ont mises entre vos mains ? Mais la flatterie est toujours agréable, et le langage sévère de l'amitié est souvent amer. Etc., etc. »]

---

N<sup>o</sup> 1868.

A MADAME

MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]

RUE DE RICHELIEU

ENTRE LES ÉCURIES DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS

ET LA RUE NEUVE S<sup>t</sup> AUGUSTIN

A PARIS<sup>1</sup>.

A Motiers, le 17 Juillet 1763.

Quel silence ! quel tems j'ai choisi pour le garder ! O cette charmante Marianne ! que pensera-t-elle, que dira-t-elle

1. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Les précédentes impressions, suivant l'imprimé de 1803, *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 11-21, datent par erreur cette lettre du 17 juin.

maintenant de celui qu'elle a honoré du précieux nom d'ami, et qui, pour prix de ce bienfait, se tait avec elle depuis six semaines ? Quand je pense combien je suis coupable, la plume me tombe des mains, et je n'ai pas le front de continuer d'écrire. Il le faut cependant, pour ne pas aggraver le crime par le repentir. Soyez donc aussi clémente qu'aimable ; acceptez ma contrition. Je ne mérite grace qu'en un seul point, mais tel qu'il suffira pour l'obtenir de vous, je l'espère ; c'est que je sens tout mon crime, et ne cherche point à l'excuser.

En vérité, je suis bien heureux que vous soyez si bonne ; car, si vous vouliez ne pas l'être, vous auriez de terribles manières de tirer sur les gens. *Il n'y a pas jusqu'à l'exactitude de l'adresse qui ne m'ait été jusqu'à l'ame.* C'est une bombe que cela, douce Marianne, et je m'en sens d'autant plus écrasé que je ne l'ai que trop attirée. Ce qu'il y a de plus humiliant pour moi est qu'à présent même elle m'échappe encore, cette adresse, qui m'est pourtant si chère, et qu'il faudra qu'avant d'envoyer cette lettre j'aie passé trois heures à la rechercher dans un plein coffre de papiers qui me sont tous aussi importants, mais non pas aussi chers que vos lettres. Malgré cela, si vous lisiez dans mon coeur, vous le verriez plein de sentimens pour vous, dont l'effet peut aller plus loin que de mettre exactement une adresse.

Vous ne voulez pas me laisser échapper sur la petite chose que je disois me déplaire en vous<sup>1</sup>. Il faut pourtant que vous me fassiez grace encore sur ce point ; car il m'est impossible de vous satisfaire, et vous seriez bien étonnée si je vous en disois la raison. Qu'il vous suffise, je vous supplie, d'être sûre comme vous devez l'être, puisque c'est la vérité, que cette petite chose, si jamais elle a existé, n'existe plus ; que de toutes les choses que je connois de vous, il y en a mille qui m'enchantent, et pas une qui me déplaie, surtout depuis que vous n'exigez plus, dans notre commerce, l'exactitude qu'il

1. Cf. Tome VIII, n° 1641, p. 334, dernier alinéa et tome IX, p. 2, note, p. 66, note et p. 177, note 2.

m'est impossible d'y mettre ; mais j'avoue que si la vôtre se relâche je me voudrai bien du mal de n'oser vous rien reprocher.

Je ne l'aurai donc point le portrait de cette charmante Marianne ! elle l'a ainsi décidé. Je vous avoue pourtant que la raison sur laquelle vous me refusez la permission de le faire copier m'auroit fait rire, si le refus m'eût moins fâché. Un pauvre barbon malade et sec comme moi doit être bien fier de n'être pas, pour vous, un homme sans conséquence : mais puisque j'en porte les charges j'en devrois bien avoir aussi les droits.

Il est vrai, Madame, que, selon la loi, les catholiques ne peuvent pas acquérir des terres dans le Canton de Berne ; mais on m'assure que les permissions ne sont pas difficiles à obtenir ; et, en effet, il y en a divers exemples, du moins à ce qu'on me dit ; car, pour moi, je n'en connois pas. J'ai écrit dans le Canton même pour avoir des éclaircissemens plus sûrs : mais je n'ai pas encore de réponse. Pour moi, si cette acquisition ne peut se faire, j'en serai bientôt consolé, puisque, si ma santé me le permet, je suis déterminé à quitter ce pays, et que si elle ne me le permet pas, je ne serois pas en état d'y profiter de votre voisinage. Mylord Mareschal a pris tout de bon son parti, et va en Écosse, où je l'irai joindre sitôt que je serai en état de supporter le voyage ; ce que malheureusement je ne saurois à présent, sans quoi je serois déjà parti pour la Hollande, où il m'a marqué qu'il m'attendoit quelques jours. Malgré mon dépérissement je ne puis renoncer à la douce espérance d'aller enfin passer le reste de ma vie en paix entre George Keith et David Hume.

Bonjour, belle Marianne, je voudrois bien qu'au lieu d'habiter le quartier du Palais-Royal vous habitassiez la ville d'Aberdeen<sup>1</sup> ; j'aurois du moins quelque espoir de vous y voir un jour.

1. Ville d'Écosse, où se trouvait Milord Maréchal.

---

N<sup>o</sup> 1869.

A MONSIEUR  
MONSIEUR L. USTERI  
MINISTRE DU S<sup>t</sup> EVANGILE  
A ZURICH<sup>1</sup>.

A Môtiers le 18 Juillet 1763.

Vous devez, mon cher Ami, me tenir compte de la visite que je ne vous ai pas faite : car je suis parti le mois dernier, non avec M. Moulton, trop mauvais piéton pour cela, mais avec M. de Sauttern<sup>2</sup>, pour ce désiré pèlerinage ; mais la contrariété des mauvais tems, qui nous ont retenus plusieurs jours dans un cabarèt, ma foiblesse et la longueur du voyage m'ont fait renoncer à le poursuivre, quelque desir que j'en eusse, et nous sommes revenus sur nos pas après une absence de dix jours, qui ne nous a pas menés plus loin qu'Estavayé. Je ne desespère pas d'être plus heureux une autre fois : mais mon compagnon de voyage est parti, et je vous avoue que dans mon état je n'ai pas le courage d'entreprendre seul une route de quarante lieues pour aller, et autant pour revenir.

1. Transcrit en octobre 1917 de l'original autographe signé, appartenant à M. Paul Usteri. In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet oriental sur pain à cacheter, chiffre postal (6 à l'encre, 8 au crayon rouge). — Cette lettre avait été en partie publiée dès 1782, dans l'édition de Genève, et en entier, seulement en 1886, puis en 1910 par MM. Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.*, p. 73-78. — Les éditeurs qui ont précédé M. P. Usteri datent cette lettre du 15 juillet ; sur l'original, le chiffre 8 de la date est mis en surcharge d'un 5 que Rousseau avait précédemment écrit. L'édition de 1782 a sans doute été faite sur une minute incomplète, datée du 15 juillet.

2. « Sauttern a quitté Môtiers avant le 4 juillet. D'après Julie de Bondeli (Bodemann, p. 259), il y était arrivé au mois de mars 1763. La mémoire de Rousseau l'a donc trompé, lorsqu'il a dit dans les *Confessions* (livre XII) que Sauttern resta « près de deux ans » avec lui à Môtiers. » (*Traduction d'une note de P. Usteri*, 1886, p. 23, et 1910, p. 14, note 1.)



Quelque excédé que je sois de disputes et d'objections, et quelque répugnance que j'aye d'employer à ces petites guerres le précieux commerce de l'amitié, je continue à répondre à vos difficultés, puisque vous l'exigez ainsi. Je vous dirai donc avec ma franchise ordinaire que vous ne me paroissiez pas avoir bien saisi l'état de la question. La grande société, la société humaine en général, est fondée sur l'humanité, sur la bienfaisance universelle ; je dis et j'ai toujours dit que le Christianisme est favorable à celle-là.

Mais les Sociétés particulières, les Sociétés politiques et civiles ont un tout autre principe. Ce sont des établissemens purement humains dont, par conséquent, le vrai Christianisme nous détache comme de tout ce qui n'est que terrestre : il n'y a que les vices des hommes qui rendent ces établissemens nécessaires, et il n'y a que les passions humaines<sup>1</sup> qui les conservent. Otez tous les vices à vos Chrétiens ; ils n'auront plus besoin de magistrats ni de loix : ôtez-leur toutes les passions humaines, le lien perd à l'instant tout son ressort ; plus d'émulation, plus de gloire, plus d'ardeur pour les préférences, l'intérêt particulier est détruit, et faute d'un soutien convenable, l'État politique tombe en langueur.

Vôtre supposition d'une Société politique et vigoureuse<sup>2</sup> de Chrétiens, tous parfaits à la rigueur, est donc contradictoire. Elle est encore outrée, quand vous n'y voulez pas admettre un seul homme injuste, pas un seul usurpateur. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Apôtres ? Et cependant il s'y trouva un Judas. Sera-t-elle plus parfaite que celle des Anges ? Et<sup>3</sup> le diable, dit-on, en est sorti. Mon cher Ami, vous oubliez que vos Chrétiens seront des hommes, et que la perfection que je leur suppose est celle que peut comporter l'humanité. Mon livre n'est pas fait pour des Dieux.

Ce n'est pas tout : Vous donnez à vos Citoyens un tact

1. Les éditeurs de 1910 ont omis ici le mot « humaines ».

2. Rousseau a, sans aucun doute possible, écrit « vigoureuse » et non « rigoureuse ». [Th. D.]

3. « cependant », biffé.

moral d'une finesse exquise, et pourquoi ? Parce qu'ils sont bons Chrétiens. Comment ! nul ne peut-il être bon Chrétien à vôtre compte, sans être un la Rochefoucault ou un La Bruyère ? A quoi pensoit donc nôtre Maître, quand il benissoit les pauvres d'esprit ? Cette assertion-là, premièrement, n'est pas raisonnable ; puisque la finesse du tact moral ne s'acquiert qu'à force de comparaisons, et s'exerce même infiniment mieux sur les vices, que l'on cache, que sur les vertus, qu'on ne cache point. En second lieu, cette même assertion est contraire à toute expérience, et l'on voit constamment que c'est dans les plus grandes Villes, chez les peuples les plus corrompus qu'on apprend à mieux pénétrer dans les coeurs, à mieux observer les hommes, à mieux interpréter leurs discours par leurs sentimens, à mieux distinguer la réalité de l'apparence. Nierez-vous qu'il y ait d'infiniment meilleurs observateurs moraux à Paris qu'en Suisse, ou conclurez-vous de là qu'on vit plus vertueusement à Paris que chez vous ?

Vous dites que vos Citoyens seroient infiniment choqués de la première injustice, Je le crois ; mais quand ils la verroient il ne seroit plus tems d'y pourvoir, et d'autant moins qu'ils ne se permettroient pas aisément de penser mal de leur prochain, ni de donner une mauvaise interprétation à ce qui pourroit en avoir une bonne ; cela seroit trop contraire à la charité<sup>1</sup>. Vous n'ignorez pas que les ambitieux adroits se gardent bien de commencer par des injustices. Au contraire ils<sup>2</sup> n'épargnent rien pour gagner d'abord la confiance et l'estime publique, par la pratique extérieure de la vertu. Ils ne jettent le masque et ne frapent les grands coups que quand leur<sup>3</sup> partie est bien liée, et qu'on n'en peut plus revenir. Cromwel ne fut connu pour un Tyran qu'après avoir passé quinze ans pour le vengeur des loix et le deffenseur de la Religion.

1. Mot biffé : « Chretienne ».

2. « s'en garde », biffé.

3. J. J. avait d'abord écrit « la » qu'il a transformé en « leur ».



Pour conserver votre Rép<sup>e</sup> Chrétienne, vous rendez ses voisins aussi justes qu'elle ; à la bonne heure : je conviens qu'elle se deffendra toujours assés bien, pourvû qu'elle ne soit point attaquée. À l'égard du courage que vous donnez à ses soldats par le simple amour de la conservation, c'est celui qui ne manque à personne ; je lui ai donné un motif encore plus puissant sur des Chrétiens, savoir l'amour du devoir. Là-dessus, je crois pouvoir pour toute réponse vous renvoyer à mon Livre où ce point est bien discuté. Comment ne voyez-vous pas qu'il n'y a que de grandes passions qui fassent de grandes choses, et que qui n'a d'autre passion que celle de son salut ne fera jamais rien de grand dans le temporel ? Si Mutius Scevola n'eut été qu'un Saint, croyez-vous qu'il eut fait lever le siège de Rome ? Vous me citerez peut-être la magnanime Judith : mais nos Chrétiennes hypothétiques moins barbarement coquettes, n'iront pas, je crois, séduire leurs ennemis, et puis coucher avec eux, pour les massacrer durant leur sommeil.

Mon cher ami, je n'aspire pas à vous convaincre. Je sais qu'il n'y a pas deux têtes organisées de même, et qu'après bien des disputes, bien des objections, bien des éclaircissemens, chacun finit toujours par rester dans son sentiment comme auparavant <sup>1</sup>. Encore une fois, je vous réponds parce que vous le voulez ; mais je ne vous en aimerai pas moins pour ne pas penser comme moi. J'ai dit mon avis au public, et j'ai cru le devoir dire en choses importantes et qui intéressent l'humanité. Du reste, je puis m'être trompé toujours, et je me suis trompé souvent, sans doute. J'ai dit mes raisons ;] c'est au public, c'est à vous à les pésar, à les juger, à choisir. Pour moi, je n'en sais pas davantage, et je trouve très bon que ceux qui ont d'autres sentimens les gardent, pourvû qu'ils me laissent en paix dans le mien.

1. Dans l'impression de 1782 et les suivantes, reproduisant probablement la minute, il y a ici une phrase qui ne se trouve pas dans l'original autographe : « D'ailleurs, quelque philosophie que vous puissiez être, je sens qu'il faut toujours un peu tenir à l'État. »

M. L. M. D. A.<sup>1</sup> dont vous me demandez le nom est feu M. le Marquis d'Argenson, qui avoit été Ministre des affaires étrangères, et qui, quoique Ministre, ne laissoit pas d'être honnête homme et bien intentionné.

Félicitez de ma part M. et Madame Hesse (*sic*, pour Hess); la race d'un si digne couple ne sauroit trop tôt ni trop se multiplier : le plaisir de les revoir n'étoit pas oublié dans la visite que je voulois vous faire ; j'aurois eu aussi celui de faire connoissance avec M. Gesner (*sic*) et de causer un peu avec lui sur l'obligeante proposition que vous m'avez faite de sa part. Quand viendra le tems heureux où je pourrai vous embrasser, et me voir au milieu de vos dignes compatriotes ? En attendant, je suis et serai jusqu'à mon dernier soupir, tout à vous.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1870.

A M. [DUCHESNE]<sup>2</sup>.

A Motiers, le 19 juillet 1763.

Je reçois en cet instant, Monsieur, votre lettre avec l'épreuve ; faites effacer bien vite les deux accents qui sont sur des *é* dans l'épigraphe ; on n'a jamais vu de pareils accents en latin ; on se moquerait de vous si vous laissiez paroître l'estampe dans cet état. Je n'ai que le tems de vous donner cet avis. Je vais copier l'*Imitation théâtrale*, et je vous l'en-

1. Par quatre fois, dans le *Contrat social* (édition originale de 1762, p. 7, 57, 114, 317), Rousseau cite l'ouvrage, alors manuscrit de « M. L. M. D. A. » Cet ouvrage fut imprimé en 1765, à Amsterdam, chez Rey, sous le titre : *Traité des intérêts de la France avec ses voisins*.

2. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, t. I, p. 131, 132.

verrai dans quinze jours au plus tard ; vous serez le maître de l'insérer dans votre édition, et la place de ce morceau est immédiatement après la *Lettre à M. d'Alembert* : mais si vous n'êtes pas à tems de l'y mettre, gardez-le pour l'employer avec autre chose, car ce morceau ne saurait aller seul. Souvenez-vous que vous me promettez de ne point mettre de portrait à votre édition. Je vous salue de tout mon cœur.

---

N<sup>o</sup> 1871.

[M<sup>me</sup> DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le 21 juillet 1763.

Il est inutile que j'attende des lettres ; vingt-neuf courriers sont arrivés depuis que je n'en ai reçu ; je n'en recevrai plus... Eh bien ! je relirai celles que j'ai, et j'en écrirai encore. Mon ami, vous êtes cent fois plus intéressant qu'il ne faudroit l'être, quand on ne peut nourrir, par ses procédés, les sentimens qu'on inspire par ses vertus. Si vos qualités n'étoient admirables, je vous tiendrois quitte envers moi ; mais elles sont attachantes, et promettent un retour que votre cœur n'accorde pas. Encore, si je vous savois heureux et tranquille ! Mais tout ce qui sort de votre plume, décèle une âme en proie à la douleur, et la dignité qui éclate dans vos écrits, est de celles qu'on ne puise qu'au sein des disgrâces. D'un autre côté, j'entends dire qu'on va chez vous sans vous trouver ; qu'un certain baron hongrois obtient une grande partie de votre temps ; qu'une amie plus heureuse que moi vous procure un asile, où vous pouvez échapper aux importunités des habitans de la ville ; et vous ne pouvez prendre ni sur

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 16-21.

vos promenades, ni sur un ami d'un jour, ni sur les momens que vous passez dans votre hermitage, un seul moment pour calmer des inquiétudes que vous n'avez rien épargné pour rendre aussi vives qu'elles pouvoient le devenir ! Et dans quel temps paroissez-vous si bien m'oublier ? C'est lorsqu'ayant désiré de voir mon portrait, vous devez penser que je n'attende qu'un nouveau signe d'approbation de votre part pour vous l'envoyer... Quel homme êtes-vous donc ? Votre silence m'affligoit ; votre lettre m'afflige plus encore... Ah ! combien je vous reproche le bonheur que vous vous promettez d'aller passer vos jours entre *George Keith* et *David Hume* ! Est-ce bien ce même coeur qui a peint d'une façon si touchante les charmes d'une société composée de gens sensibles ; ce coeur qui a dicté les lettres qui ont si fort attendri le mien, qui ne cherche plus que la société des sages, et qui voit sans s'émouvoir tous les liens qui l'attachoient à ses amis, se relâcher ou plutôt se rompre ? Quelle révolution il faut qui se soit faite en vous ! Vous n'êtes plus jaloux que des douceurs de la paix, vous qui fûtes si touché de celles du sentiment. Il faut donc que je vous pleure comme mort. Je ne suis pas sans chagrins, et j'ai senti tous les vôtres. Ah ! de quel appui vous privez ma constance, en m'ôtant l'espoir de vous voir vivre !... Mais, ce n'est qu'en retombant sur moi-même, que je pourrai arrêter mon attendrissement. Revenons à mon portrait. Je n'en suis pas aussi contente que l'esquisse me l'avoit fait croire ; ce sont bien mes traits ; mais l'âme qui les anime, et qui seroit pour vous le plus grand charme de ma figure n'y est pas ; et vous en pouvez prendre une idée tout aussi juste sur la description que je vous en ai faite, que sur mon portrait. Je crois qu'il devient inutile que je vous l'envoie ; vous pourriez partir dans l'intervalle. Je le souhaite même, puisque vous n'êtes retenu que par vos maux ; le soin de me le renvoyer vous embarrasseroit. D'ailleurs, je craindrois que cette nouvelle marque de confiance ne m'attachât encore à vous et n'augmentât mes droits, bien plus à mes yeux qu'aux vôtres. Voyez cependant ; dites un mot, et il

part. Vous êtes dans la situation où il faut être pour bien juger de ce qui se passe dans le coeur des autres; le vôtre n'est plus ému de rien. Adieu, mon ami; les larmes me suffoquent; mais ne croyez pas que j'en rougisse; je n'en ai pas assez fait verser pour cela.

---

N<sup>o</sup> 1872.

[DUGLOS À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

reçue le 23 Juillet 1763<sup>2</sup>.

J'arrive d'Angleterre, mon cher ami, car je ne vous nomme plus citoyen, depuis que j'ai vu dans les gazettes votre libelle de répudiation. Je vous estime trop pour croire que vous ayez tort d'avoir renoncé à une patrie qui vous est chère. Je m'en rapporterai à ce que vous m'en direz, d'autant que je vois dans votre lettre tout ce qu'il en coûte à votre coeur pour le divorce. D'ailleurs, j'apprends que beaucoup de citoyens ont réclamé en votre faveur, vous aviez donc des exceptions à faire. M. Cramer, le cadet ne m'a parlé de vous qu'avec la plus grande estime, je le crois cependant du magnifique Conseil; je vous demande de m'éclaircir là-dessus. Vous vous devez à vous-même et à vos amis, car il vous en reste, et je serais offensé du doute, vous devez donc une sorte de manifeste sur une telle démarche. Je sais que vous avez éprouvé beaucoup d'injustices, vous me les avez montrées dans nos conversations particulières. Je voudrais que tout le monde en fût instruit comme moi, que vous fissiez connaître à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1865, par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 300-301, et collationné sur l'original, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Cette ligne est de la main de Rousseau.

devriez être bien avec tous. Que j'aurais de choses à vous dire qu'une lettre ne comporte pas, ce n'est pas la timidité qui me retient, vous me connaissez, mais l'étendue de la matière. Je suis Français, je le suis de coeur, et je sens que j'aurais été attaché à ma nation, quelque part que je fusse né ; je vivrai et je mourrai dans ces sentimens. Ce n'est pas que je ne voie et ne sente toutes les sottises qui se font en France, mais, à tout prendre, je ne changerai pas, je conserve mon estime à tout ce que j'ai vu de bon ailleurs. J'ai trouvé partout de quoi me plaire et me dégoûter. Les folies des philosophes me jetteraient du côté des dévots, si les actions de ceux-ci ne me rejetaient de l'autre côté. Ces deux aimans, qui me repoussent sans m'attirer, me maintiennent dans un milieu qui est la morale de l'honnête homme.

Donnez-moi de vos nouvelles, je vous donnerai quelquefois des miennes, sans gêne de part ni d'autre ; mais aimez-moi toujours, car je vous aime de tout mon coeur.

Répondez-moi, ne fût-ce que pour me dire si ma lettre vous a été rendue, car j'ai pris toutes les précautions en affranchissant, excepté lorsque M. Jannel a contre-signé lui-même.

---

N<sup>o</sup> 1873.

A MONSIEUR  
MONSIEUR LENIEPS BANQUIER,  
RUE DE SAVOYE<sup>1</sup>.

A Motiers, le 23 Juillet 1763.

Je vous écrivis, mon bon ami, le 10 de ce mois : je vous marquois que je vous avois expédié, dans le temps, un exemplaire,

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie ms. de 1795. « Quarantième ». [P.-P.-P.]

cotté et paraphé feuille à feuille, de ma lettre à M. de Beaumont, aux adresses que vous m'aviez données, et sans aucun avis, comme vous me l'aviez marqué.

Je vous rendois compte aussi de ma négociation avec Milord Maréchal pour la correspondance que vous désiriez, et qui n'a pu avoir lieu pour des raisons que, sans doute, vous n'ignorez pas.

J'adressai cette lettre, suivant mon usage, au directeur des Postes de Pontarlier, à qui j'avois aussi adressé le paquet auquel il a donné cours. Mais pour la lettre du 10. il ne se souvient point qu'elle lui ait passé par les mains : c'est pourquoi je vous prie de me marquer si elle vous est parvenue ; car si vous ne l'avez pas reçue, il faut qu'elle ait été interceptée ici, et ce n'est pas la première fois que pareille chose est arrivée. Si je n'y puis porter remède, toutes fois, cela est bon à savoir.

Il faut que vous soyez bien peu au fait des nouvelles de Genève, pour être instruit si tard de la défection de M. Chappuis que personne n'ignore à Genève. Les Jongleurs l'ont acheté avec l'emploi du pauvre Gauffecourt qu'ils ont forcé de s'en défaire ; et, afin que Chappuis pût épier les démarches des bons citoyens, il a été convenu qu'il continueroit de se joindre à eux ; et c'est en conséquence de cette résolution qu'il a d'abord appuyé les représentations : mais il est à croire qu'il ne tardera pas à jeter ouvertement un masque sous lequel il ne trompe plus personne. Je ne sais plus à quoi les choses en sont, n'ayant plus de correspondance à Genève. Je me suis opposé tant que j'ai pu aux représentations venues après coup, quoique j'eusse été charmé qu'on en eût fait avant mon abdication, qu'elles auroient prévenue, et qui n'est devenue nécessaire, que parce que personne n'a réclamé contre le jugement du conseil. Mais après cette démarche, elles sont devenues inutiles et hors de propos : j'en ai dit mon sentiment : on ne m'a point écouté. Ce qui m'a fait prendre le parti de déclarer hautement, afin que le désir de mon rétablissement n'en fût plus le prétexte, que jamais je ne remettrai les pieds dans



Genève, et ne reprendrois de mes jours le titre de citoyen. Je l'ai juré, je l'ai déclaré: je ne sais si cette déclaration leur a fait abandonner la poursuite de cette affaire, mais soyez sûr que ma résolution est prise et que je m'y tiendrai. Quant aux Jongleurs et leurs adhérens, ils vont toujours leur train: ils falsifient mes lettres: ils calomnient ma personne: ils me prêtent des discours que je n'ai jamais tenus, des intentions que je n'ai jamais eues: ils me font l'instigateur des représentations que j'ai empêchées de tout mon pouvoir. Ils ont juré de ne me laisser jamais en paix nulle part. Pour moi, je ne leur ai jamais fait, ni voulu du mal: je ne sais pas même pourquoi ils m'en veulent. Je ne comprends rien au bizarre train du monde; et je suis tout étonné d'apprendre que c'est moi qui suis le méchant et l'impie, et qu'eux sont les honnêtes gens et les bons chrétiens.

Duchesne m'a envoyé une épreuve de mon portrait, qui me paroît très médiocrement gravé. On a mis ridiculement des accents sur les *e* de l'épigraphe: de tels accents ne se mettent point en latin: je lui ai marqué de les faire effacer, afin qu'on ne se moquât pas de lui: mais comme, par le peu de sûreté du courrier, ma lettre pourroit ne lui être pas parvenue, je vous prie encore de le lui dire par forme de duplicata. Le papier me manque: il faut en finir: adieu, mon ami.

N<sup>o</sup> 1874.

[LENIEPS À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Mon cher et bon ami. Si je me présentai pour remplir la place d'un homme qui n'étoit plus, c'est que je l'avois connu et que la nature des commissions qui lui étoient données

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4<sup>o</sup> de 3 p. de texte. L'adresse sur la 4<sup>e</sup> (*A Monsieur, Monsieur J. J. Rousseau, à Môtiers dans la comté de Neufchâtel, par Pontarlier, à Môtiers*). Cachet de cire rouge armorié.



n'étoit que pour un homme de goût, et non de science. Par cela même, j'osois y aspirer, et le concurrent que l'on m'oppose est aussi peu propre à remplir la place que moi la sienne. On ordonnoit au défunt de faire faire des bustes, des tableaux, et on lui envoyoit les modèles. Il n'avoit donc qu'à voir Pigail et Van Loo. On lui demandoit des bijoux et des modes nouvelles : c'étoit ma partie ; ce qu'il faisoit pour la Cour, je le faisois pour des négocians. Cela exposé, je crois avoir raison de dire que mon concurrent est au dessous de moi, comme il seroit au dessus s'il falloit rechercher des livres anciens, glaner sur les nouveaux, ou discuter quelque proposition philosophique. Au surplus, dans tout ce que vous avez fait et dit, je vous approuve sans nulle restriction et je vous remercie de la bonne intention qui n'a pas été pour moi une nouvelle preuve de votre amitié, parce que je la connoissois et je n'avois aucun doute. D'ailleurs c'est un bonheur pour moi que l'on ait trouvé mieux. Il m'en seroit revenu quelque profit, mais ce profit vaut-il la perte de sa liberté ? car on la perd nécessairement avec les Grands, qui veulent être servis au jour, à l'heure, à la minute, et qui n'ont pas plus d'égards que l'on n'en a eu pour vos infirmités.

Je n'ai point encore eu raison de Mr Le B. sur la lettre que vous avez eu la complaisance de m'envoyer ; il me renvoie sur des informations à prendre auprès de son ami, à l'adresse duquel elle étoit de son ordre, et qui n'aura pas été soustraite. Je soupçonne, non sans raison, quelque tricherie de sa part. Heureusement, comme je vous l'ai marqué, un ami de Genève m'en avoit envoyé une<sup>1</sup>, et nouvellement M. Roguin, frère de Mad<sup>e</sup> Boy de la Tour, m'en a donné une autre imprimée à Iverdon, à laquelle on a joint neuf lettres, dont six de vous et trois du Comte de Tressan, en même temps qu'il m'a donné l'extrait de la lettre de Mr Demonclar Pr Gl du Parlem<sup>t</sup> d'Aix, et surtout de vos nouvelles, puisqu'il venoit récemment d'auprès de vous.

1. C'est-à-dire un exemplaire de la *Lettre à Christophe de Beaumont*.

Vôtre lettre du 10 Ct me faisant mention de ma lettre du 24<sup>o</sup> may et ne me disant rien de celle du 19<sup>o</sup> juin<sup>1</sup>, très ample, me laisse croire que le *quiproquo* fait à la poste, comme je vous en ai prévenu par ma lettre du 12 Cour<sup>t</sup>, vous en aura privé. J'en suis fâché, et je ne le réparerai pas, parce que je n'en ai gardé aucune copie, ainsi que j'en use de toutes celles qui ne regardent que l'amitié, et non les affaires du commerce. Vous me demandez quels sont les personnages qui vous conseillent le voyage de Berlin ? Je répons que ce sont vos amis comme moi, intéressés à votre bonheur, qui vous veulent tout le bien possible, avec lesquels nous nous entretenons souvent de vous, qui connoissent le pays que vous habitez, et qui regardent Berlin comme le seul lieu qui puisse vous mettre à couvert du ressentiment des Prêtres Romains, et du fanatisme d'une partie des Ministres Protestans. En leur communiquant votre résolution sur le voyage d'Ecosse, ils ont pâli de crainte, et des larmes ont coulé de mes yeux : votre intérêt et le mien les ont fait tomber. Quoi mon bon ami ! avez-vous oublié votre état et le soin de votre conservation ? Quel pays voulez-vous aller habiter ? Un climat froid, un ciel humide et noir, des alimens nouveaux et contraires à vos infirmités, un peuple orgueilleux, peu sociable, divisé et intolérant, parlant une langue que vous n'entendez point. Vous me direz que vous les verrez peu ou point, que vous vous tiendrez avec Mylord enfoncés dans l'une de ses terres. Mais comment concilier cela avec votre indépendance ? Et puis Mylord est-il immortel ? Tout cela est pour vous. Venons à moi. Vous êtes perdu pour moi, vous faites évanouir la douce espérance que j'avois d'aller planter une cabane près de vous, dès que j'aurois acquis ma liberté, partager vos plaisirs et vos peines, comme vous partageriez les miens. Il faut peu de fortune pour vivre honnêtement où vous êtes, il en faudroit beaucoup pour être plus mal en Ecosse, et mon âge avancé ne me permettroit pas une course que l'amitié conseilleroit. N'ai-je donc point

1. *Sic.* Il faut lire : « 9<sup>e</sup> juin ».

assez perdu ? Ah mon ami ! vous rouvrez toutes mes plaies.

Misérable patrie ! Jérusalem nouvelle qui tues tes Prophètes. Ce sont ses conducteurs qui ont mis ce dessein dans votre coeur, et vous ne m'en parlez point. Que n'ai-je point éprouvé avant vous, et qui la connoit mieux que moi ? Il ne s'y passe rien dont je n'aye connoissance et que je ne relève comme je le dois, p<sup>o</sup> comme patriote, et 2<sup>o</sup> comme votre ami. Votre lettre du 26 mai à M. C.<sup>1</sup> m'a beaucoup plu, et celle du 6 Ct<sup>2</sup> m'a fait de la peine. J'ai été dire qu'il ne falloit pas s'y arrêter, que les Représentations étoient indépendantes de tout ce que vous pourriez dire ou faire, qu'elles n'étoient qu'en vue du bien public et pour le maintien des lois, qu'il y avoit autant d'honneur à les soutenir qu'il y auroit de honte et de risque à les abandonner. Vous ne connoissez pas l'esprit qui y règne, vous ne l'avez point habitée, et rien ne vous a forcé à en prendre connoissance.

Avant votre lettre du 6, la réponse du P. C., en soutenant son improcédure, conduisoit nécessairement à un Conseil Général. Votre lettre du 6 a dérangé l'harmonie qui subsistoit ; on en a profité. Qui sait ce que cela deviendra ? Au ton des Deux Centenaires d'ici, dont l'esprit est tourné vers l'intérêt et les grâces, sans lumières, rapportant tout à eux et rien au public échos du P. C<sup>1</sup> ; inutiles à combattre, fermans les yeux à toute évidence, il semble que tout soit fini. Salomon, et Sidney après lui, ont eu raison de dire *Que l'homme qui est élevé en dignité est semblable à la bête qui périt.*

J'ai vu M. Guy et l'abbé de la Porte ; ce premier m'a dit que l'impression de votre Dictionnaire sur la musique s'avançoit, que peu content de votre estampe de Litret, il l'avoit donnée à refaire à celui qui a gravé M. De Volt<sup>re</sup> et Me Grafigny. L'abbé de la porte a dit que le p<sup>r</sup> et 3<sup>o</sup> vol. du recueil étoient faits, et que pour aller en avant sur le reste, il vous

1. A Marc Chappuis (Cf. T. IX, p. 309, n<sup>o</sup> 1821).

2. Cette lettre du 6 juillet, qui semble avoir été adressée à Chappuis, n'est pas connue. (Cf. p. 14, note 1 et p. 64, note 3). [P.-P. P.]

écriroit, pressant toujours sur la remise de la Lettre sur le Devin de Village et moi me retranchant à ne pouvoir le faire sans un ordre par écrit de votre main, et cela ne sera pas autrement.

J'ai fait vos complimens à M. Romilli, dont il a été bien aise ; ce qui s'est passé dans la patrie nous a rassemblés plus d'une fois, et c'est par son moyen que je sais ce que nos Deux Centenaires d'ici pensent. Ils sont toujours muets devant moi. Je vous en laisse deviner la raison. Ils se souviennent encore de la leçon de Mr Thélusson qui leur disoit : Ne disputez point avec lui, il en sait trop pour vous, vous ne sauriez ni ne pourriez lui répondre ; je le connois.

Vous vous souciez peu des nouvelles publiques et vous avez raison. Par cela même, vous ne savez ni nos misères, ni jusques où va la dépravation. Le bras public s'est appesanti sur les coupables, il faudroit que la connoissance de leurs forfaits s'éteignît ou se perdît avec eux. Ma plume ne se salira pas à les tracer.

Nous sommes inondés d'écrits sur la finance ; un seul a paru bon, c'est *la Richesse de l'Etat* et son *Développement*. On y voit le citoyen et l'homme de bien. Dans tous les autres, c'est le contraire. Notre Parlement travaille à de nouvelles Représentations. Il lui sera difficile de renchérir sur celles que le Parlement de Rouen a données le 16<sup>e</sup> du Ct. Dijon et Provence ont donné leur arrêt définitif sur ce qui concerne les ci-devant Jésuites : leurs affaires ne vont pas bien, et même, si l'on en doit croire des bruits sourds, leur anéantissement a été demandé au St Père par les ambassadeurs réunis.

L'attente de la mort prochaine du Roi de Pologne fait peut être que la Czarine, la Reine d'Hongrie et le roi de Prusse restent armés pour faire une élection à leur guise, et peut être pour en démembler quelque chose : c'est la plus commune opinion. J'abandonne ces choses aux Politiques. Je me borne, mon bon ami, à souhaiter de vous voir triomphant de tous vos ennemis, et tous les peuples heureux par une réformation de

mœurs, car sans la vertu il n'est point de véritable bonheur. Qui lira vos ouvrages et qui saura les bien lire en demeurera convaincu. Je ne lis plus qu'eux, tous les autres me sont insipides ; ainsi je suis toujours avec vous, et toujours avec le même empressement. Guérissez-moi, mon ami : j'ai peur de l'Ecosse, peut-être Mlle Le Vasseur aussi ; je la remercie de son souvenir et je lui présente le mien. Je dois savoir mauvais gré à ceux qui sont venus vous interrompre ; vous êtes juste, ne me faites rien perdre. Rappelez-vous ce que vous aviez à me dire, enrichissez-moi, afin que les amis en profitent.

Paris ce 27<sup>e</sup> Juillet 1763.

---

N<sup>o</sup> 1875.

[MOULTOU À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

27 juillet 1763.

Voilà, mon très cher ami, le misérable livre de Vernes. Le titre est insolent, et il y a autant de bêtise que de méchanceté dans le reste. Cela ne fera fortune que parmi vos ennemis de Genève. Cet homme arrogant n'a pas compris un mot à la Profession de foi du Vicaire, et pire qu'un inquisiteur, il démembre votre ouvrage, lie des passages qui n'étaient pas faits pour aller ensemble et dont il dénature ainsi le sens, en un mot, il veut à tout prix vous trouver anti-Chrétien, et pour ne pas manquer son coup, il vous bâtit un système : il n'y manque que d'être le vôtre <sup>2</sup>.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, et complété d'après l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Tout ce début, *INÉDIT*, a été supprimé par Streckeisen-Moultou, qui l'a remplacé par ces seuls mots : « Voilà, mon très cher ami, le livre de V. » Voyez p. 61, note 2, le titre du livre en question.

Je ne sais ce que vous ferez, à mon avis, cet ouvrage ne mérite que le mépris <sup>1</sup>, et Vernes <sup>2</sup> triomphera si vous l'honorez d'une réfutation. Mais d'un autre côté il a été encouragé à le faire par nos théologiens ; son écrit a été revu par Vernet, Claparède, Bonnet, le même qui vous avait <sup>3</sup> attaqué dans le *Mercur de France*, sous le nom de Philopolis. En un mot, c'est presque l'ouvrage de tout ce monde-là, j'en suis sûr, quoique je ne puisse vous en donner aucune preuve que ce que tout le monde dit, et l'aveu de V[ernes] lui-même, qui convient que ces messieurs lui ont donné des conseils. Des gens d'un autre parti ont engagé V[ernes] à écrire dans d'autres vues ; ils se flattent par là d'éloigner nos bourgeois de vous, en leur prouvant que vous n'êtes pas Chrétien ; ils espèrent que si vous répondez, vous donnerez prise contre vous, et qu'en attaquant votre clergé, vous vous l'aliéneriez davantage encore. Voilà, mon cher, l'état des choses ; vous devez savoir mieux que moi ce que vous devez faire. Permettez cependant que je vous dise ma pensée. Je me promenais hier au soir avec M. Abauzit ; il vous aime de tout son coeur et me parut irrité au dernier point contre V[ernes]. J'imaginai donc que si vous écriviez encore quelque chose, il faudrait l'adresser à M. Abauzit. Voilà le tribunal auquel vous citeriez notre clergé, le juge sage et impartial devant lequel vous débattriez vos droits sans crainte. Cette idée me paraît grande et belle. C'est un vieillard, un homme obscur, presque oublié, que vous opposerez aux puissances de la terre, à toutes les compagnies de prêtres ; en un mot, c'est un juge de qui vous ne pouvez rien attendre, et qu'il vous importe peu de flatter, parce qu'il aime et qu'il connaît la vérité.

Je vis hier une lettre de Vernes dans laquelle étaient ces mots : « Je m'attends à des plaisanteries et des injures de la « part de *notre ami* Rousseau. Cela me prouvera que j'ai « raison. S'il me répond, vous verrez reparaître mon Chinois

1. Au lieu de « mépris », Streckeisen-Moultou imprime « silence ».

2. Streckeisen-Moultou imprime seulement l'initiale « V. ».

3. Streckeisen-Moultou imprime « que vous avez ».



« avec de bonnes plaisanteries. Adieu, Madame, je vous quitte  
« pour écrire à mon ami Fréron » (quelle infâme bassesse !)  
« auquel j'envoie mes lettres <sup>1</sup>. »

Comme on m'a montré cette lettre sous le sceau de la confiance, n'en parlez pas, mais, ce qui vous étonnera bien, c'est que, par le conseil de ses amis, V[ernes], ou quelqu'un des siens, fait partir aujourd'hui son livre pour M. l'archevêque de Paris. Des ministres de Genève le prennent pour juge de leur foi ; bon Dieu, quelle bêtise ! Je ne voudrais pas pour vingt louis qu'ils ne l'eussent pas faite. Voilà un beau début, si vous écriviez une lettre à M. Abauzit. Au reste, si vous le faites, il sera bon que je le sache ; je pourrai vous fournir des passages des Pères ou des théologiens qui vous seront utiles, et, si vous le voulez, le *Catéchisme* de Vernes<sup>2</sup>, dont il me reste un exemplaire. Vous avez vu par ma lettre que je ne le joue pas ; il sait ma façon de penser à son égard, et la dit à tout le monde, mais il n'importe pas moins que tout ceci soit secret.

Je ne doute pas que De Luc ne vous ait écrit contre moi, par la façon dont il en parla à Roustan il y a quelques jours. Mais Roustan ne fut pas de son avis, et il se mit aussi fort mal avec lui. Voici le fait : De Luc, surpris de votre dernière lettre, prétendit que je vous avais donné de faux avis, qui vous avaient obligé d'écrire en conséquence. J'envoyai là-dessus, à De Luc, une copie de la lettre que je vous avais écrite : Roustan la lui porta. Cela ne lui fit pas changer d'avis, au contraire. Roustan eut beau lui dire de ma part que la démarche patriotique que je vous avais conseillée, au lieu de vous nuire auprès de vos amis, ne pouvait qu'augmenter leur attachement pour vous, et les irriter davantage contre vos ennemis ; que ce qui importait le plus, c'était de ménager votre réputation, de montrer votre vertu : seuls

1. Tout cet alinéa, *INÉDIT*, a été supprimé par Streckeisen-Moultoù, qui a également supprimé le début de l'alinéa suivant, en reprenant à : « Ce qui vous étonnera bien ».

2. Le *Catéchisme de Vernes* (revision de celui d'Osterwald) a paru en 1757, sans le nom de Vernes, qu'il mit à la deuxième édition (1774). Cf. lettre de Voltaire du 29 décembre 1757 (édition Moland, n° 3500).

moyens d'exciter le respect, la pitié pour vous, et l'indignation contre les autres. De Luc ne comprit rien à cela, maltraita Roustan, déclara qu'il ne montrerait jamais votre lettre. Cependant, mon très-cher ami, je ne vous ai écrit qu'après avoir pris l'avis de MM. Abauzit, Jallabert. Ils vous l'écriront si vous voulez, et votre ami Gauffecourt a fort approuvé vos dernières lettres, quoique nous pensions les uns et les autres que vous avez tort de vouloir vous obliger à ne rentrer jamais à Genève. Au reste, la chose était si chaude, quand je vous écrivis, et j'étais tellement suspect et abhorré, que M. Jallabert vint exprès chez moi pour me supplier de me taire, et d'aller à la campagne pour quelques jours. Il vous le dira quand vous le voudrez. Je répète que De Luc est un honnête homme, mais un frénétique ; c'est un grand malheur qu'il n'écoute aucun conseil. On va faire de nouvelles représentations. Rey m'a écrit ; j'ai refusé ce qu'il me demande, parce que je n'ai pas gardé la lettre qu'il voudrait ; mais, quand je l'aurais eue, je ne l'aurais point donnée. Soyez sûr que la calomnie est tombée, et si vous voulez savoir les raisons qui m'engagent à refuser, elles sont telles que vous serez forcé de les approuver, si vous exigez que je vous les dise. Je ne les ai pas dites à M. Jallabert, mais il croit que ce que Rey veut faire serait la chose du monde la plus inutile et la plus nuisible. Je vous embrasse de tout mon coeur. M. Beauchâteau me remet en ce moment une lettre de vous, qui m'a arraché des larmes. Nous nous verrons quand vous le voudrez ; mais que cette entrevue sera cruelle si je dois vous revoir pour la dernière fois. Je n'ai pas blâmé votre dernière démarche, mais en l'approuvant je sentis qu'elle me déchirait le coeur. Vous vous élevez tous les jours davantage ; vos ennemis ne sentiront-ils jamais les sacrifices que vous faites à la vertu ! O mon cher Rousseau, que ne puis-je montrer votre lettre à V[ernes] ! elle mettrait le remords dans son lâche coeur. Permettez-moi de la montrer au public. Roustan est ici ; il vous embrasse et me prie de lui laisser écrire un mot.

---



N<sup>o</sup> 1876.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DUCLOS  
HISTORIOGRAPHE DE FRANCE,  
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADEMIE  
FRANÇOISE, AU LOUVRE  
A PARIS <sup>1</sup>.

A Motiers, le 28<sup>e</sup> juillet 1763.

J'ai été fort mal depuis  
huit jours, et cette lettre  
a été oubliée.

Bien arrivé, mon cher Philosophe. Je prévoyois vôte jugement sur l'Angleterre. Pour des yeux comme les vôtres les hommes sont les mêmes par tout pays : les nuances qui les distinguent sont trop superficielles ; le fond de l'étoffe domine toujours. Tout comparé, vous vous decidez pour vôte pays ; ce choix est naturel. Après y avoir passé les plus belles années de ma vie j'en ferois de bon coeur autant. Je crois pourtant qu'en général j'aimerois mieux que mon ami fut anglois que françois. J'avois beaucoup d'amis en France ; mes disgraces sont venues, et j'en ai conservé deux. En Angleterre, j'en aurois eu moins, peut-être ; mais je n'en aurois perdu aucun.

J'ai fait pour mon pays ce que j'ai fait pour mes amis. J'ai tendrement aimé ma patrie tant que j'ai cru en avoir une. A l'épreuve j'ai trouvé que je me trompois. En me détachant d'une chimère, j'ai cessé d'être un homme à visions. Voila tout. Vous voudriez que je fisse un manifeste ; c'est supposer

1. Transcrit le 20 septembre 1925, de l'original autographe signé, que m'a obligeamment communiqué M. Paul Dimoff, professeur à la faculté des Lettres de Nancy. 4 p. in-4<sup>e</sup>, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la devise sur cire rouge. — Les précédents éditeurs datent du 30 juillet cette lettre, que Rousseau a datée du 28<sup>e</sup>. [P.-P. P.]

que j'en ai besoin. Cela me paroît bizarre qu'il faille toujours me justifier de l'iniquité d'autrui, et que je sois toujours coupable, uniquement parce que je suis persécuté. Je ne vis point dans le monde, je n'y ai nulle correspondance ; je ne sais rien de ce qui s'y dit : mes ennemis y sont à leur aise ; ils savent bien que leurs discours ne me parviennent pas. Me voila donc comme à l'inquisition, forcé de me defendre sans savoir dequoi je suis accusé.

En parlant de la renonciation à ma bourgeoisie vous dites que beaucoup de Citoyens ont réclamé en ma faveur ; que j'avois donc des exceptions à faire. Entendons-nous, mon cher Philosophe : les réclamations dont vous parlez n'ayant été faites qu'après ma démarche, ne pouvoient pas me fournir un motif pour m'en abstenir. Cette démarche n'a point été précipitée ; elle n'a été faite qu'après dix mois d'attente, durant lesquels personne n'a dit un mot en public, si ce n'est contre moi. Alors le consentement de tous étant présumé de leur silence, rester volontairement membre d'un État où j'avois été flétri n'étoit-ce pas consentir moi-même à mon deshonneur, et me restoit-il une voye plus honnête plus juste plus modérée de protester contre cette injure que de me retirer paisiblement de la société où elle m'avoit été faite ? Nos loix les plus précises ayant été de toutes manières foulées aux pieds à mon égard, à quoi pouvois-je rester engagé de mon côté lorsque les liens de la patrie n'étoient plus rien envers moi que ceux de l'ignominie, de la violence, et de l'iniquité<sup>1</sup> ?

Cette retraite fit ouvrir les yeux à la bourgeoisie : elle sentit son tort, elle en eut honte, et selon le retour ordinaire de l'amour propre, pour s'en disculper elle tâcha de me l'imputer. On m'écrivit des lettres de reproche. En réponse, j'exposai mes raisons ; elles étoient sans réplique. On voulut trop tard réparer la faute et revenir sur une chose faite. On n'avoit rien dit quand il faloit parler : on parla quand il ne restoit qu'à se taire, et que tout ce qu'on pouvoit dire n'aboutissoit

1. Les précédents éditeurs impriment : « de l'ignominie, de l'injustice et de la violence ? ».

plus à rien. La bourgeoisie fit des représentations. Le Conseil les éluda par des réponses dont l'adresse ne put sauver le ridicule ; mais il y a longtems qu'on s'est mis au-dessus des sifflets. La bourgeoisie voulut insister ; les esprits s'échauffoient, la mesintelligence alloit devenir brouillerie et peut-être pis. Je vis alors qu'il me restoit quelque chose à faire. Mes amis savoient que toujours attaché par le coeur à mon pays je reprendrois avec joye le titre auquel j'avois été forcé de renoncer, lorsque d'un commun accord il me seroit convenablement rendu. Le desir de mon rétablissement paroisoit être le motif <sup>1</sup> de leur démarche : Il falloit leur ôter cette source de discorde. Pour leur faire abandonner la poursuite d'une affaire qui pouvoit les mener trop loin je leur ai donc déclaré que jamais, quoi qu'il arrivât, je ne rentrerois dans leurs murs, que jamais je ne reprendrois la qualité de leur concitoyen, et qu'ayant confirmé par serment cette résolution, je n'étois plus le maître d'en changer. Comme je n'ai voulu conserver aucune correspondance suivie à Genève j'ignore absolument ce qui s'y est passé depuis ce tems-là. Mais voila ce que j'ai fait : après avoir sacrifié mes droits les plus chers à mon honneur outragé, j'ai sacrifié à la paix mes dernières esperances. Tels sont mes torts dans cette affaire : je ne m'en connois point d'autres.

Vous voudriez, dites-vous, que je fisse voir à tout le monde comment étant mal avec beaucoup de gens je devrois être bien avec tous : mais je serois fort embarrassé moi-même de dire pourquoi je suis mal avec quelqu'un : car je défie qui que ce soit au monde d'oser dire que je lui aye jamais fait ou voulu le moindre mal. Ceux qui me persécutent ne me persécutent que pour le seul plaisir de nuire : ceux qui me haïssent ne peuvent me haïr qu'à cause du mal qu'ils m'ont fait ; ils se complaisent dans leur ouvrage ils ne me pardonneront jamais leur propre méchanceté. Or qu'ils fassent donc tout à leur aise : Bientôt je pourrai les mettre au pis. Cependant ils

1. Les précédents éditeurs impriment : « le seul motif ». Le mot « seul » n'est pas dans l'original autographe.

auront beau m'accabler de maux ; il leur en reste un pour ma vengeance que je leur défie de me faire éprouver : c'est le tourment de la haine avec lequel je les tiens plus malheureux que moi. Voilà tout ce que je puis dire sur ce chapitre. Au reste j'ai passé 50 ans<sup>1</sup> sans apprendre à faire mon apologie ; il est trop tard pour commencer.

M. Cramer n'est point du Conseil. Il est le Libraire, même l'ami de M. de Voltaire, et l'on sait ce que sont les amis de Voltaire par rapport à moi ; du reste je ne le connois point du tout. Je sais seulement qu'en général tous les Gênois du grand air me haïssent, mais qu'ils savent se plier aux goûts des gens<sup>2</sup> qui leur parlent. Ils ont soin de ne pas perdre leurs coups en l'air ; ils ne les lâchent que quand ils portent.

Me voici au bout de mon papier et de mon bavardage sans avoir pu vous parler de vous. Vne réflexion bien simple, mon cher Philosophe, et je finis. Je vous ai tendrement aimé dans les jours brillants de ma vie, et vous savez que l'adversité n'endurcit pas le coeur. Je vous embrasse.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 1877.

A M MARTINET,  
CHEZ LUI<sup>3</sup>.

[vers le 1<sup>er</sup> août 1763.]

Vous ne m'aimez point, Monsieur, je le sais : mais moi je vous estime ; je sais que vous êtes un homme juste et raison-

1. Les précédentes impressions ajoutent ici « de ma vie », mots qui ne sont pas dans l'original autographe.

2. Les précédents éditeurs impriment : « aux goûts de ceux qui ».

3. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay et collationné sur l'original autographe signé et non daté, conservé à Neuchâtel et qui n'a probablement pas été envoyé au destinataire. M. Martinet était le châtelain de Môtiers. [Th. D.]

nable : cela me suffit pour laisser en toute confiance mademoiselle Le Vasseur sous votre protection. Elle en est digne ; elle est connue et bien-voulue de ce qu'il y a de plus grand en France : tout le monde approuvera ce que vous aurez fait pour elle, et Mylord Maréchal, en particulier, vous en saura gré. Voilà bien des raisons, Monsieur, qui me rassurent contre l'effet d'un peu de froideur entre nous. Je vous fais remettre un testament<sup>1</sup> qui peut n'avoir pas toutes les formalités requises ; mais s'il ne contient rien que de raisonnable et de juste pourquoi le casserait-on ? Je me fie bien encore à votre intégrité dans ce point. Adieu, Monsieur ; je pars pour la patrie des ames justes. J'espère y trouver peu d'évêques et de gens d'église, mais beaucoup d'hommes comme vous et moi. Quand vous y viendrez à votre tour, vous arriverez en pays de connoissance. Adieu donc derechef, Monsieur ; au revoir.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1878.

A M. DUCLOS<sup>2</sup>.

Motiers, le 1<sup>er</sup> août [1763].

Depuis ma lettre écrite, ma situation physique a tellement empiré et s'est tellement déterminée que mes douleurs, sans relâche et sans ressource, me mettent absolument dans le cas de l'exception marquée par milord Édouard en répondant à Saint-Preux<sup>3</sup> : *Usque adeòne mori miserum est* ? J'ignore encore quel parti je prendrai : si j'en prends un, ce sera le

1. Cf. tome IX, appendice I.

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, d'après l'édition de Du Peyrou (1790), Neuchâtel, tome VI [XXVIII de la Collection], p. 176-178.

3. Cf. « Nouvelle Heloïse », III, XXII, et *Correspondance*, t. VII, p. 3, note 2.

plus tard qu'il me sera possible, et ce sera sans impatience et sans désespoir, comme sans scrupule et sans crainte. Si mes fautes m'effraient, mon coeur me rassure. Je partirois avec défiance, si je connoissois un homme meilleur que moi ; mais je les ai bien vus, je les ai bien éprouvés, et souvent à mes dépens. Si le bonheur inaltérable est fait pour quelqu'un de mon espèce, je ne suis pas en peine de moi : je ne vois qu'une alternative, et elle me tranquillise ; n'être rien, ou être bien.

Adieu, mon cher philosophe : quoi qu'il arrive, voici probablement la dernière fois que je vous écrirai ; car mes souffrances, ne pouvant qu'augmenter incessamment, me délivreront d'elles ou m'absorberont tout entier. Souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous aima tendrement et sincèrement, et n'oubliez pas que dans les derniers momens où sa tête et son coeur furent libres il les occupa de vous.

Lorsque vous apprendrez que mon sort sera décidé, ce que je ne puis prévoir moi-même, priez de ma part M. Duchesne de vouloir bien tenir à mademoiselle Le Vasseur ce qu'il m'a promis pour moi. Elle, de son côté, lui enverra le papier qu'il m'a demandé.

Quelle ame que celle de cette bonne fille ! Quelle fidélité, quelle affection, quelle patience ! Elle a fait toute ma consolation dans mes malheurs ; elle me les a fait bénir. Et maintenant, pour le prix de vingt ans d'attachement et de soins, je la laisse seule et sans protection, dans un pays où elle en auroit si grand besoin ! J'espère que tous ceux qui m'ont aimé lui transporteront les sentimens qu'ils ont eus pour moi : elle en est digne, c'est un coeur tout semblable au mien.

N<sup>o</sup> 1879.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
MINISTRE DU S<sup>t</sup> EVANGILE  
À GENÈVE<sup>1</sup>.

Lundi p<sup>r</sup> Aoust [1763].

Je vous remercie, mon cher Moultoù, du Livre de M. Vernes<sup>2</sup> que vous m'avez envoyé, l'état où je suis ne me permet pas de le lire, encore moins d'y répondre, et quand je le pourrois je ne le ferois assurément pas. Je ne répons jamais qu'à des gens que j'estime.

Je suis persuadé que ce que M. Vernes me pardonne le moins est d'avoir attaqué le livre d'Helvetius, quoique je l'aye fait avec toute la decence imaginable, en passant, sans le nommer ni même le désigner, si ce n'est en rendant honneur à son bon caractère. Dans les pages 71. et 72. de M. Vernes qui me sont tombées sous les yeux, il me fait un grand crime d'avoir employé ce qu'il appelle le jargon de la Metaphysique, et il suppose que j'ai eu besoin de ce jargon pour établir la Religion naturelle, au lieu que je n'en ai eu besoin que pour attaquer le matérialisme. Le principe fondamental du livre de l'Esprit est que *juger est sentir*. D'où il suit clairement que tout n'est que corps. Ce principe étant établi par raisonnemens métaphysiques ne pouvoit être attaqué que par de

1. Transcrit le 1<sup>er</sup> décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Moultoù, fol. 85, 86. In-8<sup>o</sup> de trois pages pleines, plus sur la 4<sup>e</sup>, l'adresse, avec chiffre postal 8 s. et cachet oriental sur cire rouge.

2. *Lettres sur le Christianisme de M. J. J. Rousseau adressées à M. J[acqués] L[agisse]*, par Jacob Vernes, pasteur de l'Eglise de Celigny. A Genève. De l'Imprimerie d'Etienne Blanc, MDCC.LXIII. in-8<sup>o</sup> de [11]-128 p. (réimprimé l'année suivante A Amsterdam, chez Néaulme, Libraire. MDCCLXIV, petit in-8<sup>o</sup> de 98



semblables raisonnemens. C'est ce que M. Vernes ne me pardonne pas. La métaphysique ne l'édifie<sup>1</sup> que dans le livre d'Helvetius, elle le scandalise dans le mien.

Je n'approuve pourtant pas que le public voye l'article de ma lettre qui le regarde. J'exige même que vous ne le montriez à personne, qu'à lui seul si vous voulez. Je n'eus jamais de penchant à la haine, et je crois qu'à ma place l'homme du monde le plus haineux s'attiederoit fort sur la vengeance. Mon ami, laissons tous ces gens là triompher à leur aise ; ils ne me fermeront<sup>2</sup> pas la patrie des ames justes, dans laquelle j'espère parvenir dans peu.

J'avoue que dans de certains momens j'aurois grand besoin de quelque consolation. En proie à des douleurs sans relâche et sans ressource je suis dans le cas de l'exception faite par Mylord Édouard, en répondant à St. Preux, ou jamais homme au monde n'y fut. Toutefois je prends patience, mais il est bien cruel de n'avoir pas la main d'un ami pour me fermer les yeux, moi à qui ce devoir a tant coûté et qui l'ai rendu de si bon coeur. Il est bien cruel de laisser ici, loin de son pays<sup>3</sup>, cette pauvre fille sans amis sans protection, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession de mes guenilles pour prix de vingt ans de soins et d'attachement. Elle a des défauts, cher Moulto, mais c'est une belle ame. J'ai tort de me plaindre de manquer de consolations, je les trouve en elle ; quand nous avons déploré mes malheurs ensemble, ils sont presque tous oubliés ; cependant leur sentiment revient et s'aggrave par la continuité des maux du corps.

Je voulois écrire au cher Gauffecourt ; je n'en ai pour aujourd'hui ni le tems ni la force ; dites lui, je vous prie, que j'ai un extrême regret de ne pouvoir l'accompagner ; je le désirois trop pour devoir l'espérer. Qu'il ne manque pas d'embrasser pour moi M. de Conzié, Comte des Charmettes,

1. Mots biffés : « lui plaît », remplacés par « l'édifie ».

2. « fermeront » remplace « banniront », biffé.

3. Mots biffés : « sans amis ».

et de lui témoigner combien j'étois disposé à me rendre à son invitation, mais

Me anteit sæva necessitas  
Clavos trabales et cumeos manu  
Gestans ahenâ<sup>1</sup>.

M<sup>lle</sup> le Vasseur persiste à vous prier de lui renvoyer sa robe si vous ne l'avez pas vendue. Bon jour.

N<sup>o</sup> 1880.

[MOULTOU À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

Mercredi [3 août 1763].

Je reviens de la campagne, mon cher ami, et dans le même instant je reçois votre terrible lettre. O mon ami, ne vous laissez point abattre par vos maux ; vos douleurs sont affreuses, mais elles vous laissent de bons intervalles ; vivez pour ma consolation, et pour celle de ceux qui aiment encore la vertu. Si votre état empirait, si le danger devenait pressant, écrivez-moi ; au même instant, je pars : ô Dieu, qu'il serait cruel pour moi ! Soyez tranquille sur le compte de M<sup>lle</sup> Levasseur, je sais tout ce qu'elle vaut, et il n'est rien que je ne fisse pour elle ; ne sais-je pas combien elle vous est chère ? Mon cher Rousseau, soyez tranquille ; au nom de Dieu, reposez-vous sur votre ami, n'aggravez pas vos maux, songez que je les partage tous. Adieu, cher ami ; aimez-moi, car vous me serez cher lors même que vous ne serez plus.

1. Horace, *Odes*, L. I, XXXV, vers 17-19. Le texte d'Horace porte : « serva », au lieu de « sæva » et « trabalis », au lieu de « trabales ». Horace dit : « te semper anteit ».

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 109.

---

N<sup>o</sup> 1881.

[LENIEPS À ROUSSEAU<sup>1</sup>.]

Paris, 2 août 1763.

Mon bon et cher ami. Il en coûte quand il faut croire le mal : les soupçons que l'on me donnoit ne faisoient point d'effet ; votre lettre leur a donné de la réalité et m'a convaincu. M. C.<sup>2</sup> s'est deshonoré, et son motif, qui est l'intérêt, y met le comble. C'est donc un ami de moins et un ennemi de plus. Sur quoi compter dans la vie ? Il a appuyé les Représentations, et par là il a mis le sceau à l'imposture. Sans doute que c'est à lui que vous avez adressé votre lettre du 6 Juillet<sup>3</sup> pour qu'il se retirât de la Représentation. Vous êtes étonné de la conduite des Jongleurs, et je les reconnois à tout ce que vous me dites. Rien ne leur coûte à faire que le bien. J'ai passé par leurs mains et ils savent faire que le bien soit mal et que le mal soit bien ; rien ne leur coûte pour pouvoir parvenir à leurs fins. Un de mes parents m'a eu dit, il y a bien longtemps, que s'il avoit un fils et qu'il voulût en faire un coquin, il le placeroit parmi eux. D'après cela votre dire n'a rien de surprenant pour moi.

Je vous ai accusé votre lettre du 10 ; je vous ai dit ce que j'avois écrit au sujet de votre lettre du 6<sup>3</sup> ; j'ai envoyé mes observations sur la réponse des Jongleurs et sur le réquisitoire de Tronchin. L'on ne m'a plus répondu, et peu s'en faut que je ne sois réduit à ne rien savoir de ce qui se passe depuis. Tel est l'effet de la crainte. Je sais indirectement que l'on travail-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil Lenieps, fol. 22-24, 4 p. in-4°, plus un demi-feuillet au verso duquel l'adresse (*à Monsieur Monsieur J. J. Rousseau, à Môtiers comté Neufchâtel par Pontarlier, à Môtiers*), marque postale et chiffre postal 10. Cachet armorié en cire rouge.

2. Marc Chappuis.

3. Cf. p. 14, note 1, p. 49, note 2, et p. 363, note 1. [P.-P. P.]

loit à de nouvelles Représentations, et que les Jongleurs menaçoient de faire venir en force de la médiation, ce qui prouve leur crainte et leur peu d'amour pour la patrie. Je sais bien que les C[itoyens]. et B[ourgeois]. auroient dû réclamer contre le jugement rendu, du moment qu'il fut venu à leur connoissance, aussi bien qu'après avoir lû Emile et le Contrat Social, et je comprends que, vous en étant remis à M. C[appuis]. c'est lui qui a retardé l'effet, et on en peut juger par la réponse que vous lui fîtes le 26 mai. Mais ils y sont venus, tard à la vérité, mais assez à temps pour le redresser sans aucun concours de votre part, mais pour le bien de l'Etat, pour leur honneur et leur sûreté, et afin de couvrir de honte les Jongleurs, que ceux qui osent parler blâment hautement. J'aurois pourtant souhaité que votre lettre du 6 n'eût point paru, malgré le motif que vous lui donnez, parce qu'elle a pu altérer l'union subsistante et nécessaire, et j'espère que l'on ne s'y arrêtera pas, et que l'on fera le bien pour le bien même, et en considérant le mal qui résulteroit de l'abandon d'une représentation, qu'il ne falloit pas faire ou qu'il faut soutenir. Ainsi qu'ils le firent en 1707 et en 1734, malgré tous les obstacles et refus qui furent apportés, et l'on en vint aux Conseils Généraux qui les terminèrent. Mon ami, je ne vous ai point parlé de ce qui m'a concerné en 1731. Il est nécessaire que je le fasse, afin que vous connoissiez l'esprit des Jongleurs et que votre étonnement cesse sur les calomnies que l'on vous impute. Vous saurez donc que vers la fin de 1730, le Syndic de la Garde, Jean Trembley, avoit fait un règlement militaire, qui fut approuvé au P[etit]. C[onseil]. et à celui des 200. Tous les articles blessoient les droits de la Bourgeoisie, mais celui qui vouloit que les Sergens Bourgeois ne pussent pas aspirer à un grade plus haut excita les Sergens à faire des Représentations. L'affaire en 200, un membre d'icelui, nommé Aleon, proposa qu'il falloit faire venir les Sergens, les moraliser, et s'ils refusoient de se soumettre, les envoyer en prison. Cet avis fut rejeté, mais un membre de ce même Conseil, indigné de l'avis, — c'étoit le Doct' Bonnet, — sortit du CC et le dit à quelques personnes,

en sorte que l'on en fit des reproches au Capitaine Lech, que l'on rencontra en bas de la Cité, où il demouroit. Il nia le fait et voulut savoir qui avoit jasé; dès le lendemain, il forma plainte et on suivit une enquête. On en vint à faire citer devant un Auditeur Jaques Massé et Ballexsert, ceux auxquels le dr Bonnet, l'avoit dit. Ceux-ci répondirent qu'ils n'avoient rien entendu de contraire au bien de l'Etat et signèrent; peu de jours après, ils furent mandés au P. C. et se renfermèrent dans leur dire chez l'Audit<sup>r</sup>. Ils furent malmenés de paroles et, sur ce, envoyés en prison. Il pouvoit être onze heures, la Bourgeoisie en fut bientôt informée, et sur les trois heures la place de Belair et le Pont étoient remplis de Citoyens. Je l'ignorois; on vint me le dire, comme j'étois voisin. Je fus voir, et de là je montai à l'Hôtel de Ville pour entendre ce que l'on disoit. Je savois leur dire, et déjà tout étoit défiguré. En retournant, je retrouvai vis à vis de la maison Lullin, au haut de la Cité, toute cette Bourgeoisie qui alloit, rue des Chanoines, chez le P[rocureur] Gén[éral]. Je remontai avec elle. On arrive chez le Pr G<sup>l</sup> il n'y étoit pas, il étoit allé aux Prisons tâcher d'avoir des aveux. En attendant qu'il revînt, il se fit un cercle des Anciens, qui dirent qu'il falloit faire choix de quelqu'un pour porter la parole et l'on m'y nomma. Je fus appelé et je fis refus, mais pressé et vivement sollicité, et d'ailleurs pressé par le retour du P. G<sup>l</sup> que l'on annonçoit, je me chargeai de la commission. Je parlai, je requis; le Pr G<sup>l</sup> porta la réquisition au P[etit]. C[onseil]. qui étoit assemblé. Nous nous rendimes à l'Hôtel de Ville, et le nombre grossissoit; le Pr G<sup>l</sup> vint et nous dit que le P. C. prenoit la demande en considération, et que nous eussions à nous retirer. Nous ne quittâmes pas. Le P. C. se sépara environ à sept heures et se déroba par la porte des CC, en sorte que l'on l'auroit ignoré sans un trainart, Jean Lullin, qui sortit par la porte ordinaire, enveloppé de son manteau comme un Espagnol, et son chapeau enfoncé sur ses yeux. Il fut environné et questionné, et il dit que le P<sup>r</sup>. Syndic, N<sup>e</sup> Lefort, avoit été chargé de faire la réponse. Il étoit chez lui, on y alla. Il voulut d'abord ne rien

accorder, mais voyant le murmure et craignant les suites, il donna l'ordre pour que les prisonniers fussent élargis. On lui demanda un Auditeur, afin que le Geolier ne pût pas faire refus, on alla aux Prisons. Les prisonniers amenés entre les deux guichets, furent sommés de payer les fraix. Je dis qu'ils n'en devoient aucun, l'emprisonnement ayant été fait contre justice, et que l'écrou devoit être rayé. Ils sortirent, et ainsi finit cette journée, la plus glorieuse pour la Bourgeoisie depuis 1568. J'ai abrégé beaucoup de circonstances pour ne vous pas ennuyer. Le Règlement fut désavoué et mis au rebut. L'élection des Syndics approchoit : le 4<sup>ème</sup> Syndic qui devoit rentrer en place n'avoit pas été favorable dans cette affaire. Il fut dit que l'on lui opposeroit M. Jean Marc De la Rive, et l'on prit le mot du Guet, que je donnai avec plus d'un Citoyen au Conseil Gen<sup>l</sup>., et nous réüssimes. M. de la Rive fut élu et sçut qu'il devoit son élection à mon crédit naissant. Voilà mon crime, vous en verrez bientôt la métamorphose, il faut vous dire ce qui lui sert de prétexte.

Mr Michely, Citoyen et Cap<sup>ne</sup> dans le Régiment de Bezenval au service de France, avoit eu des démêlés avec les Conseils. Mr Sartoris envoya un mémoire contre lui à Mr le Duc du Maine, auquel M. Michely répondit. J'eus ces mémoires à Genève par le moyen de M. Joly, qui les avoit apportés de Strasbourg, où Mr Michely étoit en garnison. Il écrivoit aussi quelques lettres à M. Joly sur le Gouvernement de Genève, qui me furent communiquées, et comme M. Joly devoit partir pour les foires, je priai M. Michely, par deux lignes qu'il reçut, de vouloir bien ne pas suspendre le cours de ces lettres et de me les adresser. Il le fit et il jugea à propos d'y joindre l'extrait de ses démêlés, qu'il avoit résolu de faire présenter au Conseil Général. Il faut que vous sachiez de plus que les esprits étoient déjà échauffés sur l'Edit de l'impôt de 1570, et que l'on en vouloit le redressement. En conséquence j'écrivis à Mr Michely que je ne connoissois point assez son affaire, et que je le croyois trop honnête homme pour avoir rien fait de contraire au bien de l'Etat, qu'il falloit qu'il vînt et qu'il com-



muniquât toutes les pièces qui pouvoient servir à sa justification, et qu'il trouveroit les honnêtes gens disposés à lui rendre justice. Je lui disois que la Bourgeoisie étoit très unie et je lui demandois ce qu'il pouvoit savoir sur le droit des impôts. Cette lettre fut interceptée au Bureau de la poste d'Allemagne, et arrêtée sur icelle, il fut dit que j'avois voulu renverser le Gouvernement, et conséquemment coupable du crime de lèse Majesté. Les bruits courans étoient que nous avions voulu trahir l'Etat, que nous voulions nous emparer du pouvoir des Conseils, et que nous devions mettre le feu aux magasins à poudre. Cent autres bêtises et calomnies étoient ainsi débitées par les émissaires des Jongleurs<sup>1</sup> et me faisoient des ennemis. Voyez après cela si ce que l'on a fait contre vous doit vous étonner, et pouvez-vous oublier qu'Achab fut toujours Achab.

Ma lettre est de pièces et de morceaux, parce que il a fallu couper la feuille sur laquelle des éclaboussures de mon écritoire s'étoient empreintes, et que je n'ai pu recopier ma lettre à cause du départ du courrier, et qu'il me reste encore à m'entretenir avec vous sur une lettre qu'un petit-neveu de notre ami d'Yverdon me rendit hier, et que j'ai eu du plaisir à lire et à en transcrire plus d'un article pour l'envoyer à des amis de la République afin de ranimer leur zèle ou du moins de l'entretenir. Je ne dois pas oublier auparavant de vous apprendre que j'ai rempli votre commission auprès de M. Duchesne sur les accens de l'épigraphe ; encore moins de vous demander si vous n'aviez pas mis Mr De la Tour sur votre rôle pour votre Julie et votre Emile. J'ai besoin de ce petit éclaircissement pour parler toujours avec connoissance de cause, et ne jamais compromettre l'amitié. Votre portrait est chez le nouveau Graveur. Si l'autre n'a pas réussi, ce n'est pas la faute de M. de La Tour, car il l'a obligeamment reçu et relevé toutes les fois qu'il est allé lui montrer son ouvrage, sans s'embarrasser d'humilier

1. Sous la plume de Rousseau, « les Jongleurs », ce sont les Tronchin. Sous la plume de Lenieps, comme il s'agit d'incidents qui se sont passés en l'année 1731, les Jongleurs, ce sont les « Négatifs », c'est-à-dire les membres et les partisans du gouvernement aristocratique. [P.-P. P.]



le graveur, mais pour le bien de la chose. Car qui le pourroit mieux que lui ! Mr Gui n'avoit pas attendu votre lettre pour faire enlever les accens sur l'épigraphe ; vous en jugerez par les épreuves qu'il vous enverra cette semaine avec quelques autres ouvrages et qu'il remettra au carrosse de Besançon. Je me suis chargé de vous en prévenir.

Un nouveau petit-neveu de notre ami d'Yverdon est arrivé, et porteur d'une lettre de sa part. Il séjournera ici toute la semaine et une partie de la prochaine, et il partira pour Dunkerque. La lettre de notre ami porte que Mr l'Avoyer Derlac vous a écrit pour vous donner toute sûreté dans les voyages que vous auriez envie de faire et que vous avez faits, ayant été à Payerne, Morat, etc., et que vous aviez aussi promis au Baillif d'Yverdon de profiter de son invitation, et que vous ne deviez pas tarder. Je l'ai dit à nos amis, qui en ont été charmés, et je l'ai aussi mandé à Genève afin que cela produisit l'effet que j'en attens, savoir un encouragement aux C[itoyens]. et B[ourgeois]. pour soutenir l'ouvrage commencé. et le conduire à une heureuse fin pour vous et pour l'Etat. Si sans indiscretion on pouvoit avoir la copie de cette lettre, je vous la demanderois. Si vous allez à Yverdon, vous prévindrez notre ami que je lui écrirai samedi, et pour lui et pour vous, que je lui ai écrit samedi 30<sup>e</sup> deux mots, que j'ai remis à son neveu, qui se dispose aussi à passer en Hollande. Je ne sais quel temps il fait chez vous, mais ici il n'est point chaud et il n'y a pas de jour qu'il ne pleuve par intervalles ; notre rivière est comme au mois de mars, très grande et très sale.

La Cour est à Compiègne, d'où elle passera le 18 à Fontainebleau, parce que l'on raccommode Versailles et que la petite vérole y règne, qui n'est point begnine. Mr Stanhley est à la Cour depuis huit jours : on ne sait point le sujet de sa commission, mais il y a Conseil sur Conseil. Demain les intéressés à la Compagnie des Indes seront assemblés. On dit que c'est pour faire un appel pour payer et soutenir son commerce, ce qui ne rétablit pas la confiance, et le commerce en souffre.

J'ai vu il y a quelques jours l'abbé Prevost ; je le trouvai

vieilli, et avec une jambe comme un tonneau, surchargée d'un rhumatisme depuis six mois, qui le fait crier comme un Payen. Il me demanda de vos nouvelles et je lui en donnai. Beaucoup d'invitations pour aller à Chantilli, sa demeure, dont je ne profiterai pas. Il y eut hier aux François une pièce nouvelle, *La présomption à la mode*. Tout Paris y étoit comme à l'ordinaire, la nouveauté suffit.

La veuve Calas dit hier à un de nos amis que la Procédure de Toulouse étoit enfin arrivée. On verra ce que cela produira. On n'en parloit plus du tout.

N<sup>o</sup> 1882.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

La différence que je trouve, mon cher Concitoyen, entre vos lettres des 6<sup>e</sup><sup>2</sup> & 7<sup>e</sup> du mois passé & celle que vous m'écrivîtes le 25<sup>e</sup> juin est si sensible, qu'il faut nécessairement qu'on vous ait bien mal informé de l'état des choses. Mais ma surprise est extrême de voir que malgré toute l'étendue de votre pénétration, vous n'ayés pas sù distinguer ceux qui bâtissent sur le Roc, d'avec ceux qui n'ont fondé que sur le sable, et dont une terreur panique a tellement offusqué la Raison qu'après s'être mis au niveau du Renard de la Fable<sup>3</sup>, ils voudroient à son exemple se procurer *des pareils*.

Vôtre dernière lettre n'est que l'Echo d'une infinité de choses qui m'ont été dites en confidence dès le commencement de May, pour m'intimider & me détourner par stratagème de toute idée de représentation ; et depuis la Réponse

1. *INÉDIT*. Transcrit en 1878 de la minute autographe, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. Il y a, de cette lettre, une copie, de la main de Ph. Plan, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 141, 142, et une autre dans le 2<sup>e</sup> ms. Adert, p. 295-299.

2. Cette lettre du 6 juillet n'est pas connue. [Th. D.] — Étoit-elle adressée à Marc Chappuis ? (Cf. p. 14, note 1, 49, note 2, et 64, note 3). [P.-P. P.]

3. Cf. *Le renard ayant la queue coupée*, La Fontaine, *Fables*, V, 5.

du C<sup>l</sup>. à la Representation de la Bourgeoisie. on [n']a cessé de fomenter les mêmes instigations, en les accompagnant de propos lâches & insolents contre ma personne.

M<sup>r</sup>. Mo...<sup>1</sup> lui même n'a pû resister à ce *debordement d'eau* : passe encore de m'avoir fait prier de ne plus aller chés lui, pour menager son riche & inepte beau-pere ; mais il n'a plus osé venir chés moi : et sans avoir non plus d'egard à cette verité, qu'à l'occasion qui me l'a fait dire dans le 1<sup>er</sup> paragraphe de ma lettre du 29<sup>e</sup> juin, *qu'il est des choses où la theorie doit necessairement être subordonnée à l'experience*. vous avés donné tête baissée dans tout ce qu'il vous a écrit ! Que ce soit par sa suggestion ou par telle autre, je trouve que vous me jugés bien legerement dans cette circonstance epineuse en prenant un ton avec moi, comme si la paix et la tranquillité publique m'étoient moins cheres qu'à vous. Comment a-t-il été possible que vous n'ayés pas prevû qu'en preferant les avis & conseils d'un jeune homme qui croit pouvoir par la trop bonne opinion qu'il a de son genie allier Dieu & le monde, à ceux d'un vieillard qui a blanchi dans un tourbillon presque continuel d'experience, vous traverseriés effectivement le bon succès de vos demarches ? Il faut que vous ayés bien mauvaise opinion de nos lumieres & de nôtre vertu, ou que vous vous embarrassiés bien peu de nôtre liberté future, pour entreprendre de nous persuader qu'il n'est plus tems de remédier au mal ? Il faut en particulier que vous ayés bien peu de confiance en moi pour qu'en me communiquant vos idées, vous m'otiés en meme tems tout moyen de les cacher si elles n'étoient, comme en effet elles ne sont absolument point convenables. N'eut-il pas été plus sage d'attendre ma reponse avant d'écrire à M<sup>r</sup>. De Gauffecourt & à M<sup>r</sup>. Theodore Rousseau<sup>2</sup> vôtre parent et de prier ouvertement celui-ci, et tous ceux qui s'interessent pour vous de renoncer à la poursuite de nos Representations, et de se

1. Moultou.

2. N<sup>os</sup> 1861 et 1863.

retirer du nombre des representans ? Vous pouvés remercier vôtre parent du soin qu'il a pris de suivre vos intentions ; il n'étoit pas difficile de les faire goûter au petit nombre de ceux qui ne cherchoient que des pretextes pour se retirer ; mais quant à l'effet qu'elles produisent sur les autres, il ne me fait de la peine que par rapport à vous.

Comment croyés vous persuader qu'en cette occasion vous remplissés vôtre devoir envers la Patrie, tandis que pensant sacrifier à la paix vôtre plus douce esperance, vous ne vous apercevés pas que vous exciteriés une veritable discorde parmi les Citoyens, s'il s'en trouvoit beaucoup qui acquies-sassent à vôtre avis ?

Malgré tous les ressorts que peuvent faire jouer nos Antagonistes, tous les pièges qu'ils nous peuvent tendre, toutes les faussetés & calomnies impudentes qu'ils debitent en particulier contre vous & contre moi ; nous esperons, aidés de la benediction divine, qu'en restaurant nôtre Constitution fondamentale & ne nous laissant point entrainer par nos craintes mal fondées, nous viendrons à bout, sans troubler la paix & la tranquillité publique, de mettre nôtre Magistrature dans l'heureuse necessité de mieux observer nos Loix à l'avenir.

Nôtre prochaine Representation ou Replique à la Reponse du Conseil, dont je vous ferai part s'il plait au Seigneur, vous servira de preuve que le procedé ni le Livre du Ministre Vernes ne sont aprouvés d'aucun des representans, & même de beaucoup d'autres ; et je ne doute point que si vous lui repondés, comme je le souhaite, vôtre Reponse ne soit aussi bien reçue dans la Patrie, que celle que vous avez faite à l'Archevêque de Paris.

Dieu veuille adoucir vos maux, et vous conserver pour cet effet M<sup>lle</sup> Le Vasseur, que je salue. Je vous embrasse, Mon cher Concitoyen.

Geneve le 3<sup>e</sup> Aoust 1763.

---

N<sup>o</sup> 1883.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

A Paris le 6<sup>e</sup> Août 1767.

Monsieur,

Je m'étois bien aperçu de la balourdise du graveur : aussi eus-je l'attention de faire corriger sur le champ les deux accens ; il n'y en a eu que deux epreuves de faites ainsi, dont vous en avez eu une.

Je vous ai adressé hier, par le carrosse de Pontarlier, un petit paquet en toile cirée et à l'adresse de M. Gresset, franc de port, contenant :

2 cahiers des Annales typographiques ;

4 à 5 pièces nouvelles de théâtre ;

1 volume de Mélanges, &c. ;

36 portraits, bonnes épreuves autant qu'a été possible.

M. Latour a choisi ce graveur, qui a d'ailleurs du talent, mais bonnement nous n'en sommes pas contens, et nous le faisons faire par un autre, qui nous promet de faire mieux. J'ay appris d'un autre côté que M. Coindet, qui a aussi votre portrait en pastel<sup>2</sup>, vous fait pareillement graver.

Nous avons vu ces jours cy M. Le Nieps, qui nous a dit avoir eu de vos nouvelles, que vous étiez en bonne santé. Tant mieux, nous vous en souhaitons la continuation.

Il court ici une Lettre comme de vous, mais ceux [qui] connoissent votre stile voient bien qu'elle n'est pas de vous.

Tout le monde veut que vous ne tarderez pas à arriver

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conserve à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Guy et Duchesne, fol. 31, 32. In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse (à Môtiers-Travers) sur la 4<sup>e</sup>. Cachet sur pain à cacheter.

2. Ce portrait au pastel que François Coindet possédait en 1763 (était-ce une réplique qu'il avait acquise de Latour?) est vraisemblablement celui qui est conservé au musée de Genève à qui il a été légué en 1876 par le Dr J.-Ch. Coindet, son petit-neveu. {P.-P.-P.}

dans votre ancienne habitation : quoique nous le souhaitions bien fort, j'y vois un fort empêchement, ce Diable de Décret, &c. (*sic*).

Eh bien, vous n'avez pas encore de nouvelles de l'homme de Neufchatel? En vérité cette affaire m'étourdit; il faudra que vous ayez la bonté de marquer ce qui vous manquera pour les Annales, car j'ai oublié de quoi (*sic*) étoit contenu ce paquet.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très ob. serviteur.

GUY P<sup>r</sup> DUCHESNE.

---

N<sup>o</sup> 1884.

[MOULTOU À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Le samedi 13 [août 1763].

Vous me mettez dans une cruelle peine ! point de lettre de vous, après celle que vous m'avez écrite ! Votre état a-t-il empiré ? Mais je pense que M<sup>lle</sup> Levasseur m'en aurait informé. Cher ami, j'ai relu vingt fois votre lettre ; elle me remplit d'amertume. Vous êtes malheureux, tourmenté, vous qui méritez tant le bonheur ! O Dieu, que cette vie est misérable, et que les méchants ont peu à faire pour la rendre insupportable ! Cependant ils y travaillent avec autant d'opiniâtreté que si la chose étoit bien difficile. Je gémis de vos maux, je les sens tous, ils me déchirent, et pour ma part je ne suis point heureux. Votre pays m'est devenu insupportable, et il faut que j'y vive. Moins à plaindre en cela que moi, vous êtes libre de vous en éloigner. Mon cher ami, vous vivrez donc avec David Hume et le sage Keith, il semble que la Providence, qui prévoit vos malheurs, forma tout exprès ces

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 107-109.

deux hommes pour vous en consoler. Mais moi, que me reste-t-il ? Vous vous éloignez de moi ; tous ceux que je vois ici me haïssent, et je n'y aime que le seul Roustan. Si j'ai une fois une solitude où je puisse m'ensevelir avec ma famille, voilà la dernière lueur de félicité qui me reste. Si elle s'évanouit, je n'ai qu'à mourir.

Je ne montrerai vos lettres sur V[ernes] à personne. Il m'a fait écrire par un de ses élèves une lettre, dans laquelle ce jeune homme me dit qu'il avait relu les lettres de V[ernes], qu'il les trouvait meilleures que quand il m'en avait parlé ; que j'avais un coeur assez vaste pour aimer deux hommes à la fois ; que j'aimais Roustan qui vous avait pourtant réfuté, et qu'à l'égard de la mauvaise foi avec laquelle je prétendais que V[ernes] avait cité votre ouvrage, c'était une prétention injuste, puisqu'il en avait usé à votre égard comme vous avec l'archevêque ; qu'il avait été obligé, comme pasteur, de vous réfuter et qu'enfin il me priait d'aimer un homme qui n'avait jamais dit que du bien de moi. Voici ma réponse :

« Je vous remercie de vos éloges, monsieur, je ne les mérite pas ; de vos conseils, je verrai ce que j'en dois faire. Je vous félicite d'avoir relu les *Lettres sur le christianisme de M. Rousseau* et de les avoir jugées d'une manière plus favorable, c'est la marque d'un très-bon esprit que de revenir de son erreur, et personne ne sent plus que moi tout le mérite de l'aveu que vous en faites.

« Vous dites que l'on a cité Rousseau comme il a cité l'archevêque ; vous avez voulu dire comme l'archevêque a cité Rousseau. Quant à vos leçons sur l'amitié, elles peuvent être excellentes, mais le coeur seul qui se donne sait à quel prix il peut se donner.

« Oui, monsieur, j'aime Roustan, quoique Roustan ait réfuté M. Rousseau ; ce sentiment ne m'est point pénible, et je pense bien plus comme lui que comme M. Rousseau. Mais un chrétien ne décide jamais qu'un homme sage et vertueux, qui se déclare hautement chrétien, ne l'est pourtant pas, et un ami ne trouvera pas qu'on a raison de pendre ou de brûler son ami. A l'égard de ces considérations d'un ordre supérieur, dont vous me parlez, et qui donnent lieu à de nouveaux devoirs en tout opposés à ces premiers devoirs, j'ai eu jusqu'ici le malheur de ne les point connaître, et le malheur plus grand encore de ne m'en être pas moins estimé. »



Je vais passer quinze jours à Bière; c'est à une journée d'ici; il est très possible que je m'échappe de là pour aller verser mon âme dans votre sein; mais ne nous livrons pas trop à cette espérance. Je voudrais recevoir auparavant une de vos lettres. Adieu, cher ami, connaissant les hommes comme je les connais, je ne devais pas vous connaître: je ne sentirais que le chagrin de vivre avec eux, sans avoir le regret de ne pas vivre avec vous.

---

N<sup>o</sup> 1885.

A MADAME  
MADAME BOY-DE-LA TOUR  
NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Motiers le 14. Aoust 1763.

Pourquoi faut-il, Madame, que mon triste état et l'indolence qu'il me donne ou plustot l'accablement où il me jette contrarient toujours mes goûts? Vous n'auriez surement pas besoin de me prévenir en me demandant de mes nouvelles et vous auriez assés à faire à me donner des vôtres aussi souvent que je vous en demanderois, mais, ma très bonne Amie, je ne vaux plus rien ni pour les autres ni pour moi; je ne suis plus bon qu'à souffrir<sup>2</sup> me plaindre et rabâcher; un tel commerce n'est qu'importun pour les autres, et c'est par discretion que je ne le rends pas plus assidu. Je me préparois à me transplanter à vôtre montagne avec autant de plaisir que

1. Transcrit de l'original autographe signé, appartenant à M. Henri de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 51-56). In-4° de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la devise, sur cire rouge, deux fois le chiffre 11. A la page 1, dans l'angle supérieur gauche, ce chiffre 11 est surchargé en 13. Timbre postal PONTARLIER, chiffre postal 8 s.

2. Il y a ici, dans l'original, un mot biffé, illisible.

vous en avez eu à la faire accomoder ; mais ni mon état present ne le permet, ni quand il le permettroit je ne le pourrois faire, vû l'étrange pays où je vis, sans compromettre l'honneur de la personne qui prend soin de moi. Sitôt que j'ai bien connu le naturel des gens du lieu je n'ai plus voulu qu'elle les vit et, cette retraite jointe au projet d'aller habiter la montagne leur a fait supposer aussi charitablement que sensément que j'avois des raisons pour la cacher. Leurs regards curieux leurs brutales double ententes, et leurs sotes chuchéteries (*sic*) m'ont bien tôt fait deviner de quoi il s'agissoit ; sur quoi j'ai pris le parti de rester au milieu de Motiers jusqu'à ce qu'il plaise à la providence de me tirer tout à fait de manière ou d'autre du milieu de leurs langues enpoisonnées qui distillent plus de venin que celles de tous les serpens de l'affrique. Il semble qu'aucun honnête homme ne peut approcher d'ici que pour y être deshonoré, du moins autant qu'on peut l'être par de telles gens qui ne connoissant ni honneur ni vertu pensent que tout le monde leur ressemble. Je m'épanche avec vous, Madame, dans la vive indignation dont je suis pénétré, et je vous avoue que faisant exception de quelques personnes en bien petit nombre, je regarde Motiers comme le séjour le plus vil et le plus venimeux qu'on puisse habiter. Vôtre amitié, Madame, le voisinage de vôtre respectable Oncle m'y ont déjà retenu treise<sup>1</sup> mois, mon triste état m'y retiendra longtems<sup>2</sup> encore ; quand un autre honnête homme y aura demeuré autant il m'en dira des nouvelles. Le pauvre Baron de Sautern quoiqu'absent vient de passer à son tour par l'épreuve, et tout autant qu'il en viendra ne la payeront pas moins cher. Mais j'espère qu'après nous il n'y aura point d'honnête étranger assés misérable pour ne pas se tenir averti à nos dépends.

Je ne veux pas trop creuser dans l'avenir, ma très bonne amie, mais mon état empire tellement depuis quelque tems qu'il ne seroit guère étonnant que cet hiver je fusse délivré de

1. Le mot « treise » est écrit au-dessus du mot « dix », biffé.

2. Le mot « longtems » est écrit au-dessus du mot « davantage », biffé.

mes souffrances, et en ce cas là jugez de la douleur que j'aurois de laisser ici cette pauvre fille qui soigne depuis si longtemps ma misérable machine, seule et sans protection <sup>1</sup> dans un pays si éloigné du sien ; si nous étions à Yverdun je serois bien tranquille, mais ici <sup>2</sup> au moment où j'aurai les yeux fermés on la dépouillera de tout. J'ai fait un testament, mais puis-je espérer qu'on y aura le moindre égard. Quelque défaut de formalité le fera annuler et on ne la laissera pas même profiter de mes guenilles. Tel est le train du monde, et les choses n'iront pas mieux ici qu'ailleurs. J'espère au moins, Madame, qu'au nom de nôtre ancienne amitié vous la protégerez en tout ce qui dépendra de vous, et que vous ne souffrirez pas que ce qui est dans les mains de Messieurs vos fils passe à d'autres qu'à elle. En cas d'accident je lui remettrai le billet endossé à son nom ; Mais toute ma confiance est en vous, et je suis très sur que sachant mes intentions vous ferez, quoiqu'il arrive, en sorte qu'elles soient exécutées. J'avais besoin pour être tranquille de vous prévenir là dessus, et maintenant je le suis parfaitement.

Je vous suis sensiblement obligé de m'épargner des visites. Si en tout autre tems elles me sont importunes, jugés de ce qu'elles sont à présent pour un homme qui n'est pas un instant sans souffrir. Bon jour, ma très bonne amie, vous devez être excédée de mes lamentations, il est tems de les finir, je tâcherai d'être moins ennuyeux la première fois. Mille salutations à toute vôtre aimable famille, et souvenez-vous quelquefois de vôtre ami.

J. J. ROUSSEAU

J'oublois de vous marquer qu'on m'a remis la Cave et même très promptement, quoique j'eusse déclaré que rien ne pressoit et que même je ne pouvois m'en servir qu'à l'entrée de l'hiver.

1. « protection », et non « position », comme imprime M. de Rothschild.

2. « la », biffé.

---

N<sup>o</sup> 1886.

[JULIE BONDELI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

La Lettre, Monsieur, que vous ne voulés pas demander à M<sup>r</sup> Moulto est une reponse a la proposition de laisser imprimer mes deux Lettres sur l'Heloise. Déja au mois de 7<sup>bre</sup> passé M<sup>r</sup> Usteri devait vous comuniquer ce que je lui ai ecrit a ce sujet, il n'en a rien fait, et M<sup>r</sup> Moulto s'est je crois arangé avec lui pour observer la meme conduite. Ces deux Mess<sup>rs</sup> imaginent sans-doute me faire politesse en ne laissant pas parvenir mes raisons jusqu'a vous et en les refutant vis-a-vis de moi par forces propos flateurs et obligeants. Eh non, non ils se trompent ! je ne suis pas Feme Lettrée, je ne suis meme pas Modeste parce qu'il me suffit bien d'etre vraie. Mais vous Monsieur qui ne croiés ni aux Femes Lettrées ni a leur Modestie voudriéz vous bien etre Juge entre vous et moi, lire ce que j'ai écrit a M<sup>r</sup> Moulto, péser mes raisons et prononcer pour ou contre moi, quoique vous soïéz ma partie principale. Je ne perdrai rien a cete confiance, vous me comprendrés mieux qu'eux n'ont voulu me comprendre et si vous me condamnés a leur imitation au moins ne me traitérés vous pas en Feme Lettrée. La crainte de le paraitre jointe a l'interret que vous m'avés inspiré m'ont jusques ici fait une Loi de la discretion la plus rigide. Je n'avois que deux titres pour vous ecire celui de l'admiration et celui de l'amitié ; le premier pouvoit sans mes soins vous fournir une corespondance déjà assés ample, et l'autre plus interessant pour moi que pour vous me prescrivait par la memo de vous laisser en paix, mais dés le moment que vous souhaités de mes Lettres ma discretion est a son terme et je cède avec joïe au plaisir tant désiré de vous ecire. Cependant que diriéz vous Monsieur, si deja au premier debut je vous traitais assés en Ami

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-8°, 3 p. 1/2, sans adresse ni cachet.

pour ne point vous parler de l'admiration due a J. J. Rousseau, et que le second des titres que j'ai pour vous ecrire prevalut tellement sur le premier qu'il ne me laissat le loisir d'y satisfaire qu'au travers de ce dernier. Vous concevés Monsieur, que le motif de cete singularité n'est pas deu au vuide d'idées que vous m'avés ocasioné, mais a l'empressement de vous enoncer les sentimens que vous avés seu m'inspirer.

Je vous estime sans-doute, mais je vous aime tout autant, jamais vous ne futes pour moi un auteur et un Etranger, vous etiez plutot un Ami dont les Idées developoit ou rencontroit les mienes. Je ne vous lisois pas, je conversois avec vous; vous parliés, j'écoutois et je repondois. Vous me faisiés comprendre ce qui est du ressort des vues de l'Esprit, vous me faisiés sentir ce qui n'est plus dans le Domaine des Idées, vous me doniéz un ton dominant et ce ton etoit celui de la Verité et de la bonté. O bon Rousseau pourquoi ne vous aimerois-je pas? et pourquoi vous donerois-je un Encens comun lorsque je puis vous dire que vous m'etes Cher?

Si vous etiez allé a Zurich, si vous aviez passé par Berne, si de la vous fussiés venu pour un instant a Koenitz un accueil amical vous eut bien mieux instruit de mes Sentimens que mes Lettres ne pourront jamais le faire. Qu'au moins les votres me dedomagent de cete perte. Quités Monsieur, quités ce ton Étranger qui n'est pas fait pour regner entre nous, parlés moi de vous et de vous uniquement, parlés moi de votre santé, de vos occupations, de vos amusemens, même de vos peines. L'Espace et les circonstances qui nous ont séparés jusquesici ne doivent pas me faire traiter en Etrangere, j'étois près de vous depuis long-tems puisque nos Idées et nos sentimens avoisinoient. Vous avés aidé a developer les unes et les autres, je vous ai donc des obligations. Vos infortunes m'ont affectée au point d'en perdre de vue toute autre idée, je suis donc votre Amie.

J. BONDELY

à Koenitz ce 14<sup>e</sup> Aoust 1763.

---

N<sup>o</sup> 1887.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
MINISTRE DU S<sup>t</sup> EVANGILE  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

Ce 15 Aoust [1763]<sup>2</sup>.

J'ai tort, cher Moultoù, de ne vous avoir pas accusé sur le champ la reception de l'argent et de l'étoffe ; je n'ai que mon état pour excuse ; mais cette excuse n'est que trop bonne malheureusement. Cet état est toujours le même, et ma seule consolation est qu'il ne peut plus guères changer en pis. Il n'y a plus aucune apparence au voyage d'Ecosse. C'étoit là que j'aurois voulu vivre ; mais tout pays est bon pour mourir, excepté toutefois celui-ci, quand on laisse quelque chose après soi.

Je crois que vous avez bien fait de vous détacher de Vernes. Les gens faux sont plus dangereux amis qu'ennemis. D'ailleurs c'est une petite perte ; je lui ai toujours trouvé peu d'esprit avec beaucoup de prétentions : Mais je l'aimois, le croyant bon homme. Jugez comment j'en dois penser aujourd'hui que je sais qu'il n'est qu'un méchant sot. Cher Ami ne me parlez plus de lui, je vous prie ; ne joignons pas aux sentimens douloureux des idées déplaisantes ; la paix de l'ame est le seul bien qui reste à ma portée et le plus précieux dont je puisse jouïr, je m'y tiens. J'espère qu'à ma dernière heure le scrutateur des coeurs ne trouvera dans le mien que la justice et l'amitié.

1. Transcrit le 2 décembre 1915 de l'original autographe non signé conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Recueil Moultoù, fol. 87, 88. 4 p. in-8°, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, chiffre postal 8 s., cachet oriental sur cire rouge.

2. 1763 et non 1765, comme l'ont supposé les précédents éditeurs. Rousseau répond ici à la lettre de Moultoù du 13 août 1763 (n<sup>o</sup> 1884).



Puisque vous n'avez pas voulu déduire ni me marquer le prix de la laine comme je vous en avois prié, j'exige au moins que vous ne vous méliez plus des autres commissions de M<sup>lle</sup> le Vasseur, qui me charge de vous présenter ses remerciemens et ses respects. Pour moi, dans l'état où je suis, à moins qu'il ne change, il ne me faut plus d'autres provisions que celles qu'on peut emporter avec soi. Bon jour, mon ami, je vous embrasse.

---

N<sup>o</sup> 1888.

A MONSIEUR  
MONSIEUR D. ROGUIN  
A YVERDUN<sup>1</sup>.

18 Aoust [1763].

Toujours en reste avec vous, mon bon Ami, de toutes manières. Vous êtes l'exacitude même pour les commissions dont je vous importune sans cesse, et moi je suis si négligent à vous remercier que vôtre dernier envoi est presque mangé avant que je vous en aye accusé la reception. Il est vrai que la faute n'en est pas toute à ma paresse, elle est encore plus à mon état qui m'ôte presque le courage et la force d'écrire ; il n'a pourtant pas empiré depuis quinze jours, mais il se maintient tel, qu'il seroit peu étonant qu'avant la fin de l'hiver un autre plus grand voyage me dispensât de celui d'Ecosse. Cette situation augmente beaucoup, très cher ami, mon regret de n'être pas près de vous, non pour le soin de ma personne, car mon mal étant sans remede n'en demande aucun, et M<sup>lle</sup> le Vasseur est plus que suffisante pour pourvoir à tout,

1. Transcrit en février 1879 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Zurich. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Pain à cacheter, avec l'empreinte de la devise. Chiffre postal 4. — Publié en 1886 par Paul Usteri.



mais pour elle même que j'expose à rester ici sans appuis et sans amis, dans le moment ou loin de son pays elle auroit le plus besoin de l'un et de l'autre. Je vous avoue que si je n'ai pu vivre auprès de vous, j'aurois bien voulu du moins y mourir, tant à cause des consolations de l'amitié que pour celle de laisser cette pauvre fille immédiatement sous vôtre protection. Mais puisque cela ne sauroit être, n'en parlons plus. Je vous la recommande toutefois tout éloigné que vous êtes, je la recommande au cher et bon Colonel ; empêchez s'il se peut que mes dernières intentions ne soit (*sic*) frustrées, garantisiez-la des pilleries de la chicane, faites s'il se peut qu'elle jouisse sans obstacle du peu que je puis lui laisser, aidez-la de vos conseils et de vos soins dans ses petites affaires et pour se rendre en paix au lieu où elle a choisi son séjour, enfin transportez-lui, je vous supplie, ce coeur paternel que vous eutes dans tous les tems pour vôtre malheureux ami. Je suis bien aussi un peu en souci pour mes papiers. Je sais que M. le Châtelain est un très honnête homme, et qu'il n'en sera rien distrait ; mais enfin ils seront inventoriés, fouillés, visités ; ils passeront par plusisurs mains ; c'est ce qui n'arriveroit pas s'ils étoient dans les vôtres. La difficulté est de savoir à qui les confier pour vous les envoyer, et aussi comment m'en passer pour les mettre en ordre ; puisque dans l'état où ils sont personne n'y comprendra rien après moi. Au reste, très cher ami, tout ceci sont des précautions éloignées et peut-être très superflue (*sic*), je suis fort encore, je me sens plein de chaleur et de vie, et je ne veux pas desespérer de me retrouver avant que la belle saison se passe, en état de vous aller voir. Mais quant à présent je souffre beaucoup et je n'ai pas un moment de relâche. Si l'hiver me trouve dans cet état il ne m'y laissera surement pas.

L'infamie qu'on a faite ici au Baron de Sauttern après son départ a fait tant de bruit en ce pays que vous en aurez surement ouï parler. Aprenez donc aussi la retraction (*sic*) de l'abominable truye qui s'osoit dire grosse de lui. C'est M. de Montmolin qui est venu à bout de lui faire avouer la ca-

l'omnie qu'on lui avoit dictée. J'en suis d'une joye que je ne puis vous exprimer, et j'en ai à M. de Montmolin une obligation que je n'oublierai jamais. Personne ici n'a cru cette ridicule accusation et tous les honnêtes gens en étoient indignés ; mais la canaille la débitoit sans la croire, et il ne tenoit pas à elle d'en faire rejaillir le deshonneur jusques sur moi, qui ai vécu en grande intimité avec le Baron, et qui m'en fais honneur ; Puisqu'on ne verra surement jamais un Militaire de son age plus sensé plus décent, plus honnête, plus modeste même, et de moeurs plus pures. Sans compter une propreté sur sa personne qui lui donnoit un dégoût mortel pour tout ce qui n'étoit pas aussi propre que lui. C'est pourtant un tel homme, ayant de la jeunesse, de la figure, une bonne bourse, vivant dans un pays où l'on trouve à choisir, et qui n'a jamais dit un mot libre à personne, c'est dis-je cet homme-là qu'on accusoit d'avoir donné la préférence à la plus infecte à la plus puante charogne, au plus hideux monstre que la Suisse ait jamais produit. Il y a ici, de très honnêtes gens, mon bon ami, mais en général le pays est peuplé de langues infernales et de gens sans honneur et sans foi, à qui l'honneur des gens de bien ne coûte pas plus que le leur. J'en ai fait pour ma part une petite épreuve qui m'a empêché d'aller habiter la montagne. Nous causerons de cela plus à l'aise si jamais j'ai le bonheur de vous revoir. Bon jour mon plus ancien et meilleur ami, je vous embrasse de tout mon coeur ; mes respects à toutes vos Dames, mes salutations à tous vos Messieurs, un mot de vos nouvelles et du rétablissement de Mademoiselle Emilie.

Je vous prie de m'envoyer quand vous le pourrez commodément la note de vos déboursés et de m'indiquer à qui j'en puis remettre le montant ; si j'espérois être en état de vous aller voir, j'attendrois de vous le porter : mais à vrai dire il n'y a nulle apparence. Recevez les respects de M<sup>lle</sup> le Vasseur.

---

N<sup>o</sup> 1889.

A M<sup>me</sup> BOY DE LA TOUR<sup>1</sup>.  
(Lettre de M<sup>me</sup> de Latour-de Franqueville.)

Le 13 août 1732

Quelqu'un qui sait, Madame, que vous êtes amie de M. J. J. Rousseau, et qui n'ose s'en rapporter sur sa situation à l'incertitude des bruits publics, vous prie instamment de vouloir bien lui en donner des nouvelles. Des inquiétudes qui ont pour objet la santé de cet homme encore plus estimable que célèbre, doivent vous disposer assez bien en faveur de la personne qu'elles tourmentent, pour vous déterminer à l'honorer d'une réponse. Ayez, s'il vous plaît, la bonté de l'adresser à Madame Prieur<sup>2</sup> à l'abbaye de Bon-Secours. Vous êtes la maîtresse, Madame, de dire à M. Rousseau qu'on s'est adressé à vous pour fixer des doutes pénibles sur son état. Il mérite bien de jouir de l'intérêt qu'il inspire ; et d'où qu'il vienne, il suffit qu'il soit sincère, pour que son coeur en soit flatté.

Vous êtes priée, Madame, de ne parler de cette lettre à qui que ce soit au monde, excepté M. Rousseau, et même de la brûler, parce qu'elle contient un nom qui n'est pas inconnu dans le pays que vous habitez.

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 22-23.

2. Dans le tome VI, p. 217, j'ai reproduit une note où Th. Dufour semble croire que l'amie nommée « Claire » au début de la correspondance de M<sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville serait une dame « Prieur ». Il m'est impossible de partager cette opinion. « Claire » avait déclaré renoncer à tout rapport avec Rousseau ; M<sup>me</sup> Prieur, à qui l'auteur de la présente lettre, soit, comme on le verra plus loin, M<sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville elle-même, demande qu'on lui adresse une réponse, doit certainement être une autre amie, et « Claire » devait nommer M<sup>me</sup> Bernardoni (Cf. t. VII, p. 246, note). [P.-P. P.]

N<sup>o</sup> 1890.

RÉPONSE <sup>1</sup>.

Je suis très-flattée de l'honneur de votre lettre, et très-charmée d'être à même de vous tranquilliser sur la santé de M. Rousseau, qui a été altérée au point d'alarmer ses amis. Mais grâce à l'Immortel, il est mieux à présent. Je viens de communiquer à cet excellent homme votre chère lettre ; il m'a répondu qu'il y répondrait lui-même ; je n'ai cependant point balancé à vous en accuser la réception, et à vous annoncer le retour d'une santé qui intéresse tous les honnêtes gens. Soyez persuadée de ma discrétion, ayant l'honneur d'être très-parfaitement, etc. <sup>2</sup>.

N<sup>o</sup> 1891.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]  
RUE DE RICHELIEU,  
ENTRE LA RUE NEUVE S<sup>t</sup> AUGUSTIN  
& LES ÉCURIES DE MADAME  
LA DUCHESSE D'ORLÉANS  
À PARIS <sup>3</sup>.

21 août 1763.

J'ai reconnu, très bonne Marianne, la sollicitude de votre

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 23, 24. — Cette réponse n'a pas été écrite par M<sup>me</sup> Boy de la Tour, mais probablement par M<sup>me</sup> Girardier, qui avait dû ouvrir la lettre précédente en l'absence de la destinataire, sa belle-sœur. (Cf. la réponse de Rousseau et la lettre de « Marianne » du 25 août.) [P.-P. P.]

2. *Sic*, dans l'imprimé de 1803. Je pense que l'original autographe était signé *Girardier*. (Cf. lettre de Marianne du 25 août, où M<sup>me</sup> de la Tour parle de « M. Girardier » qu'elle croit le « père » de M<sup>me</sup> Boy de la Tour, ayant pris pour un nom d'homme celui de la belle-sœur de la personne à qui elle avait écrit sous le nom de M<sup>me</sup> Prieur pour avoir des nouvelles de Rousseau.) [P.-P. P.]

3. Transcrit de l'original autographe, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

amitié dans la lettre<sup>1</sup> que madame Prieur a écrite ici à Madame Boy-de-la-Tour ; vous et madame Prieur ignorez sans doute que madame Boy-de-la-Tour ne demeure pas ici, mais à Lyon. Comme la lettre a été reçue par gens peu propres à garder les secrets d'autrui, en me chargeant d'y répondre, je me suis empressé de la retirer. Si j'étois en meilleur état, que j'aurois de choses à vous dire sur la dernière que vous m'avez écrite, et sur les précieuses taches dont elle est enrichie ! Mais je souffre, chère Marianne, et mon corps fait taire mon cœur. Si je croyois que cette paralysie dut durer toujours, je me regarderois comme déjà mort ; mais si mon état me laisse quelque relâche je le consacrerai à penser à vous, et je vous redevrai la vie. Envoyez-moi votre portrait cependant ; peut-être sa vue ranimera-t-elle un sentiment qui s'attiedit par mes souffrances, mais qui ne s'éteindra jamais pour vous.

Au reste, ne vous effrayez pas trop de ma situation actuelle ; elle étoit pire ces tems derniers ; mais j'avois des momens de relâche, et maintenant je n'en ai plus. J'aurois mieux de plus vives douleurs et des intervalles ; mais, souffrant continuellement, je ne suis tout entier à rien, pas même à vous. Ainsi ne faites plus honneur à ma sagesse d'un détachement qui n'est que l'effet de mes maux. Qu'ils me laissent un moment à moi-même, et vous retrouverez bientôt votre ami.

N<sup>o</sup> 1892.

DE MARIANNE [À ROUSSEAU ]<sup>2</sup>.

Le 25 août 1763.

Quoi ! toujours des souffrances ! Est-ce là ce mieux dont M. Girardier<sup>3</sup> m'avoit flattée dans sa réponse ? car c'est moi,

1. L'écriture de la lettre de M<sup>me</sup> de la Tour-de-Franqueville étoit deguisee, mais l'indication de l'abbaye de Bon-Secours avait renseigné Rousseau [P - P. P.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 28-33.

3. Cf. page précédente, note 2.

mon ami, qui ait écrit à M<sup>me</sup> sa fille, la croyant domiciliée à Motiers, et non M<sup>me</sup> Prieur. J'ai donné son adresse pour m'envelopper davantage et je ne me console de ce que vous n'avez reconnu ni mon style ni mon écriture, bien que je l'eusse déguisée, que parce que vous avez reconnu mon coeur. Au surplus, mon ami, en supposant M<sup>me</sup> Prieur auteur de cette lettre, vous ne lui prêtiez point un langage qui lui soit étranger. Cette excellente amie connoît tous mes sentimens pour vous et les partage : elle vous estime et vous honore plus que personne. Pour que l'intérêt qu'elle prend à vous soit aussi vif que celui que j'y prends moi-même, il ne lui manque que d'être l'objet de ces touchantes préférences qui ont si fort échauffé mon âme ; et elle le seroit si elle eût entrepris de me les disputer. En un mot, je suis la seule au monde qui puisse vous aimer plus qu'elle ne vous aime ; et sans doute elle est plus sage que moi. Je dis plus, elle est plus équitable et plus désintéressée ; car enfin, c'est à votre mérite seul qu'elle rend hommage ; et puis-je absolument détacher de la douceur de m'occuper de vous, la douceur de penser que je vous occupe aussi quelquefois ?

Je vous enverrai mon portrait aussitôt qu'il sera achevé, mon illustre ami. Il le seroit si la demoiselle<sup>1</sup> qui le fait n'avoit pas eu une fausse fluxion de poitrine qui l'a retenue au lit pendant plus d'un mois. Aussitôt qu'elle sera en état de travailler, je la presserai ; et aussitôt qu'il sera fini, je vous l'enverrai. Ne vous attendez pas à me trouver tous les charmes que votre imagination me prête ; je n'en ai qu'un capable de vous toucher ; et celui-là, le pinceau ne peut le rendre.

Mon ami, votre situation ne vous fait pas éprouver plus de maux qu'elle ne m'enlève de plaisirs. Vous qui vous exprimez avec tant de délicatesse, combien n'en auriez-vous pas mis dans le détail des impressions que vous ont faites ces *taches* que vous me rappelez, afin que je sache que, du moins, vous les avez remarquées. Ce premier mouvement que vous n'avez

1. M<sup>lle</sup> de Briancourt. (Cf. n<sup>o</sup> 1935, 2<sup>e</sup> alinéa).

pu suivre, ne se rencontrera plus : c'est pour moi une perte irréparable. Croyez cependant, mon ami, que le regret que j'en ai, n'est pas le plus amer que je sente, et que vos souffrances m'affectent encore plus douloureusement que la privation qu'elles m'ont causée.

Avez-vous enfin renoncé à cet affreux projet d'aller en Ecosse ? Ah ! non, vous vous seriez hâté de me le dire. Quelle ressource me restera ? A qui m'adresserai-je, quand vos maux, quand des raisons que je dois toujours respecter, vous empêcheront de me donner de vos nouvelles ? Vous-même, par qui entendrez-vous parler de moi ? Si quelque contre-temps imprévu arrête mes lettres, ne pourrez-vous pas penser que la maladie, que la mort même a terminé le cours des témoignages d'un attachement qui doit durer autant que ma vie ? Et pourrez-vous le penser sans chagrin ?... Mais que fuyez-vous ? et qu'espérez-vous, en quittant des hommes pour aller trouver des hommes ? Est-il quelque climat où leurs défauts ne l'emportent pas sur leurs bonnes qualités ? Et n'est-ce pas à celui qui vous a vu naître, que vous devez le spectacle de vos vertus ?... Mais est-ce à moi à faire parler la raison ? Le sentiment est bien plus fort dans la bouche d'une amie, et cependant son éloquence a été sans effet sur vous...

Adieu, mon ami ; vous m'aviez promis de prendre les eaux ; peut-être auroient-elles prévenu le redoublement de vos douleurs : vous ne l'avez pas fait, et votre coupable négligence prouve que vous ne craignez pas assez d'accroître mes chagrins.

On dit que vous avez fait un voyage à Pontarlier : cela est-il vrai ?

---



N<sup>o</sup> 1893.

A M. [DUCHESNE] <sup>1</sup>.

A Motiers le 21. Aoust 1763.

---

Je vous prie de m'accuser la  
reception du paquet ci-joint afin  
que je n'en sois point en peine<sup>2</sup>.

---

J'ai reçu, Monsieur, à peu de distance l'un de l'autre les deux paquets que vous m'avez envoyés en dernier lieu, l'un par le carrosse de Besançon, et l'autre par M. Bosset de Luze Negociant de Neufchatel. Ce dernier avoit été retardé parce qu'il étoit dans une caisse qui est venue lentement; ainsi ce Monsieur est en régle et je lui reste obligé.

Il est certain que mon Portrait n'est pas bien; Vous me marquez l'avoir donné à graver à un autre; vous m'obligerez de m'en envoyer une épreuve à l'eau forte sitot que vous en aurez. Lorsqu'il paroît quelques jolies estampes soit en paysage soit en figures, je vous serois obligé de m'en choisir quelques unes pour augmenter mon recueil. Il ne me semble pas que celle du Devin du village dont vous m'avez envoyé une épreuve soit bien du tout; je ne lui trouve ni goût ni grace. Celle de Prométhée a tous les défauts de celui de M. Pierre<sup>3</sup> et n'en a pas les beautés, comme par exemple la figure de Prométhée. On ne sait si le satyre veut embrasser le feu ou la

1. Transcrit le 5 décembre 1925 de l'original autographe signé et sans adresse, que m'a obligeamment communiqué M. le lieutenant-colonel Sadi Carnot. 4 p. pleines in-8°, sans adresse. Au coin supérieur de gauche, 1<sup>re</sup> page, « N<sup>o</sup> 38 », sans doute de la main de Duchesne. Cette lettre a été publiée en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, t. I, p. 132-134. [P.-P. P.]

2. Ce *Post-scriptum* de trois lignes, ainsi disposé après la date, entre deux traits, est *INÉDIT*. [P.-P. P.]

3. Le peintre Pierre est l'auteur du frontispice, gravé par Bacquoy, qui est en tête de l'édition originale du *Discours couronné à Dijon*. Cf. t. III, p. 246. [P.-P. P.]

statue, équivoque indécente qu'il étoit aisé d'éviter en mettant le flambeau du côté du satyre, en sorte qu'il touchât presque à son visage.

J'ai retouché et remis au net le morceau sur l'imitation theatrale, j'espère qu'il n'y perdra rien. Je vous l'enverrai dans huit jours. Je ne comprends pas pourquoi vous ne me renvoyez point la lettre à M. Lenieps. Puisque M. l'Abbé de la Porte ne doit pas l'employer, qu'en fait-il donc, ou qu'en faites-vous ? j'attends aussi la lettre imprimée à M. de Voltaire.

J'apprends que le second volume des Planches de l'Encyclopedie paroît. Faites moi le plaisir de retirer mon exemplaire avec le reçu ci-joint, de M. Le Breton, à qui je vous prie de faire mes salutations. Vous aurez la bonté de faire relier ce volume ; sera-t-il donc impossible d'avoir le 4<sup>e</sup> Tome de l'histoire naturelle ?

La lettre dont vous me parlez et qui court Paris n'est point de moi, et très heureusement <sup>1</sup> cela est facile à voir car les falsifications, les mensonges les calomnies, ne coûtent pas plus à mes ennemis que les autres méchancetés. Tel est leur métier, il faut que chacun fasse le sien.

Tachez, je vous prie de m'avoir une épreuve du portrait que fait graver M. Coindet. Je suis surpris qu'il ait fait cette entreprise à mon insçu. Si au lieu d'être en habit à la françoise, j'eusse été peint en habit arménien et en bonnet fourré tel que je le porte aujourd'hui le portrait eut eu bien meilleure grace, car cet habillement me va beaucoup mieux.

Si M. Lenieps vous dit que je me porte bien, il est donc mieux instruit de mon état que moi-même et vous ferez mieux pour l'intérêt que vous prenez à ma santé de vous en rapporter à lui qu'à moi qui n'ai pas de si bonnes nouvelles à vous en dire.

Je répondrai à M. Seguiet de S<sup>r</sup> Brisson sitot que j'aurai lu son ouvrage : en attendant, je vous prie de le saluer de ma part.

1. « pour moi », biffé.

Le dernier cahier que j'ai des annales Typographiques est celui du mois d'Aoust 1763, et j'ai les 23 premières feuilles de l'Avant coureur jusqu'au lundi 6 juin inclusivement. Quand vous me ferez quelque envoi je vous prie d'y joindre la suite de l'un et de l'autre.

Depuis ma lettre commencée j'ai mis la dernière main au cahier de l'imitation theatrale, et je vous l'envoie cet ordinaire mais sans l'avoir relû ; s'il s'y trouve quelque faute de copie j'espère que M. l'Abbé de la Porte voudra bien la corriger. Je vous salue, Monsieur de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1894.

A M. [GRUMET, CURÉ D'AMBERIEU]<sup>1</sup>.

Motiers-Travers, le 21 août 1824<sup>2</sup>.

Vos bontés, Monsieur, pour ma gouvernante et pour moi sont sans cesse présentes à mon coeur et au sien. A force d'y penser, nous voilà tentés d'en user encore, et peut-être d'en abuser. Il faut vous communiquer notre idée, afin que vous voyiez si elle ne vous sera point importune, et si vous voudrez bien porter l'humanité jusqu'à y acquiescer.

L'état de dépérissement où je suis ne peut durer ; et, à moins d'un changement bien imprévu, je dois naturellement, avant la fin de l'hiver, trouver un repos que les hommes ne pourront plus troubler. Mon unique regret sera de laisser cette bonne et honnête fille sans appui et sans amis, et de ne pouvoir pas même lui assurer la possession des guenilles que je puis laisser. Elle s'en tirera comme elle pourra : il ne faut pas lutter inutilement contre la nécessité. Mais, comme elle est bonne catholique, elle ne veut pas rester dans un pays d'une autre religion que la sienne, quand son attachement pour moi ne l'y retiendra plus. Elle ne voudroit pas non plus retourner à Paris ; il y fait trop cher vivre, et la vie bruyante de ce pays-là n'est pas de son goût. Elle voudroit trouver, dans quelque province reculée, où l'on vécût à bon compte, un petit asile, soit dans une communauté de filles, soit en prenant son petit ménage dans un village ou ailleurs, pourvu qu'elle y soit tranquille.

J'ai pensé, Monsieur, au pays que vous habitez, lequel a, ce me semble, les avantages qu'elle cherche, et n'est pas bien

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay, sans indication du nom du destinataire. Il s'agit de M. Grumet, comme le montre la réponse inédite qui suit.

2. Les précédents éditeurs donnent à cette lettre la date du « 25 août ». Ce doit être « 21 août » (Cf. la réponse *inédite* qui suit, première phrase). [P.-P. P.]

éloigné d'ici. Voudriez-vous bien avoir la charité de lui accorder votre protection et vos conseils, devenir son patron, et lui tenir lieu de père? Il me semble que je ne serois plus en peine d'elle en la laissant sous votre garde; et il me semble aussi qu'un pareil soin n'est pas moins digne de votre bon coeur que de votre ministère. C'est, je vous assure, une bonne et honnête fille, qui me sert depuis vingt ans avec l'attachement d'une fille à son père, plutôt que d'un domestique à son maître. Elle a des défauts, sans doute; c'est le sort de l'humanité: mais elle a des vertus rares, un coeur excellent, une honnêteté de moeurs, une fidélité et un désintéressement à toute épreuve. Voilà de quoi je réponds après vingt ans d'expérience. D'ailleurs elle n'est plus jeune et ne veut d'établissement d'aucune espèce. Je souhaite qu'elle passe ses jours dans une honnête indépendance, et qu'elle ne serve personne après moi. Elle n'a pas pour cela de grandes ressources, mais elle saura se contenter de peu. Tout son revenu se borne à une pension viagère de trois cents francs, que lui a faite mon libraire. Le peu d'argent que je pourrai lui laisser servira pour son voyage et pour son petit emménagement. Voilà tout, Monsieur: voyez si cela pourra suffire à cette pauvre fille pour subsister dans le pays où vous êtes, et si, par la connoissance que vous avez du local, vous voudrez bien lui en faciliter les moyens. Si vous consentez, je ferai ce qu'il faut; et je n'aurai plus de souci pour elle, si je puis me flatter qu'elle vivra sous vos yeux. Un mot de réponse, Monsieur, je vous en supplie, afin que je prenne mes arrangements. Je vous demande pardon du désordre de ma lettre; mais je souffre beaucoup; et, dans cet état, ma main ni ma tête ne sont pas aussi libres que je voudrois bien.

Je me flatte, Monsieur, que cette lettre vous atteste mes sentimens pour vous; ainsi je n'y ajouterai rien davantage que les assurances de mon respect.

[J. J. ROUSSEAU]

Je suis obligé de vous prévenir, Monsieur, que par la

Suisse il faut affranchir jusqu'à Pontarlier. Quoique votre précédente lettre me soit parvenue, il seroit fort douteux si j'aurois ce bonheur une seconde fois. Je sens toute mon indiscretion ; mais, ou je me trompe fort, ou vous ne regretterez pas de payer le plaisir de faire du bien.

N<sup>o</sup> 1895.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROUSSEAU  
À MÔTIERS-TRAVERS  
FRANCHE-COMTÉ À PONTARLIER  
POUR MÔTIERS-TRAVERS<sup>1</sup>.

(Lettre de l'abbé Grumet.)

Ambérieu en Bugey par Lyon, le 21 août 1767.

Monsieur,

Il m'est difficile vous dire ma sensibilité à la confiance que vous me marquez dans la lettre dont vous m'avez honoré, datée du 21 de ce mois. Plus M<sup>lle</sup> le Vasseur vous est chère, par les services que vous en avez reçus pendant 20 années, par le coeur excellent et l'honnêteté de moeurs que vous lui connaissez, et dont j'ai pu moi-même, en quelque façon, me convaincre dans le voyage que nous avons fait ensemble, plus la préférence que vous voulez bien me donner, Monsieur, en la mettant sous ma garde en cas d'accidents, m'est flatteuse.

Je la loue, étant bonne catholique, de ne vouloir pas rester dans un pays protestant. Il ne dépendra pas de moi qu'elle ne trouve, dans celui que j'habite, toute la tranquillité qu'elle peut désirer. Comme le commerce qui s'y fait, tant à Lyon qu'à Genève, par la proximité de ces 2 endroits, y attire bien des étrangers, cette circonstance y rend les loyers chers ; je

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

lui en offrirais un, de bien bon coeur, dans ma maison ; mais outre que nous y sommes déjà logés 4 maîtres, je craindrais, vu mon état, de l'exposer, et moi aussi, à quelque désagrément ; je me charge donc avec plaisir de lui trouver un logement quand je serai informé du temps où elle pourra l'occuper, et je lui rendrai le séjour d'Ambérieu autant agréable qu'il dépendra de moi : elle vous appartient, monsieur, c'en est assez, quand même je ne la connoîtrais pas, pour qu'elle puisse attendre de ma part tous les égards et toutes les attentions dont je puis être capable. D'ailleurs, Ambérieu est l'endroit du Bugey le mieux situé ; l'air y est très-bon ; je pense que M<sup>lle</sup> le Vasseur s'y trouvera bien.

Mais, faut-il, monsieur, que, pour l'y voir, nous ayons la douleur de vous perdre ? vous êtes dans un âge peu avancé : il y a des ressources dans votre tempérament et dans les remèdes ; je souhaite sincèrement que l'un et l'autre opèrent votre guérison (je porterais plus loin mes souhaits s'ils vous agréaient) ; j'en apprendrais la nouvelle avec d'autant plus de plaisir, qu'elle me viendra de vous, qu'elle me sera un nouveau gage de vos sentiments, et une occasion de vous assurer encore de tout mon respect.

GRUMET

doyen curé d'Ambérieu,  
Syndic du clergé.

---



N<sup>o</sup> 1896.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DE LUC PÈRE  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

A Motiers le 22. août 1761.

Je suis très sensible, mon cher et bon ami, et à la continuation des témoignages de vôtre amitié, et à l'attention que vous avez eue vous et M. d'Ivernois de m'envoyer des copies relatives à l'affaire dans laquelle vous et vos bons concitoyens vous trouvez embarqués. Je persiste à croire qu'il eut été plus utile au bien commun que toutes ces démarches eussent été faites plutôt ou qu'elles n'eussent point du tout été faites, parce qu'il me semble impossible que leur peu de succès, que j'ai bien prévu, ne compromette pas les droits de la bourgeoisie ou le repos de l'Etat, et que j'aurois bien voulu ne pas vous voir exposés à cette cruelle alternative. Toutefois je conviens qu'ayant sur ce point comme sur beaucoup d'autres plus d'expérience et de lumières que moi, vous êtes mieux en état de juger de la convenance de vos démarches et de leur utilité pour le bien public. Pour moi qui dans l'état cruel où je vis ne pouvant obtenir de repos sur cette terre<sup>2</sup> soupire après ma véritable patrie<sup>3</sup> je desire ardemment que vous trouviez dès cette vie ce précieux repos que je n'attends plus que dans l'autre, et que vous passiez le reste de votre hono-

1. Transcrit le 11 juin 1926 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque publique de Genève, ms. f. 203, n<sup>o</sup> 113. 4 p. in-8<sup>o</sup>, la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>; reste de cachet oriental sur cire rouge, pas de marque postale. [P.-P. P.]

2. Il avait d'abord écrit « dans cette vie ».

3. Il avait d'abord écrit « celle qui la suiv... », mots qu'il a biffés, pour les remplacer par : « ma véritable patrie ».

rable carrière dans les bras de vos enfans de vos amis et de vos compatriotes, aimé des bons et respecté de tous comme vous méritez de l'être. Adieu, très cher Ami, embrassez pour moi vos chers fils, qui me sont chers aussi et me le seront toujours comme au véritable ami de leur Père.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 1897.

A M. [FRANÇOIS-HENRI D'IVERNOIS]<sup>1</sup>.

A Motiers le 22. Aoust 1763.

Recevez, Monsieur, mes remerciemens des attentions dont vous continuez de m'honorer, et des peines que vous voulez bien prendre en ma faveur. Sans M. DeLuc et sans vous j'ignorerois absolument l'état des choses, ne conservant plus aucune relation dans Genève par laquelle j'en puisse être informé. Je vois par ce que vous avez la bonté de me marquer qu'après toutes ces demarches les choses resteront, comme je l'avois prévu, dans le même état<sup>2</sup> où elles étoient auparavant. Il peut arriver, cependant, que tout cela rendra, du moins pour quelque tems, le Conseil un peu moins violent dans ses entreprises ; mais je suis trompé si jamais il renonce à son système et s'il ne vient à bout de l'exécuter à la fin. Voila, Monsieur, puisque vous le voulez, ce que je pense de l'issue de cette affaire, à laquelle je ne prends plus quant à moi, d'autre intérêt que celui que mon tendre attachement pour la bourgeoisie de Genève m'inspire et qui ne s'éteindra jamais dans mon coeur. Permettez, Monsieur, que je vous adresse la lettre ci-jointe pour M. DeLuc<sup>3</sup>.

1. Transcrit de l'original autographe signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. d'Ivernois (fol. 1, 2). 4 p. in-8°, les deux dernières blanches.

2. « qu'elles », biffé.

3. Le numéro précédent.

M<sup>lle</sup> le Vasseur vous remercie de l'honneur que vous lui faites et vous assure de son respect. Toute votre famille se porte bien au respectable Docteur près<sup>1</sup>, qui décline de jour en jour. Il faut toute la force de son ame pour lui faire supporter avec courage le poids de la vie. Quelle leçon pour moi, qui souffre moins et qui suis moins patient ! Je vous embrasse, Monsieur, et vous salue de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1898.

A M. [DASTIER, À CARPENTRAS OU À AVIGNON ?]<sup>2</sup>.

[22 août 1763]

Mon manuscrit ne sortira de mes mains que cahier à cahier, et je ne livrerai le cahier suivant qu'en recevant les bonnes feuilles du précédent.

L'imprimeur me fera parvenir la dernière épreuve de chaque feuille avant de la tirer, et ne tirera la dite (*sic*) feuille que sur la dite épreuve corrigée que je lui renverrai.

Si l'éloignement ou l'embaras de la correspondance rend l'envoi de cette épreuve impraticable, on s'engagera à rendre l'imprimé exactement conforme au manuscrit, et s'il s'y trou-

1. Le docteur d'Ivernois, qui avait donné à Rousseau ses premières leçons de botanique.

2. Transcrit en 1879 de l'original autographe, conserve à la Bibliothèque de Neuchâtel (O. Z., fol. 138, 139). 4 p. in 4<sup>o</sup>. Texte sur la première. Page 2, blanc. Sur la p. 3, Rousseau a écrit son adresse. Sur la p. 4, d'une main inconnue, on lit : « Motier ... 1763. J. J. Rousseau le 22 août,  $\frac{24}{57^{\text{les}}}$  ». Sur la même p. 4, un annotateur inconnu a écrit : « propositions faites par J. J. R. à son imprimeur ». [Th. D.]

3. Th. Dufour a noté, ainsi, entre crochets, cette date, en t<sup>te</sup> de sa copie, se basant sur l'inscription, d'une main inconnue, qu'il a lue sur la page 4 de l'original. On verra, dans la notule qui suit la lettre, que cette date est impossible, s'il est question ici, comme il semble le penser, de l'impression des *Lettres de la Montagne*. Pour moi, je ne vois pas quel ouvrage Rousseau aurait pu songer à imprimer en août 1763 et je crois que la lettre est de l'année suivante. [P.-P. P.]

voit un seul mot de changé ou quelque lourde faute, on fera non seulement des cartons, mais on refera toute la feuille si je le desire, et autant de feuilles que je l'estimerai nécessaire.

Mes honoraires seront de trente Louis payés à la fois ou par parties, mais que je recevrai en entier avant l'envoi du dernier cahier, et l'on me fournira quarante exemplaires pour mes présens. S'il m'en faut davantage ils me seront passés au prix des Libraires.

Je me reserve le droit d'employer cet ouvrage dans le recueil général de mes écrits, et je m'engage à ne publier le volume qui le contiendra que trois ans après la présente Edition.

Il ne s'agit pas de disputer sur ces conditions, cela seroit inutile ; il faut accepter ou refuser.

J. J. ROUSSEAU

M. R. à Motiers-Travers par Pontarlier. Il faut affranchir jusqu'à Pontarlier<sup>1</sup>.

[Au livre XII des *Confessions*, parlant des personnes qui venaient lui faire visite à Môtiers, Rousseau signale, entre autres : « Deux hommes arrivent à pied, conduisant chacun un mulet... L'un étoit M. de Montauban, appelé le Comte de la Tour-du-Pin, gentilhomme du Dauphiné, l'autre étoit M. Dastier, de Carpentras, ancien militaire.... Touché de leurs avances, mon coeur se livroit sans raisonner, surtout à M. Dastier, dont l'air plus ouvert me plaisoit davantage. Je demurai même en correspondance avec lui, et quand je voulus imprimer les *Lettres de la Montagne*, je songeai à m'adresser à lui pour donner le change à ceux qui attendoient mon paquet sur la route de Hollande. Il m'avoit parlé beaucoup, et peut-être à dessein, de la liberté de la presse à Avignon, il m'avoit offert ses soins, si j'avois quelque chose à y faire imprimer, je me prévalus de cette offre, et je lui adressai successivement par la poste, mes premiers cahiers. Après les avoir gardés assez longtems, il me les renvoya en me marquant qu'aucun libraire n'avoit osé s'en charger, et je fus contraint de revenir à Rey... »

1. Cette adresse est de la main de Rousseau, sur la page 3. [Th. D.] — Dans un passage inédit d'une lettre du 26 mai 1765 qu'on trouvera en son lieu, Rousseau explique à Panckoucke qu'il prie ses correspondants de France de lui adresser leurs lettres par Pontarlier parce qu'autrement elles passeraient par Genève, ce qu'il considère comme imprudent. [P.-P. P.]

Th. Dufour propose M. Dastier comme destinataire et adopte sans discussion la date du 22 août 1763 qui, fournie par une inscription d'une main inconnue, ne me paraît pas devoir être forcément la date de l'expédition. On verra dans une lettre du 26 août 1763 (n° 1701, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> alinéas), que MM. La Tour du Pin et Dastier s'étaient, peu de jours auparavant, rendus à Motiers. Rousseau fait allusion à cette visite dans des termes qui rendent peu probable l'envoi à M. Dastier de la présente lettre le 22 août de cette année-là. D'autre part, les *Lettres de la Campagne*, du procureur Tronchin, ne commencèrent à paraître qu'en Septembre 1763, et les *Lettres de la Montagne* ont été écrites pour y répondre. La première idée de cette réponse est formulée par Rousseau dans sa lettre à De Luc du 25 octobre 1763 : il ne pouvait donc pas encore songer à l'imprimer en août 1763. Si la présente lettre est bien adressée à M. Dastier et si elle est relative aux *Lettres de la Montagne*, il faut absolument qu'elle soit postérieure à l'automne de 1763 ; elle pourrait même être du printemps de l'année suivante. Il faut, en tous cas, noter que le post-scriptum, recommandant d'expédier par Pontarlier, montre que cette lettre s'adresse à quelqu'un qui est en France, et qui, par conséquent, ne saurait être le libraire Rey, d'Amsterdam, lequel est devenu l'éditeur des *Lettres de la Montagne*.  
[P.-P. P.]

---

N<sup>o</sup> 1899.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Edimbourg. 23 août 1763.

Monsieur, c'est avec grand plaisir que je vous vois constant dans la bonne résolution d'occuper l'ermitage que je vais préparer en peu de jours. David s'est laissé entraîner malgré lui d'aller en France, il en a pleuré comme un veau ; il nous a fait faux bond et ne reviendra pas de longtemps. Je suis accablé de visites et de dîners ; j'espère que cette tempête ne durera pas, que le calme succédera et que j'aurai le doux plaisir de me promener avec vous autour de notre ermitage. Vous faites bien de ne venir que le printemps, l'orage sera passé, les verrous ajustés, et j'aurai appris les sentiers détournés et les petits bois pour notre retraite en cas de besoin. Je me serais chargé avec bien du plaisir, monsieur, de ce raccommodement (très-aisé sans doute) dont vous m'avez parlé ; mais à mon arrivée à Londres la dame<sup>2</sup> n'y était plus. J'ai chargé David de cette petite négociation, qu'il fera très volontiers. Bonjour, je vous embrasse de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 1900.

[REY À ROUSSEAU]<sup>3</sup>.

à Amsterdam le 25<sup>e</sup> Août 1763.

Me voici, mon cher Rousseau, de retour depuis le 19 cour<sup>t</sup>, en parfaite santé. J'ai trouvé ma femme et mes enfans dans

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 93, 94.

2. « Madame de Boufflers. Voyez la lettre de Rousseau à cette dame du 26 novembre 1762. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*)

3. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la

le même état, excepté votre filleule, qui, sans être malade, a beaucoup à souffrir des dents. J'espère qu'avec l'aide de Dieu elle sera la plus forte. Vous avez bien des amitiés de tous et de Mad<sup>lle</sup> Du Moulin. Votre lettre<sup>1</sup> pour Milord lui fut expédiée depuis Basle, où j'appris qu'il étoit déjà passé en Angleterre.

Voici le projet de Neaulme que j'ai trouvé chez moi. Je ne l'ai pas vu, mais il m'a fait savoir qu'il changeroit son titre en mettant *Emile Chretien*, au lieu de *Veritable Emile*. Il semble que l'honneur de cet homme lui tient bien à coeur sur cet article.

Il y a ici et à Hambourg une si grande quantité de banqueroutes et une si grande défiance qu'il ne se fait presque rien : je m'en ressentirai par contre-coup.

Votre voyage, mon cher compère, pour ces provinces, peut se faire, suivant moi, de chez vous à Basle à pied ou par une voiture, qui fait le voyage de Neufchatel à Basle en deux jours : de Basle par eau jusques ici. Quand vous serez comme prêt, vous me le manderez et je vous enverrai des lettres pour votre route et des adresses pour vos effets, qu'il faudra faire partir d'avance. Je souhaite que votre santé soit meilleure actuellement qu'elle ne l'étoit quand je vous ai quitte. Je vous plains de toute mon âme de vous sentir continuellement dans des angoisses. Si votre santé le permet et vos autres affaires, je recevrai avec plaisir vos indications sur l'*Esprit de Rousseau. lettres sur la Nouv. Heloise*.

J'ai trouvé ici de l'occupation par dessus les oreilles, ce qui me met peu en état de penser à autre chose ; je salue Mad<sup>lle</sup> Le Vasseur et la prie, ou vous, mon cher Compère, de faire mes complimens à Mad. De Loime.

Faut-il vous envoyer la vie de Robinson ?

Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 204, 205, 4 p. in-4°. Adresse (à Motiers-Travers) sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet aux initiales sur enc. rouge. La p. 3 est blanche.

1. Une lettre du 8 août 1763, à Milord Maréchal, qui n'est pas connue. Cr. n° 1904, première phrase.



Je voudrais avoir quelque chose d'intéressant à vous mander ; en attendant, agréez le sincère devouement avec lequel je suis, mon cher Rousseau, tout à vous.

REY

---

N<sup>o</sup> 1901.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR DU PIN,  
A RIEZ  
PAR AIX EN PROVENCE <sup>1</sup>.

A Motiers le 26 Aoust 1763.

J'ai toujours cru, Madame, qu'il n'y avoit que l'amour commun du bien qui put m'attirer la bienveillance des personnes dont je n'étois pas connu. Il est naturel de s'affectionner à l'Auteur d'un livre où l'on retrouve les mêmes sentimens qu'on a dans le coeur. C'est ce précieux lien qui m'obtient<sup>2</sup> des témoignages de vôtre estime, et qui joint toute la mienne au respect que je vous dois. Le mérite de Monsieur de La Tour Dupin m'a donné, Madame, la plus grande opinion du vôtre, et ses entretiens l'ont si bien établie qu'il seroit difficile que vôtre présence même y put rien ajoûter. C'est bien peu qu'un lacet pour qui mérite tant d'autres hommages ; vous l'aurez pourtant, Madame, puisque vous daignez vous en contenter : Mais encore voudrois je savoir au juste la longueur qu'il faut lui donner ; car en travaillant pour vous d'un vrai zèle je voudrois bien ne rien faire de superflu.

1. Transcrit en 1912 à Londres de l'original autographe signé, appartenant alors à la collection A. Morrison. In-4<sup>o</sup> de 4 pages, la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet de cire rouge à la devise.

2. « attire », biffé et remplacé par « obtient ».

Recevez, Madame, avec mes remerciemens bien sincères, mes plus respectueuses salutations.

J. J. ROUSSEAU

Je n'ai reçu, Monsieur, aucune nouvelle de votre aimable compagnon de voyage<sup>1</sup>, et j'avois pourtant grand besoin d'en recevoir de l'un et de l'autre, car le tems affreux qu'il fit le jour de votre départ me laisse dans une perplexité dont je n'ai été tiré que par votre lettre. Pour moi, mon état a tellement empiré depuis<sup>2</sup> lors, que je n'espérois plus pouvoir vous écrire ; mais je suis mieux depuis quelques jours et je sens, en revenant à la vie qu'elle n'est pas sans plaisirs encore pour un homme honoré de votre souvenir<sup>3</sup>.

J'ai le plaisir de recevoir en cet instant des nouvelles de Monsieur Dastier.

---

N<sup>o</sup> 1902.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Vous serez toujours à mes yeux mon cher Concitoyen autant que mon cher ami, puisque votre abdication n'est fondée que sur le procédé du M[agnifique]. C[onseil], et sur ce que vous avés cru n'être pas aimé de vos Concitoyens. Au premier

1. Il s'agit sans doute de M. Dastier. (Cf. le 2<sup>e</sup> P. S.). [P.-P. P.]

2. « votre départ », biffé.

3. « être en état », biffé.

4. Ce qui suit la signature s'adresse évidemment au mari de la destinataire, et montre que Rousseau avait reçu quelques jours auparavant la visite de MM. La Tour du Pin et Dastier (Cf. la note entre crochets qui suit le n<sup>o</sup> 1898). [P.-P. P.]

5. Transcrit en 1879 d'une copie autographe de J.-F. De Luc que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. Il y a une copie de cette lettre, de la main de Ph. Plan, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 144-146. Il y en a une autre dans le second ms. Adert, p. 302-307. Alexeief, *loc. cit.*, tome II, p. cxxxii, a reproduit cette lettre d'après l'original, avec un post-scriptum qui manque aux copies. [Th. D.]

égard le C<sup>l</sup> ne pouvoit ni ne devoit en bonne justice recevoir votre abdication, mais il en auroit dû faire cesser la cause : touchant le second, les Representations et les démarches de vos Concitoyens l'ont dû faire entierement cesser.

Vous convenés, mon cher Ami, que j'ai plus d'expérience que vous dans ces choses, et vous persistés cependant à croire qu'il eut été plus utile au bien commun que toutes ces démarches eussent été faites plutôt ou qu'elles n'eussent point du tout été faites. Par cette assertion réitérée vous me rappelés à ce que je vous ai promis dans le premier paragraphe de ma lettre du 29<sup>e</sup> juin dernier, pour cet effet je vais entrer en matière.

Le Placard de 1718 vous est connu <sup>1</sup> : c'étoit bien alors que les C[itoyens]. & B[ourgeois]. auroient du protester ! Cependant ils ne donnèrent aucun signe de vie en faveur de la Liberté opprimée ; c'est ce dont j'ai été témoin. La crainte de ce qui pouvoit arriver durant cette publication fut sans doute cause que le C<sup>l</sup> des 200 demeura assemblé pendant tout ce tems-là : M. C. Trembley, Auteur et lecteur public de ce Placard, ayant vû que tout seroit tranquille, crut si bien que le gouvernement étoit chargé de cet Acte, qu'il dit au Conseil des Deux-Cent à son retour : *C'est à présent que je puis dire à V[os]. S[aigneuries]. M[es]. T[rès]. H[onorés]. & S[érénis-simes]. Seigneurs ; en voila pour quarante lustres.* Les fauteurs de cette entreprise engagèrent en conséquence un grand nombre de C[itoyens]. & B[ourgeois]., qui se trouvèrent à Paris, à Londres & à Lyon, d'écrire aux Syndics & Conseil qu'ils soutiendroient ce que les fauteurs appellent dès lors, le *gouvernement présent* : on changea tous les sermens que les jurés des Corps de Maîtrises & autres prêtent au P<sup>t</sup> C<sup>l</sup>, en un mot il paroissoit que les Deux-Cent avoient usurpé pour toujours la souveraineté du Conseil Général.

Entre les causes sans nombre qui privent les peuples de la

1. Placard annonçant la condamnation, par les Syndics et le Petit et Grand Conseil, de « deux lettres sans date ni signature, envoyées à Genève en octobre et novembre 1718 par la poste de France, et contenant des maximes séditieuses à propos de l'impôt mis pour les fortifications » (E. Rivoire, n° 156).

Liberté, les deux principales sont l'ignorance et le manque de vertu. La pluralité des C. & B. se trouvant pour ainsi dire en 1718 au berceau relativement à la connoissance de leurs Droits et prerogatives, il ne fallut pas moins de 15 à 16 ans au petit nombre de ceux qui gemissent sous l'oppression des Aristocrates, pour éclairer leurs Concitoyens, & les mettre à même de secouer le joug.

Mais quand un Peuple est parvenu au point, que ceux qui cherchent à le priver de sa Liberté ne peuvent plus compter sur son ignorance ; ils ont recours à la seduction, qu'ils mettent particulièrement en oeuvre pour noircir ceux dont la vertu est assez ferme pour leur resister.

De ces vérités d'expérience il resulte qu'un Peuple libre est comme un vaisseau sans cesse agité du plus au moins, par les vents et les orages qu'excitent contre lui les ennemis de sa Liberté. Or vous devez comprendre, Mon cher Concitoyen, que les pilotes de ce Navire doivent caler les voiles de toute nécessité lorsque le vent leur est contraire, & qu'il ne peuvent plus naviguer qu'en louvoyant<sup>1</sup>.

Tel est le cas où nous nous sommes trouvés lors du jugement rendu par les syndics & Conseil contre vous & vos Ouvrages. Si vos ennemis ne s'étoient pas couverts du manteau de la Religion, vous seriez fondé dans tout ce que vous dites ; mais si vous considerés l'habileté avec laquelle ils se sont prevalus & se prevalent encore de ce manteau pour soulever les esprits contre vous & vos deux Livres, vous sentiriez que les *cinq ou six Bourgeois qui auroient protesté*, risquoient manifestement de se voir désavoués tout de suite, tant étoit grande la prevention que vos ennemis avoient excitée contre vous.

Cette raison jointe à bien d'autres me fit entreprendre de

1. Il semble qu'on entend le Gros-René de Molière dire à son maître :

« Les flots contre les flots font un remu-ménage  
Horrible, et le vaisseau, malgré le Nautonnier,  
Va tantôt à la cave, et tantôt au grenier. »

(*Dépit amoureux*, acte IV, scène II) [P.-P. P.].

m'adresser à M<sup>rs</sup> les syndics, comme vous l'avez sù, pour terminer vôtre affaire à l'amiable. Le succès n'ayant pas répondu à mes desirs, et voyant ensuite l'heureux effet que produisit parmi vos Concitoyens, vôtre Reponse au Mandement de l'Archevêque ; je pris la resolution de vous inviter à venir, dans la vive persuasion que vôtre Magistrat n'auroit jamais entrepris de vous opprimer, ou que vos Concitoyens étoient unis suffisamment pour vous garantir. Je crois d'autant moins que cette dernière ressource vous eut été nécessaire, que je connois la crainte que nos ennemis ont toujours eu de la supériorité de vôtre genie. Mais je vous prie de bien remarquer ici, que ces bonnes dispositions de la Bourgeoisie étoient conditionnelles ; car il auroit été moralement impossible de la porter à faire une démarche ouverte, sans que vous eussiez été present. Vos Concitoyens comptant plus, avec raison, sur vos lumieres, que sur les leurs, pour la defense des Loix ; croioient pouvoir se borner à vous servir en commun de bouclier invulnérable contre toute oppression, comme vous auriez été le nôtre contre leurs sophimes.

Telle étant la disposition des esprits lors que vous écrivîtes votre Lettre du 12<sup>e</sup> Mai à M<sup>r</sup>. le Premier syndic, le plus grand nombre se sentit offensé de son second paragraphe, dans la ferme idée qu'il ne le méritoit point. Vous voyés par là, mon cher ami, que chacun peut se croire légitimement autorisé dans ses pensées. Dieu seul peut savoir s'il n'auroit pas mieux vallu pour vôtre bien & pour le nôtre, que vous eussiez deféré à mon invitation amicale & patriotique, & si vous n'auriez pas mieux fait de suspendre encore vôtre abdication.

M<sup>r</sup> d'Ivernois vous ayant informé de nôtre demarche il y a huit jours, j'en conclu qu'aidés de la benediction divine, nous viendrons à bout de conserver nôtre Constitution fondamentale, & de mettre nôtre Magistrature dans l'heureuse necessité de mieux observer nos Loix à l'avenir. Je ne manquerai pas, s. p. au S.<sup>1</sup>, de vous faire part des suites de cette affaire.

1. Cette abréviation signifie sans doute : « s'il plaît au Seigneur ».

Nous prenons mes fils et moi la part la plus sincère à vos maux, nous voudrions pouvoir les soulager : Dieu veuille vous accorder dans vos épreuves tous les secours dont vous avez besoin. Je vous embrasse.

27 Aoust 1763.

Vous aurez peut-être la visite de M. Courmoy qui est allé dans vos quartiers. C'est un de nos amis<sup>1</sup>.

---

N<sup>o</sup> 1903.

A MESSIEURS  
MESSIEURS PERRET ET GRETILLAT  
NEGOCIANS  
A NEUFCHATEL<sup>2</sup>.

A Môtiers, le 27. Aoust 1763<sup>2</sup>.

J'ai reçu, Messieurs, par M. le Receveur Guyenet la petite caisse contenant un manuscrit<sup>3</sup> que vous avez pris la peine de m'envoyer de la part de M. Rey. Je ne manquerai pas de vous le renvoyer aussitôt que je l'aurai lu, mais vu la longueur de l'ouvrage et ma mauvaise santé, c'est ce qu'il ne m'est pas possible de faire sitôt. Recevez, Messieurs, je vous supplie, mes salutations.

J. J. ROUSSEAU

1. Ce P.-S. est fourni par l'imprimé d'Alexeief.

2. *INÉDIT*. Transcrit le 5 décembre 1910 de l'original autographe signé, qui m'a été communiqué par M. Noël Charavay. 4 p. petit in-8°, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la devise sur cire rouge et, d'une autre main « Motier, le 27<sup>e</sup> Aoust 1763. m. Rousseau. Reçu le \_\_\_\_\_, Rep. le \_\_\_\_\_ » (*sic*, les deux dates en blanc). A la page 1, le dernier chiffre du millésime a disparu par suite d'une petite déchirure.

3. *Cf.* plus loin, nos 1930 et 1994. Rey avait sans doute parlé à Rousseau de ce manuscrit, ayant pour auteur M. Engel, bailli d'Echallens, lors de la visite qu'il lui fit à Motiers entre le 20 mai et le 12 août.

---

N<sup>o</sup> 1904.

[MILORD MARÉCHAL, À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Edimbourg, 29 août 1763.

J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre du 8<sup>e</sup> et vous remercie de m'avoir un peu dirigé pour votre établissement dans notre colonie, où je vais m'arranger. Je pars demain, je serai cependant obligé de revenir ici au commencement de novembre pour des affaires. On me tue ici avec des dîners trop tard et trop longs, il faut que je trouve moyen de m'en dispenser ou que je déserte. Il est juste qu'on vive un peu pour soi, il vaudrait mieux être un chou planté dans un jardin que de vivre absolument pour les autres. Il nous faut prendre nos mesures pour vivre ensemble sans cohue, sans importuns ; *pain et paix*, comme dit Guy Patin. Il nous faut consulter nos intentions (je me flatte qu'elles sont assez uniformes) et nous arranger en conséquence. Vos petites demandes me font grand plaisir ; avec toute la bonne volonté du monde on ne peut s'ajuster qu'en disant naturellement ce qu'on désire. Dans le courant de novembre, je saurai à quoi m'en tenir sur mes affaires ; je ne pourrai qu'alors faire des arrangements positifs et solides que je ne manquerai pas de vous communiquer.

Je vous ai écrit que le bon David Hume s'est chargé de la négociation auprès de madame de Boufflers, que je crois très aisée, étant persuadé qu'elle désire autant que vous renouer votre correspondance suspendue quelque temps. Bonsoir, je vous embrasse de tout mon coeur.

On a fait des recherches à Vienne pour s'informer du baron, mais inutilement. M. Nadasdy, dans sa réponse à mon ami, ne le nomme ni en bien ni en mal ; il est inconnu à tous

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, T. II, p. 94, 95.

2. « Lettre inconnue. » (*Note de Streckeisen-Moultou.*). — Cf. p. 103, note 1.



ceux à qui mon ami s'est adressé. Il ne peut pas avoir été aide-  
de camp de Nadasdy, comme il disait. Il pouvait avoir des  
raisons pour cacher son nom, mais non pas pour mentir

---

N<sup>o</sup> 1905.

A M<sup>lle</sup> [ISABELLE D'IVERNOIS, À MOTIERS].

[Début 1764.]

Mes papiers sont dans un tel désordre qu'il m'est impos-  
sible de trouver ceux que vous me demandez<sup>1</sup>. Ce sont d'ail-  
leurs des fragmens très barbouillés et qu'il vous seroit impos-  
sible de déchiffrer. Voici un recueil où, parmi bien du fiasco,  
vous trouverez des choses excellentes, qui pourront vous  
amuser. Renvoyez-le-moi, je vous prie, sitôt que vous l'aurez  
lu. Je suis prisonnier ainsi que vous, Mademoiselle, et qui  
me force à ne vous souhaiter le bonsoir que de loin.

---

N<sup>o</sup> 1906.

A MONSIEUR

MONSIEUR ROUSSEAU

À MOTIERS-TRAVERS<sup>2</sup>.

(Lettre de M<sup>me</sup> de Verdelin.)

[Début de septembre 1767.]

La suscription de votre lettre, mon voisin, m'a donné la  
joie la plus vive que j'aie sentie depuis longtemps ; mais ce

1. Transcrit de l'imprimé en 1878 par M. Alph. Petitpierré, dans le *Musee  
Neuchâtelois*, 1878, p. 148 (tirage à part, p. 8).

2. « Été 1763 », dit M. Petitpierré. Mais les mots « je suis prisonnier » n'in-  
diqueraient-ils pas la mauvaise saison ? [Th. D.]

3. Elle avait sans doute demandé de la musique.

4. Transcrit de l'original autographe non signé et non daté (Bibl. de Neuchâtel).  
Cette lettre a été publiée assez inexactement par Streckfisen-Moulton, *Ami et  
ennemi*, II, p. 501-504.

qu'elle contient m'a fait répandre bien des larmes. Je juge que votre santé est plus dérangée, et je conclus encore avec désespoir que, si votre coeur étoit moins affligé, votre corps souffriroit moins. Je dis avec désespoir, parce que je ne connois pas de remède contre la sensibilité, ou qu'à mon avis le remède est pis (*sic*) que le mal. Je suis fâchée que milord Maréchal perde le projet d'aller en Ecosse. Je crois que son amitié et la paix auroient pu servir d'antidote aux effets du climat. Mon voisin, la France est celui qui vous auroit mieux convenu. Je suis sûre que dans nul pays vous n'êtes plus estimé ; mais j'avoue avec vous que votre manière de procéder a pu vous donner un grand éloignement. Je sens qu'on ne peut désirer de vous voir revenir dans le ressort de notre parlement ; vous y seriez fort en sûreté en changeant de nom, parce que assurément ce n'est pas votre personne qu'on a envie de persécuter ; mais mon voisin ne quitteroit pas son nom. Or, s'il y avoit dans quelque-une de nos contrées un lieu où vous puissiez le garder et rester en paix, refuseriez-vous de vous y rendre ? Voilà ce qui peut être et dont il faut être assuré, et par le magistrat, et par le gouvernement, avant de vous déterminer à vous fixer dans des lieux aussi déterminés que l'Ecosse, et où vous trouveriez peu de ressources, au contraire des regrets, si vous n'aviez pas milord Maréchal. Ne soyez pas inquiet des recherches que je ferai sur cela ; elles ne vous compromettront jamais ; rapportez-vous en à la délicatesse de ma façon de penser pour vous. Il y a déjà du temps que j'aurois été en état de vous rendre compte, sans la mort du père d'un homme de mes amis, et la maladie du fils, dont à peine espère-t-on depuis quelque temps qu'il se tire. C'est un procureur général qui ne fait pas autant de réquisitoires que celui qui n'est pas *Homère* en parlant, *joli* en se montrant, ni *fleuri* en écrivant<sup>1</sup>, voilà comme cela se dit, mais qui est un très-honnête homme dans le ressort duquel vous trouveriez un climat assez chaud et de belles campa-

1. « Omer Joly de Fleury, qui fit le réquisitoire contre l'*Emile*. » (Note de Streckeisen-Moulto.)

gnes. Quant à des amis, vous vous rapprocherez de ceux que vous avez ici, et, sans aller trop loin dans l'avenir, je pourrois me flatter de vous voir. Que je vous dise donc, mon voisin, que je marie ma fille qui a dix ans, aussitôt qu'elle en aura seize, à un petit cousin qui en aura vingt-et-un, qui est joli, doux, sensible, qui sera assez riche un jour pour rendre sa femme aussi à son aise qu'aucune de la province; que mon mari et moi irons passé un été avec eux, que de cet été on me donne trois mois, et sur les trois mois, mon voisin, j'imaginois passer un mois avec mon père et me mettre en chemin pour passer quinze jours avec vous. Si ce projet peut avoir des difficultés, de grâce, ne me les montrez pas, car, depuis deux ou trois mois que j'ai, en plaisantant, traité le mariage de ma fille, je me suis persuadée que tout cela pourroit être. Cela m'a fait du bien, et je ne puis prendre cet arrangement qu'au cas que celui dont je vous parle ait lieu. Il me paroitroit assez simple si je pouvois causer une heure avec vous, mon voisin, sur tout cela<sup>1</sup>. Je serois bien plus tranquille, mon voisin, si une troupe de fous vous poursuivoient, qu'ils n'en voulussent qu'à votre habit. N'auriez-vous pas la prudence de le quitter pour vous mettre à l'abri de leurs méchancetés? Ceux qui vous persécutent sont plus que fous, ils sont enragés.

Nous avons ici M. le maréchal de Luxembourg et madame. Je n'ai pas été les voir; si j'en suis maîtresse, je n'y irai pas. J'ai passé cet hiver deux fois chez la maréchale sans en entendre parler. M. de Verdelin est allé voir le maréchal; il est venu hier ici; il n'a pas été question de madame. J'avois vingt personnes; il ne m'a pas été difficile de me tirer d'affaire. Je ne suis pas aussi tôt quitte avec mon mari, qui, depuis quarante ans, s'est habitué à prendre les impertinences des grands pour des distractions. N'est-il pas ridicule de n'avoir jamais voulu me laisser vivre avec mes parents de cette classe et de vouloir que je rende [visite] à des gens qui ne me connoissoient pas [et] à qui je ne dois rien? Enfin, s'il

1. « et je ne puis prendre.... sur tout cela », passage omis par Streckeisen.

s'obstine, j'irai encore, parce que je ne veux pas faire de scène. Il y a tant d'oc[casions] de s'humilier. [J'ai été] peu habituée cependant à l'humiliation dans le pays où je suis née. Dans celui-ci, on n'en connoît pas la différence. Vous jugez bien que ce n'est pas la visite qui m'humiliera, mais de ce qu'on m'oblige de la faire<sup>1</sup>. Mes pauvres enfants sont au couvent ; elles s'y portent bien, elles y sont moins grondées qu'ici. De là concluez qu'elles le préféreront à la maison paternelle. Nous nous plaignons du coeur de nos enfants ; ils nous font grâce en ne récriminant pas. Les miens font le malheur de ma vie ; leur vie, leur bonheur, leur façon de penser, confiés à des imbéciles ; et les deux cadettes dans un couvent d'où elles n'ont pas la permission de sortir que le jour qu'on [le] leur fera quitter pour toujours. Elles faisoient toute ma consolation. La Providence prend un soin tout particulier de me détacher des choses de ce monde. Dites, je vous prie, mon voisin, à M<sup>elle</sup> Levasseur, que sa mère se portoit bien il y a huit jours. Vous me donnez la liberté de m'affliger avec vous ; si je ne connoissois votre coeur, j'aurois craint de mé-suser de votre permission.

N<sup>o</sup> 1907.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROUSSEAU  
À MOTIERS-TRAVERS<sup>2</sup>.  
(Lettre de M<sup>me</sup> de Verdelin.)

Soisy, le 5 septembre 1763.

Je suis bien affectée, mon voisin, de la façon dont vous aurez pris ma dernière lettre. Me sauriez-vous mauvais gré de vous désirer dans des lieux où, quoique vous ayez éprouvé

1. « Il y a tant... de la faire », passage omis par Streckeisen-Moulto.

2. Transcrit de l'original autographe (Bibliothèque de Neuchâtel). Publié par Streckeisen-Moulto, *Amis et ennemis*, t. II, p. 498-501.

des injustices, vous êtes plus respecté et chéri qu'en aucun lieu du monde? Vous ne craignez pas que j'aie commis aucune légèreté, mon attachement me rend circonspecte, je n'ai confié mes vœux qu'à des gens qui les partageroient. Mes succès ne sont pas heureux ; j'ai perdu mes espérances, vous savez ce qu'est l'espoir au malheureux <sup>1</sup>. Je ne m'arrêterai pas sur ce qui me regarde, je vous affligerois. Je vais vous dire des choses qui vous toucheront moins. Le marquis de R[ichelieu], ami intime de Voltaire, est tout puissant sur les bords de cette belle rivière <sup>2</sup>, où de bonnes gens s'étoient occupés de vous chercher une jolie solitude. Ils m'avoient ouïe parler de vous souvent, de vos goûts ; j'écrivis en conséquence à un de mes amis en état de savoir le ton du Parlement. Ce sont gens attachés la plupart à l'homme en place et qui ne sont pas fâchés de faire parler d'eux toutes les fois qu'il n'y a pas d'exil à craindre, cependant, dont on [n']auroit point lieu de se plaindre, si ce n'étoit l'impulsion qu'il faut craindre, il n'y en a pas de fâcheuse à attendre de ce pays-ci <sup>3</sup>. J'ai retrouvé une amie du petit ... <sup>4</sup>, avec qui je me suis liée de nouveau, elle m'a assuré qu'il n'avoit aucune part à tout ce qui vous est arrivé. J'ai désiré qu'elle sût de lui, si votre santé avoit besoin des secours des gens habiles de ce pays-ci, vos amis pourroient vous les proposer ; il [a] répondu, après avoir consulté un autre, que oui, en y mettant de la discrétion, c'est-à-dire en ne se montrant pas avec trop d'affectation. Un homme en place, un magistrat que j'ai consulté sur cela, après s'être très éclairci (*sic*), m'a dit : « Il est impossible qu'un homme aussi célèbre, nulle part dans le royaume, pût être ignoré, quand il consentiroit même à vivre tel. Les lois qui doivent réprimer la haine et l'oppression dans ce cas-ci en deviennent l'instrument ; je ne le saurois pas en France sans inquiétude. Ceux qui ont fait jouer les

1. « Mes succès... malheureux », phrase omise par Streckeisen.

2. La Garonne. — Plus loin, le Parlement, c'est le parlement de Bordeaux.

3. « cependant... pays-ci », passage omis par Streckeisen.

4. Initiale ou abréviation illisible.

ressorts dans ce pays-ci en trouveroient d'autres qui iroient joindre d'autres lieux. Les têtes sont encore très-échauffées. » Si vous n'y étiez pas intéressé, nous ririons de voir les protecteurs de la religion et des moeurs s'élever contre le seul écrivain de son siècle qui ait écrit utilement en leur faveur ; qui ait bien voulu s'élever contre le matérialisme que le bien seul de la société devrait proscrire ; mais, sans se mettre en peine de ce qui doit arriver dans ce monde, on ne pense qu'à se tranquilliser pour l'autre. Il est commode, à la façon dont on vit, de croire que nous n'aurons pas d'autre sort que le chien qui nous caresse et le chat qui nous amuse. Lorsque je vois la doyenne résister à la séduction de mes petits soins, rester triste et sauvage dans un lieu où elle règne, je prends à la vérité une opinion très sublime du sentiment des animaux<sup>1</sup>. Je l'ai menée sur votre terrasse ; je n'ai pas osé la laisser courir, sûrement je ne l'aurois pu reprendre. Cependant elle devient moins allante ; elle est sujette aux crampes, elle mange moins et boit volontiers du bouillon qu'on a soin de lui garder avant de saler le pot. Mon voisin, je ne puis vous exprimer à quel point la destruction de mes projets m'a fait mal ; j'ai toujours celui de vous aller chercher partout où vous serez, mais il y a loin d'ici à mes jours de liberté. Ma fille n'a pas onze ans, et mon mari vient à un état où, en quelques mains que ce soit, il ne sera peut-être pas possible de le quitter. Ma santé même s'affoiblit, je ne saurois soutenir longtemps la vie que je mène. De la solitude où vous nous avez vus, je suis passée à avoir cinq jours de la semaine seize personnes, point mes amis assurément, mais qui plaisent assez à mon mari pour que je sois très-occupée de les fêter. Oh ! je vous avoue que toutes les fois que le sentiment n'y prend pas part, il faut bien de l'application pour ne pas laisser deviner qu'on s'ennuie. Cette vie-là n'est pas non plus bon marché, mais c'est le moindre mal. Nous bâtissons, mais tout cela ne coûte que de l'argent. Si cela amuse, il ne faut pas

1. Streckeisen a massacré singulièrement cette phrase, et en a omis les trois premiers mots « Lorsque je vois », ainsi que le passage « je prends.... animaux ».



y avoir regret, mais cela parfois ennuie le patron<sup>1</sup>. Ah, mon voisin, que votre sagesse, que vos conseils me manquent ! vous me feriez naître des objets de dissipation pour cet homme malheureux que l'avenir qui s'approche tourmente. La douceur de votre conversation avoit du charme pour lui, et l'estime très-entière qu'il a pour vous le faisoit goûter toutes les bonnes choses que vous lui disiez. Sa santé est bonne. Nous avons fêté tous deux une petite gravure qui vous ressemble un peu. Une chose qui m'a fort touchée, mes bamboches me la demandent : je [la] leur porterai bientôt<sup>2</sup>. Je suis sans enfans, mon voisin ; j'ai eu ma fille ainée un mois avec moi ; c'en a été pour m'apercevoir que parmi les gens qui renoncent à tout hors à eux-mêmes, on prend aussi le ton de ne tenir qu'à soi. L'avenir que cela promet à une mère sensible fait envisager le dernier jour avec joie. La seule que j'aie, mon voisin, c'est de penser que vous m'aimez et que vous êtes bien persuadé que vous n'avez point d'amie qui vous soit aussi dévouée. J'ai été chez la Maréchale ; on m'a bien reçue, mais on ne m'y a pas dit de vos nouvelles. Je n'y suis plus retournée, je n'en ai pas ouï parler. Mon mari se le tiendra pour dit, ce qui promet. Je me recommande à M<sup>elle</sup> le Vasseur<sup>3</sup>. M. de Saint-Lambert est ici depuis huit jours ; il m'a demandé de vos nouvelles avec beaucoup d'intérêt. Je leur ai porté votre gravure ; elle a été accueillie par la comtesse<sup>4</sup> avec beaucoup de vivacité. Elle est enchantée de la maison ; elle y a ses amis, sa fille qui n'est pas en bonne santé. Je suis fort en peine de la vôtre. N'aviez-vous pas quelques petits remèdes qui vous soulageoient ? vos provisions n'en seroient-elles pas finies ? ne pourrois-je pas vous être utile ici et à M<sup>elle</sup> Levasseur ? La seule consolation qu'il y ait lorsqu'on est loin de ses amis, c'est de pouvoir les servir où on est.

1. « Nous bâtissons... le patron », passage omis par Streckeisen-Moultoù.
2. « Sa santé est bonne... porterai bientôt », Streckeisen a omis tout ce passage.
3. « Mon mari... le Vasseur », ces deux phrases sont omises par Streckeisen.
4. M<sup>me</sup> d'Houdetot.



N<sup>o</sup> 1908.

A MADAME  
MADAME LA MARQUISE  
DE VERDELIN, RUE VIVIENNE  
A PARIS <sup>1</sup>.

(Réponse au n<sup>o</sup> 1906.)

A Motiers, le 10 7<sup>bre</sup> 1763.

J'ai été, Madame, ces deux mois moins bien qu'à l'ordinaire, ce qui m'a empêché de vous écrire, tant à cause de ma foiblesse, que parce que je ne voulois ni vous mentir ni vous allarmer. Tout reprend à peu près son cours ordinaire, tracas, importunités, persécutions, outrages, souffrances légères, mais continuelles, détachant et resserrant mon coeur chaque jour davantage, et quand le découragement m'accable, me consolant en pensant à vous. Il est certain que vous m'occupez moins dans mon premier trouble ; mais vôtre souvenir dans un état plus calme, est devenu un de mes besoins habituels. Vous devriez me payer vôtre pension ou plustot moi vous payer la mienne, car peu de nos repas se font sans vous.

Vous avez appris que loin de renoncer à l'Ecosse, comme je le croyois à force de le craindre, Mylord Mareschal vient d'avoir le courage de s'y rendre, même à l'entrée de l'hiver, quoique vieux frileux, accoutumé au climat de l'Espagne, et tendrement aimé à Berlin. Je vois s'accomplir dans sa partie la moins vraisemblable ce château en Espagne bâti tant de fois avec lui dans nos tête-à-tête, et moi malheureux qui ne soupirois qu'après cette retraite paisible et chère auprès du plus digne des hommes, moi qui lui en ai donné la première

1. Transcrit, le 3 mars 1924, à Alençon de l'original autographe non signé, appartenant à M. le comte Le Veneur. 4 p. in-4<sup>o</sup>, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet de cire rouge, à la devise. Sur la marge de l'adresse, on lit : « Du 16 pour port de lettre pour Madame, de 10<sup>s</sup>. » [P.-P. P.]

idée, et sans qui peut-être il n'y eut jamais songé, je suis encore ici? Il me marquoit, en partant de Berlin qu'il m'attendoit en Hollande; je n'ai pu m'y rendre; il me marque maintenant qu'il va préparer mon petit logement; pourrai-je aller l'habiter le printems prochain; c'est ce que mon état présent ne rend guères probable. Il semble que le sort s'appesantit moins sur moi par les coups dont il m'accable, que par les biens qu'il paroît mettre à ma portée, pour irriter le désir par l'espoir et me rendre ainsi la privation plus cruelle.

Je vous dirai franchement, Madame, que le suprême voeu de mon coeur est de vivre et mourir auprès de cet homme rare, dont l'ame, pour parler comme Julie, a touché la mienne par tant de points. Cependant, s'il étoit permis sans vous offenser, de donner le second rang à un désir qui à celui-là près, l'emporte sur tous les autres, je vous dirois que votre lettre en réveille un qui me sera toujours cher. J'ajouterais même que malgré les outrages que je crois n'avoir pas mérités, le pays où j'ai passé mes plus belles années et où j'ai goûté les charmes de l'amitié ne peut me devenir indifférent, bien loin de m'inspirer de la haine. Si j'étois le maître de choisir mon habitation, toute chose égale, je préférerois la France pour elle-même, et à plus forte raison pour ce qui me la fait regretter. Si je pouvois trouver un coin où vivre en paix et vous voir quelquefois, je serois heureux; mais je ne suis pas fait pour l'être. Je suis hors d'état d'aller en Ecosse, et l'injustice des hommes m'empêche de pouvoir me rapprocher de vous; Car pour changer de nom ou me cacher de quelque manière que ce puisse être, n'y pensons jamais. A cela près, soyez persuadée je vous supplie, que mon goût ni ma volonté ne mettront jamais d'obstacle au bien que vous voulez me faire.

Telle seroit assurément la visite que vous me laissez entrevoir, Si le terme en étoit moins éloigné: Mais au mariage de Mademoiselle de Verdelin! dans six ans d'ici, c'est comme

1. « Selon mon coeur », biffé, et remplacé par « rare ».

dans six siècles. Eh, Madame ? qui sait si même alors vous vous souviendrez que j'aye existé ? Non, non, je ne m'arrange point pour vous voir Grand Mère ; si vous voulez que j'aye ce bonheur encore une fois en ma vie, tâchez que ce soit au paravant.

Indépendamment des inconveniens qui résultent pour vos enfans à n'être pas élevés sous vos yeux, je sens ce qu'il en coûte à vôtre coeur maternel de ne les avoir pas près de vous. Vous perdez de grandes consolations ; mais il vous en reste au moins quelques unes. Vous habitez le même pays ; vous avez de leurs nouvelles toutes les semaines ; vous les pouvez voir quand il vous plait, l'avenir les rapproche de vous. Pensez, Madame, aux gens privés de tout ce qui leur est cher, sans l'espoir de le revoir de leur vie. Il faut finir sur cette reflexion.

---

N<sup>o</sup> 1909.

[LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Paris, 9 septembre 1763.

J'ai été bien longtems, mon cher ami, à répondre à votre dernière lettre, que j'ai reçue en partant de Montmorency. Depuis ce temps-là, j'ai suivi le roi à tous ses voyages, qui ont été plus fréquents cette année que jamais. Je vais encore demain à Choisy jusqu'au 18, et je me reposerai jusqu'à l'entrée de mon quartier. Ma santé est assez bonne ; madame de Luxembourg n'est pas tout à fait de même ; elle a eu une toux depuis six semaines qui l'a fort incommodée, mais, depuis quinze jours, elle prend du lait d'ânesse qui lui a fait beaucoup de bien, car elle ne tousse presque plus. J'espère qu'avec une médecine qu'elle prendra, elle en sera quitte

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 489-490.

absolument. Quoique le voyage que vous aviez projeté de faire avec mylord Maréchal vous eût encore plus éloigné de nous, je suis fâché qu'il n'ait pas eu lieu, puisque vous ne me laissez pas l'espérance de revivre avec vous. Je voudrais bien que vous pussiez passer l'hiver tranquillement et être en état d'aller au printemps rejoindre milord Maréchal, et je ne désespérerais pas de vous voir en passant. Je connais votre façon de penser, et je ne vous proposerais pas de vous cacher ; mais vous n'aimez pas assez le grand monde pour aller dans les lieux publics. Enfin je ne désespère pas de quelque chose qui serait une grande consolation pour moi. Je ne sais point pourquoi vous vous inquiétez de l'argent des commissions que vous avez données à La Roche. Vous savez que vous m'avez remis de l'argent, il y a deux ans, dans ce temps-ci. Il faut même que vous me mandiez quelle destination vous en voulez faire. Adieu, mon cher ami ; l'absence ne peut altérer mes sentiments pour vous.

Mille choses pour moi, je vous prie, à mademoiselle Levasseur.

---

N<sup>o</sup> 1910.

A M. DUCHESNE, LIBRAIRE À PARIS<sup>1</sup>.

A Môtiers, le 11 septembre 1763.

Il y a trois semaines, Monsieur, que je vous envoyai le morceau corrigé et mis au net sur l'*Imitation théâtrale*. Dans le même paquet étoit une lettre en réponse à votre dernière, et un reçu pour le II<sup>e</sup> tome des planches de l'*Encyclopédie*, que je vous priois de retirer de chez M. Lebreton. Je vous priois aussi de m'accuser sur-le-champ la réception

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, tome I, p. 135, « d'après l'original autographe appartenant à M. Jaubert, avocat-général ».

de ce paquet, peine que vous n'avez pas prise jusqu'ici. Heureusement je ne puis douter que ce paquet ne vous soit parvenu, puisque je l'ai adressé au directeur des Postes de Pontarlier, qui lui a donné cours ; et que, quand même on l'auroit ouvert à la poste, on n'y auroit assurément trouvé ni raison ni prétexte pour l'intercepter. En attendant qu'il soit de votre bon plaisir de m'écrire un mot sur cela, je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

---

N<sup>o</sup> 1911.

A M. DUREY<sup>1</sup>.

A Motiers-Travers par Pontarlier, le 11 7<sup>bre</sup> 1763.

Je ne sais, Monsieur, si vous vous rappellerez un homme autrefois connu de vous ; pour moi, qui n'oublie point vos honnêtetés, je me suis rappelé avec plaisir vos traits dans ceux de M. votre fils, qui m'est venu voir il y a quelques jours. Le récit de ses malheurs m'a vivement touché ; la tendresse et le respect avec lesquels il m'a parlé de vous ont achevé de m'intéresser pour lui. Ce qui lui rend ses maux plus aggravants est qu'ils lui viennent d'une main si chère. J'ignore, Monsieur, quelles sont ses fautes, mais je vois son affliction ; je sais que vous êtes Père, et qu'un Père n'est pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'user plus envers lui d'une rigueur désespérante, et qui, le faisant errer de lieu en lieu, sans ressource et sans asile, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le Père dont il le tient. Réfléchissez, Monsieur, quel seroit son sort si, dans cet état, il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parens, des collatéraux, une commi-

1. Transcrit du brouillon autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). Cette lettre est écrite au père de Durey de Morsan.

sération que son Père lui aura refusée ? et si vous y comptez, comment pouvez-vous laisser à d'autres le soin d'être plus humains que vous envers votre fils ? Je ne sais point comment cette seule idée ne désarme pas votre bon coeur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici ? de faire révoquer une malheureuse lettre de cachet qui n'auroit jamais dû être sollicitée. Votre fils ne vous demande que sa liberté, et il n'en veut user que pour réparer ses torts s'il en a. Cette demande même est un devoir qu'il vous rend : pouvez-vous ne pas sentir le vôtre ? Encore une fois, pensez-y, Monsieur, je ne veux que cela ; la raison vous dira le reste.

Quoique M. de Morsan ne soit plus ici, je sais, si vous m'honorez d'une réponse, où lui faire passer vos ordres ; ainsi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monsieur, mes salutations et les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1912.

[USTERI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Zurich, 13 septembre 1763.

Mon très cher ami, quelques occupations qui, durant cet été, ne me laissèrent le maître ni de mon temps, ni de moi-même, sont les causes du silence que j'ai gardé si longtemps ; et le plaisir que j'ai à présent à revenir enfin à vous m'est d'autant plus agréable que c'est mon premier loisir que j'emploie à relire votre lettre avec attention.

Je me suis permis, mon ami, d'autant plus, de vous faire les objections contre votre livre, que c'étaient là les seules

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. P. Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.*, p. 78-80.

difficultés qui me restaient, et que je pouvais espérer de n'être plus dans le cas d'abuser de votre complaisance. Je vous remercie des éclaircissements que vous m'y avez donnés. Je vois que c'était ma faute de ne pas être entré précisément dans vos idées, et que mes propres réflexions et un peu plus d'attention auraient dû m'ouvrir les yeux. Je connais maintenant vos idées, et je vois l'accord du *Contrat* avec vos autres ouvrages, et la suite des mêmes principes dans tous. Tout est si simple, si naturel, qu'il n'y a que l'état actuel des choses, cet état si embrouillé et si dénaturé, qui puisse nous cacher l'ordre, et nous faire regarder tout de travers. Je me doutais à la vérité du peu de solidité de mes objections, avant de les faire ; mais tant que je n'en voyais pas la solution, je ne pouvais m'empêcher de leur laisser le poids qu'elles me paraissaient avoir.

J'aurais souhaité que le voyage projeté vous eût mieux réussi, et je sais gré à M. de Sauttern d'avoir voulu vous accompagner. Si vous avez le courage de l'entreprendre une autre fois, faites-moi le plaisir de m'en avertir, afin que je puisse aller vous trouver, sinon à Motiers, du moins à une certaine distance. Mais on nous inquiète beaucoup, par un voyage bien plus long qu'on prétend que vous allez faire en Ecosse. On n'y prêtait pas foi avant que M. Rey<sup>1</sup>, qui en revenant de Motiers, a passé par ici, me l'assurât très positivement. Vous ne pensez sûrement pas, mon cher ami, à la longueur de ce voyage, et à la fatigue qui en résulterait pour vous. D'ailleurs, comme vous portez avec vous ce qui peut vous rendre heureux, je ne crois pas que vous le seriez plus en Ecosse qu'ailleurs, et je ne comprends pas quels avantages vous vous procureriez par tant de fatigues. En vérité, ce voyage me paraît vous convenir si peu, que je n'ai pu m'empêcher de vous le dire.

Que sera-t-il enfin du recueil des lettres qui vous ont été

1. « Le 25 août déjà, le libraire Rey était de retour à Amsterdam. » (*Note des éditeurs de 1910.*)



adressées au sujet de *l'Héloïse*? M. Rey ne m'en a rien dit, quoique j'aie appris de lui avec plaisir qu'il allait faire une édition complète de vos ouvrages.

M. et M<sup>me</sup> Hess sont très sensibles à ce que vous dites d'obligeant dans votre dernière lettre, et vous assurent de leur vive amitié. M. Gessner en fait autant.

Je vous embrasse et suis toujours avec la plus sincère amitié, tout le vôtre.

---

N<sup>o</sup> 1913.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Keith-hall, 14 septembre 1763.

Me voici dans notre ermitage, bien logé, c'est-à-dire commodément et chaudement ; je ne connais pas encore la maison, mais il me semble que vous trouverez à vous nicher à votre goût. Il y a des escaliers dérobés, des arbres, une rivière et bien des légumes dans le potager. Je ne puis rien dire de la façon de vivre et des voisins, de quoi dépendent principalement les agréments de la vie, il me faut du temps pour en juger. J'ai mes doutes là-dessus. Celui qu'on me promet pour une bonne connaissance (notre David me le disait) a écrit contre David, qui est sans fiel : cela m'indique une bigoterie à la mode, et qui serait très gênante pour moi, non pas pour vous qui avez le bonheur d'ignorer la langue du pays. Enfin, j'ai le temps d'examiner, je vous dirai ce que je pense (et à vous seul). J'aimerais quasi plus être en prison pour le corps que pour l'esprit et dans une gêne continuelle. Il nous faut pain et paix ; nous les trouverons ensemble et

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 95

sacram Libertatem. Je suis ici seulement pour environ six semaines. Il faut que j'aille à Edimbourg au commencement de novembre, je compte en revenir au commencement de février et examiner la façon de vivre, les voisins, les opinions générales, enfin le train du pays et ce qui pourrait influer sur notre république sauvage. J'ai des doutes là-dessus ; je vois que notre bon David est parmi bien des gens regardé comme un monstre. Je crois que cela l'a déterminé d'aller en France avec l'ambassadeur d'Angleterre, car je sais qu'il avait refusé des offres avantageuses de rester à Londres. Vous saurez au vrai ce que je penserai ; nous voulons vivre libres, nous le serons ici où ailleurs. En attendant, tenez-vous où vous êtes, parlons à coeur ouvert à notre ordinaire et marchons de concert. Ce climat m'effraye, la vieillesse et mon long séjour en Espagne m'ont donné un tempérament qui demande du soleil. L'Angleterre est un bon pays pour vous ; pas pour moi, j'y ai trop de connaissances. Pour moi il y a deux pays, Venise et Port-Mahon ; dans le premier liberté et spectacles, dans le second liberté et le plus beau climat du monde. C'est M. d'Argens qui me mit dans la tête ce dernier lieu où, disait-il, il voulait se retirer et se f..... du saint père, de la sainte inquisition et de la sainte B...., ce sont ses paroles non les miennes. Ne vous effrayez pas de mes doutes, peut-être que je trouverai les choses mieux que je ne crains ; je m'arrangerai pour tout événement. Bonjour, je vous embrasse de tout mon coeur. Adressez : A milord Maréchal d'Ecosse, à Edimbourg.

---

N<sup>o</sup> 1914.

DE MARIANNE<sup>1</sup>.

(M<sup>lle</sup> Latour-de-Franqueville, à Rousseau.)

Le 13 septembre 1761

Il est enfin achevé, mon ami, ce portrait, si longtemps attendu. Vous recevrez cette lettre lundi prochain : si je reçois un mot de vous samedi 22, il partira lundi 24. Pardonnez-moi de ne pas vous l'envoyer sans avoir eu de vos nouvelles : mon dessein n'est point de vous arracher une lettre de plus ; mais je n'oserois risquer de confier mon portrait à la poste, sans être sûre que vous êtes prévenu du jour où il arrivera. Cette lettre pourroit être perdue ; vous pourriez être absent, et il pourroit tomber dans des mains infidèles : ce qui seroit de la plus grande conséquence pour moi.

Vous allez donc juger de la figure de cette femme, dont vous avez si sévèrement jugé l'âme, l'esprit et les procédés. Si elle alloit ne pas vous plaire, ce qui pourroit fort bien être (de plus agréables ne plaisent pas à tous les yeux), au moins dites-le moi. Je tâcherois de supporter cette humiliation, de façon à augmenter la bonne opinion que vous avez enfin prise de mon caractère. Soyez du moins persuadé que ma vanité n'a point conduit le pinceau de ma peintresse, et que, de son aveu, elle ne m'a pas flattée.

Comment vont vos douleurs, mon cher ami ? Comment vont vos chagrins, que je redoute encore plus qu'elles ? Oh ! combien je voudrois que vous ne fussiez sensible qu'à ce qui vous vient de moi, et de ceux qui savent vous apprécier comme moi ! Mon illustre ami, soyez donc au-dessus de l'espèce humaine par votre courage, comme vous l'êtes par

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc, T. II, p. 34-36.

vos talens. N'aurez-vous vécu que pour les autres ? Mon coeur se serre quand je pense à toutes les angoisses qui ont assiégé le vôtre, et j'y pense souvent. Dépouillez les hommes d'un pouvoir illégitime, en devenant indifférent aux abus qu'ils en font. Vous ne devez dépendre que de l'être qui vous a admis à partager ses perfections, autant qu'une créature pouvoit l'être. Pour moi, je ne vois rien entre lui et vous. Adieu, mon respectable ami ; soignez bien votre santé, vous m'en devez compte.

Je n'insiste point sur la promesse que vous m'avez faite, de me renvoyer mon portrait. Votre parole n'est pas un garant équivoque ; je vous connois trop pour m'en défier.

---

N<sup>o</sup> 1915.

A MONSIEUR  
MONSIEUR LE COLONEL  
DE PURY  
A NEUFCHATEL<sup>1</sup>.

A Motiers, le 15 7<sup>bre</sup> 1763.

Je partage, Monsieur, à bien des titres vos regrets sur la perte que vous venez de faire. Monsieur le Tresorier<sup>2</sup> étoit un homme d'un rare mérite ; il m'honoroit de ses bontés, et vous, Monsieur, et Madame de Pury m'avez trop honoré [des vôtres pour me laisser indifférent sur rien de ce qui vous touche. Mais si nous nous affligeons pour nous, consolons nous pour lui ; il passoit dans de continuelles douleurs la fin

1. Transcrit le 7 avril 1905 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Jean de Pury, in-4°. Au bas de la page 1, et à la page 2, le colonel de Pury a copié sa réponse du 18 septembre (n<sup>o</sup> suivant), p. 3 blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la devise « vous », qui n'est pas dans l'original.

2. Cf. lettre du 26 mars 1763, tome IX, n<sup>o</sup> 1743.

d'une longue et honorable carrière ; il a cessé de souffrir. J'en connois de plus malheureux.

Je sais que les soins ne se payent qu'avec de la reconnaissance, mais les déboursés se payent en argent. De grâce, Monsieur, mettez-moi du moins à portée d'acquitter cette dernière dette en me faisant dire à quoi elle monte, puisque je n'ai pu aller régler cette affaire avec vous comme je me l'étois proposé. Faites, je vous supplie, agréer<sup>1</sup> mon respect à Madame de Pury et mes humbles salutations à Monsieur son Epoux.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 1916.

[LE COLONEL DE PURY À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

18 septembre [1763].

Dès longtemps, monsieur, je connaissais vos sentiments flatteurs pour M. le trésorier ; plus d'une fois je l'ai vu s'en applaudir lui-même ; vous n'ignorez pas, en échange, à quel point il vous prisait ; vos regrets que vous voulez bien unir aux nôtres sont une sorte de douleur que toute sa famille a bien sentie. Je dis comme vous : c'est une perte, certainement ; c'en est une pour de nombreux alentours : je crois que la société et l'Etat peuvent le regretter.

Ce trait de votre souvenir, le soin de nous écrire avec intérêt des expressions de bonté, tout cela, monsieur, nous a fait croire avidement à ma femme et à moi que vous nous aimiez encore, c'est-à-dire que nous retrouvions un bien précieux que nous pensions avoir eu le malheur de perdre au moins en partie. Je parle le langage des enfants gâtés ; souve-

1. *Sic*, avec un *g*. Ordinairement, Rousseau en met deux.

2. Transcrit de l'imprimé en 1881 par Berthoud, dans *J.-J. Rousseau au Val de Travers*, p. 375, 376.

nez-vous qu'en effet vous nous avez gâtés à cet égard ci-devant par mille bontés devenues plus sensibles par les privations de cet été ; à force de les sentir, notre imagination s'est échauffée ; de là le mauvais propos que je viens de tenir ; vous l'excuserez, j'en suis sûr, en faveur du motif.

Oui, sans doute, monsieur, vous êtes notre débiteur, et vous mériteriez de l'être toujours pour punir votre négligence. Mais je ne puis me résoudre à vous faire du chagrin ; vous pouvez donc tenir prêts 22 1/2 batz<sup>1</sup> que j'irai recevoir moi-même au premier jour ; le retour du beau temps m'invite à aller passer encore quelques moments à la montagne, d'où je serai à portée de vous répéter la foule de sentiments et le respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

---

N<sup>o</sup> 1917.

[LE DOCTEUR TH. TRONCHIN À J. VERNES]<sup>2</sup>.

*A Monsieur, Monsieur Vernes,  
pasteur à Seligny par Copet.*

27  
17 — 63,3  
9

Moultou soupçonne que de Luc l'a brouillé avec Rousseau, celui-ci lui écrit il y a un mois une lettre impertinente, dès lors il n'en a plus oïi parler. Moultou paroît fort irrité, et il a raison de l'être, il se trouve avoir fait pour Rousseau le plus grand des sacrifices, et ce sacrifice a été fait à pure perte. Il comparoit son cas au vôtre, mais nous nous récriâmes qu'il n'y avoit point de comparaison. Vous, mon bon ami, vous avez

1. « Trois francs et quelques centimes. » (*Note de Berthoud.*)

2. *INÉDIT*. Transcrit le 26 juin 1926 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Genève. (Papiers Vernes-d'Arlandes) [P.-P. P.]

3. C'est-à-dire 27 septembre 1763.

été pendant quelques semaines la dupe d'une femme artificieuse et qui ne l'a pas été au moins une fois en sa vie : il ne faut pour cela qu'avoir le coeur tendre, mais soutenir envers et contre tous que Rousseau est un bon chrétien, ce n'est pas aveuglement, c'est bêtise. Les futures nouvelles représentations sont virulentes. Qu'est-ce que cela deviendra ? non mittent cutim nisi pleni cruore<sup>1</sup>. Ce de Luc est un serpent à sonnette, il se fait entendre et il pique. Je ne connois point les deux petits ouvrages dont vous me parlez. je vous embrasse, cher ami

---

N<sup>o</sup> 1918.

[USTERI À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

Zurich, 24 septembre 1763.

Voici, mon cher ami, un petit écrit qu'on m'a remis pour que j'en procure l'impression. Je me fais un vrai plaisir de vous en faire part. Vous y verrez un homme qui s'intéresse vivement à vous et à vos ouvrages, indigné contre les clameurs qui, voulant défendre la religion, lui font le plus grand tort par leur intolérance et leur zèle mal placé ; contre ces hommes qui crient contre des choses qu'ils n'entendent point, et, ce qu'il y a de plus absurde, qui décrivent la candeur et la sincérité dont eux-mêmes n'ont point d'idée !

Je croirais, mon ami, qu'il ne serait point inutile de publier ce petit dialogue<sup>3</sup> ; chacun verrait à la première lecture qu'il n'est pas de vous ; mais il servirait à bien des gens à mieux envisager vos ouvrages, et à les concilier avec bien des choses

1. [Comme la sangsue] « ils ne lâcheront la peau que gorgés de sang », allusion au dernier vers de l'*Art poétique* d'Horace :

*Non missura cutem nisi plena cruore hirudo* [P.-P. P.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. P. Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.*, 81-82.

3. « Jean-Jacques Rousseau et Jacob Vernes. » (Note des éditeurs de 1910.) — *Cf.* p. 149, n. 2.



qui leur semblent paradoxales au premier coup d'œil. Je n'en connais pas l'auteur ; mais à en juger par sa façon de penser, et par les personnes qui me l'ont remis, en se réservant de me donner le nom plus tard, je crois que c'est M. Weguelin, pasteur français à S<sup>t</sup>-Gall ; et cela d'autant plus que ce même auteur a inséré, dans un journal allemand, l'analyse de votre *Contrat social* qu'il défend contre les mauvais procédés qu'on lui a fait subir à Genève, en montrant que la bonne constitution de tout Etat doit être fondée sur vos principes. Dans une autre partie du même journal, il vous défend contre M. Bitaubé<sup>1</sup> ; et plusieurs années auparavant, il publia en allemand votre *Lettre sur les Spectacles*. C'est un homme aussi respectable par ses moeurs que par son savoir et sa pénétration. Ce qui augmente son mérite, c'est qu'il vit isolé, presque sans ami, parmi un peuple bigot et libertin, où il a essuyé le malheur le plus affligeant, celui de trouver infidèle son épouse, mère de huit enfants<sup>2</sup>.

Je serais fort aise, mon cher ami, d'apprendre votre sentiment sur cet écrit. Je m'opposerai à la publication, si vous le voulez ; mais j'aimerais mieux le voir publié.

M<sup>me</sup> la Maréchale de Luxembourg doit être en peine de ne pas avoir de vos nouvelles, puisqu'elle a fait demander à Zurich si on ne savait pas où vous vous trouviez.

Adieu, mon très cher ami ; je vous embrasse de coeur.

1. « Bitaubé avait attaqué Rousseau dans son *Examen de la Profession de foi du vicaire savoyard*. Berlin, 1763. » (*Note des éditeurs de 1910.*)

2. « En 1765, Jacques Weguelin alla s'établir à Berlin ; il y obtint une chaire à l'Académie des Nobles, et une place à l'Académie des Sciences. » (*Note des éditeurs de 1910.*)

---

N<sup>o</sup> 1919.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Vous m'écriviez ci-devant, Mon cher Concitoyen, que si vous pouviez nous être utile, vous le seriez plus de loin que de près : en voici l'occasion, si vôtre santé peut vous le permettre, dans nôtre Reponse à l'Extrait des Registres du C<sup>l</sup>. du 31<sup>e</sup> Aoust, à laquelle je vous prie de vouloir bien faire les corrections et bonnifications que vous estimerés convenables. Je vous en prie instamment parce que cette Reponse sera la dernière, et parce que vos corrections et bonnifications ne peuvent être qu'utiles à vous ou à nous. Comme dans une assemblée d'environ 40 C[itoyens]. ou B[ourgeois]. on a fixé le jour pour remettre ce dernier Écrit au 29<sup>e</sup>. du courant, si vous pouvez nous rendre cet important service, nous ne saurions en profiter qu'autant que je pourrai recevoir vôtre Reponse mecredi (*sic*) 28<sup>e</sup> que vous m'adresserés sous le même couvert.

Mon cher fils aîné a eu depuis une 15<sup>ne</sup> de jours divers accès de fièvre accompagnés de violentes douleurs à la Tête, au Ventre & à la Poitrine, il paroît que la bile est la principale cause de ses maux, ce qui joint à un épuisement le menace d'une longue maladie. Dieu veuille exhausser (*sic*) nos voeux & nos prières en sa faveur.

Je vous embrasse &c.

Ce 23 7<sup>bre</sup> 1763.

1. Transcrit en 1879, d'une copie autographe de J.-F. De Luc, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger De Luc. Il y a une copie de cette lettre, par Ph. Plan, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 147, et une autre copie, dans le 2<sup>e</sup> ms. Adert, p. 308-309. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 1920.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

A Paris, le 25 7<sup>bre</sup> 1763.

Monsieur

Le sujet pour lequel vous n'avez [pas] reçu de nouvelles ne vient d'autre motif que d'un voyage que moi, Guy, ai été obligé de faire pour cause de famille; me voilà enfin de retour, et mon premier soin est de mettre la main à la plume pour vous en donner.

M. Duchesne me dit qu'un ami de la maison a eu l'honneur de vous écrire pour vous accuser la réception du manuscrit, qui a été en effet bien exactement remis.

Au premier moment que je sortirai, j'irai chez M. l'abbé de la Porte, tant pour lui recommander l'attention à la lecture de ce dernier ouvrage que pour lui demander les Lettres que vous répétez, et certainement je vous les renverrai tout de suite.

Le second graveur de votre portrait vous a gravé en Arménien, et dès qu'il y aura une première épreuve, je vous l'adresserai. Ce qui est cause que le premier n'est pas bien, c'est la quantité de fois que M. de Latour a fait retoucher à la planche; cela avoit tellement dégoûté le graveur que je vis le moment que, la besogne étant finie, il alloit casser la planche. Nous espérons beaucoup du nouveau: au reste c'étoit M. de la Tour qui avoit choisi le premier.

Je ne crois pas que le portrait que fait faire M. Coindet soit en Arménien.

Nous sommes bien fâchés que M. Le Nieps se soit trompé

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. Guy & Duchesne, fol. 33, 34. Petit in-4°, 2 p. 1/2 de texte, l'adresse (à Môtiers-Travers), sur la 4°. Cachet de cire rouge, au « Temple du Goût ».

sur votre santé. Si nous ne voyions (*sic*) que vous nous avez écrit déjà le 11 du courant, la Gazette d'Utrech[t] nous auroit jettés dans une terrible allarme, car elle vous y fait à toute extrémité. De grâce, si vous le pouvez, un mot qui nous confirme que nous croyons que ce gazetier a été mal instruit.

Nous avons donné les deux volumes des figures de l'Encyclopédie à relier par le même qui a relié les 7 volumes du Discours<sup>1</sup>.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très ob. serviteur

GUY P<sup>r</sup>. DUCHESNE

---

N<sup>o</sup> 1921.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

à Renans, près Lausanne, le 25 septembre 1763.

Monsieur, j'aime passionnément la vérité. Ce sentiment se trouve naturellement dans toutes les âmes qui ne sont pas entièrement corrompues, et vous devez sentir, par conséquent, que vous êtes, après elle, l'homme du monde que j'aime et que j'honore le plus, car de tous les philosophes dont les ouvrages me sont tombés entre les mains, vous êtes le seul qui me paraissez mériter le titre auguste d'ami de la vérité.

Cependant, ne croyez pas que ce soit une curiosité indiscrete ou une vanité plus ridicule encore qui m'engage à vous écrire. Non, Monsieur, j'ose dire que le motif qui m'y détermine est plus digne et de vous et de moi, et que j'ai hésité longtemps avant que de me livrer à ce plaisir. J'ai le bonheur d'être à la fois époux et père. Pour ce qui est des obligations que le premier de ces états m'impose, je n'ai besoin que de

1. Guy entend parler des 7 volumes de *texte*.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultoy, *Amis & Ennemis*, t. II, p. 157-159.

consulter mon coeur pour les remplir avec ardeur et avec joie ; mais il n'en est pas de même de l'autre, car, quel que soit l'amour que je porte à mon enfant, cet amour seul ne suffit pas, et cela est si vrai, que la tendresse des parens a plus souvent gâté les enfans que leur indifférence même, parce que l'une peut dégénérer en foiblesse et que l'autre ne me paroît pas pouvoir exister dans la nature. Or, c'est pour bien remplir un devoir si sacré et si cher que j'ai besoin d'un guide éclairé. Et à quel autre aurois-je recours si ce n'est au sublime et vertueux instituteur d'Emile.

Souffrez, Monsieur, que, pour vous porter à une oeuvre si charitable, je vous rappelle les paroles touchantes que vous placez dans la bouche de votre élève et par lesquelles vous terminez si heureusement cet immortel ouvrage. Je sens avec douleur que je n'ai pas sur vous les mêmes droits qu'Emile ; que je n'ai pas été cultivé par des mains aussi sages, enfin que je ne suis plus còmme lui l'homme de la nature, mais il n'en est pas moins vrai pour cela que vous m'en rapprochez de plus en plus, et que vos écrits rallument sans cesse en moi ce goût vif pour la vertu que le torrent du monde n'y a pu éteindre entièrement. Emile vous doit le caractère auguste d'homme que vous avez gravé dans son coeur d'une manière brillante et ineffaçable, et moi, je vous dois mon retour à la vertu et à la simplicité des moeurs.

Je ne vous demande donc, Monsieur, que d'oser vous consulter quelquefois et de vous soumettre les doutes qui se présenteront à mon esprit. Je sais que vous pouvez me renvoyer à *Emile*, mais quelque pénétré que je sois des grands principes qu'il renferme, une partie des détails qui en découlent et que vous embrassez d'un coup d'œil lumineux pourroit être cachée à mes foibles regards. Je n'en dirai pas davantage aujourd'hui, parce qu'avant d'entrer en matière, il me paroît indispensable de savoir s'il vous convient de m'accorder la faveur insigne que je vous demande. Vous pouvez être persuadé, Monsieur, que je n'en abuserai pas, et je me flatte d'autant plus de l'obtenir que je connois toute l'étendue de

votre humanité, et que le penchant que vous avez à faire du bien vous portera à obliger une honnête famille dont l'exemple peut rejaillir utilement sur un grand nombre d'autres.

Tels sont les titres sur lesquels je fonde mon espoir et sur lesquels j'ose vous donner les assurances sincères que personne ne vous admire et ne vous estime davantage que celui qui a l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très obeissant serviteur.

[LOUIS-EUGÈNE, prince, puis duc  
DE WURTEMBERG]

---

N<sup>o</sup> 1922.

A M. J.-F. DE LUC, À GENÈVE.

A Motiers, le 26 septembre 1761.

Quoique je n'eusse point encore fait réponse, mon cher ami, à la lettre dont m'honora M. d'Ivernois le 6 de ce mois, je n'avois pas laissé de m'en occuper. Je ne voyois qu'une chose fâcheuse dans la pièce dont copie y étoit jointe, c'étoit le mépris qu'on y marquoit pour la bourgeoisie : car si l'on n'eût été sûr de l'arrêter et de la diviser, on se fût gardé d'avanturer une telle pièce qui mettant à découvert le système de vos adversaires suppose qu'ils sont assurés de son exécution et savent comment lever les obstacles qu'on y peut mettre. Cette démarche de leur part qui consomme leur ouvrage, ne seroit qu'une étourderie si vous pouviez vous réunir pour y résister. Vos ennemis présument donc et je le crois comme

1. Transcrit en 1879 d'une copie, de la main de J.-A. De Luc, petit-fils du destinataire, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. Il y a deux copies de cette lettre dans le premier ms. Adert, fol. 263-266 et fol. 148-150 (cette dernière de Ph. Plan), et elle est également copiée dans le second ms. Adert, p. 310-314. L'original autographe a passé en vente publique à Paris en mai 1843. [Th. D.]

eux, qu'ils sont sûrs d'un assés grand nombre des vôtres pour venir aisément à bout du reste et fixer ici le sort de l'État. S'ils ont raison, tout est dit ; vous n'avez tous qu'à baisser la tête et porter le joug ; s'ils ont tort, il vous reste donc quelque ressource, quelque moyen de vous réunir, et dans l'état où vous êtes, cette entreprise n'est pas l'affaire d'un jour. Voilà à quoi je pensois que vous deviez maintenant vous occuper avant de faire aucune démarche ultérieure, et j'étois bien persuadé que vous ne deviez plus vous présenter que si bien réunis qu'on ne pût plus vous détruire. J'allois écrire dans cette idée à M. D'Ivernois quand j'ai reçu votre lettre du 23 avec la minutte de l'écrit que vous vous proposés de présenter le 29. Il faloit à mon avis, du tems pour se préparer à cette démarche de manière à la rendre efficace. Je crains qu'elle n'ait pas plus d'effet que les autres, et en ce cas vous êtes perdus ; car que ferez-vous de plus sans vouloir casser les vitres ?

La pièce me paroît bonne et bien faite ; mais ce n'étoit pas ce tour-là que j'aurois voulu lui donner. Vos adversaires vous laissent toujours exposés et se tiennent toujours à couvert. Il vous étoit bien aisé, ce me semble, de les tirer à leur tour de derrière leur parapet.

Il faloit, ce me semble, prendre leur dernière réponse pour texte, en tirer, en presser les terribles conséquences, les leur proposer en objections, et leur demander là-dessus avec beaucoup de respect les éclaircissemens nécessaires pour admettre ou rejeter ces conséquences sans retracter leur réponse ou sans détruire la constitution de l'État.

Vous pouviez établir la supposition que des magistrats moins intègres partissent des maximes de cette réponse pour violer toutes les loix et asservir leurs concitoyens ; alors en leur demandant quel parti la bourgeoisie auroit à prendre pour tenir son serment et conserver la liberté, vous les réduisiez nécessairement à se dédire, ou à vous conseiller eux-mêmes le parti que vous serez enfin forcés de prendre si vous ne voulez être écrasés ; alors l'avantage de cette ressource eût



été pour vous, et ce qu'elle a d'odieux eût été sur leur compte. Il y avoit, si je ne me trompe, aux mêmes choses que vous avez dites, un tour à donner qui les eût furieusement intrigués. Le plus sûr moyen de réfuter leurs maximes est de les forcer d'en tirer eux-mêmes les conséquences et de les porter aussi loin qu'elles peuvent aller. Tout cela vous donneroit contre eux de terribles armes, si vous étiez jamais forcés de débattre contre eux vos raisons devant un tiers.

Voilà des choses que je ne faisais qu'entrevoir et qui demandoient une longue méditation pour être mises dans tout leur jour. Mais votre démarche si prompte ne permet plus de revenir sur tout cela. Puisse-t-elle avoir un meilleur succès que je ne le prévois. Je vous conjure au moins de bien penser à ce que vous avez à faire ensuite. Car de la première démarche que vous ferez après celle-ci dépend votre sort et celui de la République. Il ne falloit jamais commencer dans ces circonstances ; mais maintenant il faut achever ou vous êtes perdus.

Vous me faites trembler pour l'état de votre cher fils. En ces cruels momens votre coeur de patriote et de père est dans le mien. Que d'angoisses de toute espèce ! il faut pour n'y pas succomber espérer que tout finira sans catastrophe, et que vous vous retrouverez comme auparavant libre au sein de votre patrie et tranquille entre vos enfans. Adieu, mon cher ami ; donnez-moi des nouvelles de tout ; je vous embrasse. Mille salutations et amitiés à M. d'Ivernois. J'arrive, la poste va partir ; je n'ai pas même le temps de relire ; excusez.

---

N<sup>o</sup> 1923.

DE MARIANNE<sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau.)

Le 27 septembre 1763.

L'heure de la poste est passée : pas un mot de vous. Oh ! mon ami, mon coeur est ulcéré, et ma raison n'a pas assez d'empire sur moi pour m'empêcher de vous le dire. Votre silence dans ce moment-ci est d'autant plus affreux pour moi que je ne puis l'attribuer qu'à une cause désespérante. Ou vous êtes fort malade, et votre corps, comme vous l'avez dit, fait taire votre coeur, ou votre coeur se tait de lui-même ; quelle alternative pour le mien !... Mais je serais moins malheureuse d'avoir à me plaindre de vous, que d'avoir à vous plaindre. Peut-être vous portez-vous bien, et avez-vous bien mieux aimé faire autre chose que de me répondre : c'est à cette supposition que je m'arrête. Quoi ! mon excellent ami, vous pouvez décider de l'instant où vous verrez mon portrait, et vous l'éloignez à plaisir. Ah ! ce n'est pas ainsi que je traite le vôtre, quoiqu'il n'ait pas le charme de me venir de vous. Je le regarde sans cesse ; il est sous mes yeux au moment où je vous écris. Je lui trouve un air de sentiment qui me rend votre indifférence plus cruelle. Ne vous impatientez pas contre moi. A Dieu ne plaise que je veuille porter dans votre ame l'ennui de l'obsession ! Je voudrais vous épargner jusqu'aux plus légères peines ; mais il m'étoit si doux de vous croire de l'amitié pour moi ! et les traits d'une amie s'offrent si rarement aux regards d'un homme délicat, que votre négligence à vous procurer la vue de mon portrait doit m'être bien sensible. Dieu ! combien elle contraste avec mon empressement à avoir le vôtre aussitôt que je l'ai pu, et avec l'air de

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance inédite*, t. II, p. 37-40.

triomphe dont je l'ai porté à M<sup>me</sup> Prieur, seule digne de l'apprécier et de partager le plaisir qu'il m'a fait. Il est vrai qu'il m'est cher à plus d'un titre ; car il m'a appris que cette précieuse amie vous ressemble un peu, et c'est une raison pour moi de vous aimer encore plus l'un et l'autre. Mais, quand il ne m'auroit représenté que vous, je l'aurois regardé comme un trésor inestimable. Ah ! mon cher ami, pourquoi vous ai-je connu si tard ? Pourquoi des maux, des chagrins, des embarras sans nombre, et peut-être des affections exclusives se sont-ils emparés de votre âme avant que j'aie tenté d'y pénétrer ? Ils n'auroient pu affaiblir des sentimens qu'ils ont bien pu empêcher de naître. Adieu, mon ami ; je ne sais que souhaiter... Que dis-je ? Ah ! dût-il être cent fois plus prouvé que mon attachement n'obtient pas le prix qu'il mérite, c'est votre bonheur que je veux.

---

N<sup>o</sup> 1924.

[AU PRINCE LOUIS-EUGÈNE DE WURTEMBERG<sup>1</sup>].

Motiers, le 29 septembre 1765.

Vous me faites, Monsieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre altesse sérénissime aura pu voir dans le livre quelle daigne citer que je n'ai jamais su comment il faut élever les princes, et la clameur publique me persuade que je ne sais comment il faut élever personne. D'ailleurs les disgrâces et les maux m'ont affecté le coeur et affaibli la tête. Il ne me reste de vie que pour souffrir, je n'en ai plus pour penser. A Dieu ne plaise toutefois que je me refuse aux vues que vous m'exposez dans votre lettre. Elle me pénètre de respect et d'admiration pour vous. Vous me paraissez plus qu'un homme, puisque vous savez l'être encore dans votre rang.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

Disposez de moi, Monsieur le Duc ; marquez-moi vos doutes, je vous dirai mes idées ; vous pourrez me convaincre aisément d'insuffisance, mais jamais de mauvaise volonté.

Je supplie Votre Altesse Sérénissime d'agréer les assurances de mon profond respect.

---

N<sup>o</sup> 1925.

A M. [HENRI-DAVID PETITPIERRE]<sup>1</sup>.

A Motier le 29. 7<sup>bre</sup> 1763.

Je ne puis, Monsieur, répondre avec connoissance de cause à la lettre dont vous m'avez honoré le 25 de ce mois, ne sachant ce que c'est que les citations dont vous me parlez. Je croyois au surplus vous avoir déjà dit que je n'entendois me mêler en aucune sorte de querelles du Prêtre Savoyard. Chacun peut l'attaquer, le corriger, le censurer, le critiquer tout à son aise, sans que je m'en fâche ; quant à moi, j'ai dit là-dessus tout ce que j'avois à dire ; je n'ai point d'éclaircissements à donner, point d'aveux à faire, et je ne veux amasser des charbons sur la tête de personne.

Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

J. J. ROUSSEAU

---

1. Transcrit à Lyon, le 5 novembre 1895, de l'original autographe signé et sans adresse, faisant partie de la vente Dauphin de Verna (4-15 nov., n<sup>o</sup> 1185 du catalogue). 1 p. in-8<sup>o</sup>, soit 19 lignes, y compris la date et la signature. Les trois autres pages sont blanches. Cette lettre a passé depuis dans d'autres ventes : Paris, 19 mai 1900, *bibl. d'un amateur franc-comtois*, n<sup>o</sup> 159 ; — 344<sup>e</sup> *bulletin d'autographes* de la maison Jacques et Etienne Charavay ; — Vente Van den Corput et H. Dyserinck, à Amsterdam, 19 mai 1911, n<sup>o</sup> 2875. — Bibliothèque de feu M. Hector de Backer, cinquième partie, vente du lundi 20 février 1928, n<sup>o</sup> 869 (le rédacteur du catalogue ignore le nom du destinataire). — Elle a été publiée en juin 1900 par M. Eugène Ritter, dans le *Musée Neuchâtelois*, p. 137.

N<sup>o</sup> 1926.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Malgré cette brochure<sup>2</sup> que je vous envoie, Mon cher Concitoyen, et l'adresse de ceux qui l'ont repandue sous le manteau dès l'après dîné de mecredi (*sic*), nous remimes hier à une heure nôtre Representation à M<sup>r</sup> le Premier syndic, à peu près en même nombre que nôtre Declaration du 20<sup>e</sup> Aoust. Le tems ne m'ayant pas permis de lire entierement ces trois lettres. je juge cependant qu'elles sont un tissu de faussetés & de sophismes semblables à ceux qui prouvent qu'il est jour en plein minuit. Des personnes croyent que ces Lettres sont du Procureur General, passées par les mains de Voltaire.

Vos Concitoyens vertueux & surtout les Compilateurs de nos Representations, persuadés qu'il n'y a que vous seul qui soyés en etat d'y repondre convenablement, tant pour vôtre defense particuliere que pour celle de nos Representations. vous prient & vous conjurent par l'amour que vous vous devés à vous-même, par celui que vous avez toujours temoigné pour nôtre Patrie, pour la Justice & la Liberté, de vanger ces précieuses vertus si subtilement & si frauduleusement attaquées.

Soyés tranquille, Mon cher Ami, sur nôtre sort futur ; il ne nous manque que vos lumieres superieures pour developer nettement les sophismes de ces trois lettres, & mettre les faussetés palpables qu'elles renferment dans leur plus grand jour ; car non seulement nous sommes suffisamment unis & fermes, mais nous avons encôre des moyens efficaces.

Si vous aviez besoin de quelques eclaircissemens ou de

1. Transcrit en 1879 d'une copie autographe, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. Il y a une copie de cette lettre, de la main de Ph. Plan, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 151, 152 et une autre copie, dans le 2<sup>e</sup> ms. Adert, p. 315-318. [Th. D.]

2. Les *Lettres écrites de la Campagne*, [par le procureur-général Tronchin]

savoir quelques faits, faites-moi l'amitié de me les demander en Reponse, toujours sous le même couvert, parce que nôtre Ami, M<sup>r</sup> D'Ivernois, partit dimanche dernier pour un long voyage, dont il ne sera de retour que dans deux mois.

M. Jaques Vieusseux, ce Citoyen aussi plein de Vertus que de bon sens & de lumieres, en remettant nôtre Representation à M<sup>r</sup> le Premier syndic lui fit un Discours digne d'un veritable Chretien, & d'un ancien Citoyen de Rome. M<sup>r</sup>. le Premier y répondit d'une maniere peu satisfaisante : il lui dit, ainsi qu'à tous les pelotons, dans le dernier desquels je me trouvai, que le C<sup>l</sup>. avoit été unanime soit pour le fond soit pour la forme dans ses Reponses à nos Representations, & qu'il l'étoit dans la conviction que tout ce qu'il avoit fait étoit fondé sur les Loix. Informé que cette Reponse circulaire n'avoit point encore été relevée, je ne crus pas la devoir laisser sans reponse ; M<sup>r</sup>. le P<sup>r</sup>. S<sup>e</sup>., lui dis-je, L'unanimité du M[agnifique]. C[onseil]<sup>l</sup>. ne fait pas la Loi de l'Etat, et nos Representations etant fondées comme elles le sont, sur nos Loix & sur nôtre Constitution, nous nous flatons que le M. C<sup>l</sup>. changera d'avis.

Je suis extrêmement sensible, mon cher ami, à la part touchante & consolante que vous prenés à ma situation patriotique & paternelle ; mais ma parfaite confiance dans l'Etre infiniment parfait me soutient & me soutiendra jusqu'à la fin de ma vie. Mon cher fils m'est déjà rendu, puisqu'il se trouve actuellement beaucoup mieux, & que nous restons suffisamment unis pour faire echouer tous les projets de nos ambitieux machiavelistes.

M<sup>r</sup> d'Ivernois de Môtier vous aura communiqué sans doute la pensée de mon cher & futur convalescent ; qu'en pensez-vous ?

Le tems ne me permettant pas de vous transcrire aujourd'hui les corrections que nous avons faites à nos dernieres Representations, depuis que je vous en ai envoyé copie, je le ferai mardi, s'il plait au Seigneur.

le 30<sup>e</sup>. 7<sup>bre</sup> 1763.

---

N<sup>o</sup> 1927.

[M<sup>me</sup> DE CHENONCEAUX À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

[Automne 1763].

Je ne sais, mon ami, si vous avez reçu de mes nouvelles. Je vous en ai écrit il y a longtemps ; mais mes gens, imaginant que c'étoit dans tous les quartiers comme vis-à-vis de la grande poste, y ont voulu affranchir la lettre et l'y ont laissée. J'y ai envoyé plusieurs fois ; elle étoit déjà mêlée et vraisemblablement perdue. Je vous mandois que j'avois été obligée de quitter la maison de mon beau-père ; il y avoit tant de raisons pour y rester, qu'il a bien fallu que je fusse forcée à prendre ce parti ; mais il n'y avoit pas moyen de faire autrement, parce qu'il y a des procédés et des manières qu'il n'est pas honnête de souffrir. Ce changement m'a donné bien de l'embarras et de la fatigue, et m'a fait réellement de la peine ; mais, pour à présent, j'en suis ravie, et c'est une grande obligation que j'ai à ma belle-mère de m'avoir mise dans le cas de vivre enfin plus tranquillement et plus agréablement. Vous avez raison, il n'y a rien de tel que la liberté. J'ai pris une petite maison assez commode. Elle est bien loin, c'est ce qui me fâche ; mais celles du milieu de la ville sont bien chères, et ce qui m'en plaît, c'est que j'ai un petit jardin qui fait tout mon amusement. Comme je suis près des barrières, je puis jouir de la campagne, et je m'y promène avec plaisir. Vous sentez que je ne vais guère à Dueil ; votre départ m'en a détaché, et je crois que je vais le vendre. Combien j'ai de regrets, mon ami, que dans le temps où je suis plus à moi, et où j'espère passer des jours plus calmes, vous nous soyez ôté, lorsque j'aurois pu davantage me rapprocher de vous et

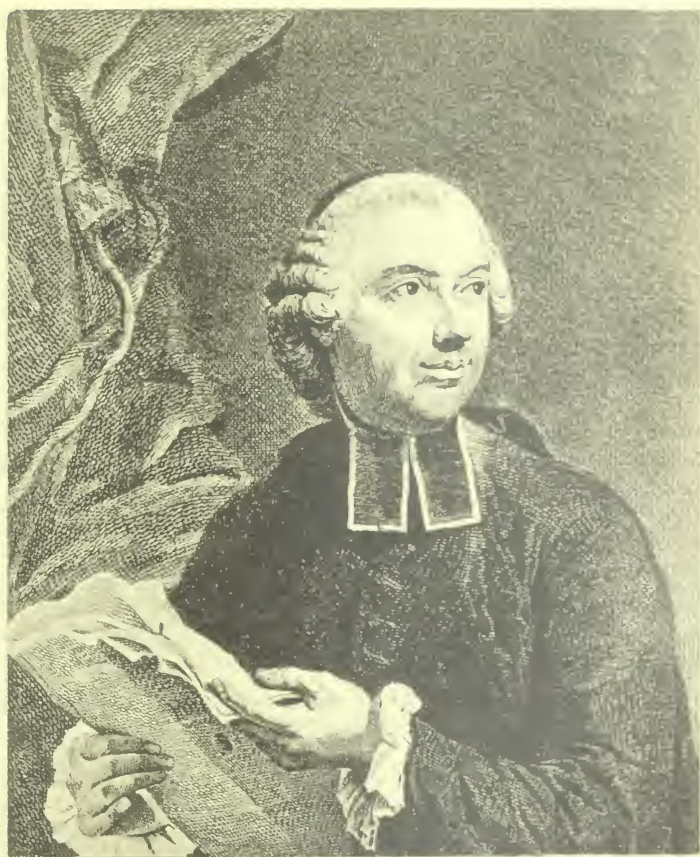
1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 244-247.



chercher votre société. Voilà comme vont les choses. Il y a des gens qui disent que vous reviendrez ; le croyez-vous, mon ami ? Pour moi, je n'en conserve même pas l'espérance, et quand tout y seroit disposé, le pourriez-vous et votre santé le permettroit-elle ? Je suis bien fâchée que vous n'avez pas fait le voyage d'Italie ; le climat vous y conviendrait peut-être mieux. Ç'auroit été une dissipation pour vous, et d'ailleurs vous y aviez, je crois, des amis. Combien notre abbé de Condillac auroit été aise de vous voir ! Pour lui, nous ne le perdrons pas, et il va revenir bientôt. Voilà ce qui s'appelle un homme sage : finir une éducation de prince dans une petite cour à tracasseries, c'est assez de raison et de patience. Pour vous, mon enfant, tranquille dans votre solitude, vous vous êtes perdu. Que j'ai de colère que vous n'avez pas eu une aussi bonne tête que lui ! Je ne peux en revenir, vous étiez si bien entouré en France, vous n'y aviez plus d'ennemis ; pourquoi ceux qui ont vu votre livre ne l'ont-ils pas arrêté ? Qui pouvait croire que cela passeroit ? Pardon, mon ami, de ces redites inutiles ; j'y pense avec amertume, et je devrois au contraire ne m'occuper que de ce qui peut vous en distraire ou vous en dédommager. Vous accoutumez-vous un peu dans votre habitation ? Quelle vie y menez-vous ? Est-il vrai que vous allez en Angleterre ? Il me semble que je serois bien aise de vous y savoir. J'ai vu votre Lettre à l'Archevêque ; je l'aime, mais je suis encore en colère des vivacités de la fin. Il y avoit sûrement plus de dignité à continuer comme vous aviez commencé, et c'étoit plus dans votre caractère.

Votre Lettre à Genève est belle<sup>1</sup> ; mais je ne comprends pas cette démarche. Je ne sais si vous avez bien ou mal fait, car ce n'est pas de nos moeurs. Je ne sais comment se passera cet hiver. Pour moi, je crains bien une rechute ; car j'ai encore mes maux de tête. J'espère que l'affaire qui m'a tant tourmentée finira ces vacances ; jusqu'à présent on ne voit pas que celui pour qui vous vous y intéressez y entre, et son père

1. La lettre du 12 mai au premier syndic Favre (Cf. tome IX, n° 1807).



Librairie Armand Colin, Paris.

*(Cahiers des F. f. f. f. f.)*



est tranquille ; mais il faut voir la fin. Pour celui qui l'a entreprise, cela va tout au plus mal. Celui qui est à Lyon<sup>1</sup> persiste toujours dans ses idées ; il est plus entêté que jamais. A mon avis, jamais il ne changera, et cela me désespère. Il ne peut plus me faire de mal ; mais l'état où il est empoisonne ma vie. Je ne comprends pas que sans amour, ni même ce qu'on entend par amitié, je puisse tenir autant que je fais à cet homme. Je vous ferois pitié si vous pouviez voir ce que je souffre lorsque j'y pense. C'est encore un chagrin inutile, car assurément il n'y a nul égard. Les parens ont manqué sans façon de parole sur ce qu'ils avoient hautement promis à ma famille et aux gens d'affaires. Ils n'ont plus cru avoir besoin de quelque égard pour moi. Dieu merci, je ne leur dois rien. Ils n'ont rien assuré, répondu de rien pour leur fils. On me paye douze mille francs de rente, mais sur le bien qui restoit de mon mari, et mois à mois, jusqu'à ce que les créanciers se présentent, s'ils doivent venir, car il n'y a ni crédit ni assurance qui fixe mon droit et ma sûreté. On m'a fait espérer qu'à la mort du père, il y auroit plus de moyens de rendre ma situation assurée, parce que j'aurois un compte à demander à cette femme<sup>2</sup>, qui est bien cause que les choses se sont passées ainsi, car mon beau-père auroit, je crois, agi différemment ; mais il est sûr qu'elle s'y est opposée, et cela sans aucune pudeur. Mon ami, il y a des momens où j'en suis fort aise ; je ne l'aime point, et me voilà justifiée. Il n'y a pas de gloire à prendre de penser mieux que des gens si mal nés. Cependant, je sens quelque plaisir à me rendre justice. Combien je vaud mieux qu'eux d'avoir à moi des sentimens si différens ! Je crois, mon ami, que je passe encore le temps avec vous à vous parler librement de toute chose. Ecrivez-moi de même, et prenez toute confiance en la vérité et la constance de mon tendre attachement.

Cette lettre a été encore retardée, et je viens d'apprendre

1. « M. de Chenonceaux. » (*Note de Streckeisen-Moulou.*)

2. « M<sup>me</sup> [Claude] Dupin. » (*Note de Streckeisen.*)

depuis qu'elle est terminée, que le procès étoit fini. Cet homme a été condamné à un bannissement perpétuel, mais celui qu'il vouloit faire entrer en cause n'est point appelé. Ainsi il ne peut plus y avoir d'inquiétude, et c'est une affaire entièrement finie. C'est un événement important et qui me laisse respirer. Toutes mes craintes ne peuvent plus avoir de suites, et les mauvais desseins de ces gens-là ne peuvent plus me tourmenter. Pour les affaires d'intérêt, ce n'est pas de même, car les obligations qu'il a faites vont sûrement être soutenues. Dans le temps, je vous manderai comme vont les choses ; car je suis bien persuadée de l'intérêt que vous y prenez. Adieu, mon ami, donnez-moi des nouvelles de votre santé, de votre situation, de vos occupations. Je voudrois ne rien ignorer de ce qui vous intéresse ; il me semble qu'on en est moins absent et moins éloigné l'un de l'autre.

---

N<sup>o</sup> 1928.

A MONSIEUR  
MONSIEUR BEAU CHATEAU  
CHEZ M. GIROD BOUVIER  
HORLOGER, AU CENDRIER  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

A Môtier le 11. 8<sup>bre</sup> 1763.

Si le froid s'adoucit que le tems soit beau et mon état supportable, je compte partir d'aujourd'hui en huit pour tâcher dans un pèlerinage de quatre ou cinq jours d'échapper aux

1. Transcrit le 9 janvier 1879 de l'original autographe non signé, que m'a communiqué M. Alfred Cherbuliez, libraire à Genève. 4 p. in-8°, le texte sur la 1<sup>re</sup>, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches. En 1913, cette lettre appartenait encore à M<sup>me</sup> Sauvin, fille du libraire Alfred Cherbuliez. Beauchâteau était un horloger de Genève, grand admirateur de Rousseau. [Th. D.] — Au Cendrier, c'est-à-dire : « Rue du Cendrier. »

espions et aux importuns. Si ce projet vous duit, et que vous vouliez être mon Compagnon de voyage, venez et tâchez d'arriver au plus tôt le samedi 8 pour dîner. Je vous connois peu, cher Beauchateau, mais je vous crois vertueux et bon : voila tout ce qu'il me faut. Par dessus cela vous êtes aimable ; ma fortune est faite pour ces trois jours.

Surtout venez seul, et ne parlez de rien à personne.

N<sup>o</sup> 1929.

[L. USTERI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Zurich, 1<sup>er</sup> octobre 1763.

Voici, mon cher ami, encore un dialogue<sup>2</sup>, dont on a voulu que je vous fisse part. C'est du même auteur que je vous ai nommé, et qui, sans savoir que je vous ai envoyé le premier, souhaitait que vous vissiez celui-ci. Au reste, comme il est impossible qu'il n'ait des ennemis qui détruiraient volontiers le bien qu'il cherche à faire, il lui importe qu'on ne sache pas que ces écrits viennent de lui. Si vous croyez donc que leur publication servirait à quelque chose, je verrais avec plaisir que vous les envoyassiez à votre Michel Rey pour les faire imprimer.

Il entrait (comme vous l'aurez vu fort aisément) dans le précédent dialogue, quelque envie de punir un homme<sup>3</sup> qui, pour complaire aux hommes en place, a pris le métier odieux de faire des hérétiques ; mais le second n'a d'autre but que de montrer sous un autre point de vue et dans des combinaisons

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.*, p. 83, 84.

2. « Il était intitulé : *L'apôtre saint Jacques et l'empereur Marc-Antonin*, et il a été imprimé à la suite du précédent (Cf. p. 131, note 3), en une brochure de 48 pages in-12 : *Dialogues par un ministre suisse*. S. l., 1763. » (*Note des éditeurs de 1910*.)

3. « Le pasteur genevois Jacob Vernes, qui venait de publier ses *Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau*. 1763. » (*Note des éditeurs de 1910*.)

différentes ce que vous avez dit sur les preuves de la religion. Peut-être cette façon de présenter la même chose, la fera-t-elle comprendre plus aisément à quelques-uns.

Adieu, mon très cher ami, je suis toujours tout à vous.

---

N<sup>o</sup> 1930.

A M. [M.-M. REY]<sup>1</sup>.

A Môtiers, le pr. 8<sup>bre</sup> 1763.

Votre lettre, mon cher Rey, du 25 Aoust, étant retournée d'ici à Francfort avant de me parvenir, ne m'a été rendue que fort tard, ce qui rend aussi le retard de ma réponse plus excusable. J'y vois avec grand plaisir que vous êtes arrivé en bonne santé et que tout le monde se porte bien chez vous ; car quant aux maux que l'éruption des dents cause à la petite, je les regarde comme si passagers que j'espère qu'elle en est délivrée à l'heure que j'écris. Vous avez trouvé beaucoup d'affaires, tant mieux ; beaucoup de travail doit faire beaucoup de profit. J'avois craint que les faillites dont parloient les gazettes ne vous nuisissent ; mais si ce n'est que par contre-coup, le mal n'est pas grand et selon toute apparence les choses ne tarderont pas à reprendre leur cours.

Le projet du S<sup>r</sup>. Néaulme seroit d'un coquin s'il n'étoit d'un sot, mais la bêtise de ce projet en excuse la méchanceté. C'est certainement depuis que le monde existe la première fois qu'on s'est emparé publiquement d'un livre du vivant de l'auteur pour en ôter son nom et y en mettre un autre. Heureusement il n'est pas à craindre que le cafardage du S<sup>t</sup>. Formey attire beaucoup de souscripteurs, et je parierois bien qu'il n'en aura pas un seul en France. Au cas que cette entreprise

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 109.



s'exécute, ce que je ne saurois m'imaginer, faites en sorte de m'en faire parvenir le plustot que vous pourrez un exemplaire. Je serai curieux de me voir paré des nobles et saintes pensées du Sr. Formey : cela me réjouira.

Ce que ce misérable ose débiter effrontément sur la vente de mes ouvrages achèveroit de me dégoûter du métier d'auteur quand je n'y aurois pas renoncé pour d'autres raisons. Il dit que la copie de l'Emile a été vendue au poids de l'or, cela peut être vrai à la lettre, mais il fait entendre par là qu'on a extorqué de cette copie un plus grand prix qu'elle ne valoit ; comme si les auteurs les plus médiocres ne vendoient pas tout couramment leurs manuscrits à Paris sur le pied de quinze cents livres le volume, qui est tout ce que j'ai reçu du mien. Comme si, même avant la conclusion de mon traité, je n'avois pas pu tirer neuf mille francs du même ouvrage, offerts par un autre libraire par le canal du Curé de Groslay. Il dit que vous m'avez très-bien payé, cela est vrai dans le sens que vous m'avez payé très-exactement et tout ce que je vous ai demandé ; mais cela fait entendre que vous m'avez payé très-chèrement, et cela n'est pas vrai, puisque vous n'avez imprimé aucun de mes ouvrages, notamment la Nouvelle Héloïse, dont je n'eusse pu très-aisément avoir le double de ce que vous m'en avez donné. Mais puisque ma modération ne m'est d'aucun honneur dans le public, je ne serai désormais que juste, et les manuscrits qui me restent me seront payés ce qu'ils valent, ou ne verront jamais le jour.

Je trouve aussi fort obligeant le soin que prend le dit Néaulme de mettre mon livre en état de n'avoir que des admirateurs ; il ne faut pour cela que l'illustrer de la touche de M. Formey. Ce grand auteur daignera faire rejaillir sur mon ouvrage un peu de l'admiration qu'on a pour les siens !

J'ai reçu depuis quelque tems le manuscrit du Baillif d'Echallens ; je vous ai prévenu qu'il m'étoit impossible de le lire si vite ; marquez-moi quand vous voulez que je vous l'envoie. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre, mais il me paroît furieusement long et lourd.

Ni mon état ni les importuns ne me permettent maintenant aucun travail. Je verrai s'il m'est possible de mettre quelque chose en état pour ce printems, au cas que j'aïlle en Écosse. Le découragement me rend plus indolent de jour en jour. Je ne suis encore décidé sur rien ; sitôt que je le serai je vous le manderai. Mille amitiés et respects à mes bonnes et aimables commères, j'espère toujours leur rendre quelque jour mes devoirs en personne, et peut-être ce printems. Adieu, mon cher Compère ; je suis forcé de finir ici ayant comme un étourdi commencé ma lettre sur une demi-feuille et n'ayant pas le courage de la recopier. M<sup>lle</sup> Le Vasseur a fait votre commission près de Mad. De Lorme et vous salue de tout son coeur.

---

N<sup>o</sup> 1931.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]  
RUE DE RICHELIEU  
ENTRE LA RUE NEUVE S<sup>t</sup> AUGUSTIN  
ET LES ECURIES DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS  
A PARIS <sup>1</sup>.

A Motiers, le 2. 8<sup>bre</sup> 1763.

Vous n'avez pu, chère Marianne, recevoir le 22 réponse à votre lettre du 15 que je n'ai reçue que le 26, et cela par plusieurs raisons. Premièrement, vous mettez dans vos calculs plus de précision que les postes dans leur service. Mes lettres me parviennent fidèlement, mais jamais régulièrement, et je trouve presque toujours quelque retard sur les dates. En second lieu, je fais des absences le plus souvent que je puis,

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

attendu que la marche est très nécessaire à mon état, et que les espions et les importuns me rendent mon habitation insupportable. J'étois donc absent quand vôtre lettre est venue, et elle m'a attendu quelques jours chez moi. Enfin, par des précautions que les curieux d'ici rendent nécessaires, ma correspondance en France est assujettie à quelque retard. J'ai pris avec le directeur des Postes de Pontarlier un arrangement, par lequel il me fait tous les samedis un paquet des lettres venues pendant la semaine, et moi je lui en fais un tous les dimanches des réponses que j'ai écrites dans la semaine. Or, comme je les date ordinairement du jour qu'elles doivent partir d'ici, le retard des miennes n'est pas constaté par les dates, au lieu que celles que je reçois, selon les jours où elles sont écrites, en restent quelquefois six ou sept à Pontarlier avant que de me parvenir. Cet arrangement est sujet à inconvénient, j'en conviens, mais il est nécessaire. L'exactitude que vous mettez, et que vous exigez dans le commerce, me force à tous ces détails.

Me dire que vous comptez sur la promesse que je vous ai faite de vous renvoyer vôtre portrait c'est m'en faire souvenir ; je crois que cela n'étoit pas nécessaire. Il est vrai que si je pouvois manquer à ma parole, et vous tromper, c'en seroit l'occasion la plus tentante et la plus excusable ; mais ma faute seroit plus pardonnable que votre crainte ; vous eussiez mieux fait d'en courir le risque de bonne grace.

Je ne doute pas que vôtre envoi ne me parvienne aussi sûrement que toutes mes lettres ; cependant, par surcroit de précaution, vous pouvez me l'adresser sous enveloppe à l'adresse de *M. Junet, directeur des postes à Pontarlier*. S'il arrive ici durant mon absence, n'en soyez point en peine ; j'ai une gouvernante aussi sûre et plus soigneuse que moi. Quant à l'effet, je n'en puis parler d'avance. Ce sera beaucoup s'il vous est avantageux. Je crois que la peintresse ne vous a pas flattée ; mais je vous vois déjà de la main d'un autre peintre, duquel je n'en oserois dire autant.

Vous me donnez des leçons très tendres et très sensées,

dont je tâcherai de profiter. Si mes ennemis ne faisoient que me persécuter, cela seroit supportable ; mais ils m'obsèdent et m'ennuient ; voilà comme ils me feront mourir. Aimez-moi, chère Marianne, écrivez-moi, consolez-moi ; voilà mon meilleur remède.

Je reçois vôtre lettre du 27 septembre : elle me ravit et me navre. Il est bien cruel que de toutes les suppositions que mon silence vous fait faire, il n'y en ait pas une qui l'excuse.

---

N<sup>o</sup> 1932.

A M. L. USTERI, à ZURICH <sup>1</sup>.

A Motiers, le 3 octobre 1763.

Quoi, mon cher Usteri, vous êtes homme d'Eglise, et vous cédez dans la dispute ? Ce trait seul me suffit et dit plus que tout le reste. Je vous voue une estime et une amitié éternelle[s], et comptez que cela tiendra.

J'ai lu avec grand plaisir les deux écrits que vous m'avez envoyés, et jugez de quel sentiment je dois être pénétré pour l'auteur, moi qui, dans toute l'Europe et parmi tous mes prétendus amis, n'ai pas trouvé jusqu'ici un seul défenseur. Oui, cher ami, il sera toujours beau de défendre l'innocent opprimé, et quand on s'y prend comme fait l'auteur de ces deux écrits, on est digne d'honneur de toutes manières. Voilà vraiment l'esprit du christianisme ; voilà le vrai chrétien, plus difficile à trouver que l'homme de Diogène. *Un symbole de la foi prononcé par des actions saintes fait infiniment plus d'honneur à la religion qu'une monotonie de sons articulés.* Voilà qui est admirable et parfaitement bien dit, et, au travers d'un style quelquefois entortillé, ces deux écrits fourmil-

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. Paul Usteri et Eugène Ritter, *loc. cit.*, p. 84-86.

lent de traits semblables. L'impression m'en paroît donc ne pouvoir qu'être utile, et en mon particulier je ne puis que m'en tenir honoré. Mais il ne convient point du tout que je m'en mêle, et par cette raison je ne dois pas les envoyer à Rey. D'ailleurs les copies que vous avez pris la peine de m'envoyer sont très fautives ; celles qui seront destinées à l'impression doivent être plus correctes<sup>1</sup>.

Je ne sais, mon cher ami, à quoi la Providence m'appelle, mais si ma santé m'eût laissé en état d'entreprendre le voyage d'Écosse, j'y serois déjà et si je puis m'y traîner ce printemps, je le ferai ; mais mon état actuel ne m'en laisse guères l'espérance. Quoi qu'il en soit, que j'aille ou que je reste, mon inébranlable résolution est bien de renoncer pour le reste de ma vie au triste métier d'auteur, pour lequel je n'étois point fait. En conséquence de cette résolution, je voudrois bien trouver à me défaire de mes livres, qui ne me servent plus de rien et qui me procureroient quelque argent, dont j'ai grand besoin. J'ai à peu près quatre ou cinq cent[s] volumes de tous formats, la moitié, bouquins qui ne valent pas le lever de terre, mais l'autre moitié, bons livres et de débit, entre autres l'Encyclopédie en neuf volumes, avec les planches. Si vous pouviez trouver à me défaire de cela, vous me feriez grand plaisir, et en ce cas je pourrois vous envoyer un petit catalogue ; mais du reste je ne veux me défaire que du tout à la fois et par un seul marché ; j'aime mieux garder le tout que d'avoir l'embaras de vendre en détail.

Adieu, homme vertueux ; je ne puis vous dire quelle impression m'ont faite vos dernières lettres. En voyant de près le clergé protestant, j'avois appris à ne l'estimer que ce qu'il vaut. Je ferai une autre fois des jugemens plus restreints, car mon ami Usteri réhabilite bien la robe qu'il porte. Je vous embrasse.

J. J. ROUSSEAU

1. Cf. p. 131, note 3 ; 149, note 2 ; 259, note 1.

---



N<sup>o</sup> 1933.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Renans, 4 octobre 1763.

Qui est-ce, Monsieur, qui pourroit vous rendre autant d'honneur que vous en méritez? La postérité seule peut aspirer à ce droit; c'est au milieu d'elle que vous vivrez et elle vous placera sans doute un jour entre ces deux hommes divins que vous avez comparés d'une manière si sublime, qui n'ont pas enseigné à leur siècle des vérités plus grandes que celles que vous avez annoncées au vôtre, et qui ont été, ainsi que vous, les victimes de l'orgueil et de la sottise des hommes.

Je n'ai point vu dans *Emile* que vous ignoriez l'art d'élever les princes, mais j'ai bien vu que si j'étois roi, l'instituteur d'Emile seroit aussi celui de mon fils, car, quelque douteux que fussent les droits sur lesquels sa royauté pourroit être fondée, je serois bien sûr alors qu'il en deviendroit digne, et que l'amour que ses peuples lui porteroient, rendroit son règne aussi légitime que l'étoient ceux du roi Adam et de l'empereur Noé. Pour ce qui est des clameurs publiques, elles me paroissent être le sceau de votre sagesse et de votre immortalité.

D'ailleurs, personne n'est plus touché que moi, Monsieur, des malheurs que vous éprouvez. Je m'estimerois le plus heureux des hommes si je pouvois en adoucir l'amertume, daignez en être persuadé. J'envie ceux que vous estimez assez pour leur accorder le bonheur d'oser vous en convaincre plus particulièrement, et la seule chose que ma vénération pour vous me permette de vous dire, c'est de vous assurer, Mon-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 159-163.

sieur, que vous ne connoissez pas tous vos amis. Vivez donc pour eux et ne cessez point de les enchanter et de les instruire ; car ils sont également intéressés à votre conservation et à votre gloire, et certes il y auroit de l'injustice à les confondre avec vos persécuteurs. Je ne répondrai pas aux choses obligeantes dont vous m'honorez, je vous dirai seulement, Monsieur, qu'elles m'animent encore davantage à devenir ce qu'il faut être pour mériter votre attention et votre estime. Mais ce que je ne puis assez vous exprimer, c'est la joie que je ressens de la permission précieuse que vous voulez bien m'accorder d'oser vous communiquer mes doutes, non sur *Emile* et encore moins sur votre suffisance, mais sur moi-même, ou plutôt sur ma suffisance à élever Sophie, ma fille bien-aimée et que je désire si fort de rendre ressemblante à l'aimable original dont elle porte le nom ; dût-elle, comme cette fille charmante, mourir d'amour pour Télémaque, et vous devoir encore plus qu'à son père.

Après avoir mûrement pensé à la forme sous laquelle je me hasarderai de vous la présenter, il m'a semblé, Monsieur, qu'en vous la dépeignant d'abord telle qu'elle est, et ensuite en vous faisant parvenir chaque semaine un journal détaillé des changemens divers que je remarquerai en elle, il vous sera plus facile de suivre les développemens de ses petits progrès et de me donner des conseils dont l'effet sera plus sensible et pourra vous être communiqué plus promptement, vu le court espace de temps qui s'écoulera d'une lettre à l'autre.

Telle est la méthode, Monsieur, que je suivrai, si elle vous agréé, et si elle ne vous convenoit point, je ne balancerois pas un moment à me conformer à celle qu'il vous plaira de me prescrire, persuadé que je suis que je ne saurois que gagner en soumettant mes idées aux vôtres.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances sincères de l'admiration et de l'estime avec lesquelles je serai toute ma vie, Monsieur, votre très-humble et très-obeissant serviteur.



*Etat de l'enfant.*

Dans quatorze jours, ma fille aura quatre mois complets. Elle est bien constituée, et je puis dire avec vérité, et M. Tissot, que je vois moins à titre de médecin que comme mon ami et votre admirateur, pourra l'attester, qu'il n'a point vu d'enfant de cet âge avoir une physionomie aussi marquée et aussi développée que la sienne l'est déjà. Des raisons particulières ont privé la mère du plaisir de l'allaiter elle-même, mais la fortune nous a fait trouver une nourrice non-seulement très-robuste et très-saine, mais aussi plus attachée et plus raisonnable que ces sortes de femmes ne le sont ordinairement. Tous les matins nous baignons la petite dans l'eau de fontaine la plus froide, et, après l'avoir essuyée légèrement, on la laisse nue pendant une bonne partie de la matinée ; nous la promenons de la sorte au grand air, quelque temps qu'il fasse, et elle y est déjà tellement accoutumée que la bise même ne l'éprouve plus. Nous ne lui couvrons jamais la tête et elle ne porte ni gants ni bas. Une petite chemise fort ample et ouverte sur la poitrine lui sert de vêtement. Son lit est composé d'une paillasse et d'un patain<sup>1</sup>, et elle ne se trouve jamais mieux que quand nous étendons son petit lit sur l'herbe, car elle aime prodigieusement le grand air ; aussi nous étonnons-nous chaque jour du progrès de ses forces. Elle se tourne déjà fort librement sur le côté, elle change souvent, et même elle est déjà parvenue à se lever sur son séant. Après tout ce que je viens de dire, vous comprendrez facilement que sa santé est très-bonne, à cela près qu'elle commence depuis quelque temps à sentir de petites douleurs de gencives très-naturelles à des enfans de cet âge, mais, malgré cela, elle ne pleure jamais, au contraire, elle rit à tout venant et même quand on l'éloigne de la nourrice ; le chaud, le froid, la pluie, le vent et le tonnerre, rien de tout cela ne l'étonne ni ne lui fait peur.

1. « Sorte de linge. » (Note de Streckeisen-Moultou.)

Le premier goût que nous ayons remarqué en elle, après ses besoins, est celui des fleurs. Elle prenoit un grand plaisir d'appuyer sa petite tête contre elles et de recevoir de la sorte l'eau de la rosée qui découloit de leurs calices. Alors elle ignoroit encore l'usage de ses mains, mais aujourd'hui elle veut tout empoigner et tout porter à sa bouche, comme font tous les enfans qui souffrent des dents.

Le second goût qui s'est fait sentir aussitôt chez elle est le plaisir que lui cause la musique. Les danses allemandes l'emportent sur toutes autres, et cela me paroît tout simple, parce que leur mouvement est plus marqué et par conséquent plus sensible.

Qui que ce soit l'aborde, elle sourit, et puis elle fixe attentivement les personnes et finit toujours par sourire encore. Quand elle entend du bruit, ses yeux se portent tout de suite là d'où il vient, et cette correspondance qui règne entre son ouïe et sa vue, et entre ce dernier organe et l'emploi qu'elle fait de ses petites mains, est le progrès qui m'a le plus frappé en elle.

Je ne parlerai pas de ses petites volontés, parce qu'il ne nous a pas été difficile de les vaincre ; aussi ne se plaint-elle plus quand nous la laissons seule. Elle est d'une humeur qui nous enchante, la sérénité et la douce joie sont toujours peintes sur son joli petit visage. Je peux vous assurer que le moment après que ses douleurs sont apaisées, elle rit et badine. Sa vivacité est extrême, et telle enfin que les personnes que leur état oblige de voir et de suivre beaucoup d'enfans assurent qu'elles n'en ont guère vu d'aussi avancés.

Tel est son état présent.

---

N<sup>o</sup> 1934.

[MOULTOU À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

[vers le 7 Octobre 1763.]

Monsieur Beauchâteau est heureux, mon très-cher ami ; il va vous voir. Il y a longtemps, que je ne fais rien de ce que je veux, et que je sens trop qu'une bonne conscience ne suffit pas pour le bonheur de la vie. Que doit-ce être du méchant ? Quand vous avez méprisé les hommes, vous avez pu les fuir, et moi je suis forcé de vivre avec eux, et je n'ai pas même la consolation de pouvoir, de temps en temps, m'approcher du seul homme que j'estime. Je n'ai plus que Roustan et M. Abauzit ; ils vous aiment autant que moi, et c'est encore une douceur de pouvoir parler de vous avec eux. Que de folies on a fait ici, mon cher, depuis un mois ; qu'une tête sage aurait bien changé les choses ! Si l'on avait su s'en tenir à un point, il aurait été bientôt décidé. M. Beauchâteau vous dira tout ; c'est un honnête homme, un très-bon esprit, vous pouvez avoir en lui une confiance sans bornes.

J'ai enfin reçu une réponse de Paris ; j'en augurais bien parce qu'elle venait tard ; je me trompais, les hommes injustes ne se repentent jamais. Voici l'endroit de la lettre qui vous concerne : « J'ai tardé, monsieur, à répondre aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire parce que je voulais vous dire la réponse... » mais je pense qu'il vaut mieux que je vous envoie la lettre même<sup>2</sup>, que vous aurez la bonté de me renvoyer par M. Beauchâteau. Vous y verrez que j'avais écrit deux lettres, celle que vous savez, et une seconde pour rendre compte de ce qui se passait ici, prouver que vous n'y aviez aucune part, et que le jugement qu'on avait porté contre vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I. p. 110-111.

2. « C'était vraisemblablement une lettre de l'abbé Quesnel, qui ne nous a pas été conservée. » (*Note de Streckeisen*). — Cf. p. 168, note 1.

était contraire à notre Constitution. Vous sentez combien tout cela doit rester enseveli. Au reste, si cet homme dit que vous abusez de vos talents, la faute en est à son esprit qui ne voit pas plus loin ; ne lui en sachez pas mauvais gré ; il est fort honnête homme et vous sait distinguer, malgré ses préjugés, de l'essaim des sophistes modernes. — Cher ami, ce pays m'est devenu tout-à-fait insupportable ; les seules gens avec qui je pourrais vivre m'estiment et m'abhorrent ; il faut donc en changer. Je me rapprocherai de vous ; je cherche à acquérir une terre en Suisse ; je ne veux pas qu'elle soit plus près de Genève que Morges, ni plus loin. Alors je serai près de vous et comme avec vous. Pour mon bonheur, il ne m'en faut pas davantage, mon cher ami ; si j'avais à revivre, je voudrais vivre comme j'ai vécu, et si j'avais à effacer quelques actions de ma vie, ce seraient peut-être celles qui m'ont fait aimer, mais non pas celles qui m'ont fait haïr.

---

N<sup>o</sup> 1935.

DE MARIANNE<sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau.)

Le 8 octobre 1763.

Ah ! s'il ne falloit que vous aimer pour vous guérir, depuis que je vous connois, vous n'auriez pas été malade ; et, s'il suffisoit de vous écrire pour vous consoler, vos chagrins auroient-ils tenu contre le genre et la quantité de mes lettres ? Mon ami, ne me flattez pas d'un pouvoir que vous ne m'avez pas donné. Les témoignages de mon affection peuvent à peine vous distraire des entours qui vous contrarient, et des occupations qui vous fatiguent ; et vous regardez l'obligation

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 46-51.

d'y répondre comme un devoir pénible, qui vous fait trop acheter le léger plaisir qu'ils vous ont procuré. Je sais bien cela ; aussi vous tiens-je grand compte de votre complaisance, et du détail que vous me faites. J'entends qu'au moyen du nouvel arrangement que vous avez pris, je ne pourrai recevoir de vos nouvelles que le jeudi, et vous n'aurez des miennes que le dimanche. Il est bien honnête à vous de trouver des inconveniens dans cet arrangement ; mais si vous étiez exposé, comme moi, à mourir d'impatience trois fois par semaine, vous trouveriez fort bon que tout cela fût rassemblé sur un seul jour. Il vaut mieux désespérer de ce que l'on souhaite, que l'espérer toujours, et être presque toujours trompé. Au reste, vous avez raison de me badiner sur la *précision* de mes calculs ; ils me paroîtroient minutieux, comme à vous, si j'étois accoutumée, comme vous, à tout embrasser d'un coup d'oeil.

Ce seroit beaucoup, dites-vous, mon ami, si l'effet de mon portrait m'étoit avantageux ; cela étant, il ne me le sera certainement pas. N'importe, je vous l'envoie ; il faut acquitter sa parole. Belle leçon à faire à un homme qui m'avoit promis *les coeurs de mille Saint-Preux dans un seul*, et cela lorsqu'il n'étoit pas question du visage de Julie ! Mais cette leçon ne tire à conséquence ni par ce qui la produit, ni par ce qu'elle produira ; aussi je puis me le permettre. M<sup>lle</sup> de Briancourt m'a fait le teint un peu moins clair que je ne l'ai. Ce n'est pas pour l'honneur de mes charmes que je vous le dis ; c'est pour celui de la vérité. Peut-être un peintre m'auroit-il plus flattée ; mais j'aime mieux avoir à faire aux femmes qu'aux hommes ; et, quant au talent, je pense avec l'Arioste que

Le donne son venute in eccellenza  
Di ciascun arte ove hanno posto cura.

Vous répondez, le 2 octobre, à une lettre du 25 août, et à une autre du 15 septembre. Eh, mon Dieu ! faut-il tant de temps pour que votre imagination se refroidisse sur mon compte ? Ecoutez-moi bien, mon illustre ami : l'envoi de mon portrait vaut quelque chose, et, par ce qu'il me coûtera, il vaut peut-être encore plus que je ne pense. Souffrez que j'y



mette le prix : je vous demande en grâce de répondre à une de mes lettres, celle-ci ou une autre, à votre choix, au moment où vous la recevrez ; votre réponse ne dût-elle partir que huit jours après. Les premiers mouvemens d'une âme comme la vôtre, doivent être délicieux à observer, sur tout pour l'objet qui les excite. Ne me refusez pas cette faveur : je vous jure que c'est la dernière fois de ma vie que j'oserai en solliciter une semblable.

Je vous prie, mon inestimable ami, de me renvoyer mon portrait le plutôt qu'il vous sera possible, et de l'adresser à M<sup>me</sup> Prieur, parce que je ne veux pas que mes gens, qui ne peuvent pas ignorer que je me suis fait peindre, qui connoissent votre écriture, et qui porteront cette boîte, voient que vous me la renvoyez. Adieu, mon cher ami ; promenez-vous beaucoup, puisque cela vous fait du bien. Vous avez trouvé le secret de me faire goûter vos absences.

Ne me répondrez-vous jamais sur l'article d'Ecosse ? J'espère pourtant que vous ne confondez pas la curiosité qui naît de l'amitié, avec celle qui prend sa source dans l'indiscrétion ou la malignité, et que mes questions ne sauroient vous être à charge.

---

N<sup>o</sup> 1936.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DE LUC  
PÈRE, RUE DE LA CITÉ  
A GENÈVE<sup>1</sup>.

La maladie de votre cher fils m'a extrêmement allarmé et je me réjouis de tout mon coeur de sa convalescence. Quel-

1. Transcrit en septembre 1900, de l'original autographe que m'a communiqué M. Pearson, libraire à Londres. 4 p. in-4<sup>o</sup>, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec chiffre postal 8 s. Au bas de la page 1, il y a une signature contrefaite, ou peut-être calquée : en tout cas d'une autre main que celle de Rousseau. — Il y a une copie de cette lettre, de la main de Ph. Plan, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 266, 269, et une autre dans le 2<sup>e</sup>, p. 319, 320. [Th. D.]

que desir que j'aye de le voir je trouve que c'est risquer un peu de venir la passer en cette saison dans ce pays aussi froid ; d'ailleurs je vous dirai naturellement que surtout dans ce tems de vendange et d'affaires je crois qu'il embarrasseroit un peu M. d'Ivernois. Je comprends que la consideration de mon état infirme et de ma situation étroite vous a empêché de songer à moi : cependant j'aime trop Monsieur vôtre fils pour souffrir qu'il loge ici ailleurs que chez moi, ainsi je le prie d'y venir descendre. Je desire seulement qu'il ne fasse pas comme vous et que par un voyage hors de saison il ne s'expose pas à une rechute : Car outre le mal de la chose, il y auroit encore celui d'être malade chez un autre malade ; ce qui seroit fort triste pour tous les deux. Si le tems lui permet de se mettre en route sans s'exposer, qu'il vienne à la bonne heure, et surtout, vû la rigueur de l'air qui court, qu'il ne se mette en route que bien garni<sup>1</sup>. Je vous embrasse mon cher ami, de tout mon coeur.

Ce 8. 8<sup>bre</sup> [1763].

---

N<sup>o</sup> 1937.

A MADAME  
MADAME BOY-DE-LA TOUR  
NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>2</sup>.

A Motier le 9. 8<sup>bre</sup> 1763.

J'ai eu le chagrin, ma très bonne Amie, par la précipitation du départ de M. Heer de ne pouvoir lui faire l'accueil que

1. C'est-à-dire : chaudement habillé. [Th. D.]

2. Transcrit de l'original autographe non signé, appartenant à M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 56-62). In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec cinq lignes sur la même page, cachet de cire rouge à la devise ; 2 fois le chiffre 14. Ce chiffre est répété sur la p. 1. Timbre postal PONTARLIER ; chiffre postal 8 s. [Th. D.]



j'aurois désiré ; il n'a tenu cependant qu'à lui de connoître combien vôtre recommandation a d'autorité sur moi. D'ailleurs il m'a paru fort<sup>1</sup> aimable, et ce qui m'a fait le plus de plaisir dans son entretien c'est qu'il m'a beaucoup parlé de vous et de vôtre famille ; il m'a chargé en partant de vous offrir ses respects et ses remerciemens ; je m'en acquite.

Vous avez donc su le trait de jeunesse du Bon Papa. Je ne saurois vous dire quel ravissement et quelle allarme il me donna en même tems en le voyant arriver à pied par l'ardeur du soleil et tout en nage. Grace au Ciel il a supporté la fatigue de ce voyage mieux que je n'aurois fait moi-même. Quand j'ai été le remercier, et c'étoit bien le moins, je l'ai trouvé très bien portant, de même que toute vôtre famille ; mais moi, je n'ai pas grimpé les monts, j'ai fait le tour<sup>2</sup>. Je n'ai vû M. le Colonel qu'à souper et jamais seul ; ainsi il ne m'a parlé de rien. Mais son frère m'a parlé de l'affaire manquée<sup>3</sup> et même à plusieurs reprises se plaignant amèrement, et m'assurant que les premières propositions leur étoient venues de vous. Dans cette supposition je devois vous blâmer, je l'ai fait, avois-je tort ? Du reste je leur pardonne bien de regretter ce qu'ils perdent ; c'est une perte dont je sens qu'on doit difficilement se consoler.

Je voudrois, ma très bonne Amie, vous parler de moi ; non pas de mes maux pourtant : car dans quelque état que je sois desormais, le voyage du bon Papa est une bonne leçon qui me servira pour la vie ; Mais de mes arrangemens pour l'avenir, rien n'est décidé ; mon état ne me permet encore aucune resolution fixe. Je voudrois être en Ecosse, mais il y a bien loin, et il y fait bien froid. D'ailleurs j'ai vu les Chambres de la Montagne, elles sont charmantes, je voudrois être vôtre hôte toute ma vie, je sens [un] vrai regret à m'éloigner de vous. Tout cela et d'autres raisons pour et contre me tient

1. Par distraction, Rousseau a écrit : « fort d'aimable », et n'a pas biffé « d' ».

2. « D'Yverdon à Motiers, par la montagne, il y a cinq ou six heures de marche. » (*Note de M. H. de Rothschild.*)

3. Le projet de mariage du Colonel Roguin avec Madeleine Boy de la Tour.

dans un état flotant dont je ne sais pas me tirer. En attendant la décision j'use de vôtre maison comme de la mienne, de vos meubles comme des miens. Il seroit tems, ce me semble, de nous mettre en règle sur ce point <sup>1</sup>. Entrez de grace avec moi dans quelque détail sur l'habitation de vôtre maison que j'aurai l'année prochaine occupé[e] deux ans <sup>2</sup>, sur l'habitation de la Montagne en cas que je puisse m'y fixer comme je desire; si non pour entrer au moins en compte de la dépense que vous y avez faite. Je serois bien aise encore <sup>3</sup> de savoir, si je m'y transporte, quels de vos meubles vous me permettez d'y transporter aussi, et cela doit faire encore une considération de plus pour le loyer. J'ai besoin, Madame, de compter avec moi-même, et c'est pour cela que je serois bien aise de prendre d'avance des arrangemens là dessus.

Autres importunités. Voici maintenant de nouvelles commissions dont je ne prends la liberté de vous parler qu'à condition que ces Messieurs ne s'en occuperont qu'à leur très grand loisir, car rien au monde ne presse moins.

Premièrement je voudrois une rame de beau papier à lettres, mais beaucoup plus petit que celui-ci, et passant seulement la moitié d'un doigt ou deux : on y joindroit deux ou trois bons Canifs, et [un] portefeuille de Carton de médiocre grandeur.

Je voudrois quelque petite étoffe très légère pour un Caffetan d'été. Celui de Camelot que vous avez eu la bonté de me faire faire est un peu gros et rude, il lime trop le Doliman (*sic*) de dessous, la doublure des devants est extrêmement grosse, et il a été estropié par le tailleur. Si c'est du Camelot je voudrois qu'il fut doux et fin, et en le prenant gris, on prendroit aussi de la toile grise, mais très fine pour doubler les devants. Si c'est quelque autre étoffe légère de soye ou autre qui ne ronge pas la doublure, on pourra prendre un

1. Mots biffés : « Il y ».

2. Il avait d'abord écrit « deux années », il a biffé les 4 dernières lettres, et ajouté un s au-dessus de « an ».

3. Le mot « encore » est au-dessus du mot « aussi », biffé.

petit taffetas pour doubler les devants. La quantité d'étoffe doit répondre à peu près à une aune et deux tiers de drap.

Je voudrais faire fourrer encore deux bonnets l'un bien léger l'autre moins : mais je voudrais de belles fourures et différentes. Les bonnets ne doivent point être fourrés en dedans. Si l'on a gardé ma mesure les bonnets peuvent être faits sur les lieux ; le choix de l'étoffe n'y fait pas grand chose. Sinon j'enverrai les bonnets tout faits : mais je ne sais ou prendre les commissionnaires des Verrières. Je n'entends jamais parler deux<sup>1</sup>.

Il me faudroit aussi deux Ceintures de soye. L'une légère et pareille à celle que vous m'avez envoyée, l'autre double, de celles dont vous m'avez parlé. La couleur à vôtre choix.

Voilà bien des choses, Madame, mais qui ne sont point absolument nécessaires et que je puis même attendre cinq ou six mois sans inconvénient. J'y voudrais bien joindre aussi des pantouffles jaunes, mais on me les envoie toujours trop grandes ; j'ai le pied extrêmement petit.

Mille pardons et respects premièrement à vous, Madame, et puis salutations et amitiés à la belle Madelon et tout le monde qui vous appartient.

J'oubliais comme un étourdi de vous remercier du Caffé ; mais vous ne me marquez point si comme M. Dastier me l'avoit promis, il vous a aussi envoyé la note du prix et des fraix, et si vous avez eu la bonté de rembourser tout cela. Il est vrai qu'il y en a quatre livres qui ne sont pas pour moi, mais le reste a du être payé.

1. *Sic*, pour « d'eux ».

---

N<sup>o</sup> 1938.

A MONSIEUR  
MONSIEUR MOULTOU  
MINISTRE DU S<sup>t</sup> EVANGILE

A GENÈVE<sup>1</sup>.

Ce 15. 8<sup>bre</sup> [1763]<sup>2</sup>.

Voici la lettre que vous m'avez envoyée ; je suis peu surpris de ce qu'elle contient, mais vous paroissiez avoir une si grande opinion de celui à qui vous vous adressiez qu'il peut vous être bon d'avoir vu ce qu'il en étoit.

Vous songez à changer de pays ; c'est fort bien fait à mon avis. Mais il eut été mieux encore de commencer par changer de robbè, puisque celle que vous portez<sup>3</sup> ne peut plus que vous deshonorer. Je vous aimerai toujours et je n'ai point cessé de vous estimer ; mais je veux que mes amis sentent ce qu'ils se doivent, et qu'ils fassent leur devoir pour eux-mêmes aussi bien qu'ils le font pour moi. Adieu, cher Moultoù, je vous embrasse de tout mon coeur.

1. Transcrit le 1<sup>er</sup> décembre 1915 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Moultoù, fol. 89, 90. Adresse sur la page 4, avec cachet persan sur cire rouge, mais sans marque postale. Beauchâteau aura porté ce billet à Genève, et celui-ci était accompagné d'une lettre de Paris communiquée par Moultoù. (Selon Streckeisen, *Amis et Ennemis*, I, p. 110, note 2, cette lettre était de l'abbé Quesnel, ce qui est en effet probable.) — Le présent billet dut déplaire à Moultoù, qui cessa sa correspondance avec Rousseau et ne la reprit que quatorze mois plus tard (le 23 décembre 1764), à la publication des *Lettres de la Montagne*.

2. Les précédents éditeurs indiquent ici par erreur le millésime 1764.

3. « encore », biffé.

---

N<sup>o</sup> 1939.

A M. [DUCHESNE, LIBRAIRE À PARIS]<sup>1</sup>.

A Motiers, le 15 octobre 1763.

Je vous fais mes remerciemens, Monsieur, de l'intérêt que voulez bien prendre à ma santé ; j'ai en effet été plusieurs fois fort mal cet été, et le peu de relâche que j'ai dans ce pays-ci me fait juger que l'air ne m'en est pas salubre.

Sur les éclaircissemens que demande votre graveur, vous lui direz, s'il vous plaît, que je porte en toute saison un bonnet garni d'une fourrure haute d'environ quatre ou cinq pouces, tantôt martre, tantôt petit-gris, agneau de Tartarie, etc. Quant à l'habillement, le dolman, ou robe de dessous, est toujours uni ; le cafetan, ou robe de dessus, est uni de même en été ; mais pour l'hiver j'en ai un doublé et bordé de renard de Sibérie, et le bonnet fourré de même.

L'épreuve que vous m'avez envoyée en dernier lieu est parfaitement belle ; M. Cochin me fait un honneur dont je souhaite être digne. La figure dans le portrait me paraît un peu plus grande que la perspective ne l'exige ; peut-être est-ce une petite adresse satirique pour m'accuser de grossir les traits de la vérité. Du reste, je trouve la gravure très-bonne et convenable au dessin ; c'est tout dire. Vous m'obligerez de faire de ma part une visite de remerciement à M. Cochin.

Je ne suis pas de même enchanté de l'estampe que vous avez substituée à la dernière de la *Julie*. L'attitude de Julie y est guindée, insupportable ; on dirait qu'elle va faire un pas de rigaudon. Elle doit avoir le corps baissé en avant, les bras étendus, les pieds encore sur le terrain ; c'est des mains et non pas des pieds qu'elle doit aller chercher l'enfant. J'opine

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, I, p. 136-137.

à changer cette figure, ou à supprimer tout-à-fait l'estampe ; la première n'est que maussade, et celle-ci est ridicule.

Je ne saurois comprendre pourquoi je ne puis ravoir la *Lettre à M. Lenieps*, puisqu'elle ne doit pas être employée, et que, toute réflexion faite, je ne désire pas même qu'elle le soit. Je vous prie de me réserver quelques exemplaires de l'*Imitation théâtrale*, et de me les envoyer sitôt que cet écrit sera imprimé

Bonjour, Messieurs, etc.

[J. J.] ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1940.

A MADAME  
MADAME DE LUZE-WARNEY  
À NEUFCHATEL <sup>1</sup>.

A Motiers le 15. 8<sup>bre</sup> 1763.

Je ne fus point surpris, Madame, de ne pas voir arriver un bateau le Dimanche quoi qu'il fit beau ce jour là, parce que le mauvais tems de la veille n'en avoit pu permettre l'envoi. Je suis donc revenu, comme je vous quittai, Madame, le coeur plein de votre bon accueil, convaincu qu'il n'y a rien d'obligant et d'honnête que je ne puisse attendre de vos bontés, de celles de Monsieur de Luze, et bien résolu de m'en prévaloir, lorsque la saison, le tems, ma santé, la vôtre, pourront me permettre d'aller vous faire ma cour au Bied. Au reste, on ne vous a pas bien informée quant à mon arrivée ; car dès le lundi à midi, j'étois ici, bien fâché de perdre l'espoir d'en repartir de cette année pour me rapprocher de vous.

J'ai eu le plaisir de voir ici M. et Mad<sup>e</sup> de Froment et le regret de les voir partir sans les suivre. Je ne suis pas tant malheureux de mes malheurs mêmes, que d'avoir toujours le

1. Transcrit le 28 avril 1927 d'une copie moderne que m'a communiquée M<sup>me</sup> Charrière de Sévery, de Lausanne. [P.-P. P.]



plaisir ou le bonheur à ma porte et de ne pouvoir jamais la passer. Si j'avois Yverdun ou le Bied au dedans de cette porte je regarderais moins au delà.

Mille salutations et remerciemens, je vous supplie à Monsieur de Luze, et joignez-y pour vous, Madame, les assurances de tout mon respect.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1941.

A M. [ROUSTAN À GENÈVE]<sup>1</sup>.

[milieu d'octobre 1763].

Vôtre lettre et votre conduite sont d'un honnête homme. Aussi je crois que je continuerai à vous aimer et même à vous estimer, quoique ministre, dussiez-vous ne pas sentir tout le prix d'une distinction que vous partagez avec très peu d'adjoints ; je veux donc bien qu'on sache que j'ai de l'amitié pour vous et que vous m'accordez la vôtre. Je ne prends pourtant point le change et je sais que votre avertissement m'honore encore plus et ne vous expose guères moins qu'une dédicace. Mais je sais aussi que le tems où vous publiez votre ouvrage et les liaisons qu'on sait avoir été entre nous exigent de votre part une justification publique. Un h[omme]. comme vous doit plus tôt courir tout autre risque que celui d'être accusé d'accabler les malheureux, et, quelque dure que soit votre situation présente, quand il s'agit de sacrifier l'intérêt ou la réputation l'un à l'autre il ne doit pas balancer. Ainsi je vous approuve et je vous plains. Adieu.

---

1. *INÉDIT*. Transcrit le 1<sup>er</sup> octobre 1914 de la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, qui était précédemment dans le recueil 7900, n<sup>o</sup> 18, et qui a passé dans le recueil O-Z. Elle ne portait pas le nom du destinataire, mais seulement, d'une main inconnue, ces mots : « Brouillon de lettre ». J'ai ajouté : [A Roustan]. Cette lettre est, en effet, évidemment adressée à Roustan, à propos de son *Offrande aux autels et à la Patrie*, qui parut à Amsterdam, chez Rey, sous la date de 1764. [Th. D.]



N<sup>o</sup> 1942.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]  
RUE DE RICHELIEU  
ENTRE LA RUE NEUVE S<sup>t</sup>. AUGUSTIN  
ET LES ÉCURIES DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS  
A PARIS <sup>1</sup>.

Le voila donc enfin, ce précieux portrait, si justement désiré ! Il m'arrive au moment où je suis entouré d'importuns et d'étrangers, et ce n'est pas la seule conformité qu'il me donne en cet instant avec Saint-Preux. Vous permettrez bien, belle Marianne, que je prenne un peu de tems pour le considérer et lui rendre mes hommages. Pour moins abuser cependant de vôtre complaisance, et ne pas prolonger vos inquiétudes, je compte vous le renvoyer l'ordinaire prochain, c'est-à-dire dans huit jours. En attendant, j'ai cru devoir vous donner avis de sa réception, afin de vous tranquilliser là-dessus.

Le 16. 8<sup>bre</sup> [1763].

---

N<sup>o</sup> 1943.

[AU PRINCE L.-E. DE WURTEMBERG] <sup>2</sup>.

17. 8<sup>bre</sup> 1763.

J'attendois, Monsieur le Duc, pour répondre à la lettre dont m'a honoré V. A. S. le 4 octobre d'avoir reçu celle ou elle

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Transcrit le 4 mars 1915 du brouillon autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). Il en existe une copie, de la main de Du Peyrou, dans le recueil 7906, n<sup>o</sup> 24, conservé à la même Bibliothèque.

m'annonçoit des questions que j'aurois tâché de résoudre. L'objet du commerce que vous daignez me proposer m'a paru trop intéressant pour devoir y mêler rien de superflu et je suis bien éloigné de croire que hors cet objet si digne de tous vos soins, mes lettres par elles mêmes puissent mériter vôtre attention.

Sur ce principe j'ai cru, Monsieur le Duc, que le respect le mieux entendu que je pouvois vous témoigner étoit de m'en tenir exactement à l'exécution de vos ordres, de répondre à vos questions le plus précisément et le plus clairement qu'il me seroit possible, et d'en rester là sans m'ingérer à mêler du verbiage ou des louanges aux devoirs que vous m'imposez. Je n'ai donc point répondu d'abord à vôtre précédente lettre, parce que vous ne me demandiez rien. Lorsque vous m'honorerez de vos ordres, vous serez content sinon de mes efforts au moins de mon zèle. J'ai toujours cru qu'obeir et se taire étoit la manière la plus convenable de faire sa cour aux grands.

Je dois vous prévenir encore qu'une certaine exactitude est désormais au dessus de mes forces. Les maux qui m'accablent, les importuns qui m'excèdent m'otent la plus grande partie de mon tems, la nécessité de ma situation en absorbe une autre enfin le découragement me rejette insensiblement dans<sup>1</sup> l'indolence pour laquelle j'étois né. Je ne vous promets donc point des réponses ponctuelles c'est un engagement qui passe mes forces et que je serois hors d'état de tenir. Mais je vous promets bien, et mon coeur m'atteste que cette promesse ne sera point vaine, de m'occuper beaucoup du respectable objet de vos lettres, d'y réfléchir, d'y méditer, et de ne vous répondre qu'après avoir fait tous mes efforts pour ne pas me tromper dans mes vues, ainsi, lorsque je passerai trois mois sans vous écrire ne presomez pas je vous supplie que ces trois mois soient perdus pour les soins que vous m'imposez. Ce que je ne dirai

1. Dans le brouillon, il y a, avant « l'indolence », le mot « toute », qui paraît avoir été biffé.

pas ne sauroit nuire. Mais je ne puis trop penser à ce que je dirai.

Si cet arrangement vous convient, j'attends vos ordres, et je m'en acquitterai de mon mieux. S'il ne vous convient pas je déplorerai mon impuissance, et resterai pénétré toute ma vie de n'avoir pu mieux répondre à la confiance dont vous avez daigné m'honorer.

Au reste la lecture du papier que vous m'avez envoyé m'a mis dans une sécurité bien parfaite sur le sort de cet heureux enfant. Sous les yeux de M. Tissot, sous les vôtres, le plus difficile est déjà fait et pour achever votre ouvrage il suffit de n'y rien gâter.

Agréé, M. le Duc, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

---

N<sup>o</sup> 1944.

[LENIEPS À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

Mon bon ami, j'ai gardé le silence depuis le 2 août, qui fut ma dernière, et cela parce que je sus que vous aviez été vivement indisposé, et que je craignois de troubler votre repos dans ces circonstances. J'ai toujours eu de vos nouvelles et par l'ami Roguin et par ceux de Genève, et ici à l'hôtel de Luxembourg, et enfin Mr Romilli fils vous a vu, et j'attendois son arrivée avec beaucoup d'impatience. Avec le père, comme avec bien d'autres, vous avez toujours fait la matière de nos entretiens. Je comptois que vous répondriez à ma lettre sur la question

1. Il est difficile de dire si Rousseau a écrit « aviez » ou « avez ». Le brouillon est très raturé et d'une écriture fort menue. [Th. D.]

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4<sup>o</sup> de 3 pages de texte, la 4<sup>e</sup> portant l'adresse : *A Monsieur, Monsieur Jean Jacques Rousseau, à Môtiers, dans la Comté de Neuchâtel par Pontarlier, à Môtiers*. Chiffre postal 10, restes du cachet armorié, sur cire rouge.

qui concernoit Mr De la Tour, qui est venu chez moi à cause de votre portrait et par amitié. Je vis il y a peu Mr Guy qui me dit que la tête de votre nouvelle estampe étoit faite, qu'elle ressembloit au parfait, et que pour la finir, on attendoit ce que vous décideriez sur l'habillement. Je vis encore l'estampe qui sera mise à la tête de Julie, qui m'a paru parfaite et pour le sens et pour la gravure, et enfin, j'ai vu l'abbé Delaporte, qui me dit que l'année ne finiroit pas sans que l'édition ne parût. Je ne vous entretiendrai pas des pièces qui ont paru contre vos ouvrages : aucune ne vaut la peine d'en rien dire, pas même celle de Mr de Pompignan ; aussi ornent-elles les boutiques du Palais, et bientôt celles des Beurrières de la Halle.

Sur ce que vous m'aviez dit de Grimm, j'ai voulu avoir le coeur net, et il n'a [pas] plus été question de lui que de moi. Métra le fils, âgé de 22 ans, a succédé à son père, et son père avoit déjà succédé au sien. Je ne m'étois présenté que parce que l'on m'avoit assuré que le fils n'en voudroit point, et en effet il s'en est chargé à la sollicitation de son oncle, honnête Ecclésiastique, qui lui a promis de l'aider et qui le fait, et il n'y a pas quinze jours qu'il a fait une forte expédition en livres, tableaux et bustes, et je le sais d'un ami qui a sa confiance et qui loge dans sa maison.

J'ai su tout ce qui s'est passé à Genève depuis votre lettre abdicative, et j'augure que malgré la résistance opiniâtre et déplacée des magistrats, le mois prochain ne finira pas sans les (*sic*) voir terminées à votre satisfaction et à celle des braves gens de la République. On veut ici justifier M. C.<sup>1</sup> comme on l'a fait de Bing (*sic* [?]), et cela m'étonne. Encore un peu de patience.

Nous sommes dans les grands événemens, et au dedans et au dehors. Au dedans, nous avons un Vice Chancelier et un nouveau P<sup>r</sup> Président. Le p<sup>r</sup> n'a pas voulu donner sa démission, il a été envoyé à Malesherbes, le dernier l'a donnée de

1. Marc Chappuis.

bonne grâce, et l'on dit que cela lui vaudra l'érection de sa terre de Champlatreux en duché. Mr De Meaupoux à la Chancellerie, avec les sceaux, son fils est Pr<sup>r</sup> Prés<sup>t</sup> et son petit-fils, âgé de 16 ans, Prés<sup>t</sup> à mortier. Dans le dehors, la mort de l'El<sup>r</sup> de Saxe, Roy de Pologne, arrivée le 5, va exciter des troubles et nombre de prétendants à ce trône vacant et électif. Nous aurons un deuil de trois semaines. L'on croit que la finance va être différemment régie, et que l'on suivra à peu près les plans de Mr De Vauban et deux de la Richesse de l'Etat, en sorte que on ne parlera pas des derniers édits, et que cela conciliera et la Cour et les Parlemens, chose très à désirer. Qu'importe le comment ? pourvu que le bien se fasse.

Vous ne regretterez pas les raisins ni les vins de Mommorenci, les uns et les autres sont aussi mauvais qu'ils puissent l'être, ainsi que dans tous nos environs, que je n'ai point vus, n'étant pas sorti des Barrières depuis vous, et ayant abandonné à Le Blanc toute sa chasse, et n'y ayant plus pour moi de Passy et de Mommorenci. Peut-être serez vous surpris d'apprendre que depuis la mort de notre ami <sup>1</sup>, je n'ai point vu le terrain qu'il habitoit, ni personne de sa maison, qui a déchu et beaucoup, si j'en dois croire les rapports. Ce que je sais, c'est que le mariage de ses deux filles l'a décrédité et qu'il ne pouvoit faire pire. Je sais encore que l'on ne se parle point avec la famille de S<sup>t</sup> Quentin. Je sais enfin que la succession du vieux reitre n'a pas été ce que l'on croyoit. L'abbé Prevost a été dangereusement malade à Chantilli, sa demeure, Mr De Ste Albine a un rhumatisme goutteux qui l'a beaucoup vieilli ; il ne fait plus rien et il a acquis une bonne pension sur la Gazette, qui n'est pas merveilleuse. Monens a passé en Angleterre pour peu de temps ; il se tenoit la plupart du temps à la baronnie auprès de Fontainebleau. Je rappelle à votre souvenir la coterie de Passy, séjour perdu pour elle.

Pour moi, mon bon ami, j'ai été assez heureux dans mes malheurs de n'avoir nulle attaque de la maladie que j'avois

1. Mussard.



sentie, et il le falloit pour ne pas succomber à la perte que j'avoit faite de ma fille et de vous, et aux iniquités d'un homme sans foi et sans honneur, que je suivrai vivement après les vacances. Après quoi, comme dès à présent travaillant à rassembler mes coquilles, je ne pense et ne penserai qu'à prendre le chemin de Môtiers, car je pense que vous aurez renoncé au projet formé pour l'Ecosse. Je vous en ai dit les raisons dans une de mes précédentes et je n'y reviens pas. Je connois encore un de vos Prosélytes qui pense de même, dès qu'il sera indépendant, qui me l'a mandé et plusieurs fois confirmé, et qui vous sert dans la patrie avec un zèle éclairé.

Mr Philidor s'est marié avec une femme qui a de la voix et du goût, qui avoit paru sur les planches comme son élève, non aux François, mais aux Italiens. Il est très soigneux de me demander de vos nouvelles toutes les fois qu'il me rencontre. Il fait ses orges doucement, et il en étoit temps. On goûte sa musique et je crois qu'il vous doit beaucoup à cet égard.

Vos écrits m'ont-ils fait du tort ? Je n'en puis point lire d'autres, je baille aux premières pages et bientôt le livre me tombe des mains. Décidez la question. J'avois un beau-frère, ministre, qui me reprochoit de lui avoir gâté le goût, parce que lui ayant fait présent d'un baril d'huile fine d'Aix il ne pouvoit plus manger de salade chez personne. N'y auroit-il point là de l'analogie et du rapport ? Je crois que dans peu il y aura quelque chose sur la recherche du Despotisme oriental, sans peines contre l'auteur, qui n'est plus et qui étoit souvent des convives de Passy. Ce livre se vend publiquement à Genève ; il n'y en eut jamais de plus destructeur de toute religion et culte, au delà de la religion naturelle, et on n'a rien dit. Je m'en suis servi pour prouver que la seule passion avoit fait agir envers vous et c'est sans réplique.

J'ai relevé le réquisitoire de M. Tronchin qui a dit qu'à l'ouvrage on connoissoit l'ouvrier. J'ai fait voir que par nos

anciens édits, ceux d'avant la compilation de 1707, les Syndics seuls étoient les juges des causes criminelles, après avoir pris conseil des citoyens, et je l'ai prouvé par le rapport du procès et de la sentence rendues contre Valentin Gentil, contenues dans les Opuscules de Calvin. J'ai énoncé l'idée que l'on doit avoir de ces jugemens et la distinction à faire des crimes ordinaires avec les crimes d'Etat. J'ai pressé la nécessité de ramener le Gouvernement à ses premiers principes, soutenant qu'il n'y a jamais de prescription contre le souverain, et que le souverain étoit la volonté du plus grand nombre des citoyens recueillie par leurs suffrages. J'ai dit que le pouvoir exécutif ne devoit pas avoir à sa disposition les troupes et l'argent instrumens avec lesquels on tyrannise les hommes. J'ai apporté pour cela les exemples de l'Angleterre, seule nation conservatrice de sa liberté. C'est encore de l'Angleterre que j'ai tiré le parallèle du pouvoir au Roi de convoquer les Parlemens et au Petit C<sup>l</sup> de convoquer le Conseil Général. Jadis le C<sup>l</sup> G<sup>l</sup> étoit assemblé de lui-même tous les cinq ans, pour faire aux lois tels changemens qu'il trouveroit bons. J'ai montré que le mot *aprouvé* dans la Mediation étoit abusif et trompeur, qu'il anéantissoit toutes Représentations et les Conseils Généraux, parce qu'en s'en tenant aux termes et n'approuvant jamais, il n'y auroit jamais ni redressement ni Conseil Général. La politique des Anglois a été prévoyante : Le Roi peut bien ne pas convoquer le Parlement pendant un an, mais au bout de cette année il n'y a plus d'argent ni pour sa maison, ni pour ses troupes, ni pour la marine. Il est donc nécessité à le convoquer, et par cela seul la liberté se conserve et se transmet. Qui a l'argent a tout et dans tous les pays. Il ne manquoit à tout ce que j'ai dit que votre plume pour le bien rendre et le faire bien sentir, dans ce style de feu qui vous est propre et unique. Le zèle des citoyens a besoin d'être éclairé et animé. Ils aiment leur patrie. Ce mot les échauffe au bien, et je les connois, comme l'esprit qui conduit leurs adversaires.

Ne m'oubliez pas auprès de M<sup>le</sup> Le Vasseur. M. Roguin m'a donné de ses nouvelles au retour du voyage qu'il fit auprès de



vous. Romilli le fils a été très mal, son père très indisposé, et tous les deux sont bien présentement et m'ont chargé de vous assurer de leur souvenir. M. Dalembert est encore ici, n'étant point parti pour l'Italie comme le bruit en avoit couru. On me dit souvent : Votre ami ne fera-t-il plus rien ? Est-ce qu'il ne répondra pas au Réquisitoire, comme il a fait au Mandement ? Je répons que je n'en sais rien, et je dis la vérité, mais en général que je ne vous crois pas oisif et que la vivacité de votre esprit ne sauroit vous laisser en repos, et j'ai l'espérance que vous nous enrichirez encore. A Dieu, mon bon et cher ami, puissai-je vous voir bientôt.

Paris, ce 18 8<sup>bre</sup> 1763.

---

N<sup>o</sup> 1945.

A M. [J.-F. DE LUC, À GENÈVE]<sup>1</sup>.

Il y a déjà quelque tems, mon cher ami, que je vous écrivis sur le changement d'air de monsieur votre fils ; je vous représentois l'inconvénient pour un convalescent de venir dans un pays si rude par une saison qui le devient ; je vous disois aussi qu'il ne me sembloit pas convenable qu'il logeât chez M. d'Ivernois, et je lui offrois un logement chez moi. Votre silence sur cette lettre qui vous étoit directement adressée me fait craindre que vous ne l'ayez pas reçue.

On m'a proposé une entreprise pour laquelle j'ai naturellement une répugnance infinie, mais la nécessité peut me forcer à vaincre mon goût. Cette affaire exige des soins dans lesquels vous pouvez beaucoup m'aider, et des envois trop dispendieux

1. Transcrit en 1879 d'une copie de la main de J.-A. De Luc, petit-fils du destinataire. Cette lettre est copiée par Ph. Plan dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 267, 268. Il en existe une autre copie dans le même manuscrit, fol. 154, et une autre, dans le 2<sup>e</sup> ms. Adert, p. 321, 322. [Th. D.]

pour la poste. Voyez donc si vous pourriez m'ouvrir pour cet effet une autre voye ; car celle-là n'est pas praticable. J'attends votre réponse pour me déterminer.

A propos d'affaires, à quoi en sont les vôtres avec le Magnifique Conseil ; a-t-il fait quelque réponse à vos dernières représentations ? S'il en fait une, vous m'obligerez de vouloir bien me l'envoyer ; car les réponses de ces Messieurs sont toujours des pièces très curieuses.

Donnez-moi, mon très cher ami, des nouvelles de M. votre fils et des vôtres, car je suis en peine de vous et de lui. Je vous embrasse de tout mon coeur.

A Motiers, le 20 octobre 1763.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1946.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Renans, 21 octobre 1763.

J'accepte, Monsieur, avec reconnoissance et avec joie les conditions que vous voulez bien me proposer. Je ne vous demande pas des louanges, je vous demande, au contraire, des avis et des corrections. Dans le train ordinaire de l'éducation que je m'efforce à donner à mon enfant, je serai aussi flatté de votre silence que je serai ravi et pénétré de recevoir de vos lettres dans les cas douteux qui pourront y survenir. Mon intention n'est pas de vous être à charge ; à Dieu ne plaise que je veuille rendre ainsi le mal pour le bien. Je m'en rapporte entierement à vous. Je suis bien sûr, Monsieur, que vous daignerez m'écrire quand vous aurez quelque chose d'important à me dire, et vous ferez très-bien de ne me pas répon-

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 163-165.

dre quand vous ne trouverez rien à reprendre dans mes soins.

Si j'avois le bonheur d'être plus connu de vous, je suis persuadé, Monsieur, que le mot de *cour* ne se seroit pas trouvé dans votre lettre ; c'est moi qui vous la fais avec plaisir, parce que j'aime la vérité, parce que vos écrits la respirent et parce que vous êtes l'homme le plus vrai que je connoisse. Ainsi, de grâce, cessez de traiter en prince quelqu'un qui s'estimeroit heureux de pouvoir parvenir à l'honneur d'être un homme.

Mais, pour en revenir à l'enfant que vous daignez appeler heureux, et qui l'est parce qu'il croît sous vos auspices, j'avouerai naturellement, Monsieur, que ses petites facultés se développent plus tôt que je ne l'aurois pensé ; je puis dire avec vérité que ma fille est hâtive. Quand on la place devant un miroir, elle fixe d'abord l'objet que la glace réfléchit, ensuite elle porte ses regards et un sourire charmant sur la personne représentée. Ma plus grande attention est d'empêcher qu'on la plaigne quand elle souffre. Cependant les douleurs qu'elle ressent aux gencives commencent à devenir si vives que je suis obligé de permettre quelquefois qu'on la change de situation pour la soulager, mais on lui prête ce secours sans lui parler ni la plaindre, car je suis bien éloigné de souffrir qu'on l'excite de la sorte à se révolter un jour contre la nécessité, et à devenir enfant dans un âge où il ne lui sera plus permis de l'être.

A mesure qu'elle grandit, sa vivacité augmente et ses petites volontés paroissent diminuer à proportion. Autrefois, elle s'impatientoit beaucoup quand on la couchoit, aujourd'hui, cela lui fait moins de peine, parce que j'ai grand soin de ne la faire poser sur sa petite paille que lors qu'elle est fatiguée ou qu'elle a sommeil.

Je n'entre dans tous ces détails, Monsieur, que pour vous faire connoître davantage l'enfant. Mais un objet d'une bien grande importance, vraiment digne de vous être proposé, sur lequel je me suis souvent entretenu avec M. Tissot et qui nous embarrasse beaucoup tous deux, est que je suis environné d'un

assez grand nombre de domestiques. Si ma situation me permettoit d'isoler mon enfant, je serois moins en peine, car je vous suivrois de point en point, mais la difficulté la plus grande à mes yeux est de ne pas s'écarter d'un plan si sage dans des circonstances entièrement opposées à celles que vous avez choisies.

Voilà le problème que je soumets à vos lumières, que vous seul pouvez résoudre et dont j'attends la solution avec toute l'impatience que m'inspire l'amour paternel.

Agréez les assurances sincères de l'estime et de la vénération avec lesquelles je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

---

N<sup>o</sup> 1947.

A M. REGNAULT, à LYON<sup>1</sup>.

J'ignore, Monsieur, sur quoi fondé l'inconnu dont vous me parlez se croit en droit de me faire des présents : ce que je sais, c'est que si jamais j'en accepte, il faudra que je commence par bien connoître celui qui croit mériter la préférence, et que je pense comme lui sur ce point.

Je suis fort sensible aux offres obligeantes que vous me faites. N'étant pas quant à présent dans le cas de m'en prévaloir je vous en fais mes remerciemens et vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. R.

A Motiers, le 21. 8<sup>bre</sup> 1763.

---

1. Transcrit d'une copie ou minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, à la suite de la lettre de ce « Regnault, libraire et imprimeur, rue Mercière », datée de « Lyon, 28 7<sup>bre</sup> 1763 » et annonçant qu'un particulier ayant appris que Rousseau relevait d'une maladie dangereuse, désirait lui faire un présent de 300 livres.

N<sup>o</sup> 1948.

[L. USTERI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Zurich, 22 octobre 1763.

Il faut, mon très cher ami, avant toute autre chose, que je vous annonce la visite que M. Weguelin, l'auteur des *Dialogues* que je vous ai envoyés dernièrement, veut vous faire. Il m'a prié de vous en prévenir, et je le fais avec le plus sensible plaisir, bien persuadé que vous embrasserez avec joie cet homme respectable, rempli d'amour et de zèle pour la vertu et la vérité, et qui vous a voué l'estime et l'amitié la plus parfaite. Il part cette après-midi, et ira tout droit à Motiers, en sorte qu'il ne tardera pas longtemps après l'arrivée de cette lettre. Il est en compagnie d'un jeune M. Schulthess, d'ici, fils d'un riche négociant qui, malgré l'aversion que ce jeune homme marque pour le négoce, voudrait l'y faire entrer, croyant faire ainsi la fortune du jeune homme et soutenir sa maison<sup>2</sup>.

Que j'aurais du plaisir, mon cher ami, à faire ce voyage avec ces messieurs ! mais ce qui me retient, c'est que je pense à me marier.

Oui, mon ami, je crois que j'ai trouvé ma Julie, et j'aurais déjà pris ma résolution, si j'en étais moins amoureux. Quand une fois j'aurai trouvé sur quoi ma passion est fondée, et ce qui peut lui succéder quand elle n'existera plus, alors je m'y abandonnerai ; mais qu'il coûte d'efforts à la raison pour juger et examiner quand le cœur a déjà pris son parti ! Je me garde bien de lire à présent votre *Julie*, ou le dernier vo-

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. P. Usteri et Eug. Ritter, loc. cit., 86-89.

2. « Jean Schulthess (1744-1830) entra dans les vues de son père qui le destinait au commerce ; mais il garda son goût pour les lettres, et a publié quelques écrits. » (*Note des Editeurs de 1910.*)

lume d'*Emile* !<sup>1</sup>. Mais sous peu, mon cher ami, j'espère pouvoir vous apprendre que de nouveaux plaisirs couronnent mes jours, et que je les passerai dorénavant dans les bras d'une épouse vertueuse, que vous-même vous m'auriez choisie.

Au reste, malgré que cela m'occupe, je ne pense pas moins à publier les *Dialogues*, et ils seront sûrement imprimés (quoique je ne sache pas encore où) si j'en ai une copie plus correcte que celle que je vous ai envoyée. J'espère aussi pouvoir vous débarrasser d'une partie de vos livres, si vous voulez m'en envoyer un catalogue où vous aurez marqué les prix. Il faut aussi me dire s'ils sont à Paris ou à Motiers, parce que cela ferait une différence dans les prix de transport. Pour l'*Encyclopédie*, vous la vendrez à part. Je m'imagine qu'il y aura sept volumes de texte, et les deux autres contiendront les planches. S'il y avait parmi les auteurs grecs, des philosophes ou historiens, je crois que je les débiterai facilement chez nous, où ils ne sont pas fort communs, et où on a beaucoup de goût pour cette partie de la littérature. Enfin, donnez-m'en des avis plus complets, et je ferai de mon mieux pour vos intérêts. Au reste, mon cher ami, si cette ressource ne suffit pas, ou que vous n'ayez pas ce qu'il vous faut pour le présent, ne faites, je vous prie, aucune difficulté de le dire à un ami qui ferait tout pour vous, et qui sait trop estimer les obligations qu'il vous a, par rapport à l'instruction de vos livres, pour s'imaginer que jamais vous puissiez m'être redevable de quelque chose.

M<sup>lle</sup> Bondeli est inquiète du sort de sa lettre du 14 août, et me prie de vous demander si vous l'avez reçue : « Il est question, me dit-elle, de me rassurer au sujet de la curiosité qu'on a sur ma correspondance, et non point d'arracher indiscrètement à M. Rousseau des lettres qu'il n'aime pas écrire. »

Adieu, mon plus cher ami, je vais encore profiter quelques moments de la compagnie de M. Weguelin ; et en le quittant, je jouirai d'avance du plaisir que vous goûterez ensemble.

1. « Dans l'édition originale, ce dernier volume contenait le Livre V, où se trouve le portrait de Sophie, qu'Emile doit épouser. » (*Note des Éditeurs de 1910.*)



N<sup>o</sup> 1949.

A MONSIEUR  
MONSIEUR LE COLONEL DE PURY,  
A NEUCHÂTEL <sup>1</sup>.

A Motiers, le 22. 8<sup>bre</sup> 1763.

Hier, Monsieur, sont arrivées à mon adresse deux boîtes que le messager a dit tenir de vous et qui ne contenoient ni lettres, ni renseignemens qui pussent m'apprendre à quoi elles étoient destinées ; cela m'annonceroit-il, Monsieur, que vous ne tarderiez pas à venir en disposer ? En ce cas, je me réjouirois fort de leur arrivée. Sinon je vous prie de vouloir bien me marquer quel est leur usage, afin qu'elles aillent à leur destination.

Il est plaisant que ce soit moi qui reçoive les reproches du refroidissement que j'ai cru remarquer en vous. Cela me fait penser, Monsieur, qu'il y a plus de malentendu que de réalité dans cette affaire, et qu'il ne faut pas une longue explication pour nous remettre d'accord. Pourquoi deux honnêtes gens qui s'estiment, et dont l'un a marqué mille bontés à l'autre ne continueroient[-ils] pas à s'aimer ? Cela ne seroit pas naturel, et, quand je me consulte, il me semble que cela ne seroit pas possible. Nous prendrons si vous voulez Madame pour juge, et nous ferons ce qu'elle décidera. J'ai un si vrai desir de lui complaire qu'à moins qu'elle ne me condanne à m'éloigner de vous, il m'en coûtera peu de lui obéir. Permettez que je lui présente mon respect, et recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit le 7 avril 1905 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Jean de Pury. Ce billet a été imprimé en 1843 par Matile, dans le *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, avec cinq petites erreurs dont la plus grave est celle de la date (28 octobre, au lieu de 22 octobre). [Th. D.]



N<sup>o</sup> 1950.

[LE COLONEL DE PURY À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

[vers le 23 octobre 1763].

Nous n'avons pas, Monsieur, le mérite de la galanterie qui vous a été faite. A force de recherches, je suis parvenu à la source ; c'est M<sup>me</sup> de Luze, qui, plus heureuse que personne, a le droit exclusif d'offrir quelque chose à vos goûts. Nous n'eussions osé hasarder pareil envoi et moins encore vous l'adresser par autrui. Vous nous prêtez là une pensée que j'ai peine à vous pardonner. En échange, Monsieur, vous avez mis mon âme à l'aise en la rassurant sur ce qui faisait l'objet de sa pénible crainte. Vous me faites justice, je vous jure. Ma femme prend sa part à ce chapitre comme à son bien. Agréez, Monsieur, ses honneurs très exprès, avec mon respect sans verbiage.

N<sup>o</sup> 1951.

A MADAME

MADAME DE LUZE-WARNEY  
À NEUFCHÂTEL<sup>2</sup>.

A Motiers le 24. 8<sup>bre</sup> 1763.

Je ne comprends rien, Madame, à l'envoi de deux Boetes qui sont venues vendredi dernier à mon adresse et qu'on dit venir de vous. J'attends vos instructions sur la destination de ces deux boetes, et en attendant elles sont ici à vos ordres. Recevez Madame les assurances de mon respect.

J. J. ROUSSEAU

1. *INÉDIT*. Transcrit le 7 avril 1905 du brouillon autographe, à la suite de l'original de la lettre de Rousseau du 22 octobre. L'original du présent billet du colonel de Pury n'est pas à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. *INÉDIT*. Transcrit, le 28 avril 1927, d'une copie moderne, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Charrière de Sévery. [P.-P. P.]

N<sup>o</sup> 1952.

A M<sup>me</sup> [DE LA TOUR-DE FRANQUEVILLE] <sup>1</sup>.

A Motiers, le 23. 8<sup>bre</sup> 1763.

Voilà vôtre portrait, chère Marianne ; je paye tout le plaisir qu'il m'a fait par la peine que j'éprouve à m'en détacher. Mais j'ai promis, et, comme Saint-Preux, dussé-je en mourir, il faut mériter votre estime <sup>2</sup>. J'avoue que celui de vos deux portraits qui ne peut me quitter ne ressembloit pas exactement à l'autre, et tant mieux ; desormais pour moi vous êtes double ; j'ai le plaisir de vous aimer sous deux figures ; c'est comme avoir deux maîtresses à-la-fois, c'est passer délicieusement de l'une à l'autre, c'est goûter les plaisirs de l'inconstance, sans manquer de fidélité.

Il est affreux d'être obligé de finir au moment qu'on a tant à dire ; mais tel est mon sort. Je sens avec douleur qu'il est impossible que vous soyez jamais contente de moi. Vous jouissez de tout vôtre loisir, et je vous devrois tout le mien ; mais on ne m'en laisse aucun. Cependant vous me jugez sur ce que je dois, et non sur ce que je puis ; en cela vous n'êtes pas injuste, mais vous êtes désolante. Adieu, chère Marianne, on ne me laisse pas écrire un mot de plus.

1. Transcrit de l'original autographe, non signé et sans adresse, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. *Nouvelle Héloïse*, partie I, lettre 42.

---

N<sup>o</sup> 1953.

A M. [J.-F. DE LUC, À GENÈVE]<sup>1</sup>.

A Motiers, le 25 octobre 1763.

Vôtre silence, mon très bon ami, m'inquiète et m'allarme.

Vous me proposez une entreprise importante, et puis sans vous embarrasser de moi ni de mon refus ou acceptation, vous me plantez-là. Cela me fait douter si vous n'avez point pris d'autres mesures qui rendent inutile ou superflu ce que vous m'aviez proposé et dont je suis d'ailleurs très peu capable dans l'état où je suis. Je vous ai écrit directement il y a plus de quinze jours et je vous ai encore écrit il y a plus de huit sous l'adresse que vous m'aviez donnée, point de réponse.

Je ne puis croire que ce silence vienne de vous ; il faut que mes lettres soient ouvertes et supprimées, et qu'il en soit peut-être autant des vôtres.

La première chose donc qu'il faut faire, si nôtre commerce doit continuer, c'est de nous ouvrir une voye de correspondance autre que la poste, surtout la poste dans Genève même.

Il n'est pas essentiel que nous communiquions souvent ; mais il l'est que nous communiquions sûrement.

Si nous avons quelque chose à faire il faut d'abord commencer par là. Il est heureux que le passage de mon cousin me mette à portée de vous faire au moins parvenir une lettre avec sûreté.

Je ne sais rien de tout ce qui s'est passé depuis les représentations que vous m'avez envoyées ; j'ignore si le Conseil a fait quelque réponse ; n'ayant plus aucune correspondance à Genève, qu'avec vous seul, je ne sais que ce que vous me marquez. Beauchateau est venu qui ne m'a rien dit ; il ne

1. Transcrit en 1879 d'une copie de la main de J.-A De Luc, petit-fils du destinataire, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. [Th. D.]

m'a rien apporté de vous, ce qui a fait que je n'ai rien osé lui confier. Il est vrai que je lui avois marqué de ne rien dire à personne de son voyage, parce que je craignois que quelqu'un ne voulût l'accompagner. Mais puisque malgré cela il l'a dit à d'autres sans le dire à vous, j'en ai conclu que je ferois bien d'être réservé avec lui, et je l'ai été.

Ce que vous me proposez est pour moi une très grande entreprise. Elle demande une multitude de connaissances que je n'ai pas. Je n'ai jamais étudié la constitution de votre République, je n'ai connaissance d'aucun des faits cités dans les représentations et les réponses, je ne connois de l'histoire de votre gouvernement que ce qui est dans Spon, et je vois que tout ce qui importe est supprimé ; je n'ai pas une des procédures qu'il faudroit examiner, pas même celle de J. Morelli. Enfin je manque de toutes les instructions nécessaires. Il n'y a que vous seul qui puissiez me pourvoir de tout cela.

Malade, indolent, découragé, idolatre du repos qu'on ne veut pas me laisser, j'ai la plus grande répugnance pour cette entreprise dont je sens toutes les difficultés, d'autant plus qu'il faut s'en tirer supérieurement ou ne pas s'en mêler. Pour moi, je n'aime pas les jeux d'enfans : si je les touche, il faut que je les écrase. J'ai déjà un peu réfléchi sur cette affaire, mais si je m'en charge je ne veux prendre la plume qu'assuré de tous les secours dont j'ai besoin.

Si vous pouvez me les donner, marquez-le moi, afin que je commence à digérer quelque plan. Pourvu que je sache à quoi m'en tenir il n'importe pas que je sois pourvu promptement, donnez-vous tout le tems qu'il faut pour me rassembler tous les documens nécessaires, et attendez pour m'envoyer ce recueil une voye secrète et sure ; car je vous préviens que si le secret de cette affaire ne reste pas concentré entre vous et moi, elle est éventée et tout est manqué, et si je savois que nul autre que vous en sut rien jusqu'au moment de la publication, j'y renoncerois pour jamais dès cet instant<sup>1</sup>.

1. Il s'agit des *Lettres de la Montagne*. [P.-P. P.]

Je dois vous avertir encore que je ne dois ni ne veux me presser. Il me faut du tems, surtout dans l'état où je suis. Si ma besogne est bien faite, elle le sera toujours assez tôt. Vous vous êtes toujours trop pressés dans vos affaires, je ne veux pas vous imiter en cela, et d'autant moins que je ne veux pas y revenir à deux fois.

Adieu, mon cher ami, donnez-moi des nouvelles de M. votre fils et des vôtres, et soyez sur que je ne cesserai de ma vie de m'intéresser tendrement à vous et à vos concitoyens en corps ; car en particulier je ne connois plus que vous seul en qui je me fie.

A propos, n'oubliez pas de m'envoyer copie de réquisitoire et du décret qui regarde mon livre et ma personne ; ces pièces m'importent, et jusqu'à présent il m'a été impossible de les recouvrer.

Je dois vous répéter que pourvu que nous soyons une fois bien d'accord, il est inutile que nous nous écrivions souvent, et cela seroit même dangereux. Il suffit que je sache une fois à quoi m'en tenir, et vous pouvez être sur que j'irai mon train quand même, je n'aurois plus de vos nouvelles, ni vous des miennes. Vous comprenez que puisque l'affaire en question doit se traiter entre nous deux seuls, je n'en ai rien dit à mon cousin. Cela n'empêche pas qu'au surplus je ne compte sur ses bonnes intentions, et que je ne sois assuré qu'il ne démentira pas le nom qu'il porte. Adieu derechef.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 1954.

[J.-F. DE LUC À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

J'ai bien reçu, Mon cher Concitoyen, votre lettre du 8<sup>e</sup> et je n'aurois pas manqué d'y répondre, si mon fils eut été en

1. Transcrit en 1879 d'une copie autographe que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. Il y a une copie, par Ph. Plan, de cette lettre, qui s'est croisée avec

état de profiter assés tôt de vôtre obligeante invitation ; mais le retour de ses forces est si lent, joint à ce qu'il n'y avoit rien d'interessant à vous communiquer, que j'ai differé de vous repondre. D'ailleurs j'attendois le retour de M. Beauchateau, qui partit d'ici sans rien dire, et qui, arrivé dans Geneve le 19, ne m'est venu rendre visite qu'avant hier. Il s'est excusé le mieux qu'il a pô, & j'ai admis ses excuses jusqu'à certain point, a cause de ceux qu'il frequente, et qui ne le valent certainement pas, ayant tous bâti sur le sable.

Nous vous remercions sincérement mes fils & moi de vôtre nouvelle marque d'amitié ; notre cher malade en profitera, s'il plait au Seigneur ; mais comme en effet il seroit triste pour deux malades d'être ensemble, il attend que ses forces soient revenues jusqu'au point qu'il puisse se servir aisément soi-même. Quand il partira, il se pourvoira de maniere à éviter les fraix de la poste.

Oui, Mon cher Ami, il est absolument necessaire que vous nous aidiez, et qui peut mieux le faire que vous, dès que nous vous aurons muni des materiaux dont vous avez besoin. Vous en sentirés encore mieux la nécessité après avoir lû la derniere lettre imprimée & réimprimée sur nos Representations, qui se vend publiquement depuis hier chez Duvillard & chez une loueuse de Livres : Cette lettre est à la suite d'une troisieme edition des precedentes<sup>1</sup>. Je vous l'enverrai par le Messager de vos Cantons sous une enveloppe pure & simple.

Voici la Reponse du C<sup>1</sup> à nos derniere[s] Representations : si vous avez trouvé les autres curieuses, celle-ci ne vous le paroitra pas moins. Elle est telle que les precedentes, c. à. dire, ne répondant directement à presqu'aucun des Edits que nous avons cités, et persistant à vouloir que *les jugemens & les emprisonnemens dont nous nous plaignons*, puissent

la précédente, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 158, 159, et une autre dans le 2<sup>e</sup> ms. Adert, p. 328-330. Elles sont toutes deux datées du 28 octobre ; mais Alexeieff, qui a publié la lettre d'après l'original, la date du 25 octobre, comme, d'ailleurs, est datée la copie autographe que j'ai eue sous les yeux. [Th. D.]

1. Les *Lettres de la Campagne*, du procureur-général Jean-Robert Tronchin.



être cités en exemple dans la suite des tems il y a même telles expressions au travers de beaucoup de mots & de suppositions étranges, que nous ne pourrions les relever sans humeur, malgré nôtre desir de garder la modération si, sans prejudice à nos droits, nous ne nous étions pas mis dans le cas de pouvoir garder le silence.

Parmi tant de libelles répandus contre moi, & de pitoyables lettres anonimes qui m'ont été adressées, j'en ai enfin reçu une d'un honête homme qui m'a fait grand plaisir ; j'exécute son intention en y ajoutant encore quelques correctifs. Mon fils vous la communiquera avec les corrections susdites.

Ne soyés point en peine de moi, Mon cher Ami, la protection du Tres Haut ne m'abandonnera jamais, parce qu'il connoît mon coeur.

25<sup>e</sup> Octobre 1763. \

---

N<sup>o</sup> 1955.

A MADAME  
MADAME LA MARQUISE DE VERDELIN  
A PARIS <sup>1</sup>.

A Motiers le 30. 8<sup>bre</sup> 1763.

Je crus, Madame, que ma dernière Lettre qui se croisa avec la vôtre du 5 de 7<sup>bre</sup> pouvoit lui servir de réponse ; c'est pourquoi je n'en fis pas une exprés ; mais la sollicitude que vous daignâtes y marquer sur ma façon de penser au sujet de vôtre précédente me penetra vivement. Je vois chaque jour mieux

1. Transcrit le 3 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant à M. le comte Le Veneur. 4 p. in-8°, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Traces du cachet oriental sur cire rouge. [P.-P. P.]



quelle amie m'est restée en vous, et j'oublie presque toutes mes pertes quand je songe à ce qui m'est laissé. Je voudrais vous écrire tous les jours, j'aurais mille choses à vous dire ; mais je suis malheureux, malade, obsédé ; le découragement se joint à tout cela pour me livrer à mon penchant naturel qui est la paresse[;] il n'y a pas d'heure que je ne pense à vous[,] pas de jour que je n'en parle, et je ne puis me résoudre à vous écrire. Accordez cela, car je vous dis vrai. Il est vrai aussi que vous ne pouvez guères vous figurer toute la gêne de ma situation actuelle. Le public s'est absolument emparé de moi, sans que parmi tant d'empressés je puisse distinguer un vrai bienveillant. S'ils ne s'approprioient que mon diné encore, passe ; mais ils s'approprient<sup>1</sup> aussi mon tems, et non contents de mon diné d'aujourd'hui, ils m'ôtent le moyen de pourvoir à celui de demain. Enfin il me semble que les neiges qui tous les ans ferment ces montagnes conspirent avec les hotes pour leur laisser tout le tems de m'achever ; je n'ai cessé d'en avoir depuis trois mois, il est vrai que je n'en ai que deux en ce moment-ci ; mais j'ignore quand il leur plaira de faire place à d'autres, qui probablement ne seront pas les derniers. Dans cet état je m'échape un instant, je vous écris un mot, et je suis tout consolé. Je le suis encore plus lorsque j'ai le plaisir de recevoir de vos nouvelles. Ne cessez donc pas tout à fait, Madame, je vous en supplie[,] de m'en donner ; ne comptez pas rigoureusement avec vôtre serviteur, ou faites entrer comme Dieu les vrais sentimens en compte. C'est le seul moyen que je ne sois pas en reste avec vous.

1. « encore tout », biffé.

N<sup>o</sup> 1956.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

A Paris le 31<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1763.

Monsieur,

Votre lettre nous a tiré[s] d'une grande inquiétude où nous étions sur votre compte, relativement à votre santé. Elle a fait grand plaisir à bien du monde qui venoient (*sic*) tous les jours demander de vos nouvelles : nous vous félicitons et nous nous félicitons nous mêmes de ce qu'elle va un peu mieux.

Je vous prie d'être tranquille sur la lettre à M. Le Nieps. Elle vous sera envoyée avec les deux volumes de l'Encyclopédie que le relieur doit rendre dans la semaine ; j'y joindrai la suite des ouvrages périodiques et quelques nouveautés.

J'ai fait part au graveur des éclaircissemens que vous avez envoyé[s]. A propos du graveur, on vient de vous graver en grand, forme in-4<sup>o</sup>, et de profil <sup>2</sup>. Je vous en enverrai une épreuve. C'est le sieur Jolain, marchand d'estampes, qui a fait cette entreprise. La gravure de M. Coindet ne paroît pas encore : elle est entre les mains du plus habile homme qu'il y ait encore eu dans ce genre, mais le plus long.

Sans une fluxion qui m'a fait garder la chambre plusieurs jours, j'aurois été voir et remercier de votre part M. Cochin. J'irai sûrement à ma première sortie.

J'attends encore deux gravures pour les OEuvres diverses : la longueur de ces artistes me désole. L'impression est presque

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Guy et Duchesne, fol. 35, 36. 3 p. de texte petit in-4<sup>o</sup>, — l'adresse (à Motiers Travers), sur la 4<sup>e</sup>. Cachet sur pain à cacheter.

2. Ce portrait in-4<sup>o</sup>, de profil, a été gravé par Gaucher, d'après Vecharigi (à Paris, chez Jaulain, quay de la Mégisserie). C'est celui qui est reproduit en tête du présent tome.

toute finie. J'ai fait tirer quelques exemplaires en sus de l'Imitation théâtrale et je vous en enverrai.

Cette misérable estampe, dont vous n'êtes pas content, m'a donné bien des soins ; on l'a retouchée à plus de dix fois, et encore n'est-elle pas bien à beaucoup près. Cependant je n'y ai rien épargné pour la dépense.

Je suis, monsieur, votre très  
humble et très ob. serviteur.

GUY P<sup>r</sup> DUCHESNE

---

N<sup>o</sup> 1957.

DE MARIANNE <sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> de la Tour-de-Franqueville à Rousseau.)

Le premier novembre 1763.

Mon ami, je suis fort contente de votre exactitude à me renvoyer mon portrait ; mais on ne peut pas moins de la lettre qui l'accompagnait. Mon sang bouillonne, mon coeur se gonfle ; je suffoque, quand je vous entends dire : *on ne me laisse pas écrire un mot de plus*. Eh ! qui peut arrêter votre plume, au moment où, de votre aveu, vous avez tant de choses à dire ? Qui peut commander à votre volonté ? Qui peut vous assujettir à faire la sienne, vous qui voulez conserver votre liberté jusque dans vos attachemens ; vous qui portez l'indépendance dans l'amitié même, et qui n'aimez que pour le plaisir que vous y prenez ? Il est bien singulier que les habitans d'un pays où vous vous déplaidez si fort, aient pris un si grand ascendant sur vous ! Ah ! si je pouvois être jalouse... Et puis, croirai-je que d'un dimanche à l'autre,

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II. p. 55-66.

vous n'avez pas eu un instant à me donner, et que des importuns disposent, malgré vous, de vos loisirs ? Malgré vous, qui savez si bien les éconduire, et qui avez eu la cruauté de vous rendre inaccessible à un homme aussi respectable par ses moeurs que par son âge, quoique vous sussiez bien que je l'aime, et qu'il se soit plusieurs fois présenté chez vous avec le plus grand désir de vous voir ! A quoi faut-il s'en rapporter, mon ami, à ce que vous dites, ou à ce que vous faites ? Ne pensez pas, toutefois, que M. Breguet, dont je veux parler, se soit plaint de vos refus : il est aussi modeste qu'honnête, et ne nous en a instruites que dans la nécessité de répondre à nos questions. D'ailleurs, j'avoue que vous ne pouviez guères me faire entendre plus galamment que l'idée que vous vous étiez faites de moi, vous plaisoit plus que mon portrait. Mais comment Jean Jacques Rousseau, cet homme dont le caractère est si droit et l'âme si élevée, cet homme que je ne puis envisager que sous l'auguste qualité d'ami, a-t-il pu s'abaisser jusqu'à la galanterie ? Ne valoit-il pas bien mieux qu'il me dît : *votre figure n'est pas jolie, mais elle me plaît* ; ou : *votre figure est jolie, mais elle ne me plaît pas* ; ou enfin : *votre figure n'est pas jolie et elle ne me plaît pas ; mais ai-je besoin d'elle pour vous aimer* ? Une de ces choses existe certainement, il falloit la dire. La galanterie remplace-t-elle le sentiment, mon cher ami ? Et si je n'obtiens pas de vous ce que le sentiment produit, croyez-vous que j'en veuille accepter autre chose ? Votre coeur s'est fermé au moment où j'en attendois davantage. Tout vous éloigne de moi ; vous voulez que je n'exige rien, et vous me refusez ce que je demande, à titre de grâce, précisément pour vous livrer à ce que les autres exigent de vous. Ce n'est donc que de moi que vous ne voulez pas dépendre. Si ce goût d'indépendance étoit général, je ne m'aviserois pas de trouver mauvais que vous ne m'acceptassiez pas ; mais comment croyez-vous que mon attachement pour vous doive prendre l'exception contraire ? Je vous avois prié d'abandonner une seule fois votre plume à votre coeur ! J'attachois un si grand prix à cette faveur, que, si l'ingratitude

n'étoit pas un vice, je ne pourrois me défendre d'en trouver dans votre refus. Encore une fois, mon ami, que ne me détailliez-vous les différences qu'il y avoit entre celui de mes portraits qui ne peut vous quitter et l'autre, et les impressions que ce dernier vous avoit faites ? Quelque désobligeantes qu'elles fussent, elles l'étoient moins que votre silence à cet égard. Mais pour cela, il auroit fallu que vous écrivissiez davantage, et de plus heureux que moi ne le vouloient pas... Au reste, vous pouvez bien dire tout le mal que vous voudrez de mon portrait. Voici ce que mon amie m'en écrit : « J'ai  
« montré ton portrait à quatre personnes ; aucune ne t'a  
« reconnue de prime-abord, et toutes n'ont trouvé, après  
« l'examen, que le front, le sourcil et les yeux qui pussent te  
« ressembler ; encore se sont-elles accordées à dire qu'ils n'ont  
« point cet air ouvert et brillant qui fait le charme de ta phy-  
« sionomie. Ton nez un peu courbé par le bout, qui, par un  
« certain tour de narines, donne de la finesse au jeu de tes  
« traits, est dans ton portrait trop droit et trop serré. Ta lèvre  
« inférieure est trop façonnée, et sa bordure, ne s'étendant  
« pas assez des côtés, ne rend point les grâces de ton sourire.  
« Enfin, le menton trop saillant n'éloigne pas moins l'idée de  
« ta ressemblance, que les autres différences que je viens de  
« remarquer. Mais, comme elles ne sont sensibles qu'à ceux  
« qui te connoissent, ma chère amie, elles n'empêchent pas  
« que l'ensemble de ton portrait ne présente une image très-  
« agréable ; et je ne vois pas, comme toi, dans la lettre de ton  
« illustre ami, que l'impression qu'il en a reçue ne soit pas  
« telle. Cet admirable homme goûte le plaisir de t'aimer sous  
« deux figures : je lui en promets une troisième, si jamais le  
« sort vous rassemble, et ce sera certainement sous cette der-  
« nière qu'il t'aimera davantage ; car tu es un original dont  
« l'art ne sauroit faire de copies, sans nuire aux grâces ingénues  
« qui embellissent ta figure, etc. »

Pour moi, mon ami, je vous déclare que cette critique me paroît trop sévère, et que je ne trouve pas que mon portrait me dérobe autant d'agrémens que le prétend mon amie. Mais



mon âme et mon amitié pour elle me parent tant à ses yeux, que son erreur lui fait plus d'honneur qu'à moi. Revenons à vous. Votre laconisme me désole, mon ami ; je ne puis me refuser la triste consolation de vous le répéter. Il me désole d'autant plus, que ce que vous ne me dites pas dément le peu que vous me dites. Assurément, lorsque s'entretenir affectueusement avec son amie, est la seule preuve qu'on puisse donner qu'on l'aime, négliger de la lui donner, c'est prouver qu'on ne l'aime pas. Ne pensez pas, mon ami, que mes sentimens pour vous s'en affoiblissent, ils ne dépendent point de ceux que vous avez pour moi ; leur pureté les soutient, vos vertus les nourrissent ; et, il y a grande apparence que je serai la dernière à vous aimer, comme j'ai été la première. Aussi, bien que vous ne preniez aucun soin pour me satisfaire, je n'en aurai pas moins de plaisir à vous rapporter une anecdote qui sûrement vous en procurera. La voici : Il y a quelque temps, deux Anglois de distinction engagèrent M. le chevalier de Méhégan à les accompagner à Montmorenci <sup>1</sup>, pour leur faire voir la maison que vous y avez occupée. (Ces Anglois, comme Anglois, n'alloient pas voir la maison de leur ami) ; la partie fut exécutée le dimanche 25 septembre. A peine ces Messieurs étoient-ils arrivés sur la place, que quelques-uns des habitans reconnoissant M. de Méhégan pour l'avoir vu aller chez vous, en appellèrent d'autres, et il fut entouré de tous ces bons paysans qui s'assemblèrent tumultueusement pour demander de vos nouvelles. Eh ! Monsieur, comment se porte votre ami ? disoit l'un ; nous sommes bien malheureux qu'on nous l'ait enlevé : il étoit si charitable ! C'étoit notre père à tous. Il nous donnoit du vin, quand nous en avions besoin, disoit l'autre ; il n'y avoit sorte de bien qu'il ne nous fit ; nous ne l'oublions jamais. Un autre ajoutoit : C'étoit notre protecteur auprès de Monseigneur le Maréchal ; nous avons tout perdu en le perdant ; nous le regretterons jusqu'à notre dernier soupir. Et ces bonnes gens de s'attendrir jusqu'à pleurer, et

1. Cf. t. IX, p. 300, note 1.

M. de Méhégan, et les Anglois eux-mêmes de ne pouvoir tenir à ce touchant spectacle, et de pleurer aussi. A la vérité, l'attendrissement de ces Messieurs fut suspendu par une chose à quoi ils ne s'attendoient pas, et qui vous surprendra comme eux : c'est la raison que ces bonnes gens leur donnèrent de votre absence. Il ne faut pas s'étonner si on l'a traité comme ça, ce bon M. Rousseau, disent-ils à M. de Méhégan, *c'est qu'il prédisoit l'avenir*. Tout cela n'a pas besoin de commentaire, et vaut bien la statue dont il est parlé dans votre lettre à M. l'archevêque, mon ami. Ce n'est pas tout : arrivé à l'auberge, M. de Méhégan parla à l'aubergiste de ce qui venoit de lui arriver ; cet homme lui répondit qu'il en arrivoit autant à tous ceux qui étoient reconnus pour être de votre connoissance ; que l'amour et la vénération que tous les habitans vous portoient ne pouvoient pas s'imaginer, et que si vous aviez été d'humeur à profiter de leur bonne volonté, il n'y en avoit pas un seul qui ne se fût fait hacher pour vous. Et je ne vous aimerois pas ? et mon attachement se rebueroit de la langueur du vôtre ? Ah ! traitez-moi comme vous voudrez : ce n'est pas vis-à-vis de moi que je vous observe, c'est vis-à-vis de l'univers.

Je tiens cette anecdote de M. de Méhégan lui-même : il m'a dit qu'il seroit enchanté qu'elle vous parvînt, et qu'il ne doutoit pas que vous y fussiez sensible. Je me suis bien promis intérieurement de la faire passer jusqu'à vous. Puisse-t-elle, ô mon inestimable ami ! porter dans votre coeur une émotion aussi délicieuse que celle qu'elle a excitée dans le mien, et puissiez-vous vivre autant que les regrets que vous avez laissés par-tout où vous vous êtes fait connoître !

---



N<sup>o</sup> 1958.

[M.-M. REY À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Votre lettre, mon cher Rousseau, nous a fait un grand plaisir, les papiers anglois et la Gazette d'Utrecht, que je ne lis pas, vous ayant envoyé à l'autre monde. J'étois persuadé du contraire, me flattant toujours que vous ferez ce voyage le plus tard possible et que vous m'en direz quelque chose, si malheureusement le cas arrivoit. Au reste, bien des personnes qui s'intéressent véritablement à vous étoient en peine et ne savoient à quoi s'en tenir.

Ma femme, Mad<sup>elle</sup> Du Moulin et mes enfans vous assurent de leurs obéissances, de leurs amitiés et de leur attachement ; ils désirent de vous embrasser et de vous témoigner à vous-même tout ce qu'ils sentent pour vous. Crainte d'oubli, il faut que je vous dise que M<sup>r</sup> le Comte de Binting, seigneur de Roon, un de nos principaux magistrats, que j'ai vu il y a quinze jours, m'a chargé de vous présenter ses compliments et de vous dire que, s'il avoit lu votre *Emile* il y a trente ans, qu'il auroit fait élever ses enfans à votre façon et qu'il étoit très content de votre ouvrage. Il y a dans ces quartiers bien des gens qui pensent de même.

La petite, depuis mon retour, a considérablement gagné ; elle se porte mieux qu'elle n'a jamais fait ; elle est grosse et grasse qu'il y a du plaisir à la voir ; ses dents la laissent en paix : elle en a huit sur le devant, quatre en haut et quatre en bas ; elle se tient assez ferme sur ses pieds, mais nous ne croyons pas devoir la faire marcher, crainte de lui faire mal.

Hélas, mon cher Compère, beaucoup d'embarras et d'affaires ne font pas toujours beaucoup de profit. Je ne me plains

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Rey, fol. 206, 207, in-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup> (à Motiers Travers). Chiffre postal 36, cachet aux initiales, sur pain à cacheter.

assurément pas, mais j'ai fait plus d'une fois l'expérience qu'avec beaucoup de peine[s], on fait d'assez grosses pertes. J'ai cru devoir vous envoyer le projet de Neaulme. Mais y a-t-il de ma faute s'il y fait mention de moi ? Je ne l'ai pas vu il y a quinze mois, depuis ce qui s'est passé ici au sujet d'Emile, si vous en exceptez deux ou trois fois qu'il s'est arrêté un quart d'heure, et moins même, dans ma boutique. Je lui avois dit précédemment, il y a deux à trois ans, et surtout à Paris en décembre 1760 qu'il s'y trouva ainsi que moi, dans des conversations familières, ce que j'ai payé de la Nouvelle Héloïse. Aujourd'hui il vient me fourrer dans son Projet ; que voulez-vous que j'y fasse ? Il étoit public longtems avant mon retour, ainsi que ce que j'aurois pu faire auroit été très inutile, et depuis je me suis brouillé avec lui, parceque je me suis avisé de lui écrire qu'il étoit ridicule de faire intervenir et la religion et son honneur dans cette entreprise. Et voici comment je raisonnois :

Dès que le Souverain a condamné votre ouvrage, et que votre religion et votre honneur ne vous permettoit pas de le vendre, il falloit sacrifier toute votre édition. Vous l'auriez évité, cet embarras, lui disois-je, en me vendant votre droit avec profit, comme je le lui ai offert avant l'impression. Pour vous conformer encore mieux à cette religion et à cet honneur, il ne falloit pas l'imprimer. Mais non, vous avez voulu en tirer le profit, et c'est ce qui vous a fait passer par dessus la R... et l'H...<sup>1</sup> Vous promettez au Magistrat de n'en point vendre, et vous en avez farci l'étranger autant qu'il a été en votre pouvoir. Vous n'avez pas voulu m'en vendre une feuille, quoique nous eussions fait un arrangement, parceque le Magistrat l'a défendu, et pourquoi en vendez-vous ailleurs ? Y a-t-il une religion pour l'Etranger et une pour les provinces ? Enfin, sur la proposition qu'il m'a fait faire, il y a quatre ou cinq semaines, d'acheter le restant de ses exemplaires et le droit de copie, je lui ai dit que je le voulois bien, moyennant que le profit en fût modique et j'accompagnai cette réponse

1. La religion et l'honneur.

du raisonnement ci-dessus. Il en a été si irrité qu'il m'a abandonné à ma malheureuse étoile. Me voilà donc brouillé avec M<sup>r</sup> Neaulme et, pour vous avoir envoyé son Projet<sup>1</sup>, vous voulez changer de conduite à mon égard. Je ne pense pas cela de vous, mon cher ; votre bon coeur s'y oppose et je suis très persuadé que vous m'obligerez toutes les fois que vous en aurez l'occasion.

Je pense comme vous que malgré tous ses avis dans les Gazettes et l'avis inclus — tiré de la Bibliothèque des Sciences, Juillet à Septembre 1763, qui s'imprime à La Haye — que je vous envoie encore, quoique vous me grondiez, qu'il vendra très peu de son *Emile chrétien*. On rit et de son Projet, et de Formey et de ses productions.

Vous savez peut être que l'abbé Yvon travaille à Paris à une réponse à votre Lettre à De Beaumont<sup>2</sup> : on m'a envoyé la première ; elle est imprimée, sous mon nom, au bureau du Mercure de France. Suivant sa préface, il doit y avoir quinze lettres, qui ne vous feront pas grand tort.

Dès que Neaulme publiera son *Emile Chrétien* je vous en ferai parvenir un exemplaire.

L'arrangement pris avec M<sup>r</sup> Engel est que, si vous êtes content de son manuscrit, je m'en chargerai. Voyez-le à votre aise pendant cet hiver, et, si vous croyez que ce soit une bonne acquisition, vous me le manderez, s. v. p. Si, au contraire, vous pensez qu'il ne réussisse pas, renvoyez-le lui, sans autre forme de procès, et j'aurai l'honneur de le remercier depuis ici ; je n'en ai point envie qu'autant qu'il sera bon.

Je suis réellement fâché que les importuns et votre santé vous laissent si peu de tems, mais je ne suis pas surpris que les déboires que vous essayez vous dégoûtent du travail. Actuellement que j'ai le plaisir de vous écrire, je suis dans un découragement complet par des chagrins auxquels je ne

1. Il s'agit d'un prospectus de Néaulme dont il a été question plus haut, t. VII, p. 169.

2. *Lettres à M. Rousseau pour servir de réponse à sa lettre contre le Mandement de Monsieur l'Archevêque de Paris* [par l'abbé Yvon] Amsterdam (en réalité Paris), MDCCCLXIII, in-8° de 376 pages. (Il n'a paru que 2 lettres, sur 15 annoncées.)

m'attendois pas, heureux s'il ne s'ensuit pas quelques maladies ; je suis si dégoûté de toute sorte de travail qu'il n'y a qu'une nécessité indispensable qui puisse m'engager à faire quelque chose. Voilà, mon cher Compère, un état triste ; je souhaite qu'il ne dure pas. Que le bon Dieu vous soit en aide et vous donne la force de supporter vos maux.

Je suis de tout coeur, mon cher Compère, votre affectionné serviteur et ami.

REY

A Amsterdam, le 1<sup>er</sup> 9<sup>bre</sup> 1763.

Je salue Mad<sup>elle</sup> Le Vasseur.

---

N<sup>o</sup> 1959.

A MADAME

MADAME DE LUZE-WARNEY

A NEUFCHATEL<sup>1</sup>.

à Motiers le 2. 9<sup>bre</sup> 1763.

Pour me venger, Madame, de vos présents, j'ai résolu de ne vous en remercier que quand ils seroient mangés, et grace aux hôtes qui me sont venus, la vengeance a été plus courte qu'elle n'aurait dû l'être. Vous avez cru qu'ayant tant de droits sur moi, vous aviez aussi celui de me faire des présents, même sans m'en prévenir ; à la bonne heure ; mais ces présents, que le messenger qui les apporte disoit tenir d'une autre maison<sup>2</sup>, m'ont couté bien des tourmens, avant de remonter à leur source, et je les ai un peu achetés à force de recherches et de lettres. Je vous en remercie donc<sup>3</sup> Madame, et j'ai trouvé les raisins et les biscuits excellens ; mais comme je

1. Transcrit le 28 avril 1927 d'une copie moderne que m'a communiquée M<sup>me</sup> Charrière de Sévery. [P.-P. P.]

2. Les précédents éditeurs impriment « main », au lieu de « maison ».

3. Ils impriment « enfin », au lieu de « donc ».

crains encore plus la peine que je n'aime les meilleures<sup>1</sup> choses, je vous supplie Madame<sup>2</sup> de ne pas m'envoyer souvent des cadeaux au même prix.

Agréez Madame, que je fasse mes salutations à Monsieur de Luze, et que je vous assure de tout mon respect.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1960.

A M. [DUCHESNE, LIBRAIRE  
À PARIS]<sup>3</sup>.

A Motiers, le 6 novembre 1763.

Je reçois à l'instant, Monsieur, votre lettre du 31 passé, et je me hâte, avant que vous fassiez votre envoi, de vous prévenir que j'ai déjà le premier volume de planches; ainsi ayez la bonté, s'il vous plaît, de le rendre à M. Lebreton, et de ne m'envoyer que le second. J'avais compris que vous aviez reçu pour moi le deuxième volume et non pas les deux volumes, ce qui m'a empêché de vous donner plus tôt cet avis.

Je vous prie de joindre à votre envoi le roman de *Tarsis et Zélie*, et le plus de choses amusantes qu'il vous sera possible, surtout ce qu'on a publié en dernier lieu contre moi, entre autres l'ouvrage de M. de Pompignan, que je suis bien curieux de voir. Ce pauvre homme a grand'peur de n'être pas assez berné. Je suis retombé cruellement depuis quelques jours, ce qui ne m'annonce pas un hiver paisible. En cet état je ne puis rien lire qui m'applique, et durant les six mois que j'ai à passer dans la glace et sous les neiges, j'ai grand besoin

1. Ils impriment « bonnes », au lieu de « meilleures ».

2. Les précédents éditeurs impriment « cependant », au lieu de « Madame ».

3. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, p. 138-139.

d'être amusé. Ainsi vous m'obligerez si votre envoi peut être un peu fourni pour cela. Écrivez, je vous prie, directement une lettre d'avis à M. Gresser<sup>1</sup> ; cela évitera le détour et le retard du même avis.

Je vous salue, etc.

J. J. ROUSSEAU

Mes salutations à M. l'abbé de la Porte ; quand pourrai-je donc voir quelque chose de son travail ?

Si l'Almanach royal de l'année prochaine est déjà imprimé, et que vous puissiez le joindre à l'envoi, vous me ferez plaisir.

---

N<sup>o</sup> 1961.

[AU PRINCE DE WURTEMBERG]<sup>2</sup>.

[Motiers] le 10. 9<sup>bre</sup> 1763.

Si j'avois le malheur d'être né Prince, d'être enchaîné par les convenances de mon Etat, que je fusse contraint d'avoir une maison, un train, une suite, des domestiques, c'est-à-dire des maîtres, et que pourtant j'eusse une ame assés élevée pour vouloir être homme malgré mon rang, pour vouloir remplir les grands devoirs de père, de mari, de citoyen de la république humaine, je sentirois bientôt les difficultés de concilier tout cela, celle surtout d'élever mes enfans pour l'état où les plaça la nature, en dépit de celui qu'ils ont parmi leurs égaux.

Je commencerois donc par me dire : Il ne faut pas vouloir des choses contradictoires. Il ne faut pas vouloir être et

1. Peut-être faut-il lire « Grasset » ? [Th. D.]

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay et collationné sur la minute autographe, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (vol. O.-Z., fol. 112 à 119). Rousseau a écrit au haut de cette minute : « envoyé le 10. 9<sup>bre</sup> 1763 à M. Le Duc Louis de Wirtemberg. »



n'être pas. La difficulté que je veux vaincre est inhérente à la chose. Si l'état de la chose ne peut changer il faut que la difficulté reste. Je dois sentir que je n'obtiendrai pas tout ce que je veux mais n'importe, ne nous décourageons point. De tout ce qui est bien je ferai tout ce qui est possible. Mon zèle et ma vertu m'en répondent. Vne partie de la sagesse est de porter le joug de la nécessité. Quand le sage fait le reste il a tout fait. Voila ce que je me dirois si j'étois Prince. Après cela j'irois en avant sans me rebuter sans rien craindre; et quel que fût mon succès, ayant fait ainsi, je serois content de moi. Je ne crois pas que j'eusse tort de l'être <sup>1</sup>.

Il faut, Monsieur le Duc commencer par vous mettre bien dans l'esprit qu'il n'y a point d'oeil paternel que celui d'un père, ni d'oeil maternel que celui d'une mère. Je voudrois employer vingt rames de papier à vous répéter <sup>2</sup> ces deux lignes, tant je suis convaincu <sup>3</sup> que tout en dépend.

Vous êtes prince[,] rarement pourrez-vous être père; vous aurez d'autres soins à remplir[:] il faudra donc que d'autres gens remplissent les vôtres. Madame la Princesse sera dans le même cas; ou approchant.

De la suit cette première regle, faites en sorte que votre enfant soit cher à quelqu'un.

Il convient que ce quelqu'un soit de son sexe.

L'âge est très difficile à déterminer <sup>4</sup>. Par d'importantes raisons il la faudroit jeune. Mais une jeune personne <sup>5</sup> a bien d'autres soins en tête que de veiller jour et nuit <sup>6</sup> sur un enfant. Ceci est un inconvenient inévitable et déterminant.

1. La fin de cet alinéa présente deux variantes biffées : « ... sans rien craindre, et il me semble qu'ayant fait ainsi, j'aurois fait beaucoup et il me semble que je ne serois pas un homme ordinaire » ... «... je serois content de moi et il me semble que ie n'aurois pas tort de l'être ».

2. J.-J. avait d'abord écrit « redire », puis il a biffé la première syllabe. Il a laissé « dire », et a ajouté en marge « répéter ».

3. « convaincu » remplace « persuadé », biffé.

4. « déterminer » remplace « régler », biffé.

5. « de ce sexe », biffé.

6. « jour et nuit » remplace « sans cesse », biffé.



Ne la prenez donc pas jeune, ni belle par conséquent, car ce seroit encore pis. Jeune, c'est elle que vous aurez à craindre. Belle, c'est tout ce qui l'approchera.

Il vaut mieux qu'elle soit veuve que fille ; mais si elle a des enfans, qu'aucun d'eux ne soit autour d'elle, et que tous dépendent de vous.

Point de femme à grands sentimens, encore moins de bel esprit. Qu'elle en ait assés pour vous entendre, mais non pour raffiner sur vos instructions.

Il importe qu'elle ne soit pas trop facile à vivre, et il n'importe point qu'elle soit libérale. Au contraire, il la faut rangée, attentive à ses intérêts. Il est impossible de soumettre un prodigue à la règle, on tient les avarés par leur propre défaut.

Point d'étourdie ni d'évaporée : outre le mal de la chose, il y a encore celui de l'humeur, car toutes les folles en ont, et rien n'est plus à craindre que l'humeur ; par la même raison les gens vifs, quoique plus aimables, me sont suspects, à cause de l'emportement, et rien au monde n'est plus à craindre. Comme nous ne trouverons pas une femme parfaite, il ne faut pas tout exiger : ici la douceur est de précepte, mais, pourvu que la raison la donne, elle peut n'être pas dans le tempérament. Je l'aime aussi mieux égale et froide qu'accueillante et capricieuse. En toutes choses préférez un caractère sûr à un caractère brillant. Cette dernière qualité est même un inconvenient pour nôtre objet : une personne faite pour être au-dessus des autres peut être gâtée par le mérite de ceux qui l'élèvent. Elle en exige ensuite autant de tout le monde, et cela la rend injuste avec ses inférieurs<sup>1</sup>.

Du reste, ne recherchez dans son esprit nulle espèce de culture<sup>2</sup> : dût-elle ne pas savoir lire, tant mieux, elle appren-

1. Tout cet alinéa, dans la minute originale, est en marge et biffé par deux traits en croix.

2. Les précédents éditeurs impriment ici une phrase qui manque à la minute : « il se farde en étudiant, et c'est tout. Elle se déguisera, si elle sait ; vous la connoîtrez bien mieux, si elle est ignorante. »

dra avec son élève. La seule qualité d'esprit que vous devez rechercher en elle<sup>1</sup> est un sens droit.

Je ne parle point ici des qualités du coeur ni des moeurs, qui se supposent, parce qu'on se contrefait là-dessus. On n'est pas si en garde sur le reste du caractère, et c'est par là que de bons yeux jugent du tout. Tout ceci demanderoit peut-être de plus grands détails, mais ce n'est pas maintenant de quoi il s'agit.

Je dis, et c'est ma première règle, qu'il faut que l'enfant soit cher à cette personne-là. Mais comment faire ?

Vous ne lui ferez point aimer l'enfant en lui disant de l'aimer, et avant que l'habitude ait fait naître l'attachement ; on s'amuse quelquefois avec les autres enfans, mais on n'aime que les siens.

Elle pourroit l'aimer si elle aimoit le père ou la mère, mais dans vôtre rang on n'a point d'amis, et jamais, dans quelque rang qu'on<sup>2</sup> puisse être, on n'a pour amis les gens qui dépendent de nous.

Or l'affection qui ne naît pas du sentiment, d'où peut-elle naître, si ce n'est de l'intérêt ?

Ici vient une reflexion que le concours de mille autres généralise<sup>3</sup> c'est que les difficultés que vous ne pouvez ôter de vôtre condition, vous ne les éluderez qu'à force de dépense.

Mais n'allez pas croire, comme les autres, que l'argent fait tout par lui-même, et que, pourvu qu'on paye, on est servi. Ce n'est pas cela.

Je ne connois rien de si difficile quand on est riche que de faire usage de sa richesse pour aller à ses fins. L'argent est un ressort dans la mécanique morale, mais il repousse toujours la main qui le fait agir.

Faisons quelques observations nécessaires pour notre objet.

1. Les précédents éditeurs impriment : « La seule qualité d'esprit *qu'il faut exiger*, c'est... »

2. J.-J. avait d'abord écrit « que ce », qu'il a biffé et remplacé par : « qu'on ». Le texte donné par les précédents éditeurs rétablit « que ce ».

3. Le texte imprimé jusqu'ici donne « confirme », et non « généralise ».

Nous voulons que l'enfant soit cher à sa gouvernante. Il faut pour cela que le sort de la gouvernante soit lié à celui de l'enfant. Il ne faut pas qu'elle dépende seulement de ses soins, tant parce qu'on n'aime guère les gens qu'on sert, que parce que les soins payés ne sont qu'apparens : les soins réels se négligent, et nous cherchons ici des soins réels.

Il faut qu'elle dépende non de ses soins, mais de leur succès, et que sa fortune soit attachée à l'effet de l'éducation qu'elle aura donnée. Alors seulement elle se verra dans son élève et s'affectionnera nécessairement à elle ; elle ne lui rendra pas un service de parade et de montre, mais un service réel, ou plustot, en la servant, elle ne servira qu'elle-même, elle ne travaillera que pour soi.

Mais qui sera juge de ce succès ? La foi d'un père équitable et dont la probité est bien établie doit suffire : la probité est un instrument sûr dans les affaires, pourvu qu'il soit joint au discernement.

Le père peut mourir. Le jugement des femmes n'est pas reconnu assez sûr, et l'amour maternel est aveugle. Si la mère étoit établie juge au défaut du père, ou la gouvernante ne s'y fieroit pas, ou elle s'occupoit plus à plaire à la mère qu'à bien élever l'enfant.

Je ne m'étendrai pas sur le choix des juges de l'éducation ; il faudroit pour cela des connoissances particulières relatives aux personnes. Ce qui importe essentiellement, c'est que la gouvernante ait la plus entière confiance dans l'intégrité du jugement, qu'elle soit persuadée qu'on ne la privera point du prix de ses soins si elle a réussi, et que, quoi qu'elle puisse dire, elle ne l'obtiendra pas dans le cas contraire. Il ne faut jamais qu'elle oublie que ce n'est pas à sa peine que ce prix sera dû, mais au succès.

Je sais bien que, soit qu'elle ait fait son devoir ou non, ce prix ne sauroit lui manquer. Je ne suis pas assez fou, moi qui connois les hommes, pour m'imaginer que ces juges, quels qu'ils soient, iront déclarer solennellement qu'une jeune princesse de quinze à vingt ans a été mal élevée. Mais cette réflexion

que je fais là, la bonne ne la fera pas ; quand elle la feroit, elle ne s'y fieroit pas tellement qu'elle en négligeât des devoirs dont dépend son sort, sa fortune, son existence. Et ce qu'il m'importe ici n'est pas que la récompense soit bien administrée, mais l'éducation qui doit l'obtenir.

Comme la raison nue a peu de force, l'intérêt seul n'en a pas tant qu'on croit. L'imagination seule est active. C'est une passion que nous voulons donner à la gouvernante, et l'on n'excite les passions que par l'imagination. Une récompense promise en argent est très puissante, mais la moitié de sa force se perd dans le lointain de l'avenir. On compare de sang froid l'intervalle et l'argent, on compense le risque avec la fortune, et le coeur reste tiède. Étendez pour ainsi dire l'avenir sous les sens, afin de lui donner plus de prise ; présentez-le sous des faces qui le rapprochent, qui flattent l'espoir et séduisent l'esprit. On se perdrait dans la multitude de suppositions qu'il faudroit parcourir, selon les tems, les lieux, les caractères. Un exemple est un cas dont on peut tirer l'induction pour cent mille autres.

Ai-je à faire à un caractère paisible, aimant l'indépendance et le repos ? Je mène promener cette personne dans une campagne : elle voit dans une jolie situation une petite maison bien ornée, une basse-cour, un jardin, des terres pour l'entretien du maître, les agrémens qui peuvent lui en faire aimer le séjour. Je vois ma gouvernante enchantée ; on s'approprie toujours par la convoitise ce qui convient à nôtre bonheur. Au fort de son enthousiasme, je la prends à part ; je lui dis : Élevez ma fille à ma fantaisie ; tout ce que vous voyez est à vous. Et afin qu'elle ne prenne pas ceci pour un mot en l'air, j'en passe l'acte conditionnel ; elle n'aura pas un dégoût, dans ses fonctions, sur lequel son imagination n'applique cette maison pour emplâtre.

Encore un coup, ceci n'est qu'un exemple.

Si la longueur du tems épuise et fatigue l'imagination, l'on peut partager l'espace et la récompense en plusieurs termes, et même à plusieurs personnes : je ne vois ni difficulté ni incon-

vénient à cela. Si dans six ans mon enfant est ainsi, vous aurez telle chose. Le terme venu, si la condition est remplie, on tient parole, et l'on est libre des deux côtés.

Bien d'autres avantages découleront de l'expédient que je propose, mais je ne peux ni ne dois tout dire. L'enfant aimera sa gouvernante, surtout si elle est d'abord sévère et que l'enfant ne soit pas encore gâté. L'effet de l'habitude est naturel et sûr; jamais il n'a manqué que par la faute des guides. D'ailleurs la justice a sa mesure et sa règle exacte, au lieu que la complaisance, qui n'en a point, rend les enfans toujours exigeans et toujours mécontents. L'enfant donc qui aime sa bonne sait que le sort de cette bonne est dans le succès de ses soins; jugez de ce que fera l'enfant à mesure que son intelligence et son coeur se formeront.

Parvenue à certain âge, la petite fille est capricieuse ou mutine. Supposons un moment critique, important, où elle ne veut rien entendre; ce moment viendra bien rarement, on sent pourquoi. Dans ce moment fâcheux la bonne manque de ressource; alors elle s'attendrit en regardant son élève et lui dit: C'en est donc fait, tu m'ôtes le pain de ma vieille!

Je suppose que la fille d'un tel père ne sera pas un monstre; cela étant, l'effet de ce mot est sûr, mais il ne faut pas qu'il soit dit deux fois.

On peut faire en sorte que la petite se le dise à toute heure, et voilà d'où naissent mille biens à la fois. Quoi qu'il en soit, croyez-vous qu'une femme qui pourra parler ainsi à son élève ne s'affectionnera pas à elle? On s'affectionne aux gens sur la tête desquels on a mis des fonds; c'est le mouvement de la nature, et un mouvement non moins naturel est de s'affectionner à son propre ouvrage, surtout quand on en attend son bonheur. Voilà donc notre première recette accomplie.

Seconde règle.

Il faut que la bonne ait sa conduite toute tracée et une pleine confiance dans le succès.



Le mémoire instructif qu'il faut lui donner est une pièce très importante. Il faut qu'elle l'étudie sans cesse, il faut qu'elle le sache par coeur, mieux qu'un ambassadeur ne doit savoir ses instructions. Mais ce qui est plus important encore, c'est qu'elle soit parfaitement convaincue qu'il n'y a point d'autre route pour aller au but qu'on lui marque, et par conséquent au sien.

Il ne faut pas pour cela lui donner d'abord le mémoire. Il faut lui dire premièrement ce que vous voulez faire, lui montrer l'état de corps et d'âme où vous exigez qu'elle mette votre enfant. Là-dessus toute dispute ou objection de sa part est inutile ; vous n'avez point de raison à lui rendre de votre volonté. Mais il faut lui prouver que la chose est faisable, et qu'elle ne l'est que par les moyens que vous proposez ; c'est sur cela qu'il faut beaucoup raisonner avec elle : il faut lui dire vos raisons clairement, simplement, au long, en termes à sa portée. Il faut écouter ses réponses, ses sentimens, ses objections, les discuter à loisir ensemble, non pas tant pour ces objections mêmes, qui probablement seront superficielles, que pour saisir l'occasion de bien lire dans son esprit, de la bien convaincre que les moyens que vous indiquez sont les seuls propres à réussir. Il faut s'assurer que de tout point elle est convaincue, non en paroles, mais intérieurement. Alors seulement il faut lui donner le mémoire, le lire avec elle, l'examiner, l'éclaircir, le corriger peut-être, et s'assurer qu'elle l'entend parfaitement.

Il surviendra souvent, durant l'éducation, des circonstances imprévues : souvent les choses prescrites ne tourneront pas comme on avoit cru ; les élémens nécessaires pour résoudre les problèmes moraux sont en très grand nombre, et un seul omis rend la solution fausse. Cela demandera des conférences fréquentes, des discussions, des éclaircissemens auxquels il ne faut jamais se refuser, et qu'il faut même rendre agréables à la gouvernante par le plaisir avec lequel on s'y prêtera. C'est encore un fort bon moyen de l'étudier elle-même.

Ces détails me semblent plus particulièrement la tâche de

la mère. Il faut qu'elle sache le mémoire aussi bien que la gouvernante, mais il faut qu'elle le sache autrement. La gouvernante le saura par les règles, la mère le saura par les principes ; car, premièrement, ayant reçu une éducation plus soignée et ayant eu l'esprit plus exercé, elle doit être plus en état de généraliser ses idées et d'en voir tous les rapports ; et de plus, prenant au succès un intérêt plus vif encore, elle doit plus s'occuper des moyens d'y parvenir.

Troisième règle. La bonne doit avoir un pouvoir absolu sur l'enfant.

Cette règle bien entendue se réduit à celle-ci, que le mémoire seul doit tout gouverner ; car quand chacun se règlera scrupuleusement sur le mémoire, il s'ensuit que tout le monde agira toujours de concert, sauf ce qui pourroit être ignoré des uns ou des autres, mais il est aisé de pourvoir à cela.

Je n'ai pas perdu mon objet de vue, mais j'ai été forcé de faire un bien grand détour. Voilà déjà la difficulté levée en grande partie, car notre élève aura peu à craindre des domestiques, quand sa seconde mère aura tant d'intérêt à la surveiller. Parlons à présent de ceux-ci.

Il y a, dans une maison nombreuse, des moyens généraux pour tout faire et sans lesquels on ne parvient jamais à rien.

D'abord les moeurs, l'imposante image de la vertu, devant laquelle tout fléchit, jusqu'au vice même ; ensuite l'ordre, la vigilance ; enfin l'intérêt, le dernier de tous ; j'ajouterois la vanité, mais l'état servile est trop près de la misère : la vanité n'a sa grande force que sur les gens qui ont du pain.

Pour ne pas me répéter ici, permettez, Monsieur le Duc, que je vous renvoie à la quatrième partie de *l'Héloïse*, lettre dixième. Vous y trouverez un recueil de maximes, qui me paroissent fondamentales pour donner dans une maison, grande ou petite, du ressort à l'autorité ; du reste, je conviens de la difficulté de l'exécution, parce que, de tous les ordres d'hommes imaginables, celui des valets laisse le moins de prise pour le mener où l'on veut. Mais tous les raisonnemens du monde ne feront pas qu'une chose ne soit pas ce qu'elle



est, que ce qui n'y est pas s'y trouve, que des valets ne soient pas des valets.

Le train d'un grand seigneur est susceptible de plus ou de moins, sans cesser d'être convenable. Je pars de là pour établir ma première maxime.

1. Réduisez votre suite au moindre nombre de gens qu'il soit possible : vous aurez moins d'ennemis, et vous en serez mieux servi. S'il y a dans votre maison un seul homme qui n'y soit pas nécessaire, il y est nuisible, soyez-en sûr.

2. Mettez du choix dans ceux que vous garderez, et préférez de beaucoup un service exact à un service agréable. Ces gens qui aplanissent tout devant leur maître sont tous des fripons. Surtout point de dissipateur.

3. Soumettez-les à la règle en toute chose, même au travail, ce qu'ils feront dut-il n'être bon à rien.

4. Faites qu'ils aient un grand intérêt à rester longtems à vôtre service, qu'ils s'y attachent à mesure qu'ils y restent, qu'ils craignent par conséquent d'autant plus d'en sortir qu'ils y sont restés plus longtems. La raison et les moyens de cela se trouvent dans le livre indiqué.

Ceci sont<sup>1</sup> les données que je peux supposer, parce que, bien qu'elles demandent beaucoup de peine, enfin elles dépendent de vous. Cela posé :

Quelque tems avant de leur parler, vous avez quelquefois des entretiens à table sur l'éducation de votre enfant, et sur ce que vous vous proposez de faire, sur les difficultés que vous aurez à vaincre, et sur la ferme résolution où vous êtes de n'épargner aucun soin pour réussir. Probablement vos gens n'auront pas manqué de critiquer entre eux la manière extraordinaire d'élever l'enfant ; ils y auront trouvé de la bizarrerie : il la faut justifier, mais simplement et en peu de mots. Du reste, il faut montrer vôtre objet beaucoup plus du côté moral et pieux que du côté philosophique. Madame la

1. *Sic*, dans la minute et dans les précédentes impressions. Littré (*Supplément*) cite cette phrase de la présente lettre, et une autre, tirée d'une lettre de janvier 1767, et il ajoute qu'on pourrait aussi dire : « C'est les données ».

Princesse, en ne consultant que son coeur, peut y mêler des mots charmans. M. Tissot peut ajouter quelques réflexions dignes de lui.

On est si peu accoutumé de voir les grands avoir des entraîles, aimer la vertu, s'occuper de leurs enfans, que ces conversations courtes et bien ménagées ne peuvent manquer de produire un grand effet. Mais surtout nulle ombre d'affectation, point de longueur. Les domestiques ont l'ocil<sup>1</sup> très perçant : tout seroit perdu s'ils soupçonnoient seulement qu'il y eût en cela rien de concerté, et en effet rien ne doit l'être. Bon père, bonne mère, laissez parler vos coeurs avec simplicité : ils trouveront des choses touchantes d'eux-mêmes ; je vois d'ici vos domestiques derrière vos chaises se prosterner devant leur maître au fond de leur coeur. Voilà les dispositions qu'il faut faire naître, et dont il faut profiter pour les règles que nous avons à leur prescrire.

Ces règles sont de deux espèces, selon le jugement que vous porterez vous-même de l'état de vôtre maison et des moeurs de vos gens.

Si vous croyez pouvoir prendre en eux une confiance raisonnable et fondée sur leur intérêt, il ne s'agira que d'un énoncé clair et bref de la manière dont on doit se conduire, toutes les fois qu'on approchera de vôtre enfant, pour ne point contrarier son éducation.

Que si, malgré toutes vos précautions, vous croyez devoir vous défier de ce qu'ils pourront dire ou faire en sa présence, la règle alors sera plus simple et se réduira à n'en approcher jamais, sous quelque prétexte que ce soit.

Quel de ces deux partis que vous choisissiez, il faut qu'il soit sans exception, et le même pour vos gens de tout étage, excepté ce que vous destinez spécialement au service de l'enfant, et qui ne peut être en trop petit nombre ni trop scrupuleusement choisi.

1. On lit dans la minute : « l'ouï très perçan » ; j'adopte la version des imprimés. [Th. D.]

Vn jour donc vous assemblez vos gens, et, dans un discours grave et simple, vous leur direz que vous croyez devoir en bon père apporter tous vos soins à bien élever l'enfant que Dieu vous a donné : « Sa mère et moi sentons tout ce qui nuisoit à la nôtre. Nous l'en voulons préserver, et, si Dieu bénit nos efforts, nous n'aurons point de compte à lui rendre des défauts ou des vices que notre enfant pourroit contracter. Nous avons pour cela de grandes précautions à prendre : voici celles qui vous regardent, et auxquelles j'espère que vous vous prêterez en honnêtes gens, dont les premiers devoirs sont d'aider à remplir ceux de leurs maîtres. »

Après l'énoncé de la règle dont vous prescrirez l'observation, vous ajoutez que ceux qui seront exacts à la suivre peuvent compter sur votre bienveillance et même sur vos bienfaits. « Mais je vous déclare en même tems », poursuivez-vous d'une voix plus haute, « que quiconque y aura manqué une seule fois, et en quoi que ce puisse être, sera chassé sur-le-champ et perdra ses gages. Comme c'est là la condition sous laquelle je vous garde, et que je vous en préviens tous, ceux qui n'y veulent pas acquiescer peuvent sortir. »

Des règles si peu gênantes ne feront sortir que ceux qui seroient sortis sans cela ; ainsi vous ne perdez rien à leur mettre le marché à la main, et vous leur en imposez beaucoup. Peut-être au commencement quelque étourdi en sera-t-il la victime, et il faut qu'il le soit. Fut-ce le maître d'hôtel, s'il n'est chassé comme un coquin, tout est manqué. Mais s'ils voient une fois que c'est tout de bon, et qu'on les surveille, on aura désormais peu besoin de les surveiller.

Mille petits moyens relatifs naissent de ceux-là, mais il ne faut pas tout dire, et ce mémoire est déjà trop long. J'ajouterai seulement un avis très important et propre à couper cours (*sic*) au mal qu'on n'aura pu prévenir : c'est d'examiner toujours l'enfant avec le plus grand soin, et de suivre attentivement les progrès de son corps et de son coeur. S'il se fait quelque chose autour de lui contre la règle, l'impression

s'en marquera dans l'enfant même. Dès que vous y verrez un signe nouveau, cherchez-en la cause avec soin : vous la trouverez infailliblement. A certain âge, il y a toujours remède au mal qu'on n'a pu prévenir, pourvu qu'on sache le connoître et qu'on s'y prenne à tems pour le guérir.

Tous ces expédiens ne sont pas faciles, et je ne répons pas absolument de leur succès ; cependant je crois qu'on y peut prendre une confiance raisonnable, et je ne vois rien d'équivalent dont j'en puisse dire autant.

Dans une route toute nouvelle il ne faut pas chercher des chemins battus, et jamais entreprise extraordinaire et difficile ne s'exécuta par des moyens aisés et communs.

Du reste, ce ne sont peut-être ici que les délires d'un fiévreux. La comparaison de ce qui est à ce qui doit être m'a donné l'esprit romanesque et m'a toujours jeté loin de tout ce qui se fait. Mais vous ordonnez, Monsieur le Duc, j'obéis. Ce sont mes idées que vous demandez, les voila. Je vous tromperois si je vous donnois la raison des autres pour les folies qui sont à moi. En les faisant passer sous les yeux d'un si bon juge, je ne crains pas le mal qu'elles peuvent causer.

---

N<sup>o</sup> 1962.

A M. SEGUIER DE SAINT-BRISSON <sup>1</sup>.

Motiers 13. 9<sup>bre</sup> 1763.

Je suis bien aise, Monsieur, que vous vous soyez un peu refroidi sur votre ouvrage, la verité que je vous dois sur ce

1. Transcrit le 15 janvier 1915 de la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (O.-Z. fol. 56).

point puis que vous me la demandez me coûtera moins à vous dire, et vous l'entendrez plus paisiblement.

Vos Idilles<sup>1</sup> sont une imitation et vous avez imité jusqu'au stile ; or il y a des genres dans lesquels on imite avec honneur mais dans le genre pastoral<sup>2</sup>, quand l'imitateur reste au dessous de son modèle il n'est rien.

Vous n'atteignez jamais le vôtre<sup>3</sup> [;] quand vous philosophez, passe ; mais quand vous peignez, quand vous écrivez, vous voyez moins l'objet que vous avez à peindre, ou la chose que vous avez à dire, que l'exemple que vous voulez suivre. Vous croyez imiter et vous copiez.

J'aime mieux la Ruth de la Bible que la vôtre. On sent que l'auteur s'efforce de peindre les moeurs d'un tems qui n'est pas le sien. J'admets les essence[s] les aromattes, mais non pas le parfum de France. Oh fi d'une Ruth qui se parfume !

Daphné n'est pas Daphné, c'est la sulamite requinquée et ponponnée<sup>4</sup> ; une précieuse qui fait des phrases et des périodes qui pis est.

Aujourd'hui que j'étois dans ces prairies verdoyantes coupées de ruisseaux et couvertes en quelques endroits par d'épais feuillages le poids du jour m'a accablée je me suis couchée sur un lit de gazon et fermant mes yeux à la [lumière]<sup>5</sup> je cherchois au dedans de moi l'image de ce que j'aime dont les traits y sont profondément gravés à travers les nuages d'un léger sommeil... ah respirons ! Voyez si vous trouverez<sup>6</sup> dans le cantique des Cantiques rien qui fatigue ainsi les poumons<sup>7</sup> ; voyez si vous y trouverez des lits de gazon, ni l'image de ce qu'on aime ni les nuages d'un léger sommeil. Il

1. « *Idylles françaises* », qui semblent n'avoir pas été imprimées. La Bibliothèque de Neuchâtel, n° 7930, en conserve le manuscrit (in-4° de 42 ff.).

2. « pastoral » remplace « naïf », biffé.

3. « n'atteignez jamais le vôtre » remplace : « êtes toujours au-dessous de vos modèles, soit ».

4. J.-J. avait d'abord écrit : « requinquée et mise en ponpons ».

5. Ce mot a disparu, le papier étant déchiré.

6. « rien de cela », biffé.

7. J.-J. avait d'abord écrit : « rien qui demande qu'on ménage son haleine ».

n'y a pas <sup>1</sup> dans ce long passage <sup>2</sup> un seul mot qui ne décèle un auteur français.

Vous croyez faire valoir vos pièces les unes par les autres en les contrastant, et point du tout, vous ne faites que des disparates. Vous commencez par emboucher la trompette pour célébrer <sup>3</sup> Lydie[,] l'éclat de ses sublimes vertus[,] la majesté de ses charmes[,] ses beautés celestes, les miracles qui vous excitent à chanter sa gloire par des chants surhumains qui s'élèvent au plus haut des cieux... et puis tout d'un coup le *laboureur Philemon*. Voilà une chute à se casser le cou <sup>4</sup>.

La philosophie champêtre doit être toute en sentimens[,] en images, la votre est en reflexions[,] en maximes, vous discutez des principes. Choqué vous-même de la métaphysique d'Ariste <sup>5</sup>, vous croyez racomoder cela par une note [;] vous vous trompez. Une note avertit de la faute et ne la racomode pas.

Vous croyez aussi bien amener Memnon, vous vous trompez encore. Ariste veut peindre la vie champêtre à son fils Daphnis qui la connoit aussi bien que lui. Il faloit faire tout le contraire de ce que vous avez fait. Que Daphnis élevé à la Ville en fit à son père une description <sup>6</sup> en jeune homme[,] que celui-ci lui traçât à son tour la vie champêtre et que sans métaphysique et sans maximes il mit sa philosophie dans la comparaison.

Vôtre stile est inegal[,] peu naturel[,] souvent guindé [;] vous en changez dix fois dans une page selon les livres

1. « un mot », biffé.

2. J.-J. avait d'abord écrit : « dans cette longue période ».

3. J.-J. a biffé « célébrer », qu'il a remplacé par « chanter ». Il a biffé ce dernier mot pour le remplacer par « célébrer », qu'il a biffé de nouveau, pour enfin le rétablir.

4. Cette phrase remplace : « Vous ouvrez une grande bouche pour souffler dans une petite flûte », biffé.

5. *Ariste, ou les charmes de l'honnêteté*, dont Séguier de St Brisson avait communiqué le manuscrit à Rousseau, a paru sans nom d'auteur à Cologne et Paris, 1764, in-12.

6. « pompeuse » biffé et remplacé par « en jeune homme », au-dessous de la ligne.



auxquels vous pensez, vous voulez être doux et cadencé, vous rendez vos inventions dures, on sent qu'il vous en coûte de prendre un air aisé. Vos chutes sont quelquefois heureuses, mais vous les manquez souvent. Cruel Milon, rend moi mon coeur ou rend moi ta présence ! Présence[,] quel mot ! Pourquoi pas *rend moi mon coeur ou rend moi le tien*<sup>1</sup> ? Cela étoit plus simple et tomboit mieux.

Je ne puis continuer cette censure<sup>2</sup> elle me déplait plus qu'à vous. Concluons. Il y a dans vos Idilles, plus d'étoffe qu'il n'en faut pour faire deux bons ouvrages, et pourtant elle n'en fait pas un bon. Pourquoi cela, parce que vôtre tête n'est pas<sup>3</sup> mure[,] que vôtre plume n'est pas faite. Vous savez créer, mais vous ne savez pas ordonner. Il y a dans votre ouvrage beaucoup de matière, mais elle y est dans le cahos (*sic*).

Je crois voir un vice dans le Dessein[,] vous n'avez pas assés de Chaleur pour traiter tant de petits sujets et les rendre interessans chacun séparément les uns des autres. Vous pourriez je pense employer plus avantageusement les mêmes Matériaux : Mais il faut commencer par consulter vôtre goût. Voici quant à present ce que je vous conseille. Cherchez<sup>4</sup> l'Arcadie de Sannazar<sup>5</sup>. Je suppose que vous savez assés d'Italien pour l'entendre et vous me marquerez ce que vous pensez non pas du fond de l'ouvrage, mais de la forme et de cette maniere de lier les sujets détachés. Après cela nous en causerons.

J'attends pour renvoyer vôtre Manuscrit à M. Duchesne quelque occasion plus comode et aussi sure que la poste. Il faudroit d'ailleurs plier les cahiers pour en faire un paquet et cela les gâteroit beaucoup. A dire le vrai je ne crois pas

1. J.-J. avait d'abord écrit : « *rend moi ton coeur ou rend moi le mien* ».

2. « je vous jure qu' », biffé.

3. « encore », biffé.

4. Ces trois derniers mots remplacent : « voudrois que vous fissiez. Tachez de recouvrer », biffé.

5. L'*Arcadia* di Jacopo Sannazaro [1458-1530], a été imprimée en italien dès 1502. Il en a paru des traductions françaises en 1544 et en 1737.

vous rendre un mauvais office<sup>1</sup> en retardant un peu l'occasion de l'imprimer, parce que vous en pouvez faire quelque chose de beaucoup meilleur sans presque y rien ajouter. Mais le public vous jugera sur ce que sera vôtre ouvrage et non sur ce qu'il eut pu devenir. Du reste appliquez vous plus aux actions qu'aux paroles, c'est un conseil que je vous prie de pardonner à l'intérêt que je prends à votre bonheur.

Je vous salue<sup>2</sup>, Monsieur, de tout mon coeur.

[Sidoine-Charles-François Séguier, marquis de Saint-Brisson [né à S<sup>t</sup> Brisson (Loiret), le 4 nov. 1738, mort le 30 avril 1773], est l'auteur d'un *Traité des droits du génie, dans lequel on examine si la connaissance de la vérité est avantageuse aux hommes et possible au philosophe*. A Carolsrouhe (*sic*), chez Michel Macklott, 1769, petit in-8° de [xvi-]207 p. et 4 p. finales d'errata. Le début de cet errata, qui est peut-être la seule chose à citer de tout l'ouvrage, expose que « la difficulté qu'il y a de parler françois en France » a obligé l'auteur à s'adresser à un imprimeur allemand, d'où beaucoup de fautes dans l'impression.]

---

N<sup>o</sup> 1963.

[M<sup>me</sup> DE BEAUGRAND À ROUSSEAU]<sup>3</sup>.

(Fragment.)

Paris, 10 novembre 1763.

Monsieur,

Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de vous écrire ; ignorant votre adresse, j'envoyai ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire ; avec l'assurance de cette probité commune à tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'envoyer. Mais

1. « office » remplace « service », biffé.

2. « et vous embrasse de », biffé.

3. Transcrit de l'imprimé en 1789 par Du Peyrou, dans l'édition des *Œuvres*, t. XXIV, p. 124, en note.

quelle a été ma surprise lorsque, le 4 de ce mois, j'ai reçu en réponse un imprimé qui a pour titre, *Sermon des Cinquante*. Serait-ce vous, Monsieur, ou M. de Voltaire qui me l'avez envoyé ? Je n'ose penser que c'est vous.....

N<sup>o</sup> 1964.

A MADAME DE BEAUGRAND<sup>1</sup>.

[Vers le 14 novembre] 1763.

Je n'ai rien, Madame, à vous dire sur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire ; je vous dirai seulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adressée pour moi, et que je n'ai envoyé ni à vous ni à personne l'imprimé intitulé *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reste, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous soyez adressée au chef de mes persécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, sur certains points de la religion, pourquoi vous adressez-vous, pour les lever, à un homme qui n'en est pas exempt lui-même ? Si malheureusement les vôtres tombent sur les principes de vos devoirs, je vous plains ; mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine ? Vous avez une religion qui dispense de tout examen ; suivez-la en simplicité de coeur. C'est le meilleur conseil que je puis vous donner, et je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes salutations et mon respect.

1. Transcrit de l'imprimé en 1789 par Du Peyrou dans l'édition des *Œuvres*, tome XXIV, p. 124.

---

N<sup>o</sup> 1965.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Paris, 15 novembre 1763.

Monsieur,

Les deux volumes de l'Encyclopédie que j'ai eu l'honneur de vous annoncer sont la suite de celui que vous avez déjà, et attendu que les épreuves étoi[en]t très fraîches, j'avois dit au relieur de ne pas se presser, crainte qu'elles ne maculent. Cependant, je les aurai demain et le paquet sera mis au carrosse jeudi, affranchi de tout jusqu'à Pontarlier ; j'en donnerai avis à votre correspondant, afin qu'il vous le fasse passer tout de suite. J'y joindrai un nombre de nouveautés en petit (*sic*), car il n'a pas paru grand'chose depuis 5 à 6 mois. Il y a eu quelques misérables écrivains qui ont écrit contre vos ouvrages, d'autres qui se sont servi de votre nom pour faire passer leurs productions ; mais dès la première phrase on sçait (*sic*, pour « s'est ») bien vite aperçu de la fourberie. Je vous en envoie quelques-un[e]s. Vous trouverez dans la caisse la lettre à M. Le Nieps ; l'abbé<sup>2</sup> a cru devoir en faire usage. Comme l'impression tire à sa fin, je vous enverrai le tout à la fois.

Voici une épreuve de votre portrait. Voyez, Monsieur, s'il y a quelque chose à retoucher, afin que le graveur le fasse.

Nous sommes vraiment fâchés que vous soyez retombé. Il est bien malheureux pour vous et pour vos amis que vous soyez sujet à cette maladie. Ah ! si notre Sainte Geneviève s'accordoit avec vous, nous lui aurions vraiment fait faire une neuvaine. De toute façon, nous y prenons bien de [*sic*] part, et si nos vœux sont exaucés, sûrement, vous jouirez d'une bonne santé.

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Guy & Duchesne, fol. 37, 38, sans adresse ni cachet 2 p. 3/4 in-4° de texte, la 4° blanche.

2. L'abbé de La Porte.

Nous avons l'honneur de vous réitérer nos services de toute façon, et vous nous obligerez sensiblement d'en user comme vous pourriez le faire avec votre frère, et frère qui vous seroit bien attaché.

Je suis, Monsieur, votre très humble  
et très ob : serviteur

GUY P<sup>r</sup> DUCHESNE

---

N<sup>o</sup> 1966.

A M<sup>me</sup> [DE MONTMOLLIN]<sup>1</sup>.

[vers le 17 novembre 1763]<sup>2</sup>.

Rousseau assure de son respect Madame de Montmollin<sup>3</sup> et la prie de recevoir en l'absence de Monsieur le Professeur sa petite rétribution de parroissien<sup>4</sup>, bien honteux d'acquitter si tard ce petit droit.

1. Transcrit le 3 avril 1905 de l'original autographe, sans date, ni signature, ni adresse, écrit au verso d'une carte à jouer (quatre de cœur), appartenant à M. Maurice Boy de la Tour. (Imprimé par Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin*, p. 16.)

2. M. Maurice Boy de la Tour a relevé dans un registre de la paroisse de Môtiers où étaient notées les émines de moisson payées par les étrangers au pasteur, f<sup>o</sup> 112, les lignes suivantes, qui semblent donner la date de ce billet : à gauche, de l'écriture du pasteur de Montmollin : « *Froment émines de Moisson, « Doit. Mons. Jean Jaques Rousseau. Le dit Rousseau est censé s'être acquitté tant « par son séjour à Môtier que par du charbon que je lui ai laissé et qu'il ne m'a « jamais payé. » Et à droite, de la même écriture : « Avoir. Le 17. 9<sup>bre</sup> 1763. « Mons. J.-J. Rousseau a voulu absolument payer l'Emine de Moisson et m'a « envoyé sept Emine de froment que je n'ai pu me dispenser d'accepter et qui « serviront à payer la presente et les subséquentes. Il est à Môtier depuis le mois « d'aoust 1762. Il est parti. »*

3. J.-J. écrit habituellement ce nom avec un seul *I*. Il en a mis deux ici.

4. Il avait écrit « parroissien » avec un *r*, puis il en a ajouté un second.

---

N<sup>o</sup> 1967.

A MADAME  
MADAME BOY-DE-LA TOUR  
NÉE ROGUIN

A LYON <sup>1</sup>.

A Motiers le 19. 9<sup>bre</sup> 1763.

Hier, Madame, j'ai fait remettre aux Rosselets un bonnet de bouracan sur la mesure duquel je vous prie de vouloir bien faire faire les deux autres. De ces trois bonnets j'en voudrais deux pour l'été savoir celui de bouracan sans fourrure, garni d'un petit galon et d'une houpe d'or comme l'année dernière, un autre <sup>2</sup> bordé dans la même largeur de petit gris ou Martre ou autre jolie fourrure légère; quant au troisième, je le voudrais de quelque drap léger comme silesie ou carcassonne doublé de quelque étoffe un peu chaude, et fourré aussi, mais non pas en dedans. Le tout ou gris ou couleur modeste, et surtout point d'écarlatte. Je vous prie aussi de vouloir bien faire ajouter aux autres articles deux pièces de padou, l'une <sup>2</sup> bleue et l'autre grise, quelques lacets de soye jaune pour des botines de maroquin, et enfin un Manchon de femme un peu joli que je voudrais donner à M<sup>lle</sup> le Vasseur pour ses étrennes. N'oubliez pas aussi, je vous supplie, d'ajouter à toutes ces Commissions le Memoire, afin que je compte avec moi, ne pouvant compter avec vous, à qui je dois tant de choses sans pouvoir m'acquiter en rien.

Je vous dirai là dessus qu'après toutes les dépenses que vous avez faites pour moi le loyer de dix ecus par moi (*sic*)

1. Transcrit de l'original autographe signé, appartenant à M. Henri de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 62-67). In-4<sup>o</sup> de pages. Sur la 4<sup>e</sup>, l'adresse, le cachet oriental sur cire rouge et 2 fois le chiffre 15, qu'on retrouve p. 1, à l'angle supérieur gauche. Timbre postal PONTARLIER, chiffre postal 8. s.

2. Ici, un mot biffé qui semble être : « blanc ».



n'est pas même proposable. Ce seroit de ma part une ingratitude monstrueuse de croire ainsi m'acquiter avec vous, et j'aimerois encore mieux vous être tout franchement redevable du tout et recevoir de vous l'hospitalité pleine et entière que de paroître payer mon loyer tandis qu'en effet je le payerois si mal. J'use vos meubles, j'ôte à d'autres l'usage de votre maison, je vous ai constitué en dépense à la montagne. Si tout cela n'entroit pas en ligne de compte, il vaudroit mieux encore ne point compter du tout, et que les obligations que je vous ai fussent authentiques au gré de ma reconnoissance. Si donc il est vrai que je ne sois pas de trop dans votre maison, faites-moi de grace, un parti plus acceptable.

Mon état me permet moins que jamais de me décider sur rien. S'il n'est pas meilleur au Printems je ne puis songer à de longs voyages. En ce cas mon arrangement est, sauf votre bon plaisir, d'aller faire un essai du séjour de la montagne, et si je vois qu'il me soit possible de m'y établir tout de bon, je le ferai. Il y auroit de l'imprudence à faire tout d'un coup cette transplantation sans s'assurer de pouvoir lever les difficultés qui s'y trouvent. Si cela ne se peut je continuerai d'occuper votre Maison tant qu'elle ne vous sera pas nécessaire ; desirant pourtant de savoir si trouvant dans le pays ou au voisinage quelque autre séjour plus convenable que celui de Môtiers dont l'air ne me convient pas, vous desaprouveriez que je cherchasse à m'y établir ; car quoi qu'il put se présenter, soyez bien persuadée, ma très bonne amie que de mes jours je ne veux entendre parler de faire chose au monde qui vous déplaît en quoi que ce puisse être.

Je vous prie de dire à Messieurs vos fils que le desir de faire connoissance entre nous est bien de ma part reciproque, puis-je être indifférent pour rien de ce qui vous appartient ? Je souhaite de tout mon coeur que leurs affaires leur permettent de venir soit ensemble soit séparément prendre possession de leur demeure. Quoique vous ne vouliez pas que je sois votre Concierge, c'est une fonction que je remplirai avec

joye soit envers vous soit envers toute vôtre famille si jamais j'ai le bonheur d'être dans le cas. Mille salutations, je vous supplie, à tous ces chers Enfans si dignes de vôtre attachement et par là si surs de tout le mien. J'ai appris que M. Girardier a été malade, je vous prie de lui dire que je me réjouis de son rétablissement. Recevez les respects de M<sup>lle</sup> le Vasseur et ceux d'un ami qui vous est attaché comme il le doit ; c'est tout dire

J. J. ROUSSEAU

<sup>1</sup> Je ne sais pourquoi vos lettres ne me viennent jamais en droiture ; c'est peut-être parce que le mot de *Pontarlier* n'est pas tout au bas. Il faut que l'adresse se termine de cette manière :

À MÔTIERS TRAVERS  
par PONTARLIER.

Point de Manchon, s'il vous plait, j'en trouve un ici par occasion, mais je vous prie d'ajouter à la place un bonnet de nuit de laine fine pour moi, et des plus grands, parce que j'ai la tête grosse.

On auroit besoin d'une demie livre de laine conforme à peu près à l'échantillon. Si cela se trouve aisément, à la bonne heure, sinon l'on s'en passera <sup>2</sup>.

1. « Vos », biffé.

2. Ce dernier alinéa se trouve sur un petit morceau de papier fixé à la lettre par de la cire. Sur ce morceau de papier, se trouve aussi l'échantillon de laine blanche, fixé à chaque bout par un peu de cire. L'éditeur de 1892 a donné du tout un fac-similé, dans son volume, en regard de la page 66.

---

N<sup>o</sup> 1968.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

à la Chablière, près Lausanne, 19 novembre 1763.

Monsieur, j'ai fait de votre Mémoire l'usage que j'ai toujours fait de vos immortels écrits, c'est-à-dire que je l'ai lu et relu et que je ne cesserai jamais de le lire et de l'étudier encore. Cependant, je ne m'aviserai pas de vous en faire mes remerciemens, parce que je sens bien que je ne dois tant de complaisance et de soins de votre part qu'à l'importance du sujet ; mais vous me permettrez du moins de vous dire que je m'estime heureux d'être devenu père dans le siècle où vous vivez et que vous honorez, et que je voudrois vous devoir ma propre éducation, comme je vous devrai un jour celle de ma chère enfant, et comme je vous dois déjà mon retour à la simplicité des moeurs.

Je sens à merveille, Monsieur, la difficulté qu'il y a de contenir un certain nombre de domestiques dans les bornes du devoir et de l'ordre, et cette difficulté est encore augmentée à l'égard des miens, parce qu'il m'a fallu les faire passer brusquement du tumulte d'une longue guerre dans une tranquillité profonde, et du désordre qui accompagne la vie militaire dans une règle plus exacte ; j'avoue même que j'ai eu quelque peine à les plier à l'ordre que j'ai établi dans ma maison. Il m'en a d'abord coûté deux domestiques qui me servoient déjà depuis longtemps : un valet de chambre dont les moeurs s'étoient corrompues et un autre serviteur plus ancien encore, qui, craignant que je n'apprisse une fredaine qu'il avoit faite, me demanda son congé et l'obtint sur-le-champ. Depuis, n'ayant plus et ne voulant plus avoir de valet de chambre et encore moins un maître d'hôtel, j'ai tâché

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 165-170.

d'introduire entre mes gens le plus d'égalité qu'il m'a été possible, persuadé que je suis qu'après l'autorité du maître, ils ne doivent dépendre que de leurs occupations et de leurs travaux. A ce sujet, j'ai fait une espèce de règlement qui comprend les devoirs qu'ils ont à remplir, et j'ai surtout observé de donner à chacun d'eux une tâche particulière, afin que l'un ne puisse rejeter sur l'autre les fautes qui naîtroient de son incurie, inconvénient qui arrive ordinairement quand plusieurs personnes sont chargées de la même besogne. Quel que soit le motif qui les engage, il me semble que cet arrangement entraînera nécessairement l'exécution plus exacte de leurs devoirs, à laquelle ils seront poussés par l'émulation ou par le desir de récompenses, et je croirai avoir beaucoup fait si je les arrache au desoeuvrement, car l'oisiveté est la mort de l'âme et la source de la plupart des vices.

Après cela ne craignez pas, Monsieur, que je gâte mon propre ouvrage par une partialité qui seroit bien éloignée de la fermeté et de la justice qui conviennent au caractère d'un homme. Non, je rougirois d'une foiblesse pareille. Je veux ardemment le bien, ma vie entière sera employée à le faire, et je me flatte que je vous convaincrain un jour que si je n'ai pas été assez heureux pour être votre élève, je ne suis pas indigne du moins d'être votre disciple.

Je vais maintenant répondre à l'autre article de votre excellent Mémoire. Vous me conseillez, Monsieur, de confier ma fille entre les mains d'une gouvernante. Je ne balancerois certainement pas de le faire, si je pouvois prévoir que la situation de ma femme et la mienne dussent nous détourner, avec le temps, de l'attention scrupuleuse qu'exige l'éducation que nous desirons de donner à cette enfant bien-aimée ; mais à Dieu ne plaise que nous l'abandonnions à d'autres soins qu'aux nôtres et que nous consentions jamais à nous laisser enlever un droit si sacré et un plaisir si naturel et si cher ! Souffrez, Monsieur, que je m'arrête un moment sur la situation dans laquelle je me trouve, et je me flatte de vous ramener à ma pensée et de vous faire approuver ma résolution à ce sujet.

Après quinze ans de travaux, d'agitations, de malheurs et de disgrâces, je me repose aujourd'hui dans une retraite qu'embellissent les charmes d'une douce union. Là, je partage mon temps entre les devoirs que me prescrit l'état d'époux et de père et entre les études que m'impose la place où je puis être appelé un jour. Il est vrai que je puis être chargé du fardeau du gouvernement, mais heureusement le duc mon frère est dans la fleur de son âge et jouit d'une santé constante ; ainsi je range cet événement au nombre des choses possibles, mais très-incertaines, et je doute que d'autres circonstances aient assez de pouvoir sur moi pour me faire renoncer aux seuls jours heureux que j'aie goûtés de ma vie et pour m'engager à remonter de nouveau sur le théâtre du monde, que j'ai quitté avec tant de joie. Après cela vous conviendrez que nous serions à regarder, ma femme comme une mère dénaturée, et moi comme un bien mauvais père, si, sur des hypothèses si éloignées, nous allions nous décharger sur quelque autre des soins que nous devons à notre enfant. Eh ! quelle occupation plus douce pourroit remplir notre loisir ! D'ailleurs, Monsieur, quand je parviendrois aujourd'hui à gouverner un Etat, cela même m'attacheroit encore plus, s'il étoit possible, à l'éducation de mes enfans, car je sens que j'aurois assez d'amour pour le peuple, qui m'auroit confié ses destins, pour m'efforcer d'ajouter à l'exactitude et aux soins que je lui devois l'exemple dans une partie qui intéresse l'humanité entière, je veux dire l'éducation. Je veux bien que tous les jeunes Wurtembergeois ne deviendroient pas pour cela des Emiles, mais quand même mes compatriotes n'adopteroient pas le physique de votre méthode, je croirois toujours avoir fait un très-grand bien, car comme de cent jeunes gens il n'en réussit pas un de la manière dont on les élève aujourd'hui, je gagerois au contraire qu'en suivant la route que vous avez ouverte, de dix il y en auroit un du moins qui deviendrait un homme. Enfin, ne fût-ce que de vingt, que de cinquante et même que de quatre-vingt dix, l'avantage en seroit toujours très-grand. Il est certain que votre système procureroit à l'Etat des hommes



plus forts et plus robustes, et par conséquent plus courageux et plus propres à toutes sortes de travaux. Je n'en dirai pas davantage, le reste saute aux yeux.

Le meilleur père, le meilleur laboureur, l'homme le plus intègre, le plus véridique, l'homme qui m'auroit le plus souvent convaincu d'erreur, celui enfin qui me seconderoit avec le plus de chaleur dans les vues qui tourneroient au bien de la chose publique, tels seroient les courtisans que j'appellerois autour de ma personne, et si, après cela, j'étois assez à plaindre pour n'avoir pas d'amis, je croirois en effet que cette privation affligeante est un malheur inhérent à l'état de prince.

Voilà les raisons, Monsieur, qui m'éloignent de l'idée de donner une gouvernante à ma fille, auxquelles se joint encore une autre qui est la douleur que ressentiroit une digne mère, si elle étoit privée de la consolation et de la douceur d'accorder tous ses soins à cet enfant, ce dépôt précieux de notre amour mutuel, et que je ne saurois remettre en des mains plus tendres, plus vertueuses et plus sages.

Je passe à ce qui regarde ma fille. Il est naturel que dans un enfant les sens se développent successivement, mais ce qui m'étonne c'est la rapidité avec laquelle ils se perfectionnent dans le nôtre. La petite fille voit et entend déjà de loin, et elle a déjà donné plusieurs marques de l'impression diverses que les bonnes et les mauvaises odeurs font sur elle. Sa voix s'étend de plus en plus, ainsi s'en sert-elle déjà tout autrement qu'elle ne faisoit il y a quelques semaines ; l'emploi qu'elle en fait me paroît tenir à son sexe, et j'ose vous le communiquer, Monsieur, parce qu'il me semble mériter votre attention. Autrefois, quand elle vouloit téter ou qu'elle désiroit d'être levée de dessus sa paillasse, elle pousoit des cris qui n'étoient pas des pleurs, mais qui leur ressembloient un peu ; aujourd'hui, elle ne s'y prend plus comme cela, mais on entend sortir de sa petite bouche un son aigu d'une finesse singulière et qu'elle traîne autant que ses poumons peuvent fournir à sa respiration. En général, ses progrès sont très-rapides et



M. Tissot attestera, lui qui a tant vu d'enfans et qui voit tout si bien, qu'il n'en a pas rencontré encore dont le regard l'ait si fort étonné et lui ait paru si plein d'attention que les regards de notre chère fille. Mille raisons me font croire que cet enfant est hâtif et aimant : hâtif parce que sa mémoire se développe et s'augmente à un point singulier ; aimant, parce qu'il caresse à peu près également et les personnes qui l'environnent et celles qu'il voit pour la première fois. C'est donc autour de ces deux pivots qu'il faudra nous préparer à tourner son éducation. Sa précocité m'effraye un peu, mais ses caresses me rassurent, et ce qui me remplit d'une confiance encore plus entière, c'est la générosité avec laquelle vous daignez seconder et diriger nos soins. Notre reconnoissance, Monsieur, égale certainement la grandeur de ce bienfait, et l'admiration que je vous porte au fond de mon coeur, avec laquelle je serai toute ma vie, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

---

N<sup>o</sup> 1969.

[UN JÉSUI TE ANONYME À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Paris, 18 novembre 1763.

Comment se peut-il que, dans un esprit aussi juste, dans un coeur aussi droit, dans un homme qui écrit aussi supérieurement que vous, il se trouve tant de préjugés ?

Non, Monsieur, la catholicité n'est point persécutante : c'est une calomnie cent fois reproduite, cent fois réfutée, et qu'on ne revoit qu'avec peine dans vos écrits. Il est vrai, la vérité ne peut tolérer l'erreur ; mais la charité sait aimer nos frères errants. La vérité et la charité enfantent le zèle, le

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 463-464.

zèle, éclairé par la vérité et enflammé par la charité, fait souhaiter leur conversion ; mais ni la vérité, ni la vraie charité, ni le vrai zèle, ne persécutent, et jamais ils n'ont autorisé ni conseillé la persécution.

Non, Monsieur, la raison seule n'est pas suffisante pour régler la croyance en fait de religion. La raison a besoin pour cela de la révélation ; mais, dès qu'on est suffisamment instruit de la révélation, la raison doit se soumettre.

Non, Monsieur, ce qui emporte évidemment une contradiction formelle ne peut pas être cru, parce qu'il ne peut pas être vrai ; mais ce qui ne présente aux yeux de notre foible raison qu'une contradiction apparente peut être vrai et doit être cru dès qu'il est évidemment vérité ; sans quoi il faudroit nier la Trinité et l'Incarnation par la même raison que vous niez l'Eucharistie dans le sens des catholiques. Ceux-ci ne trouvent que des contradictions apparentes dans tous les mystères, et ils les croient, parce qu'ils savent certainement que tous ces mystères sont évidemment vérités.

Non, Monsieur, nous ne disputerons pas à vos *théologiens philosophes et pacifiques* la droiture, la douceur, l'humanité ; mais nous avons peine à concilier ces vertus morales dans eux, et encore plus dans vous, avec ces déclamations continues et indécentes contre tous vos *gens d'église*.

Nous serions, Monsieur, beaucoup plus édifiés de toutes les belles choses que vous nous dites contre les spectacles, si vous ne nous disiez pas en même temps que ce n'est qu'en les fréquentant que vous avez appris toutes ces belles choses-là.

Adieu, Monsieur ; je suis, avec l'estime la plus distinguée et la plus intolérante,

Votre très humble, etc., etc.

UN MISSIONNAIRE JÉSUI TE

---

N<sup>o</sup> 1970.

[J.-F. DE LUC À J. J. ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

22<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1763.

L'Élection de Dimanche dernier, mon cher Concitoyen, est cause que mon cher Convalescent ne partit qu'hier & par la neige avec son ami dans un Carosse à deux places : Vû la neige déjà tombée et qu'ils passent par Neufchatel, je ne crois pas qu'ils puissent arriver chez vous avant la reception de la presente.

Vous verrez une Reponse de M<sup>r</sup> Marc Chappuis aux trois premieres lettres de la Campagne, par laquelle il ne paroît pas qu'on puisse douter le moins du monde du zèle et de la sincérité de son Auteur pour la bonne cause. Mais comment accorder cet Ouvrage avec sa Conduite precedente pour se procurer la Commission des sels par le Credit des Jongleurs, malgré celui de M<sup>r</sup> De Gauffecourt, et sa tentative à mener chez le Procureur General ceux de nos Concitoyens qui l'avoient choisis pour porter la parole ?

Voilà sans doute une veritable enigme de la quelle je vais vous exposer mon explication, parce qu'elle est intéressante et pour savoir ce que vous en pensez. Je crois que M. C. a quelques correspondances relatives à sa Commission des sels indépendante de M<sup>r</sup> De Gauffecourt et des Jongleurs, auprès desquels ses demarches pour le maintien de nos Loix, bien loin de lui faire du tort sont au contraire utiles aujourd'hui pour ses intérêts propres : Que, n'ayant rien à craindre du ressentiment de ceux qui lui ont fait avoir sa Commission, et son amour pour la Liberté se trouvant plus fort que sa

1. *INÉDIT*. Transcrit en 1879 d'une minute autographe, que m'a communiquée M<sup>me</sup> Ruegger-De Luc. Cette lettre est copiée, par Ph. Plan, dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 160-161. Une autre copie figure dans le 2<sup>e</sup> ms. Adert, p. 331-333. [Th. D.]

reconnoissance ; il concilie de cette manière ses divers penchans.

J'étois depuis environ 5 ou 6 semaines dans cette idée, lorsque le 26 7<sup>bre</sup> M<sup>r</sup> le Resident fit inviter M<sup>r</sup> Desarts Pere à lui faire une visite. [« —] Je suis surpris que vous ayez laissé un si grand intervalle sans me venir voir, vû surtout les circonstances. [—] Ce sont précisément ces circonstances qui m'en ont dispensé, lui repondit-il, de craindre de me rendre suspect. [—] Croyez-vous donc, lui repliqua M<sup>r</sup> le R. que je ne sois le Ministre du Roi qu'auprès du Magistrat ? non, M<sup>r</sup>, je le suis auprès de la Republique. Je n'ai entendu parler de vos differens avec le Magistrat qu'à des personnes qui sont dans leurs interets ; la Cour même en est informée, et me demande de l'informer de ce qui se passe : Je n'ai pas voulu le faire sans avoir auparavant entendu les raisons de M<sup>rs</sup> les Citoyens. J'ai ouï dire que vous étiez sur le point de remettre une nouvelle Repr[esentation] ; je vous serois très obligé si vous vouliez m'en remettre une copie, mon dessein étant de l'envoyer à la Cour. [»] M<sup>r</sup> Desarts la lui porta le lendemain avec le brave M<sup>r</sup> Jaques Vieusseux. Ils eurent une conversation assez longue au bout de laquelle ils se separerent très satisfaits les uns des autres. Ils y vont de tems en tems et ce n'est pas sans succès, ce qui interloque extremement le Magistrat. Je conclus de tout cela que la Providence sai (*sic*) mieux ce qui (*sic*) nous faut que nous-même, en nous suscitant des moyens auxquels nous étions bien éloignés de penser. Faites moi part, mon cher ami, de vos reflexions sur ces choses, & si vous concevez qu'elles autorisent mon explication de l'enigme ci-dessus.

---

N<sup>o</sup> 1971.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROUSSEAU  
À MOTIERS-TRAVERS, PAR PONTARLIER.  
PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL  
A MÔTIERS TRAVERS<sup>1</sup>.  
(Lettre de M<sup>me</sup> de Verdelin.)

Vous savez bien, mon voisin, que j'aime et honore votre paresse : elle ne diminueroit pas l'empressement et le plaisir que j'ai à m'entretenir avec vous. C'est par discrétion que j'y mets des bornes, et, depuis deux mois, de tristes soins m'ont occupée au point de m'ôter souvent le repos et le temps de manger. M. de Verdelin est malade depuis le 20 7<sup>bre</sup> d'un dépôt qui occupe l'aisselle et la mamelle droites et descend jusque sur l'estomac. On l'a ouvert en trois endroits. Il a rendu prodigieusement, et la nature se trouve si affoiblie qu'on craint qu'elle ne pourra aller jusqu'à la fin de la guérison. Il y a 10 jours que cette matière reflua et porta à la tête ; il fut 14 heures à l'agonie ; depuis ce jour, il va de mal en pis ; aujourd'hui, cependant, il prend un peu de repos il y a plus de 50 jours qu'il n'avoit dormi qu'une demi-heure de suite. J'ai plusieurs fois commencé à vous faire part de mes inquiétudes ; mais toujours quelque crise m'a obligée à abandonner la plume<sup>2</sup> : le malheureux homme n'a que moi, et moi, mon cher voisin, je n'ai que le spectacle de sa souffrance supportée avec plus de douceur et de patience que son caractère n'en promettoit, ce qui rend son état plus intéressant et mon avenir plus triste. Mes soins sont si bien animés par

1. Transcrit de l'original autographe non signé (Bibl. de Neuchâtel). Streckeisen Moulton a publié fragmentairement cette lettre, II, p. 504-505.

2. Tout ce passage sur la maladie de M. de Verdelin : « d'un dépôt qui occupe.... abandonner la plume », est *INÉDIT*.

l'amitié, que je puis me flatter qu'il l'a distinguée : il auroit pu être plus heureux et moi aussi. Je n'envisage qu'une fin triste à son état. Il tend à l'hydropisie. Je ne puis vous dire combien j'en suis affligée.

Si vous avez autant de neige que nous en avons ici, je vous plains fort : dans ma chambre, où on fait du feu jour et nuit, j'ai peine à tenir ma plume. Je ne suis pas étonnée que vos hôtes ne pensent pas aux difficultés du retour, elles leur seront une excuse pour rester près de vous ; j'aurois cette friponnerie si j'étois à leur place. Je me vois quelquefois aidant à M<sup>elle</sup> le Vasseur à nettoyer les herbes, pour mettre dans votre cuisine un ragoût de Xaintonge. J'en reçois des nouvelles tristes. Mon père a presque perdu l'ouïe et la vue, et dans ce moment il a des douleurs d'entrailles qui le tourmentent chaque jour, quoi qu'on y fasse <sup>1</sup>. Je ne vous dirai pas les nouvelles de ce pays-ci. Les premiers jours que M. de Verdelin a été malade, on y forçoit ma porte ; 5 ou 6 jours après, on y a envoyé ; à présent, je n'entends plus parler de personne : il ne faut pas ici chose qui dure ni qui puisse éclairer sur ce qu'on appelle amis ; le seul M. de Foncemagne m'est resté : s'il n'étoit pas retenu par la goutte et mille autres infirmités, j'aurois de quoi me dédommager de la compagnie que j'ai perdue. Mon malade dort encore ; je vous écris à tâtons sous ses rideaux ; je ne sais pas si vous me pourrez lire ; au moins puis je me flatter que vous n'avez pas besoin que je vous répète les assurances de mon attachement. Je vous prie d'assurer à M<sup>elle</sup> le Vasseur de toute la part qu'elle y mérite.

Le 23 9<sup>bre</sup> 1763.

---

1. Streckeisen-Moultou a omis le passage : « j'en reçois des nouvelles tristes... quoi qu'on y fasse ».



N<sup>o</sup> 1972.

A M. L'ABBÉ DE CARONDELET, À PARIS <sup>1</sup>.

A Motiers-Travers, le 27 novembre 1763.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre obligeante dans laquelle vôtre honnête coeur s'épanche avec moi. Je suis touché de vos sentimens et reconnoissant de vôtre zèle ; mais je ne vois pas bien sur quoi vous me consultez. Vous me dites, [«] J'ai de la naissance dont je dois suivre la vocation parce que mes parens le veulent ; apprenez-moi ce que je dois faire : je suis gentilhomme, et veux vivre comme tel ; apprenez-moi toutefois à vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux respecter, apprenez-moi toutefois à les vaincre [«]. Je vous avoue, Monsieur, que je ne sais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux seuls métiers que la noblesse connoisse et qu'elle veuille suivre ; cependant vous avez pris un de ces métiers. Mon conseil est, puisque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raisonner sur son objet ; quand il est pris, il en faut remplir les devoirs, c'est alors tout ce qui reste à faire.

Vous vous dites sans fortune, sans biens ; vous ne savez comment, avec de la naissance (car la naissance revient toujours), vivre libre et mourir vertueux. Cependant vous offrez un asile à une personne qui m'est attachée ; vous m'assurez que Madame vôtre mère la mettra à son aise : Le fils d'une dame qui peut mettre une étrangère à son aise doit naturellement y être aussi ; il peut donc vivre libre et mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valoient bien ceux d'aujourd'hui, cultivoient leurs terres et faisoient du bien à leurs

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901).

paysans. Quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas que ce fut déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monsieur, que je trouve dans votre lettre même la solution des difficultés qui vous embarrassent. Du reste, excusez ma franchise ; je dois répondre à votre estime par la mienne, et je ne puis vous en donner une preuve plus sure qu'en osant, tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1973.

A MONSIEUR  
MONSIEUR JEAN JAQUES ROUSSEAU  
A MOTIERS DANS LA COMTÉ DE NEUFCHATEL  
PAR PONTARLIER A MÔTIERS<sup>1</sup>  
(Lettre de Lenieps.)

[Samedi 3 décembre 1763].<sup>2</sup>

Mon bon ami. J'ai différé de vous répondre pour le faire plus utilement. J'ai vu mr De la Tour et su ce qui avoit donné lieu à la plainte. L'exemplaire de Julie ne fut pas donné d'abord. Mr Dalembert lui demanda s'il l'avoit lu : il dit que non. Mr Dalembert jugea qu'il n'en avoit point reçu, et ne le trouvant pas bien, il le dit à quelqu'un de ma connoissance. Ce quelqu'un me le rapporta dans le temps que je vous en écrivois, et j'en jugeois de même. Je m'en suis entretenu avec cet ami, qui vous aime et qui vous honore, et qui m'a chargé de vous dire pour lui mille choses obligeantes. Il a plus fait, il

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4<sup>o</sup>. 4 pages, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet armorié sur cire rouge.

2. La date est au début du dernier alinéa.

m'a confié les originaux des deux lettres qui lui ont été écrites, et que je lui ai rendues après en avoir extrait ce qui vous concernoit. Vous les trouverez à la fin de la présente. Je compte lui rendre dans peu votre tableau, la dernière gravure étant faite, mieux que l'autre, mais point encore ce que j'aurois souhaité. On vous en a envoyé une épreuve, ainsi vous en avez pu juger.

M. De Malesherbes remit la Librairie d'abord après l'exil de son père et l'on en pourvut M. Desartines, Lieut<sup>e</sup> de Police, homme de mérite et lettré. On croit, vu sa charge, que l'on aura moins de facilité à imprimer ; cependant jusques ici tout va à peu près de même. Je n'avois gardé aucune copie de ce que j'avois écrit à Genève à quelques amis sur la matière des Représentations et du bien de l'Etat. Mais, sur l'envie que vous m'avez montrée, j'ai rappelé à ma mémoire les différens objets, qui font un mémoire de 22 pages, sans les notes qui sont en marge et à la fin. J'ai vu votre commissionnaire ; il m'a dit qu'avant le 15 X<sup>bre</sup> il auroit un envoi à vous faire et qu'il le mettroit dedans. Vous verrez si j'ai bien ou mal travaillé, et vous voudrez bien m'en dire votre sentiment, vous laissant le maître de retrancher ou ajouter tout ce que vous jugerez à propos, et d'en disposer comme chose à vous appartenante, et s'il étoit possible qu'il fût imprimé et envoyé, car malheureusement les cinq Lettres de la campagne ont fait une impression contraire au bien public, de même qu'ici, par ceux qui les ont lues et qui n'y entendent rien. Je parle pour les compatriotes et pour les imbéciles prédicans de la Chapelle, dans la chaire de laquelle M. Romilly a monté deux fois et a reçu l'approbation publique. Le père vous est toujours très attaché et il pense bien.

Ce n'est qu'avec peine que j'ai vu la résolution que vous avez prise. Je sens très bien que les affaires de la République ne tournant pas comme je le désirerois, vous ne seriez pas bien où vous êtes, et j'aime mieux vous savoir tranquille en vous perdant que de vous conserver et dans la peine. Je vous aime pour vous-même. Cela changera mon plan de vue. Quant à mon procès, on est après à extraire le procès verbal de l'in-

ventaire, et au commencement de janvier on ira à la plaidoirie contre le plus méchant des hommes<sup>1</sup>, le plus fourbe et sans vérité comme sans honneur, mais ce qu'on ne peut empêcher, il le faut supporter, et je sens bien maintenant combien toute ma bonté me coûte : mes regrets seroient inutiles. J'en ai bien assez de la perte que j'ai faite, et qui ne s'affoiblit point : tout me la rappelle et elle le méritoit bien. Son amie<sup>2</sup> M<sup>lle</sup> Barreton a passé la semaine dernière chez moi, et nous avons beaucoup parlé de vous, et ces moments sont un soulagement à ma peine, mais elle redouble la nuit et quand je suis seul, ce qui m'arrive souvent.

Je n'ai pas quitté la Ville ; M. Le Blanc a eu des chagrins dans sa famille, j'y ai pris part, et je lui ai fait voir ce que vaut un ami, chose rare dans cette capitale, où la vie entière se passe dans la dissipation. Je ne compte point sur le retour, je serois trompé dans mon attente. Que dois-je attendre de quelqu'un qui n'a pas su goûter Julie et Emile ? que je revois souvent et toujours avec émotion. Que ne puis-je recommencer ma vie ! J'ai eu du chagrin en conférant sur eux avec ces Prédicans et autres, qui m'ont bien prouvé l'erreur de leur jugement et la crainte de manquer de pain ; par contre, j'en ai trouvé d'autres qui m'ont fait plaisir, qui vous comprennent et qui ne cessent de vous admirer.

Il y a quelques semaines que je n'ai point de nouvelles d'Yverdon, ou, pour dater plus juste, depuis qu'il<sup>3</sup> m'apprit que vous l'aviez été voir, aussi bien que le respectable Baillif du lieu.

« *Premier Extrait* <sup>4</sup>.

« La renommée et le mensonge — car ils vont toujours de compagnie — viennent quelquefois se reposer à l'ombre de nos marronniers, mais ce n'est qu'après avoir parcouru le reste du monde. Ils nous apprirent l'autre jour que Rousseau étoit mort ; cela me parut difficile.

1. Lambert, le gendre de Lenieps.

2. C'est-à-dire l'amie de M<sup>me</sup> Lambert, fille de Lenieps.

3. D. Roguin.

4. D'une lettre écrite à M.-Q. La Tour.

Qu'est-ce en effet qui mouroit en lui, après que ses écrits ont assuré l'immortalité à son âme, comme votre pinceau l'a fait de ses traits. C'est d'après votre tableau que l'on vient de graver son estampe : il m'a paru qu'il y manquoit une inscription, et j'ai osé la tracer. Je ne sais si elle est bonne, mais je sais au moins qu'il y auroit du courage à l'y mettre. Je vous l'envoie ; si elle vous plait, votre approbation lui fera plus d'honneur qu'elle n'en pourroit attendre du burin.

« Rousseau prenant toujours la nature pour Maître  
Fut de l'humanité l'Apôtre et le Martyr ;  
Les mortels qu'il voulut forcer à se connoître  
S'étoient trop avilis pour ne l'en pas punir.  
Pauvre, errant, fugitif et proscrit sur la Terre,  
Sa vie à ses écrits servit de Commentaire.  
La fière vérité dans ses hardis tableaux,  
Sut en dépit des Grands, montrer ce que nous sommes ;  
Il devoit de nos jours trouver des échafauds,  
Il aura des Autels, quand il naîtra des hommes.

« Je doute, Monsieur, que ce soit sitôt, non pas qu'il n'en existe encore quelques-uns, mais ils sont en si petit nombre aujourd'hui qu'il faudra une longue fermentation avant que ce faible levain puisse agir sur toute la masse à laquelle il est mêlé. Trois Esprits Destructeurs planent depuis longtemps sur notre hémisphère et empêchent l'action des Génies Créateurs qui s'élèvent de temps en temps parmi nous. Ce sont l'esprit de la Cour, l'esprit de l'Eglise, et l'esprit de la frivolité. Il y en avoit un quatrième, qui tenoit de tous les trois, mais que l'on vient heureusement de chasser, l'esprit des Jésuites. Quand pourra-t-on en faire autant des autres ? En attendant, il faut prendre patience, haïr les méchants, plaindre les sots, mépriser les Grands. C'est ce que je fais sous mes Châtaigniers, et vous devant votre Chevalet, etc. [sic]. Malgré le tumulte de Paris, au milieu du bruit qu'y font les équipages, les pièces nouvelles et la nouvelle édition des Oeuvres de Pompignan, souvenez-vous, quelquefois de votre ami. — FENOUILLET, à Castel nouvel<sup>1</sup>, 2 9<sup>bre</sup> 1763. »

*Second Extrait<sup>2</sup>.*

« Je vous envoie, Monsieur, la lettre de Rousseau à M<sup>r</sup>. De Beaumont, je la regarde comme un de ces livres immortels, et que la

1. Le Dictionnaire des postes n'indique que « Castel-novel (Corrèze), 33 habitants (Château) commune de Veretz, arrondissement et canton de Brive. » [Th. D.]

2. D'une lettre écrite à M.-Q. La Tour.



postérité ne lira qu'avec une profonde admiration. La solidité du jugement qu'on y voit briller, la force, l'élégance, et l'agrément du stile, la précision et l'exactitude des raisonnemens, la nouveauté des pensées, tout enfin concourt à rendre ce petit ouvrage un chef-d'œuvre digne de l'ancienne Grèce, par le sel attique qui l'a...<sup>1</sup> et les traits de lumière qu'il réfléchit à chaque page. Ce Génie rapide, tel qu'un nouveau Périclès, tonne, éclaire, et porte sur sa langue un foudre terrible. C'est de lui que l'on peut dire avec raison ce qu'Eupolis, au rapport de Cicéron, disoit de ce Capitaine Grec, que la Déesse de la persuasion avoit son siège sur ses lèvres. En effet, il semble, en lisant les écrits de cet homme célèbre, voir une rivière rapide entraîner avec force tout ce qu'elle trouve sur son passage. Ce n'est point un beau parleur qui séduit doucereusement et qui ne laisse dans l'âme que des mots, mais un Philosophe éloquent, qui sans s'égarer en lieux communs, triviaux, et en discussions inutiles, va frapper à son but par le plus court chemin, qui embrase ses lecteurs du feu divin qui l'anime, et le persuade enfin sans l'éblouir. Tel est l'effet que m'ont toujours fait les écrits de cet homme célèbre. Ceux qui en jugent autrement doivent être abandonnés à la stupidité naturelle de leur esprit et à la force insurmontable de leurs préjugés. C'est ce que je soutiens et que je prouverai quand on voudra. &c. [*sic*]. — NAIGEON. Ce lundi à 9 h. du matin. »

Peut-être aurez vous de la peine à me déchiffrer vu la petitesse du caractère, les lignes serrées et la mauvaise peinture. (*sic*). Je l'ai fait ainsi pour éviter les fraix et ne sachant faire mieux. Au surplus je suis excédé d'écriture, soit par ma correspondance avec quelques amis, soit par le mémoire dont je vous ai parlé, que j'ai d'abord tracé, ensuite corrigé, élagué et augmenté. Après quoi, je l'ai mis au net, et à double, pour que celui que vous aurez vous restât, et que s'il s'égaroit, la matrice nous restât, et il seroit parti si on avoit eu une occasion plus prompte et aussi sûre que celle de votre commissionnaire, toujours attentif à tout ce qui vous concerne. J'aime à lui rendre cette justice.

Le Comte de Warwick est à sa douzième représentation<sup>2</sup>, et toujours plein spectacle ; on en dit du bien, je ne l'ai pas vue.

1. Lettre emportées par la déchirure du cachet.

2. Le *Comte de Warwick*, tragédie de La Harpe, représentée pour la première fois le 7 novembre 1763. [P.-P. P.]



Le noeud est de l'amour, le dénouement un assassinat<sup>1</sup>. Il me semble que l'on devrait écarter ces images. Les Italiens ont aussi du monde, et le temps qu'il fait, ôtant toute promenade, y jette les désœuvrés.

Mr Dupleix a payé le tribut à la nature : on travaille à son inventaire. Il ne paroîtra pas riche : on sait qu'il a donné son portefeuille à son neveu, quand il a vu le danger. Quelques personnes pensent qu'il n'avoit rien ; ce n'est pas mon sentiment, ayant été Gouverneur de l'Inde, et longtemps. Son successeur, Mr Delailli, est encore à la porte St Antoine ; on n'en parle pas et les Canadiens ne sont pas encore jugés. Le temps doit leur paroître long.

La Cour est à Versailles, le Parlement est rentré ; tout semble s'acheminer à un accommodement, ce qui est beaucoup à désirer. Il y a une déclaration du Roi au Parlement, qui a nommé des commissions qui ont déjà rapporté. Si l'on doit s'en rapporter à ce que l'on entend dire, tout ira à satisfaction. On n'a point encore parlé du Vice Chancelier ; cela ne tardera pas. Son fils exerce la Première Présidence. L'ambassadeur de la Porte à Berlin tient aux écoutes la Cour de Vienne, et le Roi à faire en Pologne pourra bien être pris dans la nation.

Ce samedi 3<sup>e</sup> X<sup>bre</sup>, et nous ne mangerons point de monstre, Escaladien<sup>2</sup>, dont bien me fâche, aussi bien que Mademoiselle Le Vasseur, que j'assure de mon souvenir et qui ne doit pas trop se plaire dans les neiges et le froid qui les accompagne. Nous en avons eu ici il y a dix jours, un bon demi-pied mais, il n'y en a plus et notre rivière n'en a pas grossi.

1. Ici, un renvoi deux lignes qui ont été soigneusement biffées et dont le texte n'est pas déchiffrable.

2. Cf. t. IV, p. 116, note 1.

---



Librairie Armand Colin, Paris.

M.-Q. LA TOUR.

Par lui-même.

(Musée de Genève.)



N<sup>o</sup> 1974.

A M. J.-F. DE LUC.

Motiers, 3 décembre 1763.

[Billet à retrouver.]

[Dans le 1<sup>er</sup> ms. Adert, fol. 164 et fol. 267, verso, se lit par deux fois, la mention d'un billet de 5 lignes, adressé le 3 décembre 1763 par Rousseau à J.-F. De Luc. Et, dans son second manuscrit, Adert a noté, p. 339 : « Cette lettre n'avait que 5 lignes, ainsi que l'indique De Luc dans sa table manuscrite des lettres de Rousseau. Elle ne s'est pas retrouvée dans ses papiers. »]

---

N<sup>o</sup> 1975.

A MONSIEUR

MONSIEUR D'IVERNOIS, DE GENÈVE

CHEZ M<sup>r</sup> LE PROCUREUR GÉNÉRAL

A NEUCHÂTEL <sup>1</sup>.

A Motiers, le 3. X<sup>bre</sup> 1763.

J'ai le chagrin, Monsieur, de ne pouvoir me rendre au rendez-vous que vous marquez à M. de Luc <sup>2</sup>, et je doute fort qu'il puisse s'y rendre lui-même, vû l'état où il est depuis son arrivée ici ; la fièvre, dont il a déjà eu des ressentimens en route, s'est tout à fait déclarée, et quoique ce ne soit jusqu'à présent qu'une fièvre quarte, comme les intervalles ne sont pas nets et que la force des accès augmente, je crains

1. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. 4 p. in-4°, la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cacheté d'une oublie. Pas de marque postale. Portée par une messagère, cette lettre n'arriva qu'après celle du 5.

2. Il s'agit de Jean-André, fils aîné de Jacques-François De Luc.

qu'elle ne change de nature et qu'elle ne prenne un cours qui demande plus de soins qu'on n'est à portée de lui en donner ici. D'ailleurs, malade moi-même et forcé de suspendre les secours dont j'ai besoin, je suis peu en état de soigner un autre malade, et cette considération a fait que je n'ai cédé qu'avec répugnance au desir qu'a eu M. son pere de le faire venir ici. Dans cette position, Monsieur, je voudrois fort et il voudroit lui-même qu'il vous fut possible de le prendre dans vôtre chaise et de le remmener à Genève avant que son état empirât peut-être au point de ne pouvoir souffrir le transport, ce qui deviendroit un grand mal pour lui, pour sa famille et pour moi-même ; vû l'impossibilité de le soigner ici, malgré mon zèle, comme il peut être soigné chez lui.

Voyez, mon cher Monsieur, si, sans trop de dérangement, vous pourriez faire cette bonne oeuvre, auquel cas il s'agiroit, au lieu du rendez-vous, auquel ni lui ni moi ne pourrions nous trouver qu'avec beaucoup de peine, de pousser jusqu'ici pour l'y venir prendre ; vous aviez assigné le mardi, c'est précisément le lendemain de son jour d'accès ; ainsi il auroit deux jours de bons pour la route, et comme l'accès ne le prend que sur le tard, vous en seriez quite, ce jour-là, pour faire une journée un peu plus courte. Au reste, Monsieur, je ne fais que vous proposer ; mais soit que ce parti vous convienne ou non, je tâcherai et je vous prie d'en assurer sa famille, de lui donner tous les secours qui seront à ma portée ; je crains seulement que mon état ne devienne tel que je ne puisse plus agir, et que ma gouvernante, qui n'est pas elle même fort robuste, ne puisse suffire à nous soigner tous deux, ce qui, nous livrant aux soins étrangers, rendroit à tous notre situation fort à plaindre. J'aurois bien voulu, Monsieur, que des circonstances plus agréables n'eussent point troublé le plaisir de vous embrasser, et qu'après avoir déjà soigné le père vous ne fussiez pas encore appelé à soigner le fils ; mais quand vous ne le pourriez pas, ce sera toujours une grande consolation pour moi de vous voir ici, ne fut-ce que pour un moment. Mes salutations je vous supplie à M. le

Procureur général <sup>1</sup>, à Madame, et à nôtre respectable Docteur, qui, par sa patience dans un état aussi déplorable, me fait bien rougir d'en avoir moins dans le mien. Je vous salue et vous honore, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 1976.

A MONSIEUR  
MONSIEUR D'IVERNOIS  
DE GENÈVE  
A NEUCHÂTEL <sup>2</sup>.

Ce Lundi 4 [*lisez* 5 décembre 1763], à 4 heures.

Pour vous rassurer, Monsieur, sur ma première lettre, je dois vous dire que M. de Luc n'a eu depuis vendredi aucun ressentiment de fièvre, et que quoi que ce soit aujourdui son jour, rien n'annonce encore le commencement de l'accès, et la journée est déjà fort avancée. Dans cette position, je crois qu'il peut sans inconvénient prolonger encore son séjour ici s'il le juge à propos, et c'est ce que je crois devoir vous marquer de peur que ma lettre d'avant-hier ne contrariât nos arrangemens. Je desire pourtant fort qu'ils vous permettent de faire un tour jusqu'ici ; car quant à moi dans l'état où je suis je suis hors d'état d'aller jusqu'à Brot que je présume être le lieu que vous avez voulu indiquer. Je vous écris à la hâte avant l'heure afin que M. de Luc ne s'aperçoive de rien : vous en saurez davantage par cet ordinaire, car il a dessein de vous écrire. Il arrive, bon jour, Monsieur.

1. Guillaume-Pierre d'Ivernois.

2. Transcrit en février 1914 de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, vol. relié, fol. 5, 6. In-8<sup>o</sup>, 4 p. ; les p. 2 et 3 blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup> ; cacheté d'une oublie ; pas de marque postale. D'Ivernois a noté : « Motiers travers, 1763. J.-J. Rousseau le  $\frac{4}{5}$  décembre, R. 8. » Il a donc reçu cette lettre du 5 avant celle du 3, et il a répondu le 8 aux deux lettres à la fois.



N<sup>o</sup> 1977.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DUCHESNE  
LIBRAIRE RUE S<sup>t</sup> JAQUES  
A PARIS<sup>1</sup>.

A Motiers le 9. X<sup>bre</sup> 1763.

J'ai reçu, Monsieur, depuis quelques jours la Caisse que vous m'annoncez par votre lettre du 15 9<sup>bre</sup>. Je vous remercie de ce que vous y avez joint aux deux volumes de Planches. En vérité il faut que le genie et le gout tombent furieusement à Paris, si l'on n'y imprime que de pareille misères. Je suis étonné que vous n'y ayez pas joint une épître en vers qu'on dit m'être adressée, et où l'Auteur, quoique François, ne me traite pas, dit-on, brutalement. Vous m'obligerez pour la curiosité du fait de me chercher cette Epître, et de la joindre à votre premier envoi. Je suppose puisque cet auteur ose ne pas m'accabler d'injures, qu'il a soin de se bien cacher; si toutefois son nom vous parvient, je vous prie de me le marquer.

J'ai trouvé ma lettre manuscrite à M. Lenieps, mais non ma lettre imprimée à M. de Voltaire que je vous avois tant prié de me renvoyer aussi. Je n'y ai non plus trouvé aucune estampe, pas même mon portrait en grand dont vous aviez<sup>2</sup> promis de m'envoyer une épreuve. J'aime extrêmement les jolies estampes; vous connoissez tant d'Artistes qui pourroient vous aider à m'en choisir quelques unes dans tous les

1. Transcrit le 12 avril 1927 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de la ville de Nantes, que m'a obligeamment communiqué M. Giraud-Mangin 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet à la devise sur cire rouge, marque postale PONTARLIER de la main de Duchesne, n<sup>o</sup> 43. Cette lettre, à l'exception d'un alinéa et du P.-S. a été imprimée en 1825 par Musset-Pathay. (*Œuv. inéd.*, t. I, p. 139-141.) [P.-P. P.]

2. *sic*, et non : « m'aviez », comme imprime Musset-Pathay.

genres ; je sais que cela coûte ; mais je n'en demande pas en grand nombre, et vous pouvez tirer sur moi. Je me souviens d'avoir vu sur le Quai près de la grève une estampe de M<sup>lle</sup> Le Couvreur représentant Cornélie en pleurs tenant l'urne de Pompée. Si vous pouvez trouver cette estampe, obligez-moi de m'en faire l'acquisition. Je parcours de tems en tems mon porte-feuille au coin de mon feu ; cela me distrait de mes maux et me console de mes misères. Je sens que je redeviens tout à fait enfant.

A propos d'estampes, l'épreuve de mon portrait en arménien que vous m'avez envoyée est beaucoup mieux que mon précédent portrait. Cependant le bonnet ne ressemble point au mien : Ma fourrure est moins ébouriffée, elle ne monte pas si haut, elle ne fait aucune pointe, elle laisse paroître le haut du bonnet et la houe qui le termine.

J'espérois aussi trouver dans vôtre envoi quelques exemplaires de l'imitation theatrale et quelques epreuves au moins de l'édition où elle doit entrer : mais vous voulez que je ne voye que le tout à la fois, à la bonne heure ; j'espère pourtant le voir à la fin.

Les feuilles de l'avant-coureur que j'ai receues vont jusqu'au n<sup>o</sup> 45 inclusivement et les Annales Typographiques jusqu'à Novembre inclusivement ; ce que je vous marque afin que vous ne me fassiez pas des envois à double, comme vous avez fait deux ou trois fois<sup>1</sup>.

Je vous remercie, Messieurs, de vos offres obligeantes ; je m'en prévaus avec confiance parce que je crois que vous les faites de bon coeur. Je vous remercie aussi de l'intérêt que vous voulez bien prendre à mon triste état et des neuvaines que vous voudriez faire si j'y avois un peu plus de foi : mais malheureusement je n'en ai guères plus aux Saints qu'aux Medecins, ainsi me voila de toute façon sans ressource. Je vous salue de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. Cet alinéa est *INÉDIT*. [P.-P. P.]

Lorsque vous me ferez dorenavant quelques envois, ne les adressez plus à M. Gresset, mais à *M. Junet Directeur des Postes à Pontarlier*, avec avis<sup>1</sup>.

---

N<sup>o</sup> 1978.

A M. [JEAN-ANDRÉ DE LUC, À GENÈVE]<sup>2</sup>.

A Motier le 10. X<sup>bre</sup> 1763.

Vous m'avez tiré, Monsieur, d'une grande inquiétude, en m'apprenant que vous étiez arrivé à Neufchâtel en très bon état ; cela me fait espérer que vous aurez achevé de même votre voyage. Je présume par les lettres que vous m'avez envoyées jointes à la vôtre que j'aurai fait un qui pro quo ; il m'arriva hier matin de Bonvillard une malle fermée avec une lettre à votre adresse contenant la clef, à ce qui me parut. Comme je jugeai que cette malle étoit celle que vous attendiez et où étoient vos hardes, je la renvoyai par le même exprès afin que vous pussiez la trouver et la prendre en passant. Mais je juge par la lettre de M. votre frère que c'est une autre petite Malle dans laquelle il avoit mis vos flutes, musique, le livre de M. Serre et les autres provisions qui me regardent et que vous lui aviez demandées ; de sorte que dans le doute j'ai grand regret d'avoir renvoyé cette malle avant de vous en avoir écrit : mais le mal est fait, et je vous l'écris afin que vous voyiez comment y remédier ; car pour moi je ne sais à qui m'adresser ni que faire : d'autant que l'adresse

1. Ce *Post-scriptum* est INÉDIT. [P.-P. P.]

2. Transcrit en juillet 1891 de l'original autographe signé appartenant alors à M. William De Luc, et qui m'a été communiqué par M. Edmond Pictet. In-8<sup>o</sup> de 4 p., la 4<sup>e</sup> blanche. Ni adresse, ni cachet. Sur la p. 4, cette note : « Motiers J.-J. Rousseau, 1763. 10<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> », qui semble de la main du destinataire. Cette lettre a été publiée en octobre 1893 par M. Eug. Ritter dans le *Bulletin de la Soc. d'Histoire de Genève*. [Th. D.]

de la lettre étant pour vous, je ne l'aurois pas ouverte quand j'aurois sù ce que la Malle contenoit.

Je n'entends rien à ce que vous m'écrivez de M. d'Ivernois ; je comprends qu'il y a là quelque plaisanterie, mais je suis si bête que je ne la saurois deviner ; et mon état actuel me rend d'humeur fort peu plaisante.

J'attends avec empressement des nouvelles de vôtre heureuse arrivée à Genève ; saluez de ma part le cher Papa et M. vôtre frère ; je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Voilà une lettre qui m'arriva hier pour vous. J'assure de mon respect la personne que je juge l'avoir écrite.

---

N<sup>o</sup> 1979.

[LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Versailles, 12 décembre 1763.

Je suis dans mon tort, mon cher ami ; mais mon coeur n'y a aucune part. Je me souviens bien de notre convention de la feuille de papier blanc<sup>2</sup>. J'ai toujours voulu vous écrire un mot : vous savez combien j'ai peu de temps à moi pendant mon quartier. Le voyage de Fontainebleau m'en a laissé moins que jamais ; c'est ce qui m'a empêché de vous écrire. Je prendrai ma revanche quand le 1<sup>er</sup> janvier sera passé. Je suis bien fâché de ce que vous me mandez de votre santé, surtout à l'entrée de l'hiver. Madame de Luxembourg et moi nous portons fort bien, et nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre coeur.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 491, qui imprime par erreur 12 septembre au lieu de 12 décembre.

2. Cf. t. VI, n<sup>o</sup> 1150, p. 251, note 3.

N<sup>o</sup> 1980.

[AU PRINCE DE WURTEMBERG]<sup>1</sup>.

Motiers, le 15 décembre 1763.

Vous m'avez tiré, Monsieur le Duc, d'une grande inquiétude, en m'apprenant la résolution où vous êtes d'élever vous-même votre enfant. Je vous suggérois des moyens dont je sentois moi-même l'insuffisance ; grace au ciel, votre vertu les rend superflus. Si vous persévérez, je ne suis plus en peine du succès : tout ira bien, par cela seul que vous y veillerez vous-même. Mais j'avoue que vous confondez fort toutes mes idées : j'étois bien éloigné de croire qu'il existât dans ce siècle un homme semblable à vous ; et, quand j'aurois soupçonné son existence, j'aurois été bien éloigné de le chercher dans votre rang. Je n'ai pu lire sans émotion votre dernière lettre. Est-il donc vrai que j'ai pu contribuer aux vertueuses résolutions que vous avez prises ? J'ai besoin de le croire pour mettre un contre-poids à mes afflictions. Avoir fait quelque bien sur la terre est une consolation qui manquoit à mon coeur ; je vous félicite de me l'avoir donnée, et je me glorifie de la recevoir de vous.

Vous voyez votre enfant précoce ; je n'en suis pas étonné, vous êtes père. Il est vrai qu'un père que la philosophie a conservé tel a bien d'autres yeux que le vulgaire : d'ailleurs le témoignage de M. Tissot légalise le vôtre ; et puis vous citez des faits. De ces faits, il y en a que je conçois, d'autres non. Les enfants distinguent de bonne heure les odeurs comme différentes, comme foibles ou fortes, mais non pas comme bonnes ou mauvaises : la sensation vient de la nature ; la préférence ou l'aversion n'en vient pas. Cette observation, que j'ai faite en particulier sur l'odorat, n'est pas applicable aux

1. Transcrit de l'imprimé en 1790 par Du Peyrou, t. VI, p. 189.

autres sens : ainsi le jugement que la petite porte sur cet article est déjà une chose acquise.

Elle a changé de voix pour témoigner ses desirs : cela doit être. D'abord ses plaintes, ne marquant que l'inquiétude du malaise, ressembloient à des pleurs. Maintenant l'expérience lui apprend qu'on l'écoute et qu'on la soulage. Sa plainte est donc devenue un langage ; au lieu de pleurer, elle parle à sa manière.

De ce qu'elle voit avec le même plaisir les nouveaux venus et les vieilles connoissances, vous en concluez qu'elle aura le caractère aimant. Ne vous fiez pas trop à cette observation ; d'autres en tireroient peut-être un signe de coquetterie plutôt que de sensibilité. Pour moi, j'en tire un indice différent de tous les deux, et qui n'est pas de mauvais augure ; c'est qu'elle aura du caractère ; car le signe le plus assuré d'un coeur foible est l'empire que l'habitude a sur lui.

Si réellement votre enfant est précoce, il vous donnera beaucoup plus de peine ; mais il vous en dédommagera bien plus tôt : ainsi gardez cependant de vous prévenir au point de lui appliquer avant le temps une méthode qui ne lui seroit pas convenable. Observez, examinez, vérifiez, et ne gêtez rien ; dans le doute, il vaut toujours mieux attendre.

Au reste, quoi que vous fassiez, j'ai la plus grande confiance dans votre ouvrage, et je suis persuadé que tout ira bien. Quand vous vous tromperiez, ce que je ne présume pas, ce ne seroit jamais en chose grave ; et les erreurs des pères nuisent toujours moins que la négligence des instituteurs. Il ne me reste qu'une seule inquiétude, c'est que vous n'ayez entrepris cette grande tâche sans en prévoir toutes les difficultés, et qu'en s'offrant de jour en jour elles ne vous rebutent. Dans une première ferveur, rien ne coûte, mais un soin continuel accable à la fin ; et les meilleures résolutions, qui dépendent de la persévérance, sont rarement à l'épreuve du temps. Je vous supplie, Monsieur le Duc, de me pardonner ma franchise ; elle vient de l'admiration que vous m'inspirez. Votre entreprise est trop belle pour ne pas éprouver des obstacles



et il vaut mieux vous y préparer d'avance que d'en rencontrer d'imprévus.

Ce que vous me dites de la manière dont vous voulez acquérir des amis m'apprend combien vous méritez d'en faire ; mais où seront les hommes dignes que vous soyez le leur ?

Je supplie V. A. S. d'agréer mon profond respect.

---

N<sup>o</sup> 1981.

A M. GRUMET,  
CURÉ D'AMBÉRIEU EN BUGEY<sup>1</sup>.

Motiers-Travers, le 15 décembre 1763.

Si je ne me faisais une peine de vous importuner trop souvent, Monsieur, d'une correspondance dont vous seul faites tous les frais, je n'aurois pas tardé si long-tems à vous remercier de la réponse favorable que votre charité vous a fait faire à ma proposition au sujet de M<sup>elle</sup> le Vasseur. Je ne prévois pas encore quand elle se trouvera dans le cas de profiter de vos bontés. J'ai été fort mal l'été dernier ; mais l'automne m'a donné du relâche au point de pouvoir faire, dans le pays, quelques voyages pédestres, très utiles à ma santé. Mais le retour de l'hiver a produit son effet ordinaire, en me remettant aussi bas que j'étois au printemps. Si je puis atteindre la belle saison, j'en espère le même soulagement qu'elle m'a souvent procuré. Mais, si dans la vie ordinaire on doit compter sur si peu de chose, la mienne est telle qu'on n'y peut compter sur rien. Dans cette position, j'ai instruit M<sup>elle</sup> le Vasseur de toutes vos bontés, dont elle est pénétrée : je lui ai donné votre adresse afin qu'elle vous écrive en cas d'accident.

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

Tandis qu'elle seroit occupée à recueillir ici mes guenilles, vous pourriez concerter avec elle le moyen de faire son voyage avec le plus d'économie et le plus commodément. Je pense qu'elle pourroit prendre une voiture à Neuchâtel pour Genève, et que là vous pourriez lui en envoyer une qui la conduiroit mieux que celle qu'elle pourroit prendre à Genève même. Quoi qu'il en soit, je suis tranquilisé par vous sur le sort de cette pauvre fille. Je n'ai plus rien qui m'inquiète sur le mien, et je vous dois en grande partie la paix dont je jouis dans mon triste état.

Bonjour, Monsieur ; je suis plein de vous et de vos bontés, et je voudrois être un jour à portée de voir et d'embrasser un aussi digne officier de morale. Vous savez que c'est ainsi que l'abbé de Saint-Pierre appeloit ses collègues les gens d'église. Agréez, Monsieur, mes salutations et mon respect.

---

N<sup>o</sup> 1982.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

A Paris le 15<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1763.

Monsieur,

Votre lettre du 9 courant nous a fait grand plaisir : nous attendions de vos nouvelles avec impatience ; il nous paroît cependant par votre écriture que cela va un peu mieux.

Je vous avois bien prévenu qu'il ne paroïssoit pas grand-chose qui vaille, et tout le monde convient bien que nous n'avons que très peu de bons écrivains.

Avez-vous eu la bonté de feuilleter les deux volumes des planches de l'Encyclopédie ? J'ai dans l'idée d'y avoir inséré quelques estampes, entre autres votre portrait en grand ; s'il ne s'y trouve pas, quelqu'un nous l'aura escamoté ; il nous

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Guy-Duchesne, fol. 39, 40.

vient tant de monde, de l'un et de l'autre genre, qu'en effet, on auroit bien pu par galanterie, les avoir pris. Enfin, je réparerai cela par le prochain envoi, qui sera pour la semaine prochaine, et je tâcherai de l'assortir de quelque chose de goût. Je vous enverrai, puisque vous le souhaitez, ce qu'il y a de fait des OEuvres diverses ; je vous enverrai dans le tems la suite, avec les titres et les figures.

M. Delatour a déjà fait retoucher, sur votre nouveau portrait, la fourrure de l'habit et du bonnet ; le graveur y travaille actuellement.

Un de nos amis, et ami d'un curé de Bugey, nous a communiqué une lettre que vous avez écrit[e] à ce digne pasteur. Il nous conseilloit de l'insérer à la suite de vos OEuvres diverses, en la faisant précéder du sujet qui y a donné lieu. Nous, en remerciant cet ami, lui avons répondu que nous ne le ferions que de votre consentement.

Il court ici (mais je ne l'ai pas vu) un petit manuscrit intitulé *Les 12 divisions de la femme*, &c., que l'on vous attribue. Ne seroit-ce pas encore là quelque supozé (*sic*) ? On nous l'a promis. Si, quand vous avez quelque chose qui pourroit souffrir tacitement l'impression, vous vouliez nous les (*sic*) communiquer, nous y aurions sûrement égard, et cela pourroit vous faire plaisir. Nous ne sommes pas mal avec le Magistrat nouveau qui a succédé à M. de Malzherbes : Je ne doute pas que nous ne puissions entreprendre dans le tems l'édition générale ; avec de la prudence, je prévois que nous en viendrons à bout.

Nous avons bien du changement à Paris : la Cour a tiré un membre du Parlement pour lui confier l'administration des finances, ce qui a surpris bien du monde.

On a jugé les coquins des Canadiens : ces malheureux qui ont perdu la nation en sont quittes pour quelques années de bannissement et quelques millions qu'on leur fait rengorger (*sic*).

Je suis, Monsieur, votre très humble et très ob : serviteur.

GUY P<sup>r</sup> DUCHESNE

---

N<sup>o</sup> 1983.

[LA COMTESSE DE BOUFFLERS À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Ce 15 décembre [1763].

J'apprends, Monsieur, par une lettre de Milord Maréchal, que vous craignez que je ne sois fâchée contre vous, et que, par un effet de votre amitié pour moi, cette crainte, toute mal fondée qu'elle est, vous cause de la peine et de l'inquiétude. J'en suis à la fois touchée et offensée. Il faut, Monsieur, que vous me croyiez bien injuste ! Que m'avez-vous fait pour que je sois fâchée ? Est-ce un crime de n'être pas de mon avis ? J'étois chargée de quelques propositions que je jugeois honorables et avantageuses, vous les avez refusées, vous en étiez le maître. J'ai désapprouvé l'écrit à votre ministre, vous l'avez défendu ; je puis m'être trompée dans cette occasion, comme dans bien d'autres, quoique vous ne me l'ayez pas démontré. Vous avez mis dans vos réponses un peu de chaleur ; cette chaleur fait partie de votre caractère ; c'est une des sources qui ont produit les chefs-d'œuvre qu'on admire avec tant de justice. Si elle a eu pour moi quelques effets moins agréables, une telle considération et celle de l'état où vous êtes ne me permettraient pas d'en garder de ressentiment ; mais d'ailleurs, je n'étois nullement disposée à en avoir. J'ai cessé de vous écrire jusqu'à ce que j'eusse quelque chose d'intéressant à vous dire. J'ai été quatre mois en Angleterre pendant lesquels je ne vous ai point oublié. J'ai parcouru plusieurs provinces, et dans mes courses j'ai observé les situations qui pouvoient vous convenir ; je me suis informée de quelle façon vous pouviez vivre, et à quel prix. J'ai employé mes amis dans ces recherches. Je comptois faire un résumé de tout ce que

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*. II, p. 53-54, et collationné sur l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

j'avois recueilli et vous l'envoyer, mais une mélancolie profonde et trop justement fondée, suivie de la rougeole et d'un long état de langueur, m'ont concentrée en moi-même et m'ont empêchée de suivre mon dessein. Ma santé est maintenant meilleure, mon esprit est aussi plus tranquille, néanmoins je n'entrerai pour cette fois dans aucun détail ; j'attends de vos nouvelles et de savoir quels sont vos projets.

J'ai envoyé mon fils étudier le droit à Leyde ; il y restera deux ans. Adieu, Monsieur, j'espère que ce sera la dernière fois que j'aurai besoin de vous rassurer sur la continuation de mon amitié. Faites mes complimens à M<sup>lle</sup> Le Vasseur, et mandez-moi si elle se porte bien.

---

N<sup>o</sup> 1984.

[L. USTERI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Zurich, 17 décembre 1763.

Voici, mon cher ami, une lettre que M. Weguelin m'a prié de vous remettre.

Il m'avait, déjà auparavant, chargé de vous faire mille remerciements de l'accueil que vous lui aviez fait à Motiers<sup>2</sup>, et de vous présenter les assurances d'amitié les plus sincères. Mais comme j'attendais à tout moment votre catalogue, j'ai toujours remis de le faire en voulant en même temps vous

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. P. Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.* p. 89-90.

2. « Le 8 septembre 1764, le pasteur Meister, père du continuateur de la *Correspondance littéraire* de Grimm, écrivait à son ami J.-J. Bodmer : « Un mot m'a choqué dans la relation que M. Weguelin a faite de ses entretiens avec le fameux solitaire de Motiers. M. Rousseau croyait sans doute avoir fait beaucoup d'honneur à la religion chrétienne, en disant que si le système de l'Évangile n'est pas le plus vrai, il est au moins le plus consolant. » Cette relation de Weguelin ne paraît pas avoir été imprimée. » (*Note des éditeurs de 1910.*)

marquer le résultat de mes démarches, de sorte qu'il a préféré vous écrire lui-même.

Les *Dialogues* de M. Weguelin s'impriment actuellement, et doivent être prêts à paraître <sup>1</sup>. M. Bardin, à Genève, à qui M. le professeur Hess en avait parlé, les accepta aussitôt, et lui écrivit il y a quelques jours qu'ils étaient déjà à moitié finis. Il a ordre de vous en envoyer aussitôt un certain nombre, et à je ne sais quel libraire à Neuchâtel, que M. Weguelin a nommé. Quelques amis à Genève, qui les ont vus, auraient souhaité que M. Vernes eût été un peu maltraité ; mais il me semble qu'il vaut mieux ne parler que le simple langage de la vérité, qui suffit pour le rendre haïssable.

Le jeune M. Schulthess, compagnon de M. Weguelin, a été depuis à Berne, et pensait aller à Genève ; mais la mort extrêmement affligeante de sa mère le fera, je crois, revenir.

Adieu, cher ami, je n'étais pas si près de ma Sophie que je le croyais, et je suis encore à la chercher. C'est un pas si important dans la vie que je ne sais pas m'y déterminer.

Adieu derechef ; je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

---

N<sup>o</sup> 1985.

A MONSIEUR  
MONSIEUR D'IVERNOIS  
NÉGOCIANT  
À GENÈVE <sup>2</sup>.

A Motiers le 17. X<sup>bre</sup> 1763.

Je reçois à l'instant, Monsieur, une lettre de votre compagnon de voyage par laquelle j'apprends qu'il l'a aussi bien fini

1. Cf. p. 131, note 3 ; 149, note 1, et 155, note 1.

2. Transcrit en février 1914 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (Vol. relié, fol. 7, 8). 4 p. in-8°. Le texte sur les deux pre-



que commencé, et qu'il s'est mieux trouvé de vos auspices que des miens. Je m'en réjouis de tout mon coeur, et je voudrais bien être à portée de me sentir de la même influence ; car j'en ai encore plus besoin que lui et le remède ne me plairoit pas moins. Quant à votre querelle avec Madame votre femme, vous m'avez bien l'air de me prendre pour arbitre honoraire, et de m'avoir déjà soufflé le racomodement. Quoiqu'il en soit je vais remplir mon office en vous condannant tous les deux ; elle pour reclamer, après quatorse enfans, les droits de Sophie : car en ce point il vaut mieux jamais que tard ; et vous, pour lui reprocher sa paresse en vrai paresseux vous-même, qui voudroit faire à la fois beaucoup d'ouvrage, pour n'y pas revenir si souvent.

Je vous salue, Monsieur, et vous honore de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Mille amitiés et complimens de votre aimable Cousine<sup>1</sup>. M. son frère a enfin reçu son brevet, et je m'en réjouis de tout mon coeur.

J'oublois de vous renvoyer la [lettre] ci-jointe, ce qui fait que la mienne est pliée à part<sup>2</sup>.

mières. P. 3 blanche. P. 4, adresse et 2<sup>e</sup> post-scriptum. Pas de cachet, ni de marque postale.

1. Isabelle d'Ivernois, plus tard, M<sup>me</sup> Guyenet.

2. Ce 2<sup>e</sup> post-scriptum, écrit sur la p. 4, est *INÉDIT*.

---

N<sup>o</sup> 1986.

A MADAME  
MADAME BOY-DE-LA TOUR  
NÉE ROGUIN  
A LYON <sup>1</sup>.

A Motiers le 18. X<sup>bre</sup> 1763.

Je receus avant-hier, ma très bonne amie, la caisse que vous m'annonciez par vôtre lettre du 2. Mais je n'ai point reçu le petit paquet à part contenant le padou et les lacets ; je crains qu'il ne soit perdu, car les Rosselets sont d'une négligence inconcevable, et de quelque manière que je m'y prenne il m'est impossible de les voir ni à leur départ ni à leur arrivée ni même d'en savoir le tems. Il faut que vous ayez la bonté de ne leur plus confier pour moi de petits paquets ; mais d'attendre que le volume soit assés considérable pour ne pouvoir pas être oublié.

Le fuseau sur lequel étoit de la soye ne vient point de moi, il s'est trouvé mêlé par hazard dans le paquet du bonnet. Il vient des gens de la poste qui avoient prié les Rosselets de leur acheter de la soye semblable : comme ce sont de fort bonnes gens, je me suis chargé pour eux de cette commission espérant que parmi tant d'importunités vous me pardonneriez bien cette liberté de plus. Voici encore un autre echantillon de soye aussi pour eux. Ils souhaitent d'avoir une demie Livre de soie en tout, moitié d'une, moitié d'autre, qui soit blanche et luisante le plus qu'il se pourra, surtout la grosse. Vous pourrez joindre cette bagatelle à l'envoi de bonnets, ceintures, étoffe pour robe d'été etc. et M<sup>lle</sup>. le Vasseur qui

1. Transcrit de l'original autographe signé, appartenant à M. H. de Rothschild (publié par lui en 1892, *loc. cit.*, p. 67-70). In-4<sup>o</sup> de 4 p. Sur la p. 4, l'adresse, le cachet de cire rouge, à la devise, le timbre postal PONTARLIER, le chiffre postal 8 s. et deux fois le chiffre 16, répété à la p. 1.

vous prie d'aggréer son respect a besoin aussi de deux fers à repasser que je vous prie d'y joindre aussi[,] enveloppés de manière qu'ils ne coupent pas l'étoffe à cause de leur pesanteur. A l'égard du Padou et des lacets jaunes, j'espère qu'ils se retrouveront, sans quoi je vous prierois de vouloir bien m'en faire une nouvelle emplette.

Puis que vous voulez que sous pretexte de payer le loyer de votre maison, je l'occupe presque gratuitement, soit fait selon votre volonté. Ce seront donc seulement 40 francs dont je vous serai presentement débiteur outre le montant des dernières commissions. J'ai pensé, Madame, que pour éviter de continuel envois et renvois d'argent vous pourriez toujours retirer à compte le produit de l'année échue des mille écus dont Messieurs vos fils ont bien voulu se charger, et si comme je le présume, ces cinquante écus ne suffisent pas, vous tireriez sur moi le surplus. Voyez, ma très bonne Amie, si cet arrangement vous convient ou si vous en aimez mieux un autre, car pour moi, cela m'est de la plus parfaite égalité.

J'ai toujours oublié de vous répondre sur ce que vous me marquiez que M. l'Abbé Pernetti vous disoit avoir vu sous presse un nouvel écrit de ma façon ; j'espère que vous et lui êtes bien convaincus maintenant qu'il s'est trompé. Il est vrai qu'on imprime à Paris un recueil de mes ouvrages, mais ce recueil s'est entrepris sans mon aveu. Il est vrai aussi qu'on vient de publier à Paris sous mon nom une misérable guenille que tout le monde a connu d'abord n'être pas de moi. Une fois pour toutes, quand on vous dira que quelque ouvrage de moi sort de la presse et que<sup>1</sup> je ne vous en aurai rien dit, comptez que cela n'est pas vrai. Si jamais j'ai le malheur de me faire encore imprimer, vous ne l'apprendrez pas des autres, c'est vous qui le leur apprendrez.

L'hiver me tue, ma chère amie, je suis depuis deux mois dans le plus triste état ; toutefois je ne renonce point à l'espoir d'aller essayer cet été du séjour de la montagne. Puisque je

1. Ces deux mots « et que » sont écrits au-dessus de « quand », biffé.

ne vous incomode pas dans vôtre maison, je ne songe point à la quitter, et soyez persuadée quoiqu'il arrive, que je n'en sortirai jamais qu'à regret. Mille amitiés à la chère famille et respects à la bonne maman

J.-J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 1987.

[DE LEYRE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Parme, ce 22 décembre 1763.

Que je profite enfin, cher et respectable Genevois, de la flatteuse invitation que vous me faites de vous écrire. Votre réponse m'a relevé le courage ; car je m'apprécie plus d'après votre estime que par ma propre opinion. Chaque jour, je vois et je sens de plus en plus mes faibles. J'avais besoin de votre amitié pour m'aider à m'en corriger, ou à les supporter. Que vous me rendez doux l'état pénible de père de famille ! Vous espérez que je serai désormais vertueux ; combien votre confiance m'anime à l'être ! Mais laissons ici tout ce qui me regarde, et parlons de vous que mon cœur poursuit dans tous les pays du monde, qui me tenez lieu des anges gardiens et du démon de Socrate ; de vous dont les exemples et les discours me touchent et m'agitent tour à tour de remords et de bons sentiments.

Je cherchais depuis près de trois mois les moyens de commencer avec vous la correspondance intime et suivie à laquelle vous daignez vous prêter et m'exhorter. Mais vous me les ôtez presque, en me disant de prendre la route directe de la poste et d'affranchir. Observez donc, je vous prie, que je ne puis affranchir que jusqu'aux frontières du petit État de

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. I, p. 215-220.

Parme, et que par cette voie, les frais de nos lettres seraient pour ainsi dire tout entiers sur votre compte. Cependant je suis plus riche, ou moins pauvre que vous ; j'ai plus besoin de vous écrire que vous à moi ; ainsi je dois avoir la préférence dans la charge de pourvoir à la dépense de notre commerce. Ou laissez-moi le droit d'affranchir de Parme à Neuchâtel et de Neuchâtel jusqu'à Parme ; ou bien, indiquez-moi, s'il vous plaît, une voie tout aussi sûre que celle-là et moins dispendieuse pour vous, sans cela je ne puis user en conscience et qu'à regret de la grâce que vous me faites. Or, vous savez s'il m'en coûterait d'y renoncer. Revenons à l'objet de ce préliminaire. Dites-moi donc, cher apôtre de la vertu, toutes les peines et les amertumes qu'elle vous coûte, ce que vous souffrez de corps et d'esprit ; quelles idées vous roulez pour votre bonheur, ou pour adoucir vos maux. Êtes-vous résolu de rester dans les montagnes voisines de Meillerie <sup>1</sup>, plutôt que d'aller habiter celles d'Écosse ? Vos incommodités ont-elles diminué ? Avec tant de sujets d'être mécontent des hommes et du sort, êtes-vous au moins satisfait de vous-même, et le Dieu que vous faites si bien aimer, même à ceux dont l'esprit douterait s'il existe, vous console et vous soutient-il contre tant de traverses ? Écrivez-vous encore pour le bonheur du genre humain et pour votre tourment ? Sentez-vous quelque attrait pour cette obscurité qui me plaît et me convient si fort ? Votre apologie qui m'a fait une impression que je vous dirai tôt ou tard, semble annoncer vos adieux à la république des Lettres. Mais quoi ! de la littérature ! est-ce sous ce point de vue qu'il faut regarder vos écrits ? N'auriez-vous pas mieux aimé faire des souliers que des livres, si vous n'aviez espéré être plus utile à votre siècle, en écrivant qu'en chaussant ? On s'imagine, mon cher Genevois, que vous cherchez

1. « Village de Savoie, situé sur les bords du lac Léman. — Deleyre fait allusion ici aux sites décrits dans *la Nouvelle Héloïse*, mais il commet une erreur géographique en plaçant Rousseau dans ces parages. Le val de Travers, où celui-ci habitait, se trouve à une assez grande distance des rives du Léman. » (*Note de Streckeisen-Moultois.*)

la célébrité. Combien vous en seriez puni, si c'était votre but ! Mais non : ou je lis mal dans votre âme, ou vous sentez trop le vide du bruit et de l'éclat littéraire, pour n'y avoir pas renoncé, si vous n'aviez pas eu d'abord un objet plus digne de vous. Mais comment satisfaire désormais ce doux penchant qui vous porte à servir les hommes, malgré leur barbare ingratitude ? Sans fortune, sans place, privé de la santé, de quelle influence seront les secours de vos bras. Le bon exemple, direz-vous, est plus utile que les beaux discours, mais quand on peut joindre le talent de bien écrire au don de bien faire, est-il permis de renoncer aux avantages de l'esprit ? Voudriez-vous que Plutarque n'eût point fait les vies des hommes illustres ? qu'Épictète n'eût point laissé ses maximes ? Au reste, je me garde bien de combattre vos résolutions que j'ignore. Mais quand je songe aux délicieuses et salutaires impressions que font vos ouvrages sur toutes les âmes sensibles ; aux bons mouvements que vous excitez dans les coeurs qui ne sont pas méchants : aux forces dont vous armez la vertu pour lutter contre le vice et l'adversité, je me crois obligé de vous engager par toutes sortes d'instances à continuer d'écrire. Vous avez une âme qui pénètre et s'attache ; on la sent passer en soi quand on vous lit ; on pleure d'admiration, de regret et de désir ; on se passionne pour le bien, on en fait quelquefois ; on croit du moins possible et vrai ce qu'on n'a jamais vu ni réalisé ? Émile et Julie, quels modèles ! où les avez-vous pris ? Julie n'avait aucun défaut, aucun faible ; ma femme en est désespérée et n'a pas le courage de vouloir lui ressembler. Elle se contente d'être bonne, comme l'a nature l'a faite, mais renonce à la perfection. Pour moi, je voudrais être solitaire comme vous, pour devenir meilleur. Depuis que j'ai une femme, un enfant, des domestiques, un ménage, je suis plus inquiet et plus impatient que jamais. Je m'emporte, je jure, j'ai des querelles et des humeurs ; toutes ces faiblesses humiliantes qui désolent l'honnête homme ; et je vous avoue encore que c'est en partie ce qui m'a fait tarder si longtemps à vous écrire. Je ne m'en sen-



tais pas digne ; il m'a fallu quelques jours de paix dans la maison et de calme dans l'âme, pour oser approcher de vous. Grondez-moi bien, vénérable ami ; tâchez de m'inspirer la force de vivre dans une cour sans avoir à rougir, ou de la quitter sans fortune. Grâce au ciel, je m'aperçois de plus en plus que je conviens très-peu à ce séjour ; on m'en éloigne insensiblement. J'étais logé dans le palais, et je suis maintenant à l'extrémité opposée de la ville dans une petite maison que j'occupe seul. Les portes y sont étroites et basses, comme il les faut pour ne recevoir que des amis. Ah ! si je vous y pouvais embrasser un jour, l'île de Tinian n'aurait rien de si délicieux. Vous, ma femme et mon enfant, quels doux objets d'attachement ! ils rempliraient mon âme. Je ne demanderais plus rien à la nature et je mourrais content. — J'ai mille choses à vous dire, à vous demander, et mon cœur ne peut rien dégorger, tant il est plein. Ouvrez-moi le vôtre, j'en attends l'effusion avec plus d'impatience que vous n'en avez à le répandre. Mais avec le nom que vous vous êtes fait dans le monde, vos lettres peuvent-elles aller en sûreté par la voie ordinaire des postes ? J'imaginai que vous pourriez m'indiquer quelqu'un à Neuchâtel, sous l'enveloppe duquel je vous adresserais tout ce que j'ai à vous envoyer. Peut-être trouvez-vous à cela quelque difficulté ? ce serait pourtant le moyen simple de rendre nos communications plus libres. Je vais hasarder ce paquet par la poste, comme vous le voulez, mais à condition que vous en mettez le port sur mon compte ; encore est-ce trop pour vous d'en avancer les frais. Comment pouvez-vous vivre dans le pays où vous êtes, sans beaucoup de liaisons, ni de ressources ? Les voyages et le changement d'habitation n'ont-ils pas épuisé vos facultés ? Que sont devenus vos alentours ? Sans doute mademoiselle Levasseur prend toujours soin de vous ; a-t-elle encore sa mère ? Suppléez, je vous prie, aux questions que je n'ai ni la mémoire ni l'espace de vous faire. Mandez-moi quel parti vous prenez pour assurer nos relations, et nous viderons petit à petit nos âmes l'une dans l'autre. Peut-être trouverez-vous un ton de

familiarité dans ma lettre, malgré le respect et l'admiration que vous m'inspirez. Mais je vois que les purs esprits s'entretiennent ainsi ; c'est encore le style des sauvages, dont nous aimons si fort, vous et moi, les coutumes. Une autre fois je vous parlerai de ma femme, qui cite toujours vos maximes, sans les pratiquer, et de mon enfant qui croit et s'affermite sur ses pieds, mais lentement. Faites-moi votre histoire et je vous le rendrai par mon journal. Adieu, vertueux et malheureux homme, bon citoyen sans patrie, digne et privé de tous les biens de l'humanité ; je ne sais ce qui me touche le plus en vous, l'emploi de vos talents, ou les disgrâces qu'ils vous attirent. Non, ni la vérité, ni vous, n'êtes point faits pour habiter la terre. M. Duval ne peut pas croire que la cité de Genève ait souscrit à l'injuste décret de ses magistrats contre vous. Il est même persuadé *qu'elle les punira de s'être trop livrés aux suggestions de la malignité étrangère*. Ma femme et moi nous vous embrassons avec respect et tendresse.

---

N<sup>o</sup> 1988.

A MADAME

MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]

RUE DE RICHELIEU, ENTRE LA RUE NEUVE S<sup>t</sup> AUGUSTIN

ET LES ECURIES DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS

A PARIS <sup>1</sup>.

A Motiers, le 25 X<sup>bre</sup> 1763.

Je ne répondrai, Madame, aux imputations dont vous me chargez par vôtre dernière lettre que par des faits. Lorsque je receus vôtre portrait, j'avois chez moi un Genevois venu exprés

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

pour me voir, et je n'avois pas cessé d'avoir des étrangers depuis plus de six semaines ; deux jours après j'eus un gentil-homme Westphalien et un Génois ; six jours après j'eus deux Zuriquois qui me restèrent huit jours ; quelques jours après j'eus un Genevois convalescent, qui, étant venu chez moi changer d'air, y retomba malade, et n'est enfin reparti que depuis huit jours. Il n'est pas toujours aisé de fermer sa porte aux visites qui vous viennent de cinquante, soixante, et cent lieues, et, dans mon étroite situation, je me passerois fort de l'honneur que me font tant de gens de venir s'établir chez moi. Outre cela, j'ai continuellement un grand nombre de lettres à répondre ; je ne réponds point à celles de compliment ou d'injures ; et je prends mon tems pour répondre aux lettres d'amitié : mais il y en a un très grand nombre d'autres où l'on daigne me consulter sur des objets importans et pressés pour ceux qui m'écrivent, et dont je ne puis différer les réponses sans manquer à mon devoir ; ces tems derniers, en particulier, j'étois occupé à un mémoire pour M. le Prince de Wirtemberg qui m'avoit consulté sur l'éducation de sa fille ; et je suis maintenant occupé à un travail encore plus grave pour quelqu'un qui en a besoin, et qui par consequent est en droit de l'exiger. Mon triste état, qui empire toujours en cette saison, me réduit journallement à porter une sonde plusieurs heures, durant lesquelles toute occupation m'est impossible ; il faut ensuite que je fasse un exercice d'une heure ou deux pour me faire suer ; et, quand je passe un seul jour sans employer ce remède, je paye cruellement cette négligence durant la nuit : au milieu de tout cela, un homme qui n'a pas un sou de rente ne vit pas de l'air, et il faut quelques soins aussi pour pourvoir au pain. Mais je ris de ma simplicité de prétendre faire entendre raison sur une situation si différente à une femme de Paris, oisive par état, et qui n'ayant pour toute occupation que d'écrire et recevoir des lettres, entend que tous ses amis ne soient occupés non plus que du même objet.

Pour échapper à l'influence des importuns, et pour me li-

vrer à l'exercice qui m'est nécessaire, je fais l'été, dans mes bons intervalles, des courses dans le pays ; dans une de ces absences M. Breguet vint me voir à Motiers, tandis que j'étois à Iverdun : me voilà coupable encore pour n'avoir pas deviné son voyage et n'avoir pas en consequence rompu le mien.

Vous êtes, Madame, une femme très aimable ; je ne connois personne qui écrive des lettres mieux que vous. Je vous crois le coeur aussi bon que vous avez l'esprit agréable, et vôtre amitié m'est très précieuse ; mais, dans l'état où je suis, ma tranquillité me l'est encore plus ; et, puisque je ne puis entretenir avec vous qu'une correspondance orageuse, j'aime encore mieux n'en avoir plus du tout. Au reste, je vous déclare que c'est ici ma dernière apologie, et je vous prévien qu'il suffira désormais que vous exigiez une prompte réponse pour être sure de n'en point recevoir du tout<sup>1</sup>.

---

N<sup>o</sup> 1989.

A MADAME  
MADAME LA MARQUISE  
DE VERDELIN, RUE VIVIENNE  
À PARIS<sup>2</sup>

A Môtiers le 25. X<sup>bre</sup> 1763.

Le détail, Madame, des maux de Monsieur de Verdelin et de vos angoisses me fait fremir pour lui et encore plus pour vous, qui, toujours occupée à le soigner, sentez ses maux bien plus que lui-même. Rien de plus naturel que le redoublement

1. M<sup>me</sup> La Tour-de Franqueville n'a répondu à cette lettre que le 30 janvier 1764 (n<sup>o</sup> 2010).

2. Transcrit le 3 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant alors à M. le comte Le Veneur. 4 p. in-4<sup>o</sup>, la 3<sup>e</sup> blanche, adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet oriental sur cire rouge. [P.-P. P.]

d'attachement que son état et le vôtre vous donnent pour lui, il n'y a point de plus fort lien pour les belles ames que celui du bien-même qu'elles font. Du reste je juge par votre lettre qu'une crise si vive n'a pu durer, et que de manière ou d'autre vous êtes maintenant plus tranquille ; mais je ne puis vous cacher que l'incertitude de l'événement me tiendra dans une inquiétude continuelle, jusqu'à ce qu'un mot de vous vienne m'en tirer. Je comprends tous les embarras où vous pouvez être ; mais aussi je n'ai besoin que d'un mot. Un mot aussi, sur Monsieur votre respectable père ; mon Dieu, n'aurez-vous donc jamais de consolation d'aucun côté ? Pauvre femme ! je crois que je n'aurois pas besoin de la rigueur de mon sort pour m'attendrir sur le vôtre.

Faites une bonne oeuvre, mon aimable et vertueuse voisine. Ayez la bonté de faire parvenir l'incluse<sup>1</sup> à son adresse, et de vouloir bien vous faire instruire de l'état au vrai de cette bonne femme. Je n'en puis plus avoir de nouvelles que par vous seule, tout l'hôtel de Luxembourg gardant avec moi le plus morne silence ; ce qui, je vous l'avoue, m'étonne et me navre de la part de M. le Mareschal : mais il est de quartier, il faut attendre. Ceci, cependant, entre vous et moi, je vous en supplie. Une chose pourtant que je dirai toujours hautement, et que je sentirai toute ma vie, c'est que de tant d'amis que j'avois, il n'y a que vous seule que mes malheurs n'aient point attédie.

Bon jour, Madame ; pardonnez-moi, de grace, si mon stile devient tendre jusqu'à la familiarité. Celle qui<sup>2</sup> pardonna jadis mes injures doit naturellement<sup>2</sup> pardonner aujourd'hui mes douceurs.

Je reçois à l'instant des nouvelles de M. le<sup>3</sup> Maréchal.

1. Vraisemblablement une lettre à M<sup>me</sup> Levasseur, lettre qui n'est pas connue.
2. — J.-J. avait mis d'abord : « me pardonna », « me pardonner ». Il a biffé « me » aux deux passages.
3. Et non pas M. Maréchal, comme imprime Bergounioux dans *l'Artiste*. Il s'agit évidemment du Maréchal de Luxembourg. (Cf. n<sup>o</sup> 1979, du 12 décembre 1763).

N<sup>o</sup> 1990.

A M. [DUCHESNE, LIBRAIRE À PARIS]<sup>1</sup>.

A Motiers, le 25 décembre 1763.

J'ai bien feuilleté, Monsieur, les deux volumes de planches, et il ne s'y est pas trouvé une seule estampe. Gardez-vous bien, je vous supplie, de faire mettre mon nom à la mienne. Toujours la devise, et rien de plus. Cela ne devoit-il pas être dit une fois pour toutes ? Quoi ! l'on veut faire insérer dans mes ouvrages les lettres particulières que j'écris, et qui ne devoient être vues que de ceux à qui elles sont adressées<sup>2</sup>; si vous étiez capable de cette extravagance, je vous enverrois les comptes de ma blanchisseuse et de mon boucher, pour les y mettre aussi.

Le titre seul du manuscrit que l'on m'attribue devrait vous apprendre qu'il n'est pas de moi. On dit qu'on m'attribue encore un autre ouvrage intitulé *Le Rêve*. Mon Dieu ! que sont donc devenus les Français ? non contents de me charger d'injures, ils me chargent encore de leurs sottises ; ah ! par ma foi ! c'est un peu trop aussi.

Quand j'aurois quelque chose à mettre sous presse, il me seroit difficile de juger de ce qui peut souffrir tacitement l'impression. Je n'ai jamais rien publié ni ne publierai jamais rien qui ne dût être permis et même encouragé ouvertement. Mais ce n'est ni le bien ni le mal qui sont dans un livre qui décident en France de la liberté de l'imprimer ; c'est le tour d'esprit particulier du magistrat, ce sont mille petites considérations étrangères à l'auteur et au livre, qui peuvent changer du jour

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay (*Œuvres inédites*, p. 141, 142).

2. Ceci est une allusion à une indiscretion que J.-J. attribuait par erreur à l'abbé Grumet, curé d'Ambérieu. (Cf. n<sup>o</sup> 1982, 5<sup>e</sup> alinéa, et, plus loin, tome XI, lettre inédite de l'abbé Grumet à Rousseau, du 10 mai 1764.)



au lendemain, et qu'on ne peut pas prévoir à si grande distance. A l'égard de mon édition générale, je ne la perds pas de vue ; mais il y a du temps pour y penser.

Serait-il impossible de faire encadrer six estampes de mon portrait en verre de Bohème, et de me les envoyer de manière que les cadres ne se gâtassent pas par le transport ?

Les nouvelles politiques ne sont pas celles dont je me soucie ; elles m'intéressent peu, et d'ailleurs la Gazette me les dit : mais quelquefois les anecdotes littéraires que vous pouvez entendre dire pourroient me faire plaisir.

Je vous salue, etc.

N<sup>o</sup> 1991.

[GUY, POUR DUCHESNE, À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

A Paris, le 27<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1763.

Monsieur,

Le nombre d'occupations que la fin de l'année nous occasionne me fait faire quelques balourdises. Je viens de m'apercevoir que j'ai oublié d'acquitter le port de la petite caisse que j'ai adressée à M. Junet, à Pontarlier ; je viens de l'en prévenir et je le prie de vouloir bien réparer mon étourderie.

Je vous ai écrit un peu brièvement dans ma dernière et je vais tâcher de réparer dans celle-ci ce que j'ai pu oublier de vous dire précédemment.

Vous trouverez dans la caisse la Lettre que vous réclamez et qui a servi pour notre édition, ainsi que le manuscrit sur le théâtre, &c.

J'ai fait brocher les quatre volumes qui sont finis, hors les titres et les figures, et vous les trouverez pareillement dans la

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907, de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Rec. Guy et Duchesne, fol. 41, 42. 4 p. in-4<sup>o</sup>, l'adresse, à Motiers Travers, sur la 4<sup>e</sup>. Cachet de cire rouge, au Temple du Goût.

caisse, ainsi que le mandement de M. l'évêque Dupui<sup>1</sup> que j'avois oublié dans l'autre envoi, de même que la petite Epître.

Vous trouverez aussi votre portrait en grand, qui est roulé avec une petite collection de ce que l'on m'a conseillé de vous envoyer : il y en a que je crois qui vous feront plaisir. A propos de gravure, M. de La Tour a fait retoucher et l'habillement et le bonnet de votre second portrait ; on a fait venir des Arméniens pour bien copier les vêtement[s]. J'ai déjà vu le travail et je crois qu'on n'a pas eu égard à la description que vous faites du bonnet : j'ai voulu m'en plaindre, mais on m'a fermé la bouche en me disant que c'étoit l'avis de M. La Tour. Ces Messieurs, avec beaucoup d'esprit, ont parfois du caprice. Voici une note que M. l'abbé de La porte nous adresse<sup>2</sup> ; elle vous expliquera le pourquoy on est obligé de faire un cinquième volume, et à ce sujet nous vous prions de nous envoyer, si vous le voulez bien, l'*Epître en vers italiens écrite par Farzetti, praticien* (sic, pour « patricien ») de Venise ; telle chasse que M. l'abbé ait pu faire, ainsi que nous, il n'a pas été possible de la déterrer.

J'ai toujours oublié de vous renvoyer une délégation que vous aviez ci-devant envoyée sur M. de La Roche. Nous vous prions très instamment d'en faire le cadeau à Mad<sup>lle</sup> Le Vasseur.

Dans le mois prochain, nous remettrons à Madame la Maréchale les 1 200<sup>l</sup> en question, à moins que vous ne souhaitiez que nous les fassions tenir par quelque autre voie.

Nous vous souhaitons un bon commencement d'année surtout pour la santé, ainsi qu'à Mad<sup>lle</sup> Le Vasseur.

Je suis, Monsieur, votre très humble et très ob: serviteur

GUY P<sup>r</sup> DUCHESNE

1. Lisez : « l'évêque du Puy », c'est-à-dire Lefranc de Pompignan.

2. Voyez le n<sup>o</sup> suivant.

N<sup>o</sup> 1992.

[L'ABBÉ DE LA PORTE AU LIBRAIRE GUY]<sup>1</sup>.

[Décembre 1763].

Lorsque M<sup>r</sup> Guy écrira à M<sup>r</sup> Rousseau, je le prie de lui faire observer que pour rendre tous les volumes de l'édition de ses oeuvres à peu près égaux en grosseur, il seroit à propos de faire un cinquième volume, au lieu de quatre que nous avons d'abord projettés. Ce cinquième volume contiendrait. 1<sup>o</sup> *Le discours sur l'économie politique*. 2<sup>o</sup> *La paix universelle*. 3<sup>o</sup> *La lettre à M<sup>r</sup> de Voltaire*, imprimée à Berlin. Mais comme ces trois morceau[x] ne formeroient guère qu'environ 200 pages, il faudroit que M<sup>r</sup> Rousseau voulut bien y ajouter quelque autre chose qui contint environ 200 ou 250 autres pages, pour compléter ce cinquième tome. Par ce moyen tous les volumes de l'édition se trouveroient égaux en grosseur ; car ils ont tous plus de 400 pages, mais n'en ont pas plus de 450.

Si au contraire M<sup>r</sup> Rousseau ne peut rien donner pour achever de former le 5<sup>e</sup> volume que nous projettons, alors il faudra que les trois pièces dont j'ai parlé ci-dessus, soient réparties sur les trois premiers tomes ; ce qui fera avec les autres volumes de l'édition, des tomes très inégaux en grosseur. Les uns auront cent pages plus que d'autres. Si Monsieur Rousseau vouloit donner un certain ouvrage dont il a parlé à Mons<sup>r</sup>. Gui, cela nous arrangeroit à merveille, il doit être persuadé d'ailleurs, que je ne cherche que le mieux dans tout cela.

Lorsque M<sup>r</sup> Gui lui écrira, je le prie de lui faire des assurances de mon estime et de mon attachement, et de l'envie que j'ai de répondre à la confiance qu'il a eue en moi, lorsqu'il a permis que je présidasse à l'édition de ses oeuvres.

L'ABBÉ DE LA PORTE

1. INÉDIT. Transcrit de l'original autographe signé, que je possède, le tenant de mon beau-père, Henri Bordier, qui l'avait acquis à Paris, du libraire Voisin. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 1993.

[LA ROCHE À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

De Paris, ce 28 décembre 1763.

Monsieur,

Permettez que nous ayions l'honneur de vous souhaiter une bonne fin d'année, et une bonne santé pendant toute celle qui va commencer. Soyez persuadé que personne n'y prend plus de part que nous y prendrons tant que nous vivrons, M<sup>me</sup> Laroche fait mille amitiés à M<sup>lle</sup> Le Vasseur, et je lui présente mon profond respect, et lui faisons les souhaits les plus heureux, en la priant d'avoir toujours bien soin de vous et d'elle aussi<sup>2</sup>.

J'ai remis les 2 lettres à M<sup>me</sup> Le Vasseur au mois de juillet, lorsque nous avons été à Montmorency. J'ai eu l'honneur de la voir plusieurs fois pendant notre séjour; elle se portait assez bien. Sa situation est la même que lorsque vous y étiez; elle m'a dit qu'elle était bien payée de sa pension. Elle ne m'a point paru dans l'indigence; mais vous savez que les vieilles gens se font une habitude de se plaindre. Vous m'avez marqué qu'il vous manquait quelques papiers à Môtier<sup>3</sup>, écrits; ils ne sont pas parvenus jusqu'à moi; mais comme M<sup>lle</sup> Le Vasseur a supprimé quelques vieux papiers qu'elle croyait inutiles, peut-être se seront-ils trouvés dans le nombre. Il ne me reste que les tableaux, qui sont dans ma chambre à Montmorency, que je vous enverrai quand vous me le man-

1. Transcrit par Joseph Richard de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Une partie de cette lettre a été publiée en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. 1, p. 499.

2. Tout ce début est *INÉDIT*.

3. Streckeisen a lu « à moitié écrits »; J. Richard lit: « à Môtier écrits ». Il semble que La Roche veut dire: « il vous a manqué à Môtiers des papiers manuscrits ».

derez. [S'il] y a quelque chose pour votre service en ce pays-ci, je vous prie de ne point épargner celui qui se fera gloire d'être toute sa vie, et de bien bon coeur, le très-humble serviteur de M. Rousseau,

LA ROCHE

---

N<sup>o</sup> 1994.

A M. [M.-M. REY, LIBRAIRE À AMSTERDAM]<sup>1</sup>.

A Môtiers, le 28 10<sup>bre</sup> 1763.

J'ai lu en grande partie, mon cher Rey, le gros livre que vous m'avez fait adresser ; j'y ai trouvé une érudition prodigieuse et plusieurs points de critique bien et savamment discutés ; mais l'ouvrage est écrit d'un très-mauvais ton et d'une diffusion à faire perdre patience à l'Allemand le plus flegmatique. L'auteur veut être léger, et souvent il n'est que bouffon ; quand il veut plaisanter, il injurie, et le désir d'égayer son sujet le rend souvent ennuyeux de peur d'ennuyer. D'ailleurs l'échaffaudage offusque l'édifice ; il s'épuise à préparer sa matière, et comme il aime mieux démolir que bâtir, il employe un volume et deux tiers à renverser les systèmes des autres avant d'avoir dit un seul mot du sien. Son ouvrage semble composé de plusieurs dissertations isolées, qu'il a liées tant bien que mal, et qu'il a mises après coup sous un titre commun en y ajoutant une queue postiche. La multitude de choses curieuses que ce livre renferme doit le faire aimer des savants et de ceux qui aspirent à l'être ; mais je doute qu'il puisse être goûté du public. Vous m'avez demandé mon avis ; le voilà. Si l'auteur, pour lequel au reste j'ai conçu beaucoup de considération, le sait, il me prendra en haine, j'en suis bien sûr ; et cependant si cet auteur étoit mon meilleur ami, je ne lui parlerois pas autrement.

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 110.

Je renverrai l'ouvrage comme vous me le marquez ; c'est-à-dire que je le remettrai dans sa petite caisse à celui qui me l'a remise, mais sans être emballé comme il étoit ; car c'est un soin que je serois bien embarrassé de prendre : il arrivera de là que ceux qui l'emballeront pourront voir ce que c'est. Comme il pourroit y avoir à cela quelque inconvénient, j'attendrai pour prendre ce parti que vous ayez eu le tems, si vous ne l'approuvez pas, de me marquer ce que je dois faire.

J'apprends avec grand plaisir que toute votre famille se porte bien ; voilà l'essentiel. Quant aux chagrins que vous donnoient vos affaires au moment que vous écriviez, j'espère que ce sont des peines passagères, finies au moment que je vous répons. Au pis aller, la santé est toujours la grande affaire, elle donne le moyen de surmonter enfin le chagrin. Je suis charmé de ce que vous me marquez de la petite ; mais je n'approuve pas que vous n'osiez la faire marcher de peur de lui faire mal. Laissez-la marcher si elle en a la force et l'envie, même au risque de la voir tomber quelquefois ; c'est de l'en empêcher qui peut lui faire du mal.

Je vous prie de faire de ma part une visite de remerciement à M. le Comte de Binting et de lui dire que l'approbation des hommes qui pensent comme lui me console de bien des disgrâces. Je ne pense pas qu'il eût eu besoin de mes avis pour bien élever sa famille, il est de ceux qui savent trouver la règle en eux-mêmes<sup>1</sup>. Mais malheureusement les gens à qui mon livre seroit le plus nécessaire, sont précisément ceux qui le goûtent le moins.

1. « Dans la haute société des Pays-Bas plusieurs esprits étaient disposés à prêter l'oreille aux idées nouvelles de Rousseau et de son temps. De ce nombre étaient William, Comte Bentinck, Seigneur de Rhoon et Pendrecht, et son frère Charles. Nos philologues connaissent le brillant éloge dont Ruhnkenius a honoré ces deux frères dans *Elogium Hemsterhusii* : « *Non habet patria proceres illustriores, prudentiores et bonis artibus ad omnem humanitatem magis exultos, quam fratres Guilielmum et Carolum Bentinckios.* » Ils étaient fils de Hans William Bentinck, qui suivit Guillaume III en Angleterre, et qui, devenu Comte de Portland, fut le chef de la maison Comtale de Bentinck. Issus du second mariage que celui-ci avait contracté avec la fille de William Temple, ils étaient frères consanguins du Bentinck qui, en 1716, est devenu Duc de Portland. L'aîné des deux frères, le



Je voudrois avoir tout ce qu'il y a de traduit de l'histoire universelle moderne, et le 4<sup>e</sup> Tome in-4<sup>e</sup> de l'Histoire naturelle ; faites-moi le plaisir de joindre cet envoi au premier que vous ferez en ce pays ; vous pouvez tirer sur moi la valeur, ou l'inscrire jusqu'à la première affaire que nous ferons ensemble, à votre choix ; mais marquez-moi toujours le prix pour mon arrangement. Mes salutations et respects à mes aimables commères. Adieu, mon cher compère, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU.

Mille salutations de M<sup>lle</sup> Le Vasseur.

---

N<sup>o</sup> 1995.

A M<sup>me</sup> [LA COMTESSE DE BOUFFLERS]<sup>1</sup>.

A Môtiers 28. X<sup>bre</sup> 1763.

Votre lettre, Madame, me fait un plaisir d'autant plus sensible que je m'y attendois moins. Je craignois, il est vrai

Comte William, qui, en 1733, épousa la fille unique et héritière du dernier Comte d'Aldembourg, a contribué puissamment à l'élévation de la maison d'Orange en 1748 et se distingua comme homme d'état et diplomate. C'est lui dont parle Rousseau dans cette lettre. Curateur de l'Université de Leide, il voyait souvent, outre le célèbre helléniste Tibère Hemsterhuis et son fils François, un Professeur nommé Allemand, et tous deux ainsi que le Greffier Fagel favorisaient la publication des œuvres de Bonnet, que Rey imprimait. Lorsqu'en 1773, Diderot, se rendant en Russie pour voir l'impératrice Catherine II, passa par la Hollande, afin de négocier avec Rey l'impression de la collection de ses ouvrages, il logea à la Haye chez le Prince Gallitzin, et le comte William le reçut à sa table, à sa maison de campagne Sorgvliet, sur la chaussée de Scheveningue. C'était autrefois le modeste séjour du poète Cats, que Guillaume III avait acheté pour en faire présent au Comte de Portland. » (*Note de Bosscha.*)

1. Transcrit, le 23 avril 1912, à Londres, de l'original autographe non signé et sans adresse ni cachet, faisant alors partie de la collection A. Morrison. In-4<sup>e</sup> de 4 p. Sur la p. 4, contenant les 13 dernières lignes du texte, une main, qui est vraisemblablement celle de la comtesse de Boufflers, a écrit : « Mr. Rousseau. 28<sup>e</sup> Déc<sup>e</sup> 1763 ».

d'avoir perdu vôtre amitié, et sans avoir à me reprocher cette perte, je la mettois au nombre des malheurs qui m'accablent et que je ne me suis pas attirés. Je suis charmé pour moi, Madame, et je suis bien aise aussi pour vous qu'il n'en soit rien. Il ne tiendra surement pas à moi que je ne conserve toute ma vie un bien qui m'est si précieux. L'intérêt que je vous ai vu prendre à mes disgraces ne peut pas plus sortir de mon coeur que n'en sortiront les sentimens qu'il avoit conçus pour vous, même auparavant.

Je me réjouis de n'apprendre vôtre rougeole et vôtre mélancolie qu'après leur guérison. Tâchez d'être aussi bien quitte de l'une que de l'autre. Eh ! comment la mélancolie osoit-elle se loger dans une ame si belle parée d'un habit qui lui va si bien, faite à tant d'égards pour faire adorer la vertu et pour se rendre heureuse par elle ? Ne dussiez-vous jouïr que du bien que vous faites, je n'imagine pas ce qui devrait manquer à vôtre bonheur.

Après vous avoir parlé de vous, comment oser vous parler de moi ? Mon ame surchargée travaille à soutenir ses disgraces, sans s'en laisser accabler, et depuis l'entrée de l'hiver il ne manque aux maux que mon corps souffre que le degré nécessaire pour s'en délivrer tout-à-fait. Dans cet état vous me demandez quels sont mes projets. Grace au Ciel je n'en fais plus, Madame ; ce n'est plus la peine d'en faire ; c'est une inquiétude dont mes maux m'ont enfin délivré. Le dernier le plus chéri, celui qui ne peut même à present sortir de mon coeur étoit de rejoindre Mylord Mareschal, de donner mes derniers jours à mon ami, mon protecteur, mon père, au seul homme qui m'ait tendu la main dans ma misère et qui m'en ai (*sic*) consolé. Mais cet espoir étoit trop doux, il m'échappe encore ; mon triste état me l'ôte ; il ne m'en reste presque plus que le desir. A moins que le reste de l'hiver ne m'épargne et que le retour de la belle saison ne fasse un miracle je n'attends plus d'autre changement à mon sort ici bas que son terme, il ne me reste qu'à souffrir et mourir. Cela se peut faire ici tout comme ailleurs, et si je ne puis rejoindre Mylord Mareschal ;

je ne songe plus à changer de place ; ce dont j'ai besoin desormais se trouve par tout.

Il y a longtems que je n'ai des nouvelles de Mylord Mareschal ; je soupçonne que dans le long trajet nos lettres s'égarerent ; car je suis parfaitement sur qu'il ne m'oublie pas, et j'en ai bien la preuve par ce qu'il vient de faire en ma faveur auprès de vous. Ah ce digne homme ! Au bout de la terre il seroit mon bienfaiteur encore, et mon coeur iroit l'y chercher. Ayez la bonté, Madame, de lui faire parvenir l'inclose <sup>1</sup> ; je le connois, je sais qu'il m'aime, et vous lui ferez plaisir presque autant qu'à moi.

Vous voulez que je vous donne des nouvelles de Mad<sup>lle</sup> le Vasseur. C'est une bonne et honnête personne, digne de l'honneur que vous lui faites. Chaque jour ajoute à mon estime pour elle, et la seule chose qui me rend desormais l'habitation de ce pays déplaisante, est de l'y laisser sans amis après moi qui la protègent contre l'avarice des gens de loi qui dissiperont mes guenilles et visiteront mes chiffons. Du reste l'air de ce pays lui est plus favorable qu'à moi et elle s'y porte mieux qu'à Montmorenci quoiqu'elle s'y plaise moins. Permettez-lui, Madame, de vous faire ici ses remercimens très humbles et de joindre ses respects aux miens.

---

N<sup>o</sup> 1996.

[M<sup>me</sup> DE CHENONCEAUX À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

[fin 1763].

Vous jugez, mon ami, la joie que j'ai lorsque je reçois de vos nouvelles. C'est une chose si fâcheuse qu'un déplacement,

1. Lettre inconnue.

2. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou (*Amis et Ennemis*, I, p. 254-257), qui date à tort cette lettre du commencement de 1765. Elle doit être de la fin de 1763 ou du début de 1764.

qu'il se fait sentir longtemps, et surtout à vous qui avez perdu tant d'amis et de si sincères. Je suis bien aise si vous pouvez exécuter votre projet d'aller rejoindre en Ecosse Milord Maréchal. Le voyage m'inquiétera beaucoup, car en aurez-vous la force ? Mais si votre santé vous le permet, je crois que votre vie sera plus douce dans ce pays-là, et auprès d'un homme qui vous aime et vous estime. C'est toujours de la société dont j'ai été occupée pour vous, et vous n'êtes pas homme à pouvoir être heureux sans liaison. Pour le climat, il me semble qu'il influe moins sur les maux habituels comme les vôtres que le genre de vie et le contentement de l'esprit. Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles, et écrivez-moi votre adresse ; la mienne est rue des Brodeurs, près la barrière de Sèvres, faubourg Saint-Germain. Je continue à être fort aise d'être seule dans ma petite maison. J'ai vendu celle de Deuil, et, indépendamment de l'économie, vous croyez bien qu'elle m'auroit paru fort triste. J'ai ouï dire par un homme qui voit ces dames<sup>1</sup> qu'elles regardoient que vous pourriez revenir un jour. Cela est-il vrai ? et s'il étoit possible, vous y refuseriez-vous ? Je mande à l'abbé de Condillac ce que vous m'avez dit pour lui. Nous l'attendons toujours dans un an ; s'il le peut, je ne doute pas qu'il ne s'arrange pour vous aller voir. Je vous envoie ce que M. de Rulhière m'a écrit de vous mander. Comptez-vous la faire, cette édition, et ne verrons-nous plus rien de vous ? Je ne sais comment j'ai le courage de vous en parler après les suites de votre dernier ouvrage<sup>2</sup>. Ce seroit à présent qu'il faudroit écrire librement ; Il n'y auroit rien à craindre ; mais vous ne vous arrangez pas comme cela. M. de Malesherbes n'est plus à la librairie ; les gens de lettres en doivent être fâchés. Pour moi, j'aurois voulu qu'il eût quitté plus tôt ; vous seriez encore ici, et votre livre n'eût pas paru. Au moins, portez-vous bien dans le lieu où vous êtes, souvenez-vous de vos amis, et ne cessez pas, je vous supplie.

1. « Probablement Mesdames de Luxembourg et de Boufflers. » (*Note de Streckeisen-Moulou.*)

2. « Il doit être question ici de l'« Emile ». » (*Note de Streckeisen-Moulou.*)

de m'écrire de temps en temps et sur tout ce qui vous intéresse.

Ce que je vous avois mandé de mes affaires est très-vrai, et je n'ai point de reproches à faire à mes parens ; car ils n'avoient pas trop de moyens pour forcer en justice ces gens-là à être honnêtes et fidèles à leur parole, et l'autorité a peu de prise sur un homme qui n'a plus de place, car vous savez qu'il est aussi démis de la sienne en cachette<sup>1</sup>, en nous assurant qu'il n'en vouloit rien faire, et m'a ainsi privée des grâces que j'aurois pu obtenir à sa mort ou à sa retraite sur place. Quant à mon fils, vous avez raison, je devois être sa tutrice ; mais, comme ils ont voulu s'en emparer, et que les anciennes dettes de mon mari laissent son bien très-embarrassé, ç'auroit été un procès à avoir vis-à-vis du grand-père, qui a voulu s'en charger, sans que je fusse assez sûre des reprises que je trouverois ; car il a arrangé son compte avec son fils, comme il a arrangé toutes ses affaires ; c'est-à-dire nul ordre et seulement une quantité de titres qu'il a et de quittances de lui où il se reconnoit redevable. — Non-seulement il s'approprie l'arrangement de ce qui reste du bien, mais les détails de la dépense de mon fils passent par la femme, en sorte que je ne suis pas maîtresse d'en disposer. C'est elle qui paye sa pension et son entretien, et elle se donne le bon air de tout arranger sans rien prendre de son bien à elle ; car toute sa dépense est reconnue et quittancée par le curateur, qui est leur secrétaire, en sorte qu'on croit dans le monde qu'elle en prend soin, ce qui n'est pas. On m'a dit qu'il m'étoit plus avantageux d'attendre la mort du père pour demander la tutelle et les comptes, et, en attendant, je patiente et je m'arrête seulement à faire en sorte que mon fils soit tenu comme il convient pour les choses essentielles ; car, par exemple, pour l'entretien, elle qui aime tant sur les autres choses les chiffons et les emplettes, est si éloignée de ces soins pour mon fils, qu'il n'y a point de polis-

1. « Il s'agit sans doute de M. Dupin, le beau-père de M<sup>me</sup> de Chenonceaux. »  
(Note de Streckeisen-Moultou.)

son chez elle qui ne soit mieux vêtu. J'y supplée comme je peux. Si j'y avois consenti, elle a persécuté longtemps pour qu'il n'ait ni précepteur ni valet de chambre, et qu'il ne soit pas élevé à Paris. Voilà ce que je ne céderai pas. Tous ces détails, comme vous sentez, donnent bien de l'humeur et de la fatigue ; mais c'est beaucoup que de vivre éloigné. Mon mari me tourmente toujours de sa prison, mais ses lettres ne paroissent pas mieux disposées. Quel malheur, mon ami, dans une situation aussi triste, de perdre un ami et de me voir séparée de vous dans un temps où j'aurois eu plus de besoin de vos conseils et plus de consolation dans votre amitié ; au moins je suis sûre de l'intérêt et du souvenir que vous me conservez, et je vous les demande comme une chose dont je sens tout le prix.

---

N<sup>o</sup> 1997.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

La Chablière, 2 janvier 1764.

Je n'aurois certainement pas tardé si longtemps, Monsieur, de répondre à l'honneur de votre lettre, si je n'avois été attaqué de tous côtés au sujet de l'éducation que vous m'avez enseignée et que je pratique si heureusement à l'égard de mon cher enfant.

Un personnage réputé grave, dans un long Mémoire rempli de choses qui ne le sont guère, exige que j'habille ma fille parce que les chardonnerets ont un duvet, les chenilles des cachettes et les escargots une porte vitrée. Il veut que je couvre et que j'enveloppe ma petite, parce qu'il est indécent de

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 170-172.



découvrir la nudité d'un enfant ; enfin il trouve très-mauvais que je ne l'habille pas, quoiqu'elle soit toute habillée, puisque Notre-Seigneur a prescrit aux riches de vêtir les pauvres. Il se fâche sérieusement contre moi de ce que j'élève ma fille comme une fille qui doit un jour devenir femme et mère, et non comme on élève communément les enfans des princes, car il paroît terriblement brouillé avec la nature, et il seroit bien aise que tout le monde le fût autant que lui. Ensuite ce grave docteur daigne m'apprendre qu'une fille n'est pas un garçon ; il essaye même d'entrer en matière, mais son âge se refuse heureusement à des efforts et l'oblige de s'arrêter en si beau chemin. Enfin, grâce à sa faiblesse, il finit par me conseiller de changer de méthode, et cela précisément parce que mon enfant se trouve bien de celle que j'ai adoptée.

Voilà, Monsieur, les raisonnemens que j'ai eus à combattre, et je ne vous les communique que dans l'intention de vous faire rire un moment, si tant est qu'on puisse rire de la turpitude de l'esprit humain. Je ne connois rien, toutefois, d'aussi bouffon que ces prétendus hommes graves ; mais ce qui n'est pas tout à fait aussi plaisant, c'est l'espèce de désagrément que cette éducation attire à M. Tissot, mon ami et votre admirateur ; désagrément qu'il supporte avec une fermeté digne de son génie et de son coeur, qui le portent naturellement à tout ce qui est véritablement bien et louable. N'en doutez pas, mon cher maître ; oui, c'est vous qui m'avez ramené à la vertu. Jouissez donc en plein de cette satisfaction si douce. Je serois un monstre si je vous en imposois. Encore un coup, je vous dois tout ce que je suis, et il est si vrai que je suis tel que je crois devoir être, que je ne changerois pas mon sort avec celui du plus grand des monarques. Il ne manque à mon bonheur tranquille que l'avantage de le partager avec le bienfaiteur des mains duquel je l'ai reçu. Veuille le ciel m'accorder cette faveur ; il n'en est pas sur la terre de plus précieuse à mon coeur.

Ma félicité, Monsieur, consistant dans l'accomplissement exact de tous mes devoirs, les peines, les travaux ne sauroient

me rebuter. Au contraire, et je le dis parce que cela est vrai, plus je rencontrerai d'obstacles et plus je m'efforcerai de les surmonter et de remplir une carrière que je cours avec plaisir.

J'ai toujours haï les louanges ; mais celles que me donne l'ami de la vérité me pénètrent de satisfaction et de joie, et elles m'animent encore davantage à les mériter. Ne croyez pas cependant que je sois le seul que vos lumières aient éclairé. M. et Madame la comtesse de Goloukin, pénétrés de la vérité que vos écrits respirent, élèvent comme moi l'enfant que l'amour leur a accordé. Je m'estimerois heureux d'être aussi bon père, aussi vertueux et aussi bienfaisant qu'ils le sont. Ils s'appliquent à montrer à la génération suivante l'Emile vivant dont vous avez tracé le sublime et brillant portrait, et ils en sont dignes ; et moi, je me croirois indigne de vous admirer et de vous aimer si je ne leur rendois pas cette justice, et si je vous privois de cette récompense glorieuse, la seule qui soit capable de diminuer les chagrins d'un coeur tel que le vôtre.

Ma tendre épouse me charge de dire au sublime instituteur d'Emile qu'il est le digne objet de sa juste admiration, sentiment que je partage avec elle, et qui ne cessera qu'avec ma vie.

---

N<sup>o</sup> 1998.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROUSSEAU,  
à MOTIERS-TRAVERS<sup>1</sup>.  
(Lettre de M<sup>me</sup> de Verdelin.)

Vous avez bien jugé, mon voisin ; une maladie si cruelle devoit avoir une fin, et une fin triste ; le 28 du mois dernier,

1. Transcrit de l'original autographe non signé conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. — Publié fragmentairement par Streckeisen-Moultou, II, p. 505-506.

M. de Verdelin cessa de souffrir. Il est mort avec un courage et une résignation parfaite. Je le regrette infiniment : chacun des derniers instants de sa maladie a été marquée par des témoignages d'amitié pour moi et pour mes enfants. Il n'a fait aucune disposition ; il m'a témoigné faire quelques projets pour de petits parents ; je vais travailler à les remplir : je suis comblée de pouvoir donner à sa mémoire une marque d'affection et de respect qui ne coûte rien à mes filles. J'ai pris le parti de renvoyer tous mes gens, qu'heureusement j'ai trouvés à bien placer ; j'ai gardé un laquais, le gouverneur que vous connoissez, le petit Leroy, qui est mon *maître Jacques*, et qui ne me quittera que pour être beaucoup plus à son aise ; il a servi mon mari comme eût fait son fils, il me l'a recommandé<sup>1</sup>, une femme de chambre ; voilà ma maison jusqu'à ce que j'aie fini mes affaires et pris mes filles avec moi. Je ne reste pas riche, et en me retirant en province ou aux environs de Paris, où mon bien se trouve placé, j'aurai ce qu'il faut pour vivre honnêtement. Je travaille à déterminer mon père à venir vivre avec moi : il a été assez mal ; grâce à Dieu, la santé va mieux : je crois que s'il pouvoit laisser ses affaires à mon frère, sa santé se rétablirait. Il a 70 ans, il ne voit presque pas et n'entend qu'avec peine. Cette situation a besoin de soins et d'amitié ; il en trouvera plus chez moi que chez ma future belle-soeur. Mon voisin, je ne serais jamais assez heureuse pour le déterminer ; je ferai, s'il le faut, le voyage de Xaintonge pour y parvenir pourvu que ma santé n'y porte pas d'obstacle. Je souffre de ma poitrine ; je suis étique ; il me prend des bouffées de fièvre, auxquelles on n'a pas jugé qu'il fût sage de remédier ; on me tient au petit-lait, à l'eau, et à l'exercice jusqu'à ce que ma pauvre machine soit un peu remise. Mon voisin, il n'y eut jamais de spectacle plus douloureux, plus attendrissant, que celui dont je viens d'être témoin : j'en porterai loin le souvenir. J'ai envoyé aujourd'hui votre

1. Streckeisen-Moultou a omis le passage : « qui est mon *maître-Jacques*... recommandé. »

lettre à M<sup>me</sup> le Vasseur ; elle étoit bien portante au mois de septembre. Vous pouvez assurer M<sup>lle</sup> le Vasseur que si elle a besoin de quelque chose, j'y pourvoirai <sup>1</sup>. Mon voisin, seroit-il vrai que vous êtes en peine de ce que deviendra cette honnête fille si vous lui manquiez ? Avez-vous écrit cela à un curé près de Lyon <sup>2</sup>. Vous offenseriez vos amis. Lorsque le propos m'est parvenu, je trouvois sur ma pension de quoi me rassurer pour son avenir, et j'avois commencé à vous écrire sur cela ; 15 jours ne m'ont pas fourni un moment pour achever ma lettre. Aujourd'hui qu[u'un] revenu honnête me donne un *chez moi*, elle peut se regarder comme chez elle. S'il y avoit un lieu où elle aimât mieux vivre, mon voisin, j'exige qu'elle me dise ce qu'il faut pour l'y mettre à son aise : je serois blessée qu'elle et vous ne me donnassiez pas cette marque d'amitié et de confiance. Si je peux parvenir à finir mes affaires de bonne heure, et que je reprenne des forces, j'irai vous dire les mêmes choses. J'y ajouterai que ma déférence pour votre façon de penser m'empêche de chercher les moyens d'augmenter ce dîner qu'on vient indiscrètement partager ; ce procédé en mérite de votre part <sup>3</sup> : votre confiance doit être le prix de ma discrétion. Je crains si fort de vous fâcher, que mon cœur n'ose s'épancher. Mon voisin, si vous le connoissez comme je m'en flatte, vous jugerez mieux ce que je veux vous dire, que je ne pourrois vous le rendre.

Le 4 j<sup>r</sup>. [1764], rue S<sup>t</sup>-Marc, quartier de Richelieu,  
à l'hôtel d'Aubeterre.

1. Streckeisen-Moultou a omis vingt lignes de l'original autographe : « il a été assez mal ; grâce à Dieu, la santé va mieux... de quelque chose, j'y pourvoirai ».

2. L'abbé Grumet, curé d'Ambérieu. Cf. nos 1614, 1894, 1895, 1981, 2009.

3. Streckeisen-Moultou a omis le passage : « m'empêche de chercher les moyens... en mérite de votre part ».

---

N<sup>o</sup> 1999.

A MONSIEUR  
MONSIEUR USTERI  
MINISTRE DU S<sup>t</sup> EVANGILE  
À ZURICH<sup>1</sup>.

A Motiers, le 5 Janv<sup>r</sup>. 1764.

Voici, mon cher Ami, une réponse pour M. Wegelin ; je vous prie de la lui faire parvenir. Je suis charmé d'avoir connu cet homme vertueux, à qui je trouve l'esprit aussi élevé qu'il a l'âme belle. Il m'a laissé le coeur plein de lui. Mais à quoi pensoit M. le Professeur Hess d'envoyer ses<sup>2</sup> Dialogues à Genève pour y être imprimés ? Cela s'appelle bien, donner ses poules à garder au renard. Je ne sais rien de ce qui se passe à Genève mais je connois assés ce pays-là pour être sur que le Manuscrit n'y sera point imprimé et qu'il est peut-être actuellement dans les mains de Vernes. L'événement nous apprendra ce qu'il en est.

Je suis fâché que vous n'ayez pas trouvé la Sophie qu'il vous faut et que je vous souhaite, mais je suis charmé que vous ne vous y soyez pas laissé tromper. Si les Sophies sont rares, ceux qui savent les discerner ne sont pas communs non plus. Laissez toujours éclairer ainsi vôtre coeur par vôtre raison. J'espère que vôtre sagesse sera enfin récompensée.

Je ne vous ai point envoyé le catalogue de mes Livres, n'ayant pas eu encore le courage de l'achever. Je n'espère pas trouver à vendre le tout ensemble, et je ne veux rien vendre en détail ; je veux me débarrasser de tout tout d'un coup, ou tout garder.

1. Transcrit le 2 novembre 1917 de l'original autographe signé que m'a communiqué M. Paul Usteri. In-4<sup>o</sup> de 4 p. l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet oriental sur cire rouge. Chiffre postal 9. Cette lettre a été imprimée par MM. Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.* (1886, p. 27, 28 ; 1910, p. 91, 92).

2. « ses » se rapporte à Wegelin, non à Hess.

Quelque triste que soit mon état présent, je ne puis me détacher de l'espoir de vous voir cet été ; si vous êtes animé du même desir que vos affaires le souffrent et que mes forces reviennent, marquez-moi si vous êtes d'humeur à faire une partie du voyage, je ferai l'autre bien volontiers. Car vû mon état, et que je ne puis aller qu'à pied, il y a trop loin pour aller jusqu'à Zurich. Adieu, cher ami, je vous embrasse de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2000.

A. M. L'ABBÉ DE CARONDELET  
À PARIS<sup>1</sup>.

Motiers, le 6 janvier 1764.

Quoi ! Monsieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille et vos titres ! vous vous êtes défait de votre cachet ! voilà bien plus de prouesses que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laissé les portraits où ils étoient ; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois ; j'aurois laissé moisir mes titres dans leur coin, sans m'imaginer même que tout cela valut la peine d'en faire un sacrifice : mais vous êtes pour les grandes actions ; je vous en félicite de tout mon coeur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans sur votre compte ; vous me faites douter s'il y a des choses dont vous ne doutiez pas : ces doutes mêmes, à mesure qu'ils croissent, vous rendent tranquille ; vous vous y reposez comme sur un oreiller de paresse. Tout cela m'effraieroit beaucoup pour vous, si vos grands scrupules ne me

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay et collationné sur l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). Il existe à la même Bibliothèque une copie de ce texte, par Du Peyrou, dans 7906, n<sup>o</sup> 28.



rassuroient. Ces scrupules sont assurément respectables comme fondés sur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu, sur quoi la fondez-vous ? Il seroit bon de savoir si vous êtes bien décidé sur ce point : si vous l'êtes, je me rassure. Je ne vous trouve plus si sceptique que vous affectez de l'être ; et quand on est bien décidé sur les principes de ses devoirs, le reste n'est pas une si grande affaire. Mais, si vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me semblent peu raisonnées. Quand on est si tranquille dans le doute de ses devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous imposent ?

Votre délicatesse sur l'état ecclésiastique est sublime ou puérile, selon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicatesse est sans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres ; et qui n'est faux ni menteur en rien dans ce monde ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate et vous à qui la raison put passer un tel scrupule ; car à nous autres hommes vulgaires il seroit impertinent et vain d'en oser avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choses claires, importantes, et souvent préjudiciables ; et dans un point de pure spéculation dans lequel nul ne voit ce qui est vrai ou faux, et qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condescendre aux préjugés de nos frères, et de dire oui où nul n'est en droit de dire non ! Je vous avoue qu'un homme qui, d'ailleurs n'étant pas un saint, s'aviseroit tout de bon d'un scrupule que l'Abbé de Saint-Pierre et Fénelon n'ont pas eu, me deviendroit par cela seul très suspect. Quoi ! dirois-je en moi-même, cet homme refuse d'embrasser le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide et le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les instruire, les soulager, les consoler, les protéger, leur servir d'exemple, et cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, et qu'il n'avoit qu'à prendre et donner pour ce qu'elles valent, en ramenant sans bruit le Christianisme à son véritable objet ! Non, conclurois-je, cet homme ment, il nous

trompe, sa fausse vertu n'est point active, elle n'est que de pure ostentation ; il faut être un hypocrite soi-même pour oser taxer d'hypocrisie détestable ce qui n'est au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais consacré par les loix. Sondez bien votre coeur, Monsieur, je vous en conjure : si vous y trouvez cette raison telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, et je vous admire. Mais souvenez-vous bien qu'alors si vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la manière dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non, Monsieur, la vertu n'est que la force de faire son devoir dans les occasions difficiles ; et la sagesse, au contraire, est d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui, se contentant d'être homme de bien, s'est mis dans une position à n'avoir jamais besoin d'être vertueux ! Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faste de la vertu, restez à la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de prêtre vous les rendra souvent nécessaires ; mais si vous vous sentez les passions assez modérées, l'esprit assez doux, le coeur assez sain pour vous accomoder d'une vie égale, simple et laborieuse, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, soyez le père de vos domestiques, l'ami de vos voisins, juste et bon envers tout le monde : laissez là vos rêveries métaphysiques, et servez Dieu dans la simplicité de votre coeur ; vous serez assez vertueux.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Au reste, je vous dispense, Monsieur, du secret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne sais pourquoi. Je n'ai pas, ce me semble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort mystérieux.

---

N<sup>o</sup> 2001.

A M. DUCHESNE <sup>1</sup>.

A Motiers, le 8 janvier 1764.

Quel est donc, Monsieur, ce certain ouvrage dont M. l'Abbé de la Porte dit que je vous ai parlé ? je ne comprends pas que je puisse vous avoir proposé aucun ouvrage, excepté peut-être le *Dictionnaire de musique*, dont on peut parler dans un autre temps. Quant à notre présente édition, je vous déclare qu'excepté l'épître du noble vénitien, si je la trouve, et qui n'est que l'affaire de deux pages, je n'ai pas une ligne de plus à vous envoyer ; vous pouvez vous arranger là-dessus.

D'abord vous n'aviez pas assez pour quatre volumes, maintenant vous avez trop. Quand vous auriez pour un cinquième, il en faudrait six, et cela ne finirait point. Arrêtons-nous là, s'il vous plait. Si votre cinquième est trop petit, faites une table pour le remplir ; un libraire ignore-t-il l'art de ces remplissages ?

Madame la Maréchale de Luxembourg n'est point faite pour être mon homme d'affaires, et il est contre le respect de l'importuner de mes commissions. Faites sur ce que vous me destinez la déduction de toutes les fournitures que vous m'avez faites ; marquez-moi le montant du reste ; et quand cet argent sera prêt, nous ne manquerons pas, soit par MM. de Rougemont, soit par d'autres, de moyens pour le faire passer ici.

Mademoiselle Levasseur vous remercie de l'honneur de votre souvenir, et vous fait ses salutations. Quand notre affaire sera tout arrangée, et que vous aurez déduit sur les

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, I, p. 143-144.

douze cents francs le prix de toutes vos fournitures, je me chargerai sur le reste du cadeau que vous lui destinez.

Mille salutations de ma part à M. l'Abbé de la Porte ; je vous fais aussi, Monsieur, les miennes de tout mon coeur.

[J. J.] ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 2002.

A MONSIEUR ROUSSEAU  
à MOTIER-TRAVERS,  
PAR PONTARLIER <sup>1</sup>.  
(Lettre de Guy, pour Duchesne.)

A Paris, le 14<sup>e</sup> janvier 1764 <sup>2</sup>.

Monsieur

Il y auroit de l'indiscretion de notre part d'exiger encore des nouvelles pièces pour notre édition. Ce n'est pas là notre intention, et je crois que M. l'abbé de Laporte ne demande que l'Épître du *Noble Vénitien*, que nous n'avons pu trouver nulle part et que (*sic*), si vous pouvez en effet nous l'envoyer par le courrier prochain, vous nous ferez plaisir, d'autant qu'on n'attend plus qu'après cela. Vous dites bien vrai qu'un libraire sait se retourner ; nous avons déjà bien pensé à faire une table générale : ces adresses sont, je crois, pardonnables, quand elles ne font aucun tort à l'auteur.

Quand nous nous sommes adressés à Madame la Maréchale, ce n'a pas été que nous l'ayons regardée comme votre homme d'affaires ; nous n'ignorons pas que son état l'éloigne beau-

1. *INÉDIT*. Transcrit en août 1907 de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, recueil Guy-Duchesne, fol. 43, 44, 45. In-4<sup>o</sup> de 6 p., l'adresse sur la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> blanche. L'adresse portait : « A Monsieur, Monsieur Rousseau, imprimeur du Roy à Montargis ». Guy a biffé les cinq derniers mots, pour les remplacer par « à Motier Travers, par Pontarlier ». Mention postale manuscrite, chiffre postal, cachet de cire rouge « au Temple du goût ».

2. Le chiffre 4 de « 14<sup>e</sup> » est en surcharge sur un autre, précédemment écrit.

coup d'un semblable métier. Mais nous savons trop bien combien elle s'intéresse pour tout ce qui vous regarde pour avoir craint de lui faire une sorte de peine en la priant de vous faire tenir notre promesse. Au reste, c'étoit elle qui a été en partie la médiatrice de cette affaire (comme de la première, à qui nous avons pareillement fait les paiements) ; il nous a donc paru tout simple de lui porter le second, ce qui a été exécuté dimanche dernier. Cependant si nous eussions pu deviner votre répugnance à ce sujet, sûrement nous n'en aurions rien fait. Nous n'avons pas cru devoir faire aucune déduction de tout ce qui vous a été fourni jusqu'à ce jour : ce sera un cadeau pour Mad<sup>lle</sup> le Vasseur, en reconnaissance des petits articles que vous nous avez fourni pour joindre à ce qui a déjà été imprimé çà et là.

Nous nous sommes toujours bien doutés que toutes ces misères qu'on fait courir sous votre nom ne sont que des maladresses de la part de quelques malheureux écrivailleurs, que d'ailleurs, il ne faut pas, sur eux, juger de toute une nation. Je ne vous connois pour ennemis que quelques cagots, gens méprisables à tous égards, mais les honnêtes [gens] vous aiment, et par là vous êtes bien dédommagé de la malice de quelques criailleurs.

Je sais que tout ce qui sort de votre plume porte l'empreinte du bien et de la vertu, mais certains préjugés, établis malheureusement dans notre empire, font envisager tout autrement ce qui devrait servir de principes d'honneur et de religion à tous les hommes.

Eh bien, ne voilà-t-il pas qu'on fait une (*sic*) autre recueil de vos Pensées ? J'en ai vu quelque chose, entre autre[s] l'*Introduction*, que j'ai trouvé[e] très bien faite et dont je suis sûr que vous en serez content. Si nous nous accommodons du manuscrit, je vous ferai part de ce morceau tout aussitost que je le pourrai, mais des gens connoisseurs nous ont assuré que c'étoit exactement bien fait, que personne ne pouvoit se plaindre (en parlant de vos ennemis), tant c'étoit bien fait et adroitement.

J'ai commandé les cadres pour les six portraits que vous avez demandé[s], et ils seront prêts pour la semaine prochaine.

Je suis, Monsieur,

Votre très humble et très ob. serviteur

GUY P<sup>r</sup> DUCHENE

---

N<sup>o</sup> 2003.

[JULIE BONDELI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Je serais bien la dupe de ma discretion, Monsieur, si vous aviez doné a mon sillage quelque'autre motif que la crainte de vous incomoder, qui chaque jour l'a emporté sur le desir de m'entretenir avec vous. Je me dedomageois de cette negligence aparante en pensant souvent a vous et en m'en entretenant avec M<sup>r</sup> Schulthess aussi long-tems qu'il a été a Berne. Ce jeune home plein d'Esprit, d'excellentes intentions et de merites réels vous est Monsieur si sincerement ataché que vous seul pouvés lui faire sentir ce qui lui manque encore, je veux parler de la moderation dans la recherche de la Verité. Je n'ai pas encore l'age d'une sibylle et je suis bien éloignée de vouloir en prendre les prophetiques allures, mais quelques experiences me font tressaillir à la vue de l'Enthousiasme de la Vertu dans l'age des passions ; celles-ci me paraissent la petite verole de l'Ame qu'on peut avoir du plus au moins par le moïen d'un bon Regime, mais qu'il est important d'avoir dans son Tems afin que les cicatrices aient le loisir de s'efacer. Je sais que l'Efervescence du Genie ne conait point de frein et tel est sans-doute le cas de notre jeune Ami, mais je ne vois pas non plus d'impossibilité a diriger cete Efervescence sur

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-8° de 3 p. 1/3, sans adresse ni cachet.



des objets qui par leur nature retranchent les accessoires de l'imagination. Peu faite pour instruire je me suis bornée avec M<sup>r</sup> S. a lui raconter quelques traits dont il pouvait se faire l'application, et a lui conseiller l'étude des Mathematiques, sans lui parler de l'Efet qu'elles produisent ; mais vous Monsieur, vous pouvés faire davantage et notre jeune Ami merite que vous vous interessiés pour lui ne fut-ce que par le sincere attachement qu'il vous a vouë.

Oserais-je vous demander s'il est vrai que les lettres d'un Citoïen de Geneve soïent la plus mechante satire qui jamais ait été faite de vos ouvrages ? M<sup>r</sup> Usteri le dit en fremissant de Colere, et j'ai risqué d'en faire le partage. Avec l'Auteur uniquement pour avoir indiqué le Livre, avant que d'oser avouer que je l'avais lu autrement que lui, j'ai usé d'une ruse féminine en faisant précéder ma lettre par quelques Livres Anglais dont il avait envie depuis long-temps et je suis encore dans l'attente du resultat de l'embaras dans lequel j'ai cherché a le metre.

Je vous ai déjà dit Monsieur, que la seule crainte de vous incomoder m'empêche de vous écrire plus souvent, mais je dois ajouter aussi que l'interret intime que vous m'avés inspiré convertit ma discretion en suplice. Ignorer pendant deux ou trois mois de suite coment vous vous trouvés n'apprendre tout au plus de vos nouvelles que come on en aprend des Morts ou des Voltaires et Pompignans, en verité Monsieur, cela est bien dur, et il ne tiendrait qu'a vous de me metre a peu de fraix plus a mon aise, ce serait en m'écrivant plus frequenment, *je n'ai pas le loisir de vous écrire*, ou *je me porte bien* ou *je me porte mal*, rien que cela Monsieur et je serais contente, car Il importe a mon bonheur de savoir que vous existés et que vous ne confondés pas les assurances sinceres de ma tendre Estime avec les tristes compliments qui n'exigent point de reponse.

J. BONDELY

Koenitz ce 15<sup>e</sup> Janvier 1764

---

N<sup>o</sup> 2004.

[M.-M. REY À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

(Fragments.)

Votre lettre, mon cher Rousseau, m'est bien parvenue et nous étions très impatients de recevoir de vos nouvelles. Je vous remercie de la peine que vous vous êtes donnée au sujet du manuscrit de M. Engel auquel je réponds par ce courrier. Il faut, S. V. P., lui renvoyer son ouvrage, afin qu'il le fasse examiner pour le style par une personne capable, moyennant quoi je m'en accommoderai. Voilà, en substance, ce que je lui mande ; je lui mande que vous m'en donnez un témoignage avantageux, ainsi qu'il ne peut pas vous vouloir du mal.

[Rey répond ici brièvement à ce que Rousseau dit dans sa lettre du 28 décembre 1763 de la santé et des chagrins en général, puis il donne des nouvelles de la petite, qui marche, « moyennant ses lisières ».]

Nous la conduisons tous les jours dans la chambre où pend votre portrait et elle vous salue très exactement et par un bonjour, et par un baise-mains.

[Messages de « tendre amitié » de M<sup>me</sup> Rey et de M<sup>lle</sup> Dumoulin, qui se flattent toujours d'embrasser Rousseau « dans quelques mois ».]

Vous ne m'en dites mot. Auriez-vous changé d'idée ? Votre santé seroit-elle plus mauvaise ? Sont-ce vos livres qui vous embarrassent ? Je les prendrai pour mon compte au prix que voudrez et vous en ferai compter le montant. Si j'avois été en

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Rec. Rey, fol. 208, 209, 3 p. de texte in-4<sup>o</sup>, l'adresse (à Motiers-Travers) sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet aux initiales, sur pain à cacheter. Chiffre postal 36.

argent, je les aurois bien acceptés, le jour où vous m'en parlatés chez vous. Mais je sentoís que j'avois de fortes sommes à payer à mon retour, et que je ne l'avois pas cet argent, mais avec la patience, tout s'arrange.

M. le comte de Binting demeure à La Haye. S'il avoit été ici, j'aurois sur le champ satisfait à votre demande en lui faisant visite ; mais demeurant à La Haye, dois-je lui écrire ? Je ferai ce que vous me direz.

Il y a 7 volumes de l'Histoire universelle moderne de faits, savoir les tomes 15 à 21 ; je les paie comptant un ducat de Hollande le volume ; cela revient à peu près à 12<sup>fr</sup> de France le volume en feuilles. Vous me les payerez ce que je les payerai. Voulez-vous que je les fasse coudre ? ou faut-il les expédier en feuilles ? Comme je ne ferai pas d'envoi en Suisse avant un ou deux mois, j'ai le tems de recevoir votre réponse. Si je puis trouver l'Hist. nat. 4<sup>to</sup>, tome 4, séparément, je l'ajouterais ; ce volume doit manquer, parcequ'il n'a pas été réimprimé. Pour la valeur, elle se trouvera toujours : votre commodité sera la mienne.

J'ai une brochure de 110 pages petit in-8<sup>vo</sup>, intitulée : Examen de la Confession de foi du Vicaire savoyard contenue dans Emile, par Bitaubé, A Berlin, 1763. Cette brochure est goûtée, on en fait cas. Si elle ne vous est pas connue, je vous en enverrai un exemplaire, et si vous la connoissez, je serai bien aise d'en avoir votre sentiment, ou voudriez-vous y répondre ? J'ai ouï dire à quelques personnes que cet Examen étoit ce qui avoit paru de meilleur contre Emile.

L'ouvrage de M<sup>r</sup> Roustan est fini ; j'en ai fait l'expédition à Du Villard-Barrillot à Genève, il y a un mois ; j'en aurois ajouté un exemplaire pour vous, mais j'ai pensé que M<sup>r</sup> Roustan vous en feroit parvenir aussitôt son arrivée.

J'imprime actuellement le manuscrit de M<sup>r</sup> d'Argenson dont vous faites mention dans vos notes du Contrat social. Il y a beaucoup de fautes dans le manuscrit et je suis très embarrassé pour y remédier. J'ajouterai un avis où je dirai que dans la crainte de rendre mal l'idée de l'auteur, j'ai préféré de le laisser

tel qu'il est, et je vous prierai, en en faisant la lecture, de me le corriger, afin qu'à une seconde édition il soit meilleur.

J'ai aussi sous presse, Contemplation de la nature, par M<sup>r</sup> Bonnet, un vol. in-8<sup>vo</sup>.

Pensez-vous toujours mon cher Rousseau, à l'impression de vos OEuvres in 4<sup>to</sup> ? Ne voulez-vous rien publier ? Vous savez que vous me ferez toujours plaisir de me donner quelques-unes de vos productions. Le Recueil des lettres dont nous avons parlé est-il prêt ? Votre portrait, qu'on a gravé à Paris, a-t-il paru ? Peut-on en avoir ? Et à qui faut-il s'adresser pour cela ? On m'a mandé aussi que Du Chesne avoit publié une collection de vos oeuvres en 12 vol. Cela est-il vrai ? Y a-t-il des augmentations ? J. Neaulme est actuellement à Berlin, d'où il ne reviendra pas suivant toutes les apparences. Son Emile Chrétien n'est point encore public. Voulez-vous travailler au Robinson Crusocé ? En ce cas je vous enverrai un exemplaire. On a publié à La Haye une réfutation du Contract social sous le nom d'Anti Contract social ; c'est une misère. Ne m'oubliez pas pour le mémoire que je vous ai demandé sur votre vie. J'ai réimprimé la lettre à De Beaumont : en voulez-vous quelques exemplaires. Avez [-vous] aussi songé à donner un *Esprit de Rousseau*, en indiquant les endroits de vos oeuvres que je pourrois prendre ?

Obligez-nous, mon chère Compère, en nous donnant de vos nouvelles plus souvent, tous les mois au moins une fois, et si vous avez besoin d'argent, disposez de moi comme de vous-même. Bien des amitiés à Mad<sup>lle</sup> Le Vasseur ; je lui réitère ma prière d'avoir bien soin de vous. Elle peut disposer de ses 300<sup>fr</sup> quand elle voudra. Je suis bien sincèrement et de coeur tout à vous.

REY

A Amsterdam le 20<sup>e</sup> [janvier] de l'an 1764

---

N<sup>o</sup> 2005.

A M. [L. USTERI à ZURICH]<sup>1</sup>.

A Motiers, le 21 Janv<sup>r</sup> 1764.

Je vous prie, mon bon ami, de vouloir bien faire à M W. <sup>2</sup> mes remerciemens des exemplaires de son ouvrage qu'il m'a fait adresser. J'ai été trompé dans mon attente, et l'ouvrage a été imprimé, mais si mal qu'il vaudroit peut-être mieux qu'il ne le fut pas. Cependant comme les fautes d'impression ne peuvent changer les sentimens de l'Auteur qui s'y manifestent, ils lui feront toujours honneur et à moi aussi.

Voici deux exemplaires d'un barbouillage imprimé dernièrement <sup>3</sup>, dont je vous prie de lui faire passer l'un et de garder l'autre. C'est une metaphysiquerie<sup>4</sup> assés ennuyeuse et que je ne vous conseille pas de lire, mais ce n'est pas sur le prix de la chose que s'estiment les hommages de l'amitié. Vous avez voulu que je ne vous épargnasse pas les frais de la Poste ; j'ai pourtant regret de vous les faire employer si mal. Adieu, mon excellent ami ; je vous embrasse de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit le 2 novembre 1917 de l'original autographe signé et sans adresse, que m'a communiqué M. Paul Usteri. 4 p. in-4<sup>o</sup>, les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> blanches. Au dessous de la date, L. Usteri a écrit : « Rep. 25 février ».

2. Weguelin.

3. *L'Essai sur l'imitation théâtrale*, tirage à part de l'édition des *Œuvres* de 1764.

4. « Metaphysiquerie ». Ce mot n'est pas dans le Dictionnaire de l'Académie. Littré le donne comme un terme familier, désignant « l'abus de la métaphysique, de l'abstraction », et, comme seul exemple, il cite la lettre de Rousseau du 22 janvier 1764 à l'abbé de la Porte, où ce mot s'applique également à *L'Essai sur l'imitation théâtrale*.

N<sup>o</sup> 2006.

[AU PRINCE DE WURTEMBERG]<sup>1</sup>.

A Môtier le 21. J<sup>r</sup> 1764.

Je m'attendois bien. Monsieur le Duc, que la manière dont vous élèvez vôtre enfant ne passeroit pas sans critiques et sans opposition<sup>2</sup> et je vous avoue que je sais quelque gré au Reverend Docteur de celle qu'il vous a faite ; car ses objections étoi[en]t plus propres à vous réjoüir qu'à vous ébranler et moi j'ai profité de la gaité qu'elles vous ont donnée. On ne peut rien de plus plaisant que l'exposé<sup>3</sup> de ses raisons ; et je crois qu'il seroit difficile qu'il en fut plus content que moi ; je crains pourtant qu'il ne les trouve pas tout à fait peremptoires<sup>4</sup> car s'il a pour lui les chardonnerets les escargots, les chenilles, en revanche il a contre lui les vers, les grenouilles, les limacons, et cela doit l'intriguer furieusement. Je ne suis pas fort surpris non plus des petits desagrémens qui peuvent réjaillir à cette occasion sur M. Tissot ; je crains même que l'accord de ses principes sur ce point n'ajoute au chagrin qu'on lui témoigne : l'influence d'un certain voisinage nourrit dans le Canton de Berne une furieuse animosité contre moi que le traitement qu'on m'y a fait aigrit<sup>3</sup> encore. On oublie quelques fois les offenses qu'on a receues mais jamais celles qu'on a faites, et ces M<sup>rs</sup> ne me pardonnent point le tort qu'ils ont avec moi. Tels sont les hommes. Ce qui me rassure pour M. Tissot c'est qu'il leur est trop necessaire pour qu'ils

1. Transcrit le 16 mars 1915 de la minute autographe non signée et sans adresse, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 120, 121, in-4<sup>o</sup> de 4 p. A la p. 4, un annotateur inconnu a écrit : « Du Duc de Virtemberg. 2 janvier 1764 et Reponse de J.-J. R. 21 janvier 1764 ».

2. « opposition » remplace « représentations », biffé.

3. « que vous nous faites », biffé.

4. J.-J. avait d'abord écrit : « ... qu'il en fut plus content que vous et moi ; il me semble pourtant qu'il ne doit pas les trouver sans réplique car il a... »



ne lui passent pas de mieux penser qu'eux, c'est aux rêveurs purement spéculatifs (*sic*) qu'il n'est pas permis de dire des vérités que rien ne rachète. Le bienfaiteur des hommes peut être vrai impunément mais il n'en faut pas moins je l'avoue, et s'il étoit moins directement utile il seroit bientôt persecuté.

Permettez que je supplie V. A. S de vouloir bien lui remettre le barbouillage ci-joint <sup>1</sup> roulant sur une metaphysique<sup>2</sup> assés ennuyeuse dont par cette raison je ne vous propose pas la lecture, ni même à M. Tissot ; mais la bonté qu'il a eu (*sic*) de m'envoyer ses ouvrages, m'impose l'obligation de lui faire hommage des miens. J'ai même été deux fois l'Été dernier sur le point d'employer à lui aller rendre sa visite un des pèlerinages<sup>3</sup> que mes bons intervalles m'ont permis ; mais quelque plaisir que ce devoir m'eut fait à remplir ; je m'en suis abstenu pour ne pas le compromettre : et j'ai sacrifié mon désir à son repos <sup>4</sup>.

Vous m'inspirez pour M. et Mad<sup>e</sup> de Gollowkin toute l'estime dont vous êtes pénétré pour eux ; mais flatté de l'approbation qu'ils donnent à mes maximes<sup>5</sup> je ne suis pas sans crainte que leur enfant ne soit peut être un jour la victime de mes erreurs. Par bonheur je dois sur le portrait que vous m'en tracez les supposer assés éclairés pour discerner le vrai <sup>6</sup> et ne pratiquer que ce qui est bien. Cependant il me reste toujours une frayeur fondée sur l'extrême difficulté d'une telle éduca-

1. Ce devait être le tirage à part de l'*Imitation théâtrale*.

2. Cf. note 4 de la p. 300 et celle de la p. 304.

3. « pédestres », biffé.

4. Cette phrase : « J'ai même été deux fois..... mon désir à son repos » remplace, en renvoi, les lignes suivantes rayées d'un trait : « Si jamais ma santé me le permet je ne me bornerai pas à cela, la visite dont il m'a honoré est une dette que mon coeur ne me laisse pas oublier et dont l'acquit fera quelque jour l'objet d'un de mes pèlerinages. A ce motif qui seul seroit suffisant de reste il s'en joint un autre qui n'est pas difficile à deviner. Quel objet pour moi que ce précieux enfant et le digne couple dont à tous égards il sera l'ouvrage ; c'est désormais la seule chose intéressante qui me reste à voir dans le monde après quoi je pourrai dire le cantique de Simeon. »

5. « d'éducation », biffé.

6. « du faux », biffé.

tion c'est qu'elle n'est bonne que dans son tout, qu'autant qu'on y persevere et que s'ils viennent à se relâcher ou à changer de système tout ce qu'ils auront fait jusqu'alors gâtera tout ce qu'ils voudront faire à l'avenir ; si l'on ne va pas jusqu'au bout, c'est un grand mal d'avoir commencé.

J'ai relu plusieurs fois votre lettre et je ne l'ai jamais lue sans émotion. Les chagrins, les maux, les ans ont beau vieillir ma pauvre machine ; mon coeur sera jeune jusqu'à la fin et je sens que vous lui rendez sa première chaleur. Oserois-je vous demander si nous ne nous sommes jamais vus. N'est-ce point avec vous que j'ai eu l'honneur de causer un quart d'heure il y a 8 ou 10 ans à Passy chez M. de La Pouplinière [?] Je n'ai pas comme vous voyez oublié cet entretien, mais j'avoue qu'il m'eut fait une autre impression si j'avois prévu la correspondance que nous avons maintenant et le sujet qu'il l'a fait naître. Qu'ai-je fait pour mériter les bontés de Madame la Princesse. Rien n'est si commun que les barbouilleurs de papier : ce qui est rare, c'est une femme de son rang qui aime et remplit ses devoirs de mère ; et voila ce qu'il faut admirer.

---

N<sup>o</sup> 2007.

A M. L'ABBÉ DE LA PORTE  
À PARIS<sup>1</sup>.

A Motiers, le 22 janvier 1764.

J'ai reçu, Monsieur, presque en même temps que votre lettre du 12 décembre, la note que vous aviez jointe à une lettre de M. Guy, le discours de mademoiselle Mazarelli<sup>2</sup>, et les feuilles imprimées de l'édition à laquelle vous voulez bien

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, I, p. 144-147.

2. Claire-Marie Mazarelli, marquise de la Vieuville de Saint-Chamond, auteur de divers écrits (voy. Quérard, VIII, 324-325). Je pense que le discours en question est son *Eloge de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, Paris, 1764, in-8°. [Th. D.]

donner vos soins. J'ai commencé de parcourir ces feuilles, et je n'y ai rien trouvé qui ne confirme la satisfaction que j'avois de voir cette entreprise sous votre direction. Je suis si content de l'honneur que vous me faites et de tout votre travail, que je voudrais, Monsieur, tout faire de mon côté pour vous satisfaire dans ce que vous paroissez souhaiter encore de moi. Mais, de grace, mettez-vous à ma place ; je suis malade, affligé, surchargé d'importuns, de soins de toute espèce, absolument hors d'état de travailler, et je n'ai rien du tout qui soit prêt à être mis sous les yeux du public. Le morceau le plus avancé est une espèce de traduction du premier livre de l'*Histoire de Tacite* ; mais ce genre de travail me plaît si peu, et j'y suis si peu propre, que, quoique cette traduction soit faite depuis long-tems, il m'a été impossible jusqu'ici de la revoir pour la mettre en état de paroître, et elle est restée dans une imperfection à laquelle il m'est impossible de remédier ; car ce travail, d'ailleurs au-dessus de mes forces, demande de la santé, du loisir, du courage, et tout cela me manque à présent. Je vous parlerai, Monsieur, comme à un homme digne de mon estime et de ma confiance. Si vous avez absolument besoin de ce morceau, je vous l'enverrai, à condition que vous le jugerez sévèrement, et que vous me le renverrez si vous ne le jugez pas digne de voir le jour. Si vous pouvez absolument vous en passer pour votre édition, vous me ferez d'autant plus de plaisir que, même pour vous l'envoyer, il faut le transcrire ; car le brouillon est dans un état à ne pouvoir être déchiffré que par moi. Voilà, Monsieur, tout ce que je puis faire ; marquez-moi là-dessus votre volonté, et vous serez obéi.

En parcourant l'Essai sur l'*Imitation théâtrale*, j'ai trouvé une faute qui fait un vilain contre-sens ; cette faute était aussi dans la copie, ainsi je ne m'en prends qu'à moi ; cependant je voudrais bien, s'il était possible, qu'on la corrigeât par un carton ; car toute cette métaphysiquerie<sup>1</sup> est si ennuyeuse à lire, qu'il ne faut pas surcharger encore cet ennui par des contre-

1. Cf. note 4 de la p. 300 et note 2 de la p. 302.

sens. C'est dans la pénultième page, neuvième ligne, en remontant ; il y a : par nous-mêmes ; il faut : *pour nous-mêmes*<sup>1</sup>. Voyez, mon cher monsieur, s'il y aurait moyen de remédier à cela<sup>2</sup>.

Vous m'humiliez beaucoup, monsieur, en me rappelant tous mes torts vis-à-vis de mademoiselle Mazarelli ; mais je ne puis vous savoir mauvais gré de faire briller sa générosité à mes dépens, puisque dans les reproches mêmes que j'ai à me faire je trouve à me féliciter de ne pas l'avoir rebutée. J'accepte son présent avec reconnaissance, et c'est pour ne pas profaner son ouvrage que je diffère à le lire, jusqu'à ce que je puisse y donner toute l'attention nécessaire, et y prendre tout le plaisir qui doit en résulter.

Permettez que je vous recommande la correction de la pièce italienne que j'envoie à M. Duchesne ; j'avais bien résolu de ne laisser jamais voir le jour à cette épître ; mais les circonstances où je me trouve me permettent bien de mépriser les insultes de la tourbe, mais non pas les louanges des honnêtes gens.

Honorez-moi toujours, monsieur, de votre souvenir et de votre estime ; je tâcherai toujours de mériter l'un et l'autre.

Je vous salue de tout mon cœur.

[J. J.] ROUSSEAU

Je viens de parcourir la traduction en question ; elle n'est, en vérité, point du tout en état de paraître.

1. « Cette faute a été corrigée. La phrase est ainsi conçue : « Écoutons leurs « raisons d'une oreille impartiale, et convenons de bon cœur que nous aurons beau-  
« coup gagné pour nous-mêmes, s'ils prouvent qu'on peut se livrer sans risque à  
« de si douces impressions. » (*Note de Musset-Pathay.*)

2. On n'a pas pu y remédier dans l'édition dont il s'agit, c'est-à-dire celle des *Œuvres* en 5 vol., avec la rubrique Neuchâtel (en réalité Paris, Duchesne). Au tome V, p. 37, qui est l'avant-dernière de *l'Essai sur l'Imitation théâtrale*, ligne 9 en remontant, il y a *par nous-mêmes*. Mais la faute n'existe pas dans l'édition de Rey, Amsterdam 1764, in-8° de 47 pages (p. 45, ligne 5 en remontant). [Th. D.]

N<sup>o</sup> 2008.

A M<sup>lle</sup> JULIE BONDELI <sup>1</sup>.

Motiers, le 28 janvier 1764.

Vous savez bien, Mademoiselle, que les correspondans de votre ordre font toujours plaisir et n'incomodent jamais ; mais je ne suis pas assez injuste pour exiger de vous une exactitude dont je ne me sens pas capable, et la mise est si peu égale entre nous, que, quand vous répondriez à dix de mes lettres par une des vôtres, vous seriez quitte avec moi tout au moins.

Je trouve M. Schulthess bien payé de son gout pour la vertu par l'intérêt qu'il vous inspire ; et, si ce gout dégénère en passion près de vous, ce pourroit bien être un peu la faute du maitre. Quoi qu'il en soit, je lui veux trop de bien pour le tirer de votre direction en le prenant sous la mienne ; et jamais, ni pour le bonheur, ni pour la vertu, il n'aura regret à sa jeunesse, s'il la consacre à recevoir vos instructions. Au reste, si, comme vous le pensez, les passions sont la petite-vérole de l'ame, heureux qui, pouvant la prendre encore, iroit s'inoculer à Koenitz ! Le mal d'une opération si douce seroit le danger de n'en pas guérir. N'allez pas vous fâcher de mes discours, je vous prie ; je ne les prodigue pas à toutes les femmes, et puis on peut être un peu vaine.

Je ne puis, Mademoiselle, répondre à votre question sur les *Lettres d'un citoyen de Genève* <sup>2</sup>, car cet ouvrage m'est parfaitement inconnu, et je ne sais que par vous qu'il existe. Il est vrai qu'en général je suis peu curieux de ces sortes d'écrits ; et, quand ils seroient aussi obligeans qu'ils sont insultans pour l'ordinaire, je n'irois pas plus à la chasse des éloges que des injures. Du reste, sitôt qu'il est question de

1. Transcrit du brouillon autographe signé conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7900). C'est là la seule lettre de Rousseau à M<sup>lle</sup> Bondeli qui nous soit parvenue. Les autres n'ont pas encore été signalées. [Th. D.]

2. Parodie anonyme de la *Nouvelle Héloïse*, publiée en 1763.



moi, tous les préjugés sont qu'en effet l'ouvrage est une satire ; mais les préjugés sont-ils faits pour l'emporter sur vos jugemens ? D'ailleurs je ne vois pas que ce livre soit annoncé dans la gazette de Berne ; grande preuve qu'il ne m'est pas injurieux.

Je n'ose vous parler de mon état, il contristeroit votre bon coeur. Je vous dirai seulement que je ne puis me procurer des nuits supportables qu'en fendant du bois tout le jour, malgré ma foiblesse, pour me maintenir dans une transpiration continue, dont la moindre suspension me fait cruellement souffrir. Vous avez raison toutefois de prendre quelque intérêt à mon existence : malgré tous mes maux, elle m'est chère encore par les sentimens d'estime et d'affection qui m'attachent au vrai mérite ; et voilà, Mademoiselle, ce qui ne doit pas vous être indifférent.

Acceptez un barbouillage qui ne vaut pas la peine d'en parler, et dont je n'ose vous proposer la lecture que sous les auspices de l'ami Platon.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2009.

A MADAME  
MADAME LA MARQUISE  
DE VERDELIN, À L'HÔTEL  
D'AUBETERRE, RUE S<sup>t</sup> MARC  
À PARIS <sup>1</sup>.

A Môtiers, le 28 Janv<sup>r</sup> 1764.

Vos regrets sont bien légitimes, Madame ; ce que vous me marquez des derniers momens de Monsieur de Verdelin prouve qu'il vous étoit sincèrement attaché, et combien ne

1. Transcrit le 3 mars 1924, à Alençon, de l'original autographe non signé, appartenant alors à M. le comte Le Veneur. 4 p. in-4°, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet de cire rouge : devise. [P.-P. P.]



devoit-il pas l'être ? Cependant, comme dans l'état où il étoit il a plus gagné que vous n'avez perdu, les sentimens qu'il vous laisse doivent être plus relatifs à lui qu'à vous. D'ailleurs, moi qui sais combien vous êtes bonne mère, et qu'en le perdant vous avez, pour ainsi dire, acquis vos enfans ; tout ce que je puis faire en cette circonstance par respect pour votre bon coeur et pour sa mémoire, est de ne vous pas féliciter.

Il est vrai, Madame, que m'étant trouvé plus mal cet été, j'ai écrit à un Curé qui avoit fait la route avec M<sup>lle</sup> le Vasseur pour la lui recommander, sachant qu'elle ne se soucioit pas de retourner à Paris, où elle ne manqueroit pas d'être tirannisée et dévalisée de nouveau par toute son avide famille. Sur les attentions qu'il avoit eues pour elle, sur les discours qu'il lui avoit tenus, j'avois pris la plus grande opinion de cet honnête homme, et je la lui recommandois, non pas pour lui être à charge, comme il paroît dans ma lettre même, puisqu'elle a par la pension de mon Libraire dequoi vivre en province avec économie, mais seulement pour diriger sa conduite et ses petites affaires dans un pays qui lui est inconnu. Mais le bon homme est parti de là pour supposer que j'implorais ses charités pour elle, et pour faire courir ma lettre par tout Paris, au point de proposer à un Libraire de l'imprimer<sup>1</sup>. J'ai gagné par là d'être instruit à tems, et de pouvoir prendre d'autres mesures. J'ai la plus grande confiance en vous, Madame, et l'intérêt que vous daignez prendre à elle et à moi fait la consolation de ma vie : mais connoissant ses façons de penser, son état, ses inclinations, ce qui convient à son bonheur, je ne lui conseillerai jamais d'aller vivre à Paris, ni dans la Maison d'autrui, bien convaincu par ma propre expérience qu'on n'est jamais libre que chez soi. Du reste, je compte si parfaitement sur votre souvenir qu'en quelque lieu qu'elle vive, je ne doute point que vous n'ayez la bonté de la recommander, de la protéger, de vous intéresser à elle, et j'avois si peu de doute là-dessus, que, sans ce que vous me dites dans votre dernière lettre, je ne me serois pas même avisé de vous en parler.

1. Cf. p. 271, note 2.

Garderez-vous Soisi, Madame, ou vivrez-vous toujours à Paris ? Lesquelles de vos filles prendrez-vous auprès de vous ? Resterez-vous à l'Hôtel d'Aubeterre, ou prendrez-vous une maison à vous ? Le voyage de Xaintonge que vous méditez sera, selon moi, bien inutile ; quelque tendresse qu'ait pour vous Monsieur votre Père, à son âge on n'aime guère à se déplacer. J'éprouve bien cette répugnance, moi que les infirmités ont déjà rendu si vieux. Je suis ici l'hiver au milieu des glaces, l'été en proie à mille importuns, très chèrement pour la vie, en toute saison ma demeure a ses incommodités. Cependant je ne puis me résoudre à me déplacer : le moindre embarras m'effraye, et je crois que j'aurai moins de peine à déménager de mon corps que de ma maison. Bon jour, Madame.

---

N<sup>o</sup> 2010.

DE MARIANNE <sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> La Tour-de-Franqueville à Rousseau.)

Le 30 janvier 1764.

Lorsque j'ai reçu votre lettre datée du 25 décembre, il y avoit déjà quatorze jours que j'étois au lit, ayant une grosse fièvre, un catharre considérable, des vomissemens continuels, et des quintes de toux si violentes, que j'en étois devenue sourde. Je vous laisse à penser quelle impression elle m'a faite, et quel adoucissement c'est à des douleurs cuisantes que la froideur d'un ami. Hélas ! je m'applaudissois en secret d'avoir, selon vos principes, refusé constamment de voir aucun médecin, et je ne pensois guères, quoique je l'eusse déjà éprouvé, qu'il vous fût aussi aisé de m'affliger d'où vous êtes,

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale* etc., t. II, p. 72-77.

que de me conduire. Quoi qu'il en soit du mal que vous pouviez me faire, de celui que vous m'avez fait, et de celui que j'ai encore, jamais vous ne m'avez aussi injustement montré tant d'humeur. Vous paraissez excédé de mes importunités ; et cela lorsqu'après avoir supporté votre silence pendant près de deux mois, sans vous en demander compte, témérité qui n'eût pu me réussir plus mal que ma discrétion, je respecte vos occupations ou vos loisirs, jusqu'à ne pas permettre que mes inquiétudes aillent jusqu'à vous ; je fais écrire à Motiers pour savoir de vos nouvelles ; et, apprenant par cette voie qu'il ne s'est joint aucun accident à vos incommodités ordinaires, je prends le parti d'attendre, sans murmurer, qu'il vous plaise de me répondre. Voilà pourtant cette femme à qui le projet de faire entendre raison vous paroît risible ! Mais quand il seroit vrai que le projet eût des difficultés, si vous aviez pour moi la centième partie de l'amitié que vous m'avez promise, elles vous auroient fait gémir, et non pas *rire*. Je ne m'attendois pas à tant d'humiliation, je l'avoue. Toutefois, le dédain dont vous cherchez à m'accabler, n'engourdit point en moi le sentiment modeste de ma propre valeur. J'ose croire qu'on n'est point *oisive* quand on travaille au bonheur des autres ; et je trouve le dédommagement de votre offensante épithète, dans la reconnoissance de quelques infortunés, qui reçoivent de moi, soit en secours effectifs, soit en soins pénibles, soit en démarches coûteuses, ce que toute l'importance des gens affairés ne leur procureroit pas. Au surplus, vos inégalités vis-à-vis de moi, ne tirent à aucune conséquence pour l'opinion que j'ai conçue de vous ; je les regarde comme les atômes que l'air promène sur les surfaces les mieux polies, et qui ternissent leur éclat sans nuire à leur solidité. Peut-être méritois-je plus de bienveillance de votre part ; mais le sort de mon attachement pour vous ne me surprend pas ; c'est celui de tous les sentimens honnêtes ; le vice seul a des succès. Je ne puis cependant vous cacher, qu'avec plus de vanité que je n'en ai, je supposerois, à votre dernier caprice, un principe bien propre à la flatter.

D'après la menace que vous m'en faites, je m'attends bien que vous ne m'écrirez plus, et j'y souscris. Jamais mon consentement ne manquera à ce qui pourra vous satisfaire. Je renonce à tout ce que je tenois, et à tout ce que je pouvois espérer de vous, hormis au titre de votre amie, que vous ne pouvez m'ôter, même en devenant mon ennemi.

Je n'imaginois pas être, sans y songer, pressante jusqu'à l'importunité : c'est un malheur pour moi, surtout par ses suites ; et comme tout malheur est un tort, j'expierai celui-ci, en me privant de vous écrire. Vous êtes trop célèbre pour que votre destinée m'échappe : d'ailleurs, vous ne pourrez blâmer des démarches, qui, bien que vous en soyez l'objet, ne parviendront pas jusqu'à vous : ainsi rien ne m'empêchera d'en faire. Soyez du moins bien persuadé que c'est par maladresse, et non pas à dessein, que je vous ai paru si exigeante. Adieu, Monsieur, je vous demande pardon, si je me suis éloignée de la modération qui convient à une personne, que, par rapport à vous, vous replongez dans le néant. Quand on a la tête foible, et le coeur sensible, quelques écarts semblent être permis.

---

N<sup>o</sup> 2011.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

La Chablière, 31 janvier 1764.

J'ai remis à M. Tissot le livre, Monsieur, que vous m'avez chargé de lui faire parvenir. Je l'ai lu avec tout le plaisir possible. Il seroit à souhaiter que tous les traités de métaphysique fussent aussi lumineux et aussi vrais que celui dont vous nous avez favorisés ; on auroit épargné à l'esprit humain

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 173-175.

la honte de tant de rêves et d'absurdités puérides qui le dégradent.

Une des choses que j'ai le plus admirées, c'est la force que vous avez eue de retrancher cet admirable morceau de la lettre que vous avez écrite à M. d'Alembert. Cet effort est véritablement digne de vous, et j'ose vous en féliciter, et vous en remercier même par le vif intérêt que je prends à tout ce qui me confirme davantage dans l'opinion que j'ai conçue de votre caractère. Cessez donc, Monsieur, de donner le nom de barbouillages à des écrits qui font honneur à l'humanité et à leur auteur, parce qu'ils inspirent l'amour de la vertu et qu'ils tendent à ramener tous les hommes à la pureté des moeurs et à la simplicité primitive, cette fille chérie de la nature. Encore un coup, Monsieur, cessez de vous insulter vous-même et de ressembler en ce seul point aux mortels aveugles qui ont le malheur de vous méconnoître. Non, je suis bien sûr, du moins, si j'en juge par le mien, que notre coeur vous a élevé des autels. Pourquoi donc les profaneriez-vous par ce langage, le seul, toutefois, de tous ceux que vous avez tenu, qui n'est pas conforme à la vérité.

Je viens de lire pour la première fois, et cela avec ravissement, la lettre que vous avez écrite à M. de Voltaire en réponse à son poème sur le désastre de Lisbonne. Vous me consolez, mon cher maître, tandis que le poète s'efforce de m'attrister, et je vous avoue que la tranquillité qui règne dans ma conscience a toujours fermé les portes de mon coeur à ce système affligeant. Mais ce qui m'étonne et m'afflige véritablement, c'est que cette lettre sublime n'ait point empêché *Candide* de naître, ou qu'elle n'ait pas eu la force de l'étouffer dans son indigne berceau. Telles sont les erreurs de l'esprit, quand il n'est pas guidé par la conscience, et quand l'auguste vérité n'est pas le but qu'il se propose.

Je ne vous parlerai pas aujourd'hui de M. Tissot, parce qu'il se propose d'avoir l'honneur de vous écrire lui-même. D'ailleurs je ne pourrais vous dire de lui et de moi que ce que je vous ai déjà dit tant de fois ; car nous vous admirons et



nous vous aimons toujours de même, et ces sentimens, si justes, ne s'éteindront jamais dans mon coeur, à moins qu'il ne devienne indigne de les renfermer.

C'est moi-même, Monsieur, qui ai eu l'avantage de vous voir chez M. de la Poplinière. Déjà alors je vous admirois et vous respectois ; mais les sentimens que vous m'avez inspirés depuis sont d'une nature bien supérieure, et cela est tout simple, car dans ce temps-là, vous n'aviez pas encore élevé Emile, et moi je ne jouissois pas encore du bonheur d'être père et de vous devoir tout ce que ma chère Sophie sera un jour.

Mais il est temps de revenir à elle. Elle a percé deux dents à la fois. Cette double éruption lui a causé beaucoup de fièvre ; mais pendant cette crise, j'ai remarqué avec plaisir que le sourire embellissoit son visage, dès que les douleurs lui donnoient un peu de relâche. Sa santé, ses forces et sa gaieté augmentent dans la même proportion ; et pour vous prouver, mon cher maître, qu'elle est aimante, je vous dirai que toutes les fois qu'elle a caressé sa digne mère ou moi, elle se tourne sur-le-champ vers la nourrice et la caresse encore davantage que nous. Cette petite distinction accordée à sa nourrice nous comble de joie et nous procure plusieurs avantages à la fois : premièrement de me convaincre que cet enfant sera reconnaissant et aimant, secondement de lui attacher encore plus sa nourrice, dont nous sommes déjà très-contents ; troisièmement de fortifier ma tendre épouse dans la résolution qu'elle a prise de nourrir elle-même l'enfant dont elle accouchera dans quelques mois, et quatrièmement d'admirer de plus en plus l'excellent caractère de ma chère petite femme, qui, malgré les plaisirs que lui font les caresses de son enfant, est toujours jalouse en faveur de la nourrice.

J'ai tâché de remonter à la cause qui a aiguisé l'odorat de ma fille, et j'ai trouvé que vous aviez raison. Voici à quoi je l'attribue : dès sa naissance on l'a beaucoup environnée de fleurs, parce qu'elle paroissoit les aimer, et comme j'étois bien aise de l'accoutumer également au froid et au chaud, je l'ai fait



porter souvent de l'air dans sa chambre, et de sa chambre à la cuisine ; or les cuisines, quelque propres qu'elles soient, exhalent toujours une odeur assez mauvaise, et c'est à la différence de cette odeur de gaillon à celle des fleurs qui parfumoient sa chambre, que j'attribue le développement précoce de ce sens.

Les femmes sont toujours femmes, et je soupçonne la mienne de vous aimer tant parce que vous l'avez peinte comme fille, comme épouse et comme mère ; mais ce qui est bien sûr, c'est que notre amitié pour vous ne finira qu'avec notre vie. Tels sont les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

---

N<sup>o</sup> 2012.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Edimbourg, 2 février 1764.

Vos lettres me sont parvenues ; j'y ai répondu avec exactitude. Mon amitié pour vous est très-vraie et très-durable. Elle durera aussi longtemps que Jean-Jacques sera homme de bien, je répondrai de ma tête que c'est pour toujours. J'ai été un peu gêné et je le suis en vous écrivant. J'aurai bien des choses à vous dire de bouche que je ne veux pas mettre sur le papier, surtout sachant que mes lettres s'égareront. J'ai été, en arrivant dans le pays, malade les deux premiers mois ; depuis ce temps je me porte assez bien. Le climat est très désagréable, la façon de vivre ne convient ni à mon goût ni à ma santé ; j'ai voulu m'y conformer un peu, et par là j'ai dérangé ma santé, j'ai affaire à des gens de loi ; j'aurai bien des choses à dire. J'ai

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 96.

manqué ma vocation, je crois qu'elle était d'être Tartare Calmuck, mais des plus éloignés des Russes. A cette heure je suis trop vieux pour faire de bons projets, je me sens affaiblir assez rapidement, mais sans douleur. Je regrette bien que nous n'ayons pas fait connaissance il y a douze ans à Paris nous aurions peut-être été depuis onze années dans quelque jolie retraite : ma maison dans ce pays n'en est pas une. J'ai tant de voisins que je ne puis jamais être un jour seul. Que faire ? Venise est un voyage bien long à mon âge, vous ne croyez pas y être tout à fait en sûreté. Nice est dans un bon climat, mais une maudite race de gens. Quand j'avais d'abord pensé à ce séjour, il y a des années, le gouverneur était un Ecossais, bien mon ami et mon parent ; il l'a quitté. Berlin ne serait pas votre choix ; j'y suis fortement attiré par des obligations, de cordiales invitations, de l'attachement de coeur au roi de Prusse et par la grande liberté dont j'y jouirais. En m'embarquant chez moi, je puis aisément être à Hambourg en trois jours, et en trois autres à Berlin. M. de Froment y attend une succession d'une vieille cousine qui le mettrait bien à l'aise. De l'autre côté, je suis puissamment attiré vers vous, mais si l'un de nous manque, vous par vos infirmités, moi par l'âge, nous aurons fait un voyage pénible à pure perte. Je ne sais pas encore positivement ce que je ferai, il me faut dépêtrer auparavant de toute affaire, les gens de loix les allongent et les embrouillent. Vous les craignez pour votre petite succession ; je crois que si vous faites un testament laissant à Mlle le Vasseur ce que vous avez, la justice ne mettra point de scellé. Le cas, si je ne me trompe, est arrivé à la mort d'une dame anglaise à Couvet. J'écris par ce courrier à M. Rougemont, conseiller d'Etat, honnête homme qui, je m'assure, sera bien aise de vous rendre service, où, pour mieux exprimer, de mettre M<sup>lle</sup> le Vasseur à l'abri de vexations de ce qu'on appelle la justice. Mon premier pas, après avoir rangé mes affaires, sera de sortir de ce terrible climat. Si je vais à Berlin, le climat de ce pays pourrait aussi me chasser vers le sud. Je vous écrirai mes dessins si, à mon âge, j'en forme d'autres que de

végéter encore un peu avec le moins de soucis que je pourrai. Je vous souhaite autant de tranquillité qu'il est possible dans ce monde, surtout avec un coeur aussi droit et sensible que le vôtre, qui vous intéresse pour vos amis. Je ne les crois pas trop contents du choix du nouveau ministre de France. On me mande que c'est Voltaire; j'ai de la peine à le croire. Adieu, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

Je suis impatient de vous voir et de prendre nos arrangements. Je vous suis sensiblement obligé de ce que vous pensez à l'égard de mon frère, mais quand on a agi toujours en subalterne (quoique souvent on ait fait mieux que le chef), on ne fournit pas matière à l'histoire. Je crois que je vous répondrai ce que je dis déjà à un docteur allemand qui me demandait des éclaircissements pour écrire la vie de mon frère : *Probus vixit, fortis obiit*. L'histoire est courte, mais belle et bonne, et rare encore. Bonjour.

---

N<sup>o</sup> 2013.

A M. [D'ESCHERNY]<sup>1</sup>.

A Motiers, le 2. fev<sup>r</sup>. 1764.

Je ne suis pas si pressé, Monsieur, de juger, et surtout en mal, des personnes que je ne connois point : et j'aurois tort plus que tout homme au monde de donner un si grand poids aux imputations du tiers et du quart. L'estime des gens de mérite est toujours honorable, et comme on vous a peint à moi comme tel, je ne puis que m'applaudir de la vôtre. Au reste si nôtre gout commun pour la retraite ne nous rapproche pas l'un de l'autre, ayez-y peu de regret ; j'y perds plus

1. Transcrit le 6 mai 1913 de l'original autographe signé et sans adresse, que m'a communiqué M. Noël Charavay, et qui a passé en vente le 24 mai 1913. In-4<sup>o</sup> de 2 pages, la 2<sup>e</sup> blanche. [Th. D.]





Librairie Armand Colin, Paris.

L'ABBÉ PRÉVOST

Dessiné d'après nature et gravé par Schmidt.

(Cabinet des Estampes)



que vous, peut-être : on dit votre commerce fort agréable, et moi je suis un pauvre malade fort ennuyeux ; ainsi pour l'amour de vous, demeurons comme nous sommes, et soyez persuadé, je vous supplie, que je n'ai pas le moindre soupçon que vous pensiez du mal de moi, ni par conséquent, que vous en vouliez dire. Recevez, Monsieur, je vous supplie, mes remercimens de vôtre lettre obligeante, et mes salutations.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2014.

ROUSSEAU À LENIEPS.

Môtiers, 5 février 1764.

(Lettre à retrouver.)

On voit, dans une lettre de Lenieps du 25 février (n<sup>o</sup> 2025), que Rousseau a écrit à ce dernier le 5 février, lui parlant entre autres choses de la mort récente de l'abbé Prévost. Cette lettre du 5 février n'est pas connue et il reste à la retrouver. [P.-P. P.]

N<sup>o</sup> 2015.

A MADAME

MADAME DE LA TOUR [-DE FRANQUEVILLE]

RUE DE RICHELIEU, ENTRE LA RUE NEUVE S<sup>t</sup> AUGUSTIN

ET LES ECURIES DE MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS

A PARIS<sup>1</sup>.

5 févr. 1764.

Je suis fort en peine de vous, Madame. Quoique je n'aime pas à me savoir dans votre disgrâce, j'aime encore mieux regar-

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.



der votre silence comme une punition que vous m'imposez, que comme un signe que vous êtes malade. Un mot, je vous supplie, sur la cause de ce silence, afin que si c'est le malheur de vous déplaire, je m'en afflige ; mais que je ne porte pas à la fois deux maux pour un.

Je reçois à l'instant votre lettre du 30 janvier ; j'y vois que mes pressentimens n'étoient que trop justes. J'espère que vous êtes bien rétablie ; toutefois vôtre lettre ne me rassure pas assez. Un mot sur vôtre état présent, je vous supplie. Je n'en puis dire aujourd'hui davantage ; le paquet de France ne m'arrive qu'au moment où je dois fermer le mien.

N<sup>o</sup> 2016.

DE MARIANNE <sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> Latour-de-Franqueville à Rousseau.)

Le 9 février 1764.

L'intérêt que vous semblez prendre à moi, si je pouvois m'y livrer avec confiance, seroit bien capable d'accélérer le retour de ma santé, Monsieur ; mais il m'a tant de fois, et si cruellement trompée, que la satisfaction d'apprendre que vous vous portez bien est la seule que votre lettre me procure.

Mon catharre me tourmente toujours, mais des accidens inquiétans sont cessés. Je vous prie d'autant plus instamment de ne pas vous alarmer de mon état, qu'il est affreux de causer de la peine à une personne à qui on ne peut jamais se flatter de faire aucun plaisir.

1. Transcrit de l'imprimé en 1803, dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 80.

---

N<sup>o</sup> 2017.

A M. ROUSSEAU À MOTIERS-TRAVERS  
PAR PONTARLIER, PRINCIPAUTÉ DE NEUCHÂTEL,  
À MOTIERS-TRAVERS <sup>1</sup>.

(Lettre de M<sup>me</sup> Verdelin.)

Le 9 février 1764

Rue St Marc, hôtel d'Aubeterre.

Votre lettre, mon cher voisin, m'a trouvée malade assez sérieusement pour n'avoir encore pu vous remercier, et vous rendre raison des questions que vous m'avez faites sur le compte de la bonne mère de M<sup>lle</sup> le Vasseur. Elle s'est ennuyée à Deuil ; elle a voulu être à Montmorency, où elle se trouve bien. Le curé m'a assuré que rien ne lui manquait. Ce n'est pas la crainte des embarras, c'est la vanité du curé lyonnais<sup>2</sup>, qui lui inspiroit l'envie de publier votre lettre. Je n'offre à M<sup>lle</sup> le Vasseur un gîte que pour le temps qu'il lui plairait. J'espère qu'elle ne sera pas dans le cas d'en avoir besoin. Je comprends son éloignement pour se rapprocher de Paris ; c'est le même qui a engagé M. de Verdelin à me défendre d'aller m'établir en province. Je n'y céderais pas absolument si la fortune de mes enfants ne me forçoit à rester ici au moins deux ans pour toucher des remboursemens et placer des fonds à présent en papiers que je voudrais voir plus solidement établis. Je ne resterai pas, mon cher voisin à l'hôtel d'Aubeterre ; quoique j'aime fort celle qui l'habite<sup>3</sup>, je n'aime pas son genre de vie. Ma situation actuelle me met à l'abri d'être entamée sur mon goût de retraite ; mais pour l'avenir, j'aurois des persécutions, que j'éviterai en prenant un petit appartement dans

1. Transcrit de l'original autographe non signé (Bibliothèque de Neuchâtel).  
Imprimé par Streckeisen-Moultou, II, p. 507-508.

2. L'abbé Grumet, curé d'Ambérieu (cf. p. 271, note 2).

3. Madame d'Aubeterre.

le dehors d'un couvent où j'habiterai avec mes filles. Vous me demandez lesquelles je prendrai. Toutes, assurément, mon voisin : mes devoirs, mon amitié sont égales pour elles. En attendant que j'aie trouvé cet appartement, je compte nous réunir dans le mois prochain à Soisy. Je désire vendre cette maison : elle me tient lieu de près de 3 000 £. Je payerai pour cela un loyer à la ville, et je pourrai avoir une chaumière aux champs pour 3 ou 4 mois. Si mon père eût voulu, je me serois retirée à S<sup>t</sup> Germain avec lui. Ce lieu me plaisoit pour les promenades, et parceque je n'y connois personne. Rien n'a pu déterminer mon père à quitter ses terres, qu'il ne régît pas heureusement. Il exige que j'aïlle passer 6 mois pour l'aider à partager son bien avec ses enfants. Si ma santé le permet, je ferai le voyage cet été. J'ai fort avancé mes affaires. Mon inventaire est fini. J'ai vendu mes guenilles. Je n'ai plus que ma maison à relouer qui me tient à Paris, car je suis fort pressée d'aller à la campagne<sup>1</sup>. Mon voisin, vous avez donc pris votre parti de rester où vous êtes. Assurément, je voudrais bien vous y aller voir. Je regrette cependant de ne vous pas revoir avec milord Maréchal, que vous aimez tant, et dont vous êtes tant aimé. Je voudrois que vous n'eussiez que 30 lieues à faire, et moi 50 pour vous y joindre : car si mes forces ne reviennent pas, je n'irai guère loin. L'espoir de ramener mon père me fait desirer d'aller en Xaintonge. Je sens qu'à son âge il est triste de se déplacer, mais il ne peut faire des affaires ; elles le fatiguent : il est mal à son aise. Hélas ! je quitterois les miennes pour lui a[ll]er aider, et je croirois mes filles mieux avec lui qu'ailleurs, mais mon frère et ma future belle-soeur nous aiment mieux ici. Si je m'en éloignois, je prierois M<sup>lle</sup> le Vasseur (si nous avons le malheur qu'elle quitte le lieu qu'elle habite) de se rapprocher de moi, parce que les secours ne sont pas les soins<sup>2</sup>. Je suis touchée que vous

1. Huit lignes de l'original ont été omises par Streckeisen-Moultou : « Rien n'a pu déterminer.... d'aller à la campagne ».

2. Streckeisen-Moultou a omis tout le passage compris entre « ... qu'ailleurs, mais mon beau-frère » et « ne sont pas les soins ».





Librairie Armand Colin, Paris.

C. J. PANCKOUCKE

Lithographie de Langlumé, d'après Thourot.

(Cabinet des Estampes.)

connoissiez assez mon coeur pour compter sur mes sentimens pour elle. Je trouve que vous ne faites pas d'usage de ceux que j'ai pour vous, mon voisin. Je n'ai pas assez mérité pour obtenir cette faveur. Mon voisin, je voudrois que vous me marquiez quel est le banquier qui fait vos commissions à Paris : je voudrois vous envoyer un livre de l'abbé de Mably qui doit paroître sur le droit public<sup>1</sup>. Je vous souhaite, mon voisin, une meilleure santé. Je vous exhorte à ne pas prendre de rhumatisme ; j'en ai un qui m'empêche de marcher et de dormir ; on dit que c'est la fin de mes maux. J'aimerois mieux la fièvre. Mais, nous autres pauvres humains, nous n'avons pas seulement le choix des maux. Bonsoir, mon voisin. Aimez-moi un peu.

---

N<sup>o</sup> 2018.

A MONSIEUR  
MONSIEUR PANCKOUCKE  
LIBRAIRE, RUE DE LA COMEDIE  
FRANÇAISE.

A PARIS<sup>2</sup>.

A Môtiers le 12 fév<sup>r</sup> 1764.

Je vois avec plaisir, Monsieur, par votre lettre du 26 janv<sup>r</sup> que vous ne m'avez point oublié, et je vous prie de croire que, quant à moi, je me souviendrai de vous toute ma vie avec amitié<sup>3</sup>. Vous dites m'avoir écrit auparavant plusieurs lettres ; je n'en ai jamais reçu qu'une en ce pays, et cela dans un moment de crise où tout mon tems étoit absorbé dans les

1. « Les *Entretiens de Phocion*, que Rousseau regardait comme une compilation de ses écrits. » (*Note de Streckeisen-Moultou*).

2. En partie *INÉDIT*. Transcrit le 27 avril 1928 de l'original autographe signé, que m'a obligeamment communiqué M. Robert Firmin-Didot, à Paris. In-4<sup>o</sup> de 4 p., la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, avec le cachet à la devise sur cire rouge, la marque postale PONTARLIER et le chiffre postal 10. [P.-P. P.]

3. La fin de l'alinéa est *INÉDITE*. [P.-P. P.]



occupations les plus desagréables, où j'étois errant, sans asile, et où il m'auroit fallu dix secretaïres pour répondre aux lettres que je recevois journellement. L'équité veut, ce me semble, que vous me pardonniez un silence qui ne venoit pas d'indifférence pour vous, mais du soin que je devois à mes propres affaires dans la situation violente où j'étois.

Je regarde vôtre établissement à Paris comme un moyen presque assuré de parvenir promptement à vôtre but du côté de la fortune, vû le goût effrené de littérature qui régne en cette grande ville, et qu'étant vous-même homme de lettres, vous saurez choisir vos entreprises<sup>1</sup>. Je ne doute pas que le succès de celles que vous avez déjà faites n'ait été le fruit de ce choix, surtout pour les ouvrages de M. de Beauclieu. Quant aux atteintes données à vos privilèges, je trouve que ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas cultiver la faveur, doivent renoncer aux entreprises qui en dépendent.

Je ne refuse point, Monsieur, le cadeau que vous voulez me faire de ce que vous avez imprimé. Il me sera précieux comme un témoignage de vôtre amitié : mais si vous exigez de moi de tout lire, ne m'en envoyez rien. Car, dans l'état où je suis, je ne puis plus supporter aucune lecture sérieuse, et tout ouvrage de raisonnement m'ennuye à la mort. Des Romans ou des voyages, voilà désormais tout ce que je puis souffrir, et je m'imagine qu'un homme grave comme vous n'imprime rien de tout cela<sup>2</sup>.

Vous voulez me venir voir ; j'en serois charmé si j'étois sûr que vous me trouvassiez ici dans un état sociable. Mais l'Été je suis si accablé d'importuns que, pour leur échapper, je suis forcé de deserter ma maison quand je puis ; et quand je suis retenu, je suis hors d'état de voir personne. Cependant si je suis prevenu du jour de vôtre passage ici, soyez sûr que ce sera bien malgré moi si je ne m'y trouve pas ; car ce sera pour moi un vrai plaisir de vous voir et de vous embrasser. Je vous salue de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU

1. La fin de l'alinéa est *INÉDITE*.

2. L'alinéa qui suit est *INÉDIT*.

---

N<sup>o</sup> 2019.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DU CHESNE  
LIBRAIRE RUE S<sup>t</sup> JACQUES  
A PARIS <sup>1</sup>.

a Motiers le 12 fev<sup>r</sup> 1764.

Je vous dois des remerciemens, Monsieur, pour les cinquante Louis que selon vos promesses, vous me marquez avoir remis pour moi le 8 du mois dernier à Madame la Mareschale de Luxembourg. Je n'en ai aucun avis de sa part.

A l'égard du cadeau que vous faites à M<sup>lle</sup> le Vasseur du prix des envois que vous m'avez faits, je le trouve un peu fort pour elle, et lorsque je vous donnois des commissions ce n'étoit pas pour que vous les transformassiez en présens. En attendant que cette affaire s'arrange entre vous et moi <sup>2</sup> de manière ou d'autre, elle me charge de vous présenter ses remerciemens. Jusqu'alors voila les envois suspendus ; il faudra desormais quand j'aurai besoin de quelque chose ou que je m'adresse à d'autres ou que nous prenions d'autres arrâgemens.

Je vous ai accusé ci-devant la reception de la petite caisse où étoient les estampes ; quant à celle ou sont les portraits encadrés, elle ne m'est point encore parvenue. J'espère que vous vous souviendrez de la promesse que vous m'avez faite de ne point placer lesd. portraits à la tête de vôtre Edition. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

1. Transcrit le 1<sup>er</sup> mai 1925 de l'original autographe signé, que m'a obligeamment communiqué M. de Beaucorps, archiviste-paléographe à Orléans. 4 p. in-4<sup>o</sup>, les 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Marque postal PONTARLIER, cachet à la devise, sur cire rouge ; à l'angle de la 1<sup>re</sup> page, n<sup>o</sup> 47 [P.-P. P.]

2. « vous et moi » est en surcharge sur « nous », biffé.

N<sup>o</sup> 2020.

A MONSIEUR  
MONSIEUR DANIEL PURY  
A NEUFCHATEL <sup>1</sup>.

A Môtiers le 13 fev<sup>r</sup> 1764.

Il faudroit, Monsieur, que je fusse le plus ingrat des hommes pour n'être pas sensible et à l'intérêt que mes maux vous inspirent et à la peine que le desir de mon soulagement vous a fait prendre en ma faveur. Il est vrai qu'ayant épuisé vainement toutes les ressources de l'art et toutes les lumières des plus célèbres artistes, sans qu'on ait pu parvenir à connoître même l'espèce de mon mal ; il est vrai encore qu'étant conformé par le corps ainsi que par la tête si différemment des autres hommes que tout ce qui les soulage me nuit ; je ne puis tirer de vos instructions, Monsieur, d'autre bien que la preuve de vos bontés pour moi : mais cela même est un très grand bien, sinon pour mon corps au moins pour mon coeur, et si ce n'est pas soulager mes maux, c'est m'en consoler, du moins en partie, que de m'apprendre qu'ils sont plaints par les personnes de vôtre mérite.

Recevez, Monsieur, je vous supplie avec les témoignages de ma vive reconnoissance mes salutations et mon respect.

J. J. ROUSSEAU

[Daniel Pury, ancien officier au service de France, était l'oncle du Colonel Pury.]

1. Transcrit le 8 février 1905 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Jean de Pury. In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, sans chiffre postal, cachet de cire rouge, à la devise. [Th. D.]

---

N<sup>o</sup> 2021.

A MADAME  
MADAME BOY DE LA TOUR  
NÉE ROGUIN  
A LYON<sup>1</sup>.

A Motiers le 19. fevr 1764.

J'apprends, ma très bonne amie, par M. Boy de la Tour votre associé que vous jouissez d'une parfaite santé ainsi que toute votre aimable famille à qui je vous prie de faire mes salutations. Il ne m'a pas moins réjoui par tout ce qu'il m'a dit de votre amitié pour moi, dont à la vérité, vous me donnez tous les jours mille preuves, mais on n'a jamais trop d'assurances d'un bien qu'on tient aussi précieux. M. Boy m'a remis avec votre lettre le billet dont il s'étoit chargé et je lui ai remis selon vos ordres celui que j'avois auparavant. Vous avez oublié de compter dans le petit Mémoire les 40<sup>th</sup> de l'année courante ainsi que je vous en avois prié ; ce seront donc 40<sup>th</sup> à déduire à la fin du terme sur la somme portée dans la promesse.

J'ai reçu aussi tous les envois bien conditionnés ; vous avez autant d'exactitude que moi d'importunité ; c'est tout dire. Il est tems de vous laisser un peu reposer : Cependant pour qu'il ne soit pas dit que vous soyez jamais quite de moi, je vous préviens qu'à la fin de l'Été la caisse de chandelles que vous eutes la bonté de m'envoyer l'hiver dernier sera finie. Ainsi quand en faisant vos emplettes vous pourrez m'en pourvoir d'une autre pareille, je vous serai fort obligé. J'ai pensé qu'en vous le disant ainsi longtems à l'avance, c'étoit vous laisser attendre l'occasion avec moins d'incomodité.

Je ne perds point de vue l'habitation de la Montagne ; mais pour commencer à me bien mettre au fait des inconvéniens et des avantages, je commencerai par y aller camper quelques

1. Transcrit de l'original autographe signé, appartenant à M. H. de Rothschild (Ce texte à été imprimé en 1892 par M. de Rothschild, *loc. cit.*, p. 73-75). — In-4<sup>o</sup> de 2 p. pleines. La p. 3 est blanche. L'adresse est sur la 4<sup>o</sup>. Cachet oriental.

jours sans un grand transport de meubles ; après cela nous verrons ce qui se peut faire ; au reste il ne faut pas songer de trois ou quatre mois, il faut attendre les chaleurs. Quoique je devienne et en quelque lieu que j'habite, soyez bien sure, ma très bonne amie, que je ne serai <sup>1</sup> jamais nulle part d'aussi bon coeur que chez vous. L'heure presse il faut finir. Recevez les respects de M<sup>lle</sup> Le Vasseur, et ceux de vôtre véritable ami pour la vie.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2022.

[JULIE BONDELI À ROUSSEAU]<sup>2</sup>.

Plaignés moi Monsieur, depuis près de quatres semaines je n'ai vu dans ce meilleur des mondes possibles qu'une petite fièvre, une grande toux, du quinquina une vilaine tragédie de Voltaire qui m'a fait rougir pour le Roi David et toute sa cour, et une affluence de visite qui avec tout le reste m'a empêché de vous écrire, cependant j'étais pressée de vous remercier pour la brochure qui a été recue come votre ouvrage et votre envoi, c'est à dire avec empressement et reconnaissance et coment pouriés vous avoir besoin des auspices de l'Ami Platon tandis que vous seul avés seu me consoler depuis long-temps de n'être pas née sa contemporaine. Mais Monsieur, n'y aurait-il pas moïen d'engager Platon à laisser dans sa République un seul Poete, celui pour lequel je voudrais demander grace est de mon sexe, tenant tous ses dons de la Nature et au surplus si laid qu'il ne pourrait cometre de grands desordres ; c'est M<sup>me</sup> Karsch paisane Silesiene dont le journal Etranger a anoncé les oeuvres et quelques uns des traits principaux de sa vie. Son histoire que je sais plus en detail m'a

1. Mot biffé : « nulle ».

2. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4<sup>o</sup> de 4 pages, la 4<sup>e</sup> blanche, sans adresse ni cachet.



doné pour elle cet interret qu'on ne peut refuser à un phenomene moral, et dailleurs ceux-ci s'ils n'instruisent pas mieux que les Definitions et les Ergos de Mons<sup>r</sup>. le Baron de Wolf amusent au moins davantage.

On dirait que les Ecossais vont comencer la Republique de Platon, déjà ils ont chassé un de leurs Ecclesiastiques parce qu'il a eu le malheur de faire trois bones tragedies, les anglais ont recueillis l'auteur et ses talents, et les moralistes a venir pourront discuter si c'est le gout du Beau ou l'envie de tracasser les Ecossais qui les a engagé a accueillir M<sup>r</sup> Hume avec tant d'Urbanité.

Etonés vous Monsieur, mais de grace ne vous fachés pas, je vais vous precher et si a la première reflection vous me trouvés trop presumptueuse, suivés la chaine et le motif determinant de mon zèle, qui me vaudra votre pardon. Il est question de votre sante, vous croiés etre sans ressource pour une guerison totale, mais n'y en aurait-il donc point pour les soulagemens ? et voulés vous souffrir sans relache et sans certitude d'en mourir, plutôt que de faire quelques tentatives dont le succes vous assurerait une vie moins pénible. Emile m'a déjà instruit de tout ce que vous avés a me repondre, mais peut-etre n'avés vous été trompé par les Medecins que parce que vous vouliés etre gueri et que vous ne pouviés pas l'etre, et cete erreur doit-elle vous faire rejeter l'usage et l'utilité des palliatifs. Je conais un Medecin instruit de son art en Philosophe et honête home au point d'avouer qu'il ne peut rien faire plutot que de vous abuser par des tentatives hazardées, trop fier pour ofrir ses services a un Prince, trop modeste pour les presenter de lui meme a un particulier, l'amitié seule peut humilier sa hauteur et doner du courage a sa defiance, et c'est à ce seul motif auquel je dois tout ensemble un Ami estimable et de bons remedes en petite quantité. Cet home la Monsieur vous est ataché par tous les liens de l'estime et de l'Amitié la plus intime, vos malheurs l'ont mis au desespoir, je n'en reçois pas une lettre ou il ne soit question de vous, et les mienes perdent de leurs prix lorsqu'elles ne contiennent pas de vos



nouvelles. Vous auriés bien certainement été prevenu come je l'ai été moi meme, si vous ne l'aviés efraié par vos griefs contre son Art et ses Collegues, il se comprend lui meme dans votre Bulle d'excommunication, se tait come Medecin mais s'afflige de vos maux en Ami. Jamais il ne m'a doné de comission a cet egard et il ignorera toujours que je vous ai parlé de lui, il m'est trop cher pour ne pas vouloir lui epargner le refus des services qu'il n'oserait vous ofrir lui meme. Si vous les acceptiés lamitié et l'estime dirigerait ses recherches et peut-etre éclairerait ses vues et la probité la plus tenace vous metrait a l'abri de toute espece de charlatanerie. O bon Rousseau ! si vous vouliés vous interresser a votre bien-etre quelle some de nouvelles obligations n'ajouteriés vous pas à toutes celles qui deja m'attachent a vous. Penses y mon digne Ami, et surtout n'acusés pas le zèle de votre Amie, d'une envie secrète de vous sermoner.

J. BONDELY

Koenitz ce 22<sup>e</sup> Fevrier

1764

Ma Lettre etait déjà fermée lorsque notre Ami Kirchberguer ariva avec votre Estampe, jamais cadeau ne fut mieux reçu. Celui qui en fut le porteur me charge de vous assurer de toute son Estime et de vous demander si dans 3 ou 4 semaines dici il ne vous incomodera point en venant vous la temoigner de vive voix.

---

N<sup>o</sup> 2023.

[L. USTERI À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Zurich, 24 février 1764.

Apprenez, mon cher ami, combien je suis heureux et prenez part à mon bonheur. Je vois le plus ardent de mes voeux

1. Transcrit de l'imprimé en 1910 par MM. Paul Usteri et Eug. Ritter, *loc. cit.*, p. 93-95.

accomplis, étant lié de la manière la plus intime avec M<sup>lle</sup> de Muralt, dont la vertu et les talents firent l'objet de mes vœux et qui m'honore de sa main et de son cœur. Mon cher ami, je ne cherchais qu'un cœur honnête et vertueux ; j'ai trouvé davantage, des qualités qui lui donnent du relief, une âme expansive... Maintenant je n'ai plus rien à désirer, et si la Providence me conserve mon amie, je passerai des jours les plus agréables dans l'intime amitié avec une épouse fidèle et vertueuse, qui avec moi se réjouira de faire le bien.

Après cette nouvelle, vous ne serez point surpris que je n'aie pas répondu à vos deux lettres, j'étais trop occupé de l'engagement que j'allais contracter, pour penser à autre chose ; mais c'est avec la plus grande satisfaction que je reviens enfin à vous. Vous approuveriez mon choix si vous étiez à même d'en juger, et je sais d'avance que vous y prenez part, et que vous m'en félicitez. Votre amitié m'est encore plus précieuse dans la situation où je me trouve, et dans l'état où je vais entrer. Je ne puis réfléchir sur le bonheur dont j'ai joui et qui m'attend encore, sans reconnaître les obligations que je vous ai : ce sont vos écrits qui m'ont éclairé, et qui m'ont appris à mieux apprécier bien des objets qui peut-être m'auraient ébloui. C'est de vous que j'ai pris bien des sentiments vertueux et nobles qui élèvent l'âme, et qui la mettent au-dessus de bien des accidents de la vie ; c'est votre attachement pour ce qui est honnête et vrai, c'est l'amitié dont vous m'honorez, qui nourrissent mon âme des sentiments les plus nobles, qui me donnent du zèle pour tout ce qui est vrai, juste et beau. Et maintenant je partagerai tout cela avec mon amie, qui était faite pour en sentir tous les charmes. Vous avez toute mon amitié ; je tâcherai toujours de mériter la vôtre, et je vous prie de me la conserver. Vous m'en donnez une nouvelle preuve par l'empressement que vous me marquez à me voir ; j'y réponds de tout mon cœur, et j'espère même que je pourrai vous rendre témoin de mon bonheur en vous présentant chez vous mon épouse.

Je vous ai bien des obligations, mon ami, pour le cadeau que vous m'avez fait. J'ai fait partir incessamment l'exemplaire

destiné à M. Weguelin, comme j'avais fait auparavant de la lettre que vous m'aviez incluse pour lui ; il m'a prié, en réponse, de vous en faire bien des remerciements et de vous assurer de nouveau de toute son estime et de son amitié. Cette métaphysique, comme vous l'appellez, me fut des plus agréables et utiles, parce qu'elle m'aida beaucoup à éclaircir mes idées sur la nature de l'éloquence ; j'en étais l'ennemi depuis longtemps, la regardant comme un ombrage également utile à la vérité comme au mensonge ; je respectais ce tribunal de l'Aréopage où nul rhéteur n'osait avancer que la simple exposition de sa cause ; je sais maintenant bien des rapports entre elle et la poésie. Elles n'agissent toutes deux que sur les facultés inférieures de l'âme, elles ne peuvent donner que des idées confuses, et ôtent par conséquent à la vérité le seul avantage qui lui reste et qui la distingue de l'erreur : de faire naître des idées claires et distinctes. Il vaut, il me semble, la peine de mieux approfondir cette matière, en comparant les chefs-d'oeuvre qui nous restent dans ce genre, et surtout différentes harangues pour et contre la même cause, comme celles d'Eschine et de Démosthène, et plusieurs dans Tite-Live. Il en ressortirait un art oratoire bien différent de celui qu'on débite dans nos écoles. Mais à cela il faut penser avec plus de loisir que je n'en ai à présent.

---

N<sup>o</sup> 2024.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

La Chablère, 25 février 1764.

On dit partout, mon cher maître, que vous allez aussi nous conter quelque chose. Vous pouvez être persuadé d'avance que personne ne vous écoutera plus attentivement que moi, et vos contes me dédommageront délicieusement du dégoût que j'ai ressenti et que tout homme doit éprouver à la lecture

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, t. II, p. 176-177.

des impuretés qui sortent aujourd'hui d'une plume autrefois consacrée aux Muses, mais qui, depuis quelque temps paroît être tombée de leurs chastes mains dans celles de l'impudique Priape.

Rien ne prouve mieux, ce me semble, le cas que les hommes méritent qu'on fasse d'eux, que ce goût général pour les contes, qui renaît aujourd'hui. Ils sont tous de grands enfans, qu'il faut savoir faire rire, de peur qu'ils ne se fassent pleurer les uns les autres. Mais la différence qu'il y aura entre vous et les faiseurs d'historiettes est que, comme un sage instituteur, vous les tournerez au bien, tout en les amusant, tandis que les autres, semblables à des laquais fripons et libertins, excitent et corrompent encore davantage nos polissons à cheveux gris.

Croyez-m'en, mon cher Maître, ne cessez pas de nous instruire et laissez dire vos ennemis ; car en pratiquant le bien comme vous l'avez fait jusqu'à présent, et en méritant de plus en plus le titre sacré d'ami de la vérité, ils ne sauroient flétrir votre gloire, et quelque chose qu'ils fassent, la postérité vous rendra justice. De même que les traitemens que vous avez essayés seront la honte de vos contemporains, de même aussi vos vertus et vos écrits immortels seront un jour l'honneur de notre siècle.

Agrérez avec complaisance, Monsieur, les hommages sincères d'un coeur qui est et qui sera toujours à vous.

---

N<sup>o</sup> 2025.

A MONSIEUR  
MONSIEUR JEAN-JACQUES ROUSSEAU  
A MOTIERS PAR PONTARLIER  
A MOTIERS<sup>1</sup>.

(Lettre de Lenieps.)

Mon bon ami, Vingt fois j'ai pris la plume pour vous écrire, et autant de fois elle m'est tombée des mains : tantôt c'étoit le

1. *INÉDIT* Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de

mal être qui m'accabloit, tantôt des occupations désagréables, et plus que tout cela le chagrin de voir comme tout alloit dans la République. Enfin votre lettre du 5<sup>e</sup> court est venue<sup>1</sup>, elle m'a trouvé dans mon lit, par un de ces rhumes comme l'on en voit peu, dont bien des gens ont été atteints et qui ont été une suite de l'intempérie de l'air et de l'abondance des eaux, en ayant eu dans ma cave à se noyer.

J'ai vu avec chagrin encore votre peu de santé et l'état où vous vous trouvez. Vos réflexions sur la mort de l'abbé Prévost m'ont attristé, et plus d'une fois, j'ai regretté de n'être pas libre pour aller partager votre sort. Je ne crois pas qu'il se soit passé un seul jour que je n'aye parlé de vous. Tantôt c'est avec MM. Romilli père et fils, tantôt c'est avec M<sup>r</sup> Falavel, plus souvent avec M<sup>lle</sup> Bareton, avec M<sup>r</sup> Guy et l'abbé De la Porte, et par ces derniers j'ai appris plus fréquemment de vos nouvelles. Je remis à M<sup>r</sup> Guy, il y a déjà assez long temps le mémoire dont il vous a avisé ; il ne m'a rien coûté d'écrire : mon occupation devenoit agréable, et je vous voyais à chaque ligne. J'aurois voulu savoir mieux faire et mieux dire, et redonner une vigueur qui s'est éteinte. Quelques citoyens qui sont venus ici, qui jadis marchaient dans le chemin de l'honneur, m'ont laissé voir un changement qui m'a rendu stupéfait. On a parlé des Lettres écrites de la campagne et de leur Auteur comme de Cicéron quand il sauva Rome des entreprises de Catilina, et les propos qu'ils ont tenus sont dignes des Petites Maisons. Ce que l'on m'a écrit de Genève m'a aussi peu édifié : il semble qu'un esprit d'étourdissement les ait saisis, et c'est au point qu'ils me feroient quitter la partie et les abandonner à leur mauvais sort. O amour patriotique, qu'êtes-vous devenu ! Je ne vous parle pas de mon mémoire vous l'aurez lû et vous voudrez bien m'apprendre ce que vous en aurez pensé et quel usage vous croyez que l'on en pourroit faire. Soyez prévenu d'avance que s'il venoit à la

Neuchâtel, recueil Lenieps, fol. 29-30, l'adresse au verso du fol. 30. Marque postale et chiffre postal 10, cachet armorié de cire rouge, 4 p. in-4<sup>o</sup>.

2. Lettre inconnue. (Cf. n<sup>o</sup> 2014.)



connoissance de D. <sup>1</sup>, il le rejetteroit, parce qu'il ne l'auroit pas enfanté. Ce n'est pas la gloire du bien qui l'anime, mais celle de l'avoir imaginé, et dans sa partie il est autant fanatique que despote, et croyez que je ne me trompe pas. Aussi faut-il s'attendre à voir aller les choses de mal en pire.

Je n'ai pas vu M<sup>r</sup> De la Tour, parce qu'il n'étoit pas chez lui, mais je prendrai mieux mon temps pour m'acquitter de votre commission. Je crois que si vous lui eussiez écrit deux mots, il en auroit été très flatté, et que vous êtes encore à temps de le faire.

J'ai vu M<sup>r</sup> l'abbé De la Porte ; il me parla de la lettre qu'il avoit reçue de vous ; et elle étoit ce jour là entre les mains de M<sup>r</sup> Guy, qui m'étoit venu voir peu auparavant et qui me remit un exemplaire de votre façon sur les Théâtres, qui, je crois, entrera aussi dans l'édition qu'ils comptent rendre publique après le Carême.

M<sup>r</sup> Duvoisin vint me voir pour les pauvres de l'Hôtel ; il étoit accompagné d'un Genevois de la secte des Goujeons, soit des Négatifs. Il fut question de vous, et beaucoup du Baron Hongrois et d'une fille de Môtiers, affaire, disent ils, que vous avez accommodée et qui vous a causé du chagrin. Je n'en connois pas la raison, cela doit vous être très étranger.

Il y a près de trois mois que je n'ai eu des nouvelles d'Yverdon ; cet ami m'a oublié et du moins, il est en reste avec moi. M. Voulaire fils a eu occasion de vous écrire de Pleinpalais et il m'a fait part de la réponse que vous lui avez faite. C'est un sujet qui vous est très attaché, ainsi que bien d'autres, mais environné de gens faibles et vivant parmi eux.

Vous ne croirez pas, mon ami, que j'habite Paris et que j'y sois étranger ; cela est cependant vrai. J'y vois si peu de monde et je m'informe si peu de ce qui s'y passe que le moindre habitant de St Denis en sait plus que moi. Tel a été le parti que m'a fait prendre la perte que j'ai faite, perte toujours nouvelle et qui a été suivie de tant de désagrémens que plus d'une fois, j'ai souhaité de rentrer d'où je suis sorti ; et que je me

1. Lenieps parle sans doute ici de De Luc, qu'il n'aimait pas. [P.-P. P.]



suis interdit tout spectacle et toute assemblée ; et excepté Le Blanc je n'ai d'affinité avec personne. Aussi me seroit-il aisé d'aller habiter les montagnes, et j'y serois déjà, si j'étois absolument isolé ; la vie privée eut toujours des attraits pour moi.

J'écrivis à un ami de Marseille votre résolution pour le voyage d'Écosse ; il en sentit ma peine et pour m'en dédommager il m'offrit une retraite dans sa campagne où il suit, avec une seconde Julie, tous les erremens de Clarens, et dans un climat que je ne hais pas. Toute la différence est qu'il n'a point d'enfans ; c'est un Volmar pour les lumières, mais attaché au système romain et élève des ci-devant Jésuites, tenant un rang dans la ville, avec lequel je corresponds depuis mon séjour dans cette capitale, et qui, sans vous connoître, vous est très attaché.

J'ai un chagrin qui n'est pas petit, c'est celui de voir tous les jours dissiper les biens de mon petit-fils, sans pouvoir l'empêcher, malgré que toutes les lois me soient favorables, et peut-être serai-je obligé encore de faire un compromis. Avant qu'il soit un mois, je vous en instruirai, sachant l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, comme j'espère que vous m'apprendrez ce que vous aurez résolu sur le voyage d'Écosse.

Je finirois ici si je n'avois à vous raconter quelques nouvelles, quoique peu réjouissantes. Les Pairs ont encore été assemblés hier au sujet de l'Archevêque. On croit que le résultat de leurs remontrances est de prier le Roi de laisser le cours libre à la justice, et de lui exposer le mal qui résulte des lettres de cachet. On a encore dénoncé quatre nouveaux écrits au Parlement et l'Etat n'est pas encore délivré des brouillons. Le Roi a rappelé M<sup>rs</sup> de Broglie de leur exil, comme il a fait ci devant pour le Cardinal de Bernis, et on en est bien aise.

L'abbé Caveyrac, qui a fait l'apologie du massacre de la St Barthelemy, et nouvellement d'autres écrits, vient d'être banni du royaume, aussi bien que l'imprimeur Granger ; et le notaire, qui a manqué il y a quelques semaines, non seule-

ment frauduleusement, mais encore avec quelques actes de faux, fut condamné hier contumax à être pendu : on aura lundi sa sentence. L'Opéra, qui a été remis, attire beaucoup de spectateurs, et notre foire de St Germain est plus brillante que je ne l'ai jamais vue. Les fêtes et les bals sont de la saison : elle est décorée comme une belle guinguette et ne ressemble rien moins qu'à une assemblée de marchands, mais elle plaît et tout y court. On m'a assuré que l'on donnoit à l'Opéra votre ouvrage, soit les Muses Galantes, et l'on alloit même à dire que vous l'aviez envoyé aux entrepreneurs, ce que je soutins n'être pas, mais qu'il pouvoit être donné, puisque, l'ayant prêté, on avoit pu en prendre des copies. Ne m'oubliez pas auprès de M<sup>e</sup> Le Vasseur et recevez les complimens des amis dénommés au commencement de cette épître, comme aussi ceux de M. L<sup>s</sup> Roguin, qui m'en charge depuis Amsterdam où il se trouve actuellement et d'où il m'a fait passer des lettres pour sa soeur M<sup>me</sup> Boy de la Tour à Lyon.

Nous n'avons point eu d'hiver, mais en Provence il est tombé beaucoup de neige, et les oliviers, comme tous les fruits, en ont souffert, et beaucoup; on s'attend à une très petite récolte cette année. La rivière est rentrée dans son lit et les cinq pieds d'eau qu'elle avoit mis dans ma cave ont disparu.

Paris, 25 fev<sup>r</sup> 1764.

---

N<sup>o</sup> 2026.

A M. [DUCHESNE]<sup>1</sup>.

A Motiers, le 26 février 1764.

Je ne crois pas, Monsieur, qu'il soit nécessaire d'importuner de nouveau Madame la Maréchale de Luxembourg au

1. Transcrit de l'imprimé en 1825 par Musset-Pathay, *Œuvres inédites*, t. I, p. 148-149.

sujet des cinquante louis. Ces grandes dames ont d'autres affaires que de s'occuper des nôtres, toute chose cessante ; cette bagatelle aura pu lui sortir de l'esprit ; mais elle se la rappellera sûrement un jour ou l'autre. Il se peut aussi qu'elle ait chargé de la commission quelqu'un qui n'aura pas été ponctuel à s'en acquitter. Que puis-je vous dire ? ce qu'il y a de sûr est que je n'ai reçu ni argent ni avis.

Je n'ai point reçu non plus le paquet que vous dites avoir fait contre-signer, et qui contenait des exemplaires de *l'Imitation théâtrale*.

Je n'ai point de présens à faire de vôtre édition, que je ne dois ni ne veux reconnoître pour mienne. Si vous me permettez cependant de disposer de deux ou trois exemplaires, je pourrai le faire ci-après ; mais cela ne presse pas. J'aurois été bien-aise aussi d'en avoir un complet, et vous savez que dans ce que vous m'avez envoyé manquent les titres, les estampes, la préface et tout le tome cinquième.

Vous m'obligerez beaucoup de mettre à vos envois futurs un arrangement qui me les rende acceptables ; mais quant à présent il convient de les suspendre. Je ferai, puisque vous le voulez, une estimation des précédens, et j'en ferai le cadeau de votre part à M<sup>lle</sup> le Vasseur ; mais il faudra qu'elle attende, les arrangemens sur lesquels je comptois ayant manqué.

Je vous réitère mes remerciemens, et vous salue, Messieurs, de tout mon coeur.

[J.-J.] ROUSSEAU

L'intérêt que vous voulez bien prendre à mon état m'engage à vous dire que j'ai senti du relâche depuis six semaines ; j'avois même recommencé de sortir par les beaux jours que nous avons eus ; mais le retour de la neige et de la gelée m'a de nouveau renfermé. Je suis obligé de fendre du bois pour me mettre en sueur deux fois par jour ; c'est, de tous les remèdes que j'ai tentés en ma vie, le seul qui m'ait procuré le moindre soulagement.

---

N<sup>o</sup> 2027.

A MONSIEUR  
MONSIEUR PICTET  
COLONEL AU SERVICE DES ÉTATS GÉNÉRAUX  
À GENÈVE<sup>1</sup>.

A Motier le 1<sup>r</sup>. Mars 1764.

Je suis flaté, Monsieur, que sans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez justice à mes sentimens pour vous ; ils seront aussi durables que l'estime sur laquelle ils sont fondés, et j'espère que le retour dont vous m'honorez ne sera pas moins à l'épreuve du tems et du silence. La seule chose changée entre nous est l'espoir d'une connoissance personnelle : cette attente, Monsieur, m'étoit douce ; mais il y faut renoncer si je ne puis la remplir que sur les terres de Genève ou dans les environs. Là-dessus mon parti est pris pour la vie, et je puis vous assurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reste, je sens avec surprise, qu'il m'en coutera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne pense plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence ; c'est même un aveu que je fais sans honte, sachant bien que nos sentimens ne dépendent pas de nous, et cette indifférence étoit peut être le seul qui pouvoit rester pour elle, dans un coeur qui ne sut jamais haïr. Ce n'est pas que je me croye quite envers elle ; on ne l'est jamais qu'à la mort. J'ai le zèle du devoir encore, mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où est-elle cette patrie ? Existe-t-elle encore ? Votre lettre décide cette question. Ce ne sont ni les murs ni les hommes qui font la patrie : ce sont les loix, les moeurs, les

1. Transcrit le 30 mai 1914 de l'original autographe signé, qui a passé ensuite à Paris le 13 juin 1914 et a été acquis par M. Louis Barthou. 4 p. in-4°, la 3<sup>e</sup> blanche, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, cachet oriental sur cire rouge. Pas de marque postale.

coutumes, le Gouvernement, la constitution, la manière d'être qui résulte de tout cela. La patrie est dans les relations de l'Etat à ses membres ; quand ces relations changent ou s'aneantissent, la patrie s'évanoûit ; ainsi, Monsieur, pleurons la nôtre ; elle a péri, et son simulacre qui reste encore ne sert plus qu'à la deshonorer.

Je me mets, Monsieur, à votre place, et je sens combien le spectacle que vous avez sous les yeux doit vous déchirer le coeur. Sans contredit on souffre moins, loin de son pays, que de le voir dans un état si déplorable ; mais les affections, quand la patrie n'est plus, se resserrent autour de la famille, et un bon père se console avec ses enfans de ne plus vivre avec ses frères. Cela me fait comprendre que des intérêts si chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayser. Cependant, s'il arrivoit que par voyage ou déplacement vous vous éloignassiez de Genève, il me seroit très doux de vous embrasser : car, bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des sentimens qui nous animent que nous ne cesserons point d'être Concitoyens, et les liens de l'estime et de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous salue, Monsieur, de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

Comme je ne suis point en état de songer encore à changer d'habitation, rien n'empêche de mon côté qu'on ne m'écrive toujours en droiture, et comme cela est plus commode, j'en ferois de même à votre égard, si je le croyois sans inconvenient<sup>1</sup>.

1. Ce post-scriptum est *INÉDIT*.

---



N<sup>o</sup> 2028.

A. M. L'ABBÉ DE CARONDELET <sup>1</sup>.

A Motiers, le 4 mars 1764.

J'ai parcouru, Monsieur, la longue lettre où vous m'exposez vos sentimens sur la nature de l'ame et sur l'existence de Dieu. Quoique j'eusse résolu de ne plus rien lire sur ces matières, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez prise, et dont il ne m'est pas aisé de démêler le but. Si c'est d'établir entre nous un commerce de dispute, je ne saurois en cela vous complaire; car je ne dispute jamais, persuadé que chaque homme a sa manière de raisonner qui lui est propre en quelque chose, et qui n'est bonne en tout à nul autre que lui. Si c'est de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun usage, ayant pris depuis longtems mon parti sur ces choses-là. Ainsi, Monsieur, votre zèle philosophique est à pure perte avec moi, et je ne serai pas plus votre prosélyte que votre missionnaire. Je ne condanne point vos façons de penser; mais daignez me laisser les miennes, car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du soin que vous prenez dans la même lettre de m'ôter l'inquiétude que m'avoient donnée les premières sur les principes de la haute vertu dont vous faites profession. Sitôt que ces principes vous paroissent solides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet: ainsi mes doutes sur leur solidité n'ont rien d'offensant pour vous; mais je vous avoue que, quant à moi, de tels principes me paroïtroient frivoles;

1. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel (7901). L'adresse est ainsi libellée: « A Monsieur le Ridan Avocat, à l'Hôtel de Bracq, rue des Bernardins, pour remettre à Monsieur l'Abbé de Carondelet, à Paris. ».



et, sitôt que je n'en admettrois pas d'autres, je sens que dans le secret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aise sur les vertus pénibles qu'ils paroîtroient m'imposer : tant il est vrai que les mêmes raisons ont rarement la même prise en diverses têtes, et qu'il ne faut jamais disputer de rien !

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre est étranger à moi, n'est point un sentiment qui puisse balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement spéculative ne sauroit dans le cœur humain l'emporter sur les passions ; ce seroit à ce qui est moi préférer ce qui m'est étranger : ce sentiment n'est pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi, et comme alors je suis seul le centre de cet ordre, il seroit absurde et contradictoire qu'il ne me fit pas rapporter toutes choses à mon bien particulier. Or la vertu suppose un combat contre nous-mêmes, et c'est la difficulté de la victoire qui en fait le mérite ; mais, dans la supposition, pourquoi ce combat ? Toute raison, tout motif y manque. Ainsi point de vertu possible par le seul amour de l'ordre.

Le sentiment intérieur est un motif très puissant sans doute ; mais les passions et l'orgueil l'altèrent et l'étouffent de bonne heure dans presque tous les cœurs. De tous les sentimens que nous donne une conscience droite, les deux plus forts et les seuls fondemens de tous les autres sont celui de la dispensation d'une providence et celui de l'immortalité de l'âme : quand ces deux-là sont détruits, je ne vois plus ce qui peut rester. Tant que le sentiment intérieur me diroit quelque chose, il me défendrait, si j'avois le malheur d'être sceptique, d'allarmer ma propre mère des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de soi-même est le plus puissant, et, selon moi, le seul motif qui fasse agir les hommes. Mais comment la vertu, prise absolument et comme un être métaphysique, se fonde-t-elle sur cet amour-là ? c'est ce qui me passe. Le crime, dites-vous, est contraire à celui qui le commet ; cela est toujours vrai dans mes principes, et souvent très faux dans les

vôtres. Il faut distinguer alors les tentations, les positions, l'espérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reste inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien ; souvent il parvient à son but. Si ce sentiment n'est pas naturel, quel sentiment pourra l'être ? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune et même de la gloire. La justice et les scrupules ne font ici-bas que des dupes. Otez la justice éternelle et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiste l'amour de soi-même n'est que l'amour de son corps. Or quand Regulus alloit, pour tenir sa foi, mourir dans les tourmens à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de son corps faisoit à cela.

Une considération plus forte encore confirme les précédentes ; c'est que, dans votre système, le mot même de vertu ne peut avoir aucun sens ; c'est un son qui bat l'oreille, et rien de plus. Car enfin, selon vous, tout est nécessaire : où tout est nécessaire, il n'y a point de liberté ; sans liberté, point de moralité dans les actions ; sans la moralité des actions, où est la vertu ? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du sentiment intérieur je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre ; mais il suffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raisons vous paroîtront très foibles, je n'en doute pas ; mais elles me paroissent fortes à moi ; et cela suffit pour vous prouver que, si par hasard je devenois votre disciple, vos leçons n'auroient fait de moi qu'un fripon. Or un homme vertueux comme vous ne voudroit pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde, car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, et qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, et je sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très vrai que sans être en tout du sentiment de mes frères,

et sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très bien du leur : d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste, qui me paroît très peu important. En attendant que nous sachions certainement qui de nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix et l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différentes pour que nous puissions nous entendre, et que par conséquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être sans fruit. Le tems est si court et nous en avons besoin pour tant de choses, qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous souhaite, Monsieur, un bonheur solide, la paix de l'ame, qu'il me semble que vous n'avez pas, et je vous salue de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2029.

A M. [RUIVERT, à BERNE] <sup>1</sup>.

5 mars ]1764].

Je suis fâché, M. de ne pouvoir répondre comme je le voudrois à l'honneur que vous me faites de vouloir bien me venir voir et me communiquer vôtre ouvrage. Je ne suis point en état de recevoir des visites, et bien moins de lire des livres

1. Transcrit en 1905 de la copie autographe, sans aucune rature, conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel (7902), écrite sur la lettre de l'étudiant en théologie Ruivert, qui avait écrit de Berne, le 28 février 1764, à Rousseau, pour lui demander la permission d'aller le voir le mois suivant, afin de lui soumettre le manuscrit d'un ouvrage « fruit précoce de ma plume », qu'il avait entrepris « pour essayer quelques solutions des doutes que vous avez proposé sur le christianisme ». Ruivert rappelle à Rousseau qu'il avait été très bien accueilli par J.-J., à son passage à Motiers en « juillet dernier » [lisez juin 1763]. (Cf. t. IX, p. 346, note).

de theologie. Je ne pourrois donner au vôtre l'attention qu'il demanderoit, et mes avis ne vous seroient d'aucune utilité sur des matières que je n'entends point. La crainte même que vous avez d'avoir laissé glisser dans vôtre ouvrage des choses désobligeantes me prouve que cela ne peut pas être, et quand cela seroit soyez persuadé que je ne m'en fâcherois pas : on a pris soin de m'agguerrir sur tout cela, et l'on a parfaitement reussi. Ainsi, M, vous feriez un voyage inutile pour vôtre objet et desagréable à faire dans cette saison. Ne venez donc point et ne vous gênez en aucune façon sur ce que vous pouvez avoir à dire. Je vous souhaite un brillant début dans la carrière littéraire, et vous salue, M. de tout mon coeur.

---

N° 2030.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU] <sup>1</sup>.

Edimbourg, 6 mars 1724.

J'ai acheté pour la somme de trente mille guinées une de mes terres; j'ai eu le plaisir de voir le bon coeur de mes compatriotes, personne ne s'est présenté à l'encan pour acheter et la salle et la rue retentissaient de battements de mains quand la terre me fut adjugée. Ceci cependant me jette dans des affaires que je n'entends pas et que je déteste. L'unique profit qui me revient est de pouvoir, par le profit que je pourrai retirer de mon achat, faire quelque bien à des amis que j'estime et que j'aime. Mon bon et respectable ami vous pourriez me faire un grand plaisir en me permettant de donner soit à present ou par testament, cent louis à mademoiselle Levasseur; cela lui ferait une petite rente viagère pour l'aider à vivre. Je n'ai pas de parents proches, plus personne de ma famille, je ne puis emporter dans l'autre monde mon argent.

1. Transcrit de l'imprimé en 1865, par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, II, p. 99.

Mes enfants Emet-Ulla, Ibrahim, Stéfan, Motcho, sont déjà pourvus suffisamment. J'ai encore un fils chéri, c'est mon bon sauvage ; s'il est un peu raisonnable, il ferait un grand plaisir à son ami et serviteur.

J'ai toujours oublié de vous dire que M. et madame de Froment croient avoir vu à Paris le baron hongrois en habit noir. Un officier écossais au service de l'empereur connaît bien Nadasdy et Bude, mais non pas le baron ni son nom. J'espère que cette lettre vous parviendra.

---

N<sup>o</sup> 2031.

A MADAME  
MADAME DE LA TOUR [DE FRANQUEVILLE]  
ENTRE LES ECURIES DE S. A. S.  
MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS  
ET LA RUE NEUVE S<sup>t</sup> AUGUSTIN  
A PARIS<sup>1</sup>.

A Motiers, le 10 Mars 1764.

Quelque mécontente que vous soyez de moi, chère Marianne, vous ne sauriez l'être plus que je le suis moi-même. Mais des regrets stériles ne me rendront pas meilleur ; mes plis sont pris, et je sens avec douleur qu'à mon âge et dans mon état on ne se corrige plus de rien. J'aurois désiré, tel que je suis, que vous ne m'eussiez pas tout à fait abandonné. Cependant, si vous ne me jugez plus digne de vos lettres ni de vôtre souvenir, j'en aurai de la douleur, mais je n'en murmurerai pas. Quant à moi, je ne vous oublierai de ma vie ; et, dussiez-vous ne plus me répondre, je vous écrirai toujours quelquefois, mais sans gêne et sans règle, car je n'en puis plus mettre à rien.

1. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

---







Librairie Armand Colin, Paris.

LE RICHE DE LA POPLINIÈRE  
Gravé par Balechou, d'après Viger (détail).  
(Cabinet des Estampes.)

N<sup>o</sup> 2032.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROUSSAU, À MOITIÉ-TRAVERS  
PAR NEUFCHATEL ET PONTARLIER  
À MÔTIÉ-TRAVERSE <sup>1</sup>.  
(Lettre d'Ancelet.)

Je me flatte que vous n'avez pas totalement oublié un homme qui vous a toujours aimé, et qui, pendant les persécutions et les injustices que vous avez si courageusement essuyées, n'a jamais cessé de prendre le plus vif intérêt à ce qui vous concerne. Avoir des nouvelles certaines de votre santé et de votre situation présente, est le seul motif qui m'engage à avoir l'honneur de vous écrire. Je connois trop votre coeur pour ne le pas croire sensible à l'amitié que j'ai toujours conservée pour vous et que l'éloignement n'a pu diminuer. Je lis vos ouvrages pour me consoler ; ils me servent à faire croître encore l'estime que doit avoir un honnête homme pour votre façon d'écrire et de penser, si rare dans le siècle où nous sommes ; je compte même en profiter, pour l'éducation de 2 fils & 1 fille, que m'a donnés, depuis 4 ans, une épouse, qui est selon mon coeur & mon esprit, et qui est indignée, en vous lisant, des maux que la méchanceté des hommes vous a fait éprouver. Je passe avec elle la moitié de l'année dans une retraite agréable située dans le voisinage des Ardennes, et l'autre temps à Paris, que je trouve très-long ; mais je m'en dédommage avec quelques amis qui méritent d'être les vôtres. Pardonnez ce petit détail à la confiance que j'ai que vous voulez bien encore vous intéresser à moi, et soyez bien persuadé que, malgré les critiques et les jaloux, il vous reste, en France,

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. In-4<sup>o</sup> de 4 pages, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches. L'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cachet armorié : bande accolée de trois étoiles et d'un ancre (orthographe restituée, sauf dans l'adresse).

une très-grande quantité de partisans et d'amis qui combattent pour la vérité. Récompensez donc notre zèle, en nous donnant de vos nouvelles, et soyez bien convaincu des sentimens les plus tendres et les plus sinceres avec lesquels je suis pour la vie

votre très-humble et très-obeissant serviteur

ANCELET

mestre de camp, rue S<sup>t</sup> Honoré, vis-à-vis S<sup>t</sup> Roch.

A Paris, ce 10 mars 1764.

[J.-J. parle d'Ancelet, officier de mousquetaires, au livre VII des *Confessions*. Il l'avait connu vers 1745, au restaurant de M<sup>me</sup> La Selie, où il mangeait, et il lui donna sa petite comédie *Les Prisonniers de guerre*.]

---

N<sup>o</sup> 2033.

[AU PRINCE] DE WURTEMBERG <sup>1</sup>.

Qui, moi ? des Contes ! A mon âge et dans mon état ? Non, Prince, je ne suis plus dans l'enfance, ou plus tôt je n'y suis pas encore, et malheureusement je ne suis pas si gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les siens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre et point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentillesse de sa façon. Divers Auteurs, non contents d'attaquer mes sotises, se sont mis à m'imputer les leurs. Paris est inondé <sup>2</sup> d'ouvrages qui portent mon nom, et dont on a soin de faire des chefs d'œuvres de bêtise, sans doute afin de mieux tromper les lecteurs <sup>3</sup>. Vous

1. Transcrit le 5 mars 1914 de la minute autographe conservée à la Bibliothèque de Neuchâtel, O-Z, fol. 122.

2. « journallement », biffé.

3. Ces 4 derniers mots remplacent : « les rendre plus ressemblans », biffé.

m'imaginerez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes moeurs, à mes principes ; en voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire répandent à Paris qu'il s'intéresse tendrement à mon sort, (et il est vrai qu'il s'y intéresse.) Ils font entendre qu'il est avec moi dans la plus intime liaison. Sur ce bruit une femme qui ne me connoit point me demande par écrit quelques éclaircissemens sur la Religion, et envoie sa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire passer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'est adressée, et renvoie à cette dame, comme en réponse, le Sermon des cinquante. Surprise d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voye et voila comment j'apprends ce qui s'est passé<sup>1</sup>.

Vous êtes surpris que ma lettre sur la Providence<sup>2</sup> n'ait pas empêché Candide de naître ? C'est elle, au contraire, qui lui a donné naissance ; Candide en est la réponse. L'auteur m'en fit une de deux pages<sup>3</sup>, dans laquelle il battoit la campagne, et Candide parut dix mois après. Je voulois philosopher avec lui ; en réponse, il m'a persifflé. Je lui ai écrit une fois<sup>4</sup> que je le haissois, et je lui en ai dit les raisons. Il ne m'a pas écrit la même chose, mais il me l'a vivement<sup>5</sup> fait sentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons<sup>6</sup> qui sont dans ses ouvrages, et je le force à continuer de me faire du bien malgré lui<sup>7</sup>.

Pardon, Prince, voila trop de Jérémiades ; mais c'est un peu votre faute si je prends tant de plaisir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princesse ? Daignez me parler quelquefois de son état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'Amour qui sera l'élève de la vertu. Que ne deviendra-t-il

1. Cf. n° 1963.

2. à Voltaire, du 18 août 1756, T. II, n° 300.

3. Voltaire à Rousseau, 12 sept. 1756 (T. II, n° 303).

4. Rousseau à Voltaire, 17 juin 1760 (T. V, n° 811).

5. « vivement » en surcharge sur « terriblement » d'abord écrit.

6. « choses » biffé et remplacé par « leçons ».

7. Rousseau avait d'abord écrit : « et il a la douleur cruelle de continuer à me faire du bien malgré lui. »



point sous de tels auspices ? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ses dignes parens ? Mais cependant quels nouveaux soins vous sont imposés ; Vos travaux vont redoubler, y pourrez-vous suffire ; aurez-vous la force de perseverer jusqu'à la fin ? Pardon, M. le Duc vos sentimens connus me sont garans de vos succès. Aussi mon inquietude ne vient-elle pas de defiance, mais du vif intérêt que j'y prends.

11 Mars 1764.

---

N<sup>o</sup> 2034.

A MONSIEUR  
MONSIEUR ROUSSEAU DE GENÈVE :  
PRÈS DE NEUFCHATEL  
À MOITIER TRAVERS PAR  
PONTARLIER EN FRANCHE-COMTÉ <sup>1</sup>.  
(Lettre de Watelet.)

c'est au milieu des debris de l'ancienne rome, cest dans ce païs jadis honore que des hommes sages ou du moins eloquens et celebres que je recois la lettre d'un homme éloquent et vertueux si j'avois passé par la suisse il est indubitable que j'aurois été le voir dans sa retraite et me preparer avec lui par des conversations satisfaisantes pour mon coeur et pour mon esprit au voyage que mon gout pour les arts m'a fait entreprendre. j'ai le bonheur de le faire avec des amis qui veulent bien ne me pas quitter. que je serois enchanté, Monsieur, de vous compter de ce nombre et de voir en refflechissant avec vous ! votre façon de penser sur les hommes se trouveroit a la verité peut etre plus autorisée encore et j'avoue que je sou-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe non signé, conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel. Petit in-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Cacheté d'une oublie. Marque postale « franc ».

haiterois vous voir en faute lors que vous en pensés mal. que ces hommes ont fait de belles choses, Monsieur, si ce n'est pour leur bonheur, au moins pour leur gloire et que vous seriés bien fait pour leur rendre cette justice par votre goût et par votre sentiment comme vous la leur rendés sur leurs deffauts par votre raison et par votre amour pour l'humanité. ce sera un nouveau don que vous offrirés a ce sentiment respectable que l'edition dont vous formés le projet j'en suis en mon particulier enchanté parce que j'estime bien sincerement vos ouvrages, vous me faites un vrai plaisir en vous adressant à moi ; et je vous prie d'être persuadé d'avance que je contribuerai en tout ce que vous souhaitérés et que je pourrai à l'execution de ce dessein. je suis encore pour environ 6 mois dans ce pais interessant après quoi je retourne dans le petit hermitage que vous connoissés. faites moi l'amitié de me mander plus particulièrement et sans reserve ce que vous souhaités ; votre lettre me parviendra ou je serai. excusés le retard de ma reponse dont je ne suis pas coupable. et rendés justice a la franchise de mes sentimens. m<sup>de</sup> le comte vous fait mille amitiés et est bien sensible à votre souvenir.

a rome ce 14 mars 1764.

---

N<sup>o</sup> 2035.

A MADAME  
MADAME DE LUZE WARNEY  
À NEUFCHATEL<sup>1</sup>.

à Motiers 14 mars 1764.

Depuis votre départ pour Genève, Madame, je n'ai plus été instruit de votre marche ; j'ai su seulement que vous changiez souvent de lieu. Il est vrai que mon coeur devrait toujours

1. Transcrit le 28 février 1927 d'une copie moderne que m'a communiquée M<sup>me</sup> Charrière de Sévery, de Lausanne. [P.-P. P.]



m'apprendre où vous êtes ; mais on aime à lui donner tant d'affaires, qu'il n'est pas toujours à son devoir. Il en est un pourtant auquel il ne manquera jamais : c'est l'attachement qu'il vous a voué pour la vie. Du reste j'ai deux maximes inviolables dans tous les tems et plus encore dans mes disgraces ; l'une de ne jamais rechercher personne, l'autre de ne courir jamais après les gens qui s'en vont.

La visite de M. Boy de la Tour m'est agréable à bien des titres auxquels votre lettre, Madame, en ajoute un nouveau. Je lui trouve de la justesse et du sens bien préférable à la gentillesse, et les sujets de nos entretiens me les rendent plus intéressans encore, puisque nous y parlons souvent de la bonne maman ou de la bonne amie de la maman. J'espère que le mauvais tems suppléera à sa bonne volonté et le retiendra ici plus qu'il n'avait résolu.

Mes salutations, Madame, à Monsieur de Luze, je vous supplie. Agréez aussi les miennes et mon respect.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2036.

[LE PRINCE DE WURTEMBERG À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

La Chablière, 16 mars 1764.

En vérité, monsieur, vous me surprenez, vous m'affligez, et vous m'arrachez journellement des larmes. Comment se peut-il que tant d'injustices et de méchancetés se réunissent contre un seul homme, l'honneur de son siècle ? et comment se peut-il enfin que la même main ait formé en même temps deux êtres si différens entre eux, dont l'un est l'image sacrée

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Streckeisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, I, p. 177-179.

de la lumière et de la vertu, tandis que l'autre est un composé monstrueux de noirceur et de génie ?

Le procédé de M. de Voltaire à votre égard est l'action la plus perfide qui m'ait jamais saisi d'horreur, et quoique je ne connoisse pas le *Sermon des Cinquante*, je m'en rapporte bien au choix qu'il aura fait pour vous noircir. Cependant je n'en suis pas étonné (quelque odieuse que soit l'impression qu'il m'a faite) ; car de quoi ne doit pas être capable celui qui a eu l'imprudence de faire imprimer la *Pucelle* et *Candide*, et qui vient tout nouvellement de dédier au feu, et sans doute pour l'épurer, le dernier ouvrage de sa plume, l'*Arétin*, ce tissu grossier d'ordures et de scandales ! Cette abomination me paroît encore plus affreuse que celle dont il s'est souillé vis-à-vis de vous, puisqu'il sème par là dans l'esprit et le coeur des jeunes gens les semences de l'irrégion et de tous les vices. Si Montaigne vivoit de nos jours, il ne diroit pas que l'esprit de M. de Voltaire est devenu sérieux. Ce qui me surprend, c'est que votre lettre sur la Providence ait fait naître *Candide*. C'est ainsi que le mal sort quelquefois du bien, qu'un instant après il reproduit à son tour. Votre sublime lettre, *Candide*, la perfidie de M. Voltaire et votre manière de vous en venger, si grande et si digne de vous, en sont la preuve évidente.

Je savois déjà, Monsieur, que vous vous étiez déclaré à M. de Voltaire. Il me dit l'année passée que vous lui aviez écrit une lettre qui commence ainsi :

« Je ne vous aime pas, Monsieur, parce que vous corrompez ma patrie... »

Il me demanda ce que je pensois de cette manière d'agir, et je lui dis que je la trouvois très-franche ; il ajouta que c'étoient les comédies qu'il faisoit représenter à Ferney qui lui avoient attiré cette algarade de votre part. Dès lors il ne me parla plus de vous, et j'en fus bien aise, parce que je n'aime pas à voir sortir le nom d'un sage de la bouche empoisonnée de l'Envie.

Encore un coup, mon cher maître, opposez toujours vos vertus aux traits perfides des méchans, et vous triompherez tôt

ou tard de la foule de vos ennemis. Accoutumé à toutes sortes de combats, je m'enrôlerais volontiers sous vos drapeaux, si vous aviez besoin d'un autre secours que de celui de votre innocence et de la vérité. Mais il me semble, Monsieur, que les soi-disant philosophes cesseront le plus tard qu'ils pourront de vous faire éprouver les mêmes traitemens que j'ai essayés de la part des soi-disant généraux. Ceux-là ne vous pardonneront jamais d'avoir dissipé les prestiges de l'erreur et du mensonge, et ceux-ci se sont réunis contre moi, parce que j'ai désapprouvé leur lâche oisiveté et que j'ai voulu les animer à une conduite plus active, qui auroit vraisemblablement terminé plus tôt et à notre avantage une guerre longue, sanglante et infructueuse. Votre amour pour la société vous a attiré cette foule d'ennemis qui vous accablent, et mon zèle pour le bien de la chose a causé toutes mes disgrâces. Mais la différence qu'il y a entre vous et moi est que la vérité ne vous punira jamais, au lieu que j'ai été renversé par la main de la souveraine même pour laquelle j'ai versé mon sang avec la joie vive des martyrs.

Pour répondre présentement, monsieur, aux questions obligantes et amicales que vous daignez me faire, je vous dirai que ma chère petite femme est fort avancée dans sa grossesse, que sa santé est aussi bonne que son état le comporte, qu'elle est pénétrée de l'intérêt que vous prenez à ce qui la regarde, qu'il n'y a pas de jour où nous ne nous entretenions de l'homme à qui nous devons et que nous aimons le plus, et qu'elle me charge de vous assurer de sa part qu'elle ne trouve point de termes qui pourroient vous exprimer la reconnoissance et la vénération que vous lui avez inspirées. Notre petite Sophie a poussé une oeillère, et l'autre, accompagnée de deux dents, est prête à percer au premier jour. Nous sommes parfaitement satisfaits et heureux, et rien ne sera capable de nous détourner jamais de nos devoirs, auxquels le cas que nous faisons de votre estime et de votre amitié nous attachent encore plus fortement.

---

N<sup>o</sup> 2037.

DE MARIANNE <sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau.)

Le 16 mars 1764.

Vous m'écrirez *toujours*, dussé-je ne vous *plus répondre*. Ah ! mon illustre ami, vous ne m'en soupçonnez pas : vous connoissez trop votre ascendant sur les coeurs honnêtes ; vous êtes trop sûr que quiconque n'est pas éloigné de vous par l'austérité de votre morale et par la froideur de vos procédés ne peut l'être par rien : enfin, vous savez trop que la seule crainte de faire dégénérer en haine une amitié déjà changée en indifférence a ralenti en moi un empressement dont vous vous êtes plaint trop souvent. Mon ami, je ne suis point mécontente de vous : je ne le suis que de ma raison. Mais, si vous l'êtes vous-même, est-il bien vrai que vous ne puissiez pas mieux faire ? Est-il bien vrai qu'on ne puisse avoir le courage nécessaire pour envisager ses défauts, et manquer de la force qu'il faudroit pour s'en corriger ? Y a-t-il des âges et des situations où l'avancement dans le chemin de la perfection soit impossible ? Que devient donc cette liberté essentielle au mérite de nos actions ? Et, s'il est des *plis* que nous ne puissions redresser et des penchans que nous ne puissions vaincre, quel compte nos proches, la société et Dieu même peuvent-ils nous demander ? Vous avez, à cet égard, plus de faculté qu'un autre, et moins d'occasions de les employer. Ce ne sont donc pas vos *regrets* qui sont stériles ; c'est votre âme : elle ne se tait pas par paresse de parler, mais parce qu'elle n'a plus rien à dire, parce qu'elle ne produit plus rien pour moi. Voilà la cause de la rareté, et

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale* etc., t. II, p. 83-88.

du laconisme de vos lettres. Si vous m'écriviez en conséquence du pouvoir que l'âge donne aux habitudes, vous m'écririez bien plus souvent, et surtout bien plus affectueusement ; car, dans l'origine de notre correspondance, vous y mettiez, en tout sens, bien plus d'activité. Je vous le répète, mon excellent ami : votre âme ne produit rien pour moi. Il y a donc déjà une des sources de mon bonheur de tarie !... C'est une triste vérité, mais dont il est cependant important que je m'occupe, afin de rectifier des idées auxquelles mes desirs avoient donné trop d'extension, et qui m'ont attiré bien du chagrin. Je l'avoue, je m'étois promis de notre commerce bien plus de douceurs qu'il ne m'en a procuré : une erreur agreable se nourrit de peu. D'ailleurs, vous avez contribué à entretenir celle-ci, en me disant que vous saviez parler le langage de l'amitié et de la confiance. Me dire cela, c'étoit me promettre de l'employer avec moi, mon cher ami ; mais, malgré tout ce que j'ai été forcée de rabattre d'une si flatteuse espérance, vos lettres, telles qu'elles sont, me font un plaisir que vous seul pourriez augmenter ; elles me sont si chères, que, de peur de tout perdre, je n'insisterai jamais sur leur nombre, sur leur étendue, sur leur caractère : quoique je désirasse passionément de vous voir entrer dans quelques détails sur votre santé, vos occupations, votre genre de vie, vos peines, vos plaisirs, en un mot sur tout ce qui vous regarde, non pas à titre de justification, à Dieu ne plaise que je vous en demande jamais, mais à titre de preuve de confiance. Je crois que vous ne me devez rien. Après cette profession de foi, rien de ce qui vient de moi ne doit prendre à vos yeux les odieuses couleurs de l'exigeance. Sans rien exiger, sans me plaindre de rien, n'est-il pas naturel que je souhaite que vous vous livriez vis-à-vis de moi à ces touchantes effusions du coeur, pour qui le mien semble être fait, et qui doivent être nécessaires au vôtre ? O mon ami ! qui n'a pas besoin de bonheur ?... Je ne veux pas vous quitter sans vous remercier spécialement de votre lettre : elle m'a pénétrée de reconnoissance. Vous vous y servez des termes de *douleur*, d'*abandon*, de *regrets*,

d'*éternel souvenir* : ah ! mon ami, quels termes pour le sentiment qu'ils expriment !

Je ne puis vous dire ce que j'ai ; cependant je ne me porte pas bien, et mon âme est plus malade encore ; il m'échappe des pleurs involontaires ; mes songes sont effrayans, mon réveil douloureux, mes réflexions affligeantes. Adieu.

Du [1]9 [mars 1764].

Je rouvre ma lettre, pour vous dire, mon digne ami, que l'état languissant où je me trouve doit être attribué à des chagrins domestiques. Les âmes sensibles comme la vôtre courent de trop grands risques, pour qu'on doive rien risquer vis-à-vis d'elles.

---

N<sup>o</sup> 2038.

A MADAME  
MADAME DE LUZE WARNEY  
À NEUFCHATEL<sup>1</sup>.

A Motiers le 17 mars 1764.

Il est dit Madame que j'aurai toujours besoin de votre indulgence, moi qui voudrais mériter toutes vos bontés. Si je pouvais changer une réponse en visite, vous n'auriez pas à vous plaindre de mon inexactitude, et vous me trouveriez peut-être aussi importun qu'à présent vous me trouverez négligent. Quand viendra ce tems précieux où je pourrai aller au Bied réparer mes fautes ou du moins en implorer le pardon ? Ce ne sera pas, Madame, pour voir ma mince figure que je ferai ce voyage ; j'aurai un motif d'empressement plus satisfaisant et plus raisonnable. Mais permettez moi de

1. Transcrit le 28 février 1927 d'une copie moderne que m'a communiquée M<sup>me</sup> Charrière de Sévery, de Lausanne. [P.-P. P.]



me plaindre de ce qu'ayant bien voulu loger ma ressemblance, vous n'avez pas voulu me faire la faveur toute entière en permettant qu'elle vous vienne de moi. Vous savez que c'est une vanité qui n'est pas permise, d'oser offrir son portrait. Mais vous avez craint peut-être que ce ne fût une trop grande faveur de le demander. Votre but était d'avoir une image et non d'enorgueillir l'original. Aussi pour me croire chez vous, il faut que j'y sois en personne et il faut tout l'accueil obligeant que vous daignez m'y faire, pour ne pas me rendre jaloux de moi.

Les divers mérites de M<sup>r</sup> d'Echerny m'étaient connus, excepté le premier de tous celui, Madame, d'être votre parent. Il est venu à Motiers pour y vivre solitaire. Moi je le suis aussi, tant par goût que par nécessité, surtout l'hiver où le déplorable état de ma santé me force à ne voir personne. Dans cet état, nous n'avons songé ni l'un ni l'autre à contrarier le goût commun qui nous tient ici. Et supposant que ce goût lui passe, que ferait M<sup>r</sup> d'Echerny jeune, brillant et gai, d'un pauvre barbon toujours souffrant, toujours maussade, terré l'hiver comme une marmotte, et courant l'été les bois comme un ours? Toutefois, Madame, à lui le risque. Ma porte n'est fermée, lorsqu'elle peut être ouverte à quelqu'un, pour personne qui se renomme de vous.

Permettez, Madame, que je remercie ici Madame de Fagnes de l'honneur de son souvenir et que je l'assure de mon respect. Daignez agréer pour vous la même assurance et présenter mes salutations à Monsieur de Luze.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2039.

A M. [M.-M. REY, À AMSTERDAM] <sup>1</sup>.

A Môtiers, le 17 Mars 1764.

Ne soyez pas surpris, mon cher Compère, de mon long silence ; ma situation en ôte presque tout le reproche à ma paresse, et si je ne vous écris guères, en revanche il y a peu de jours où je ne parle ici de vous, et surtout avec M<sup>lle</sup> Le Vasseur qui ressent comme elle doit toutes vos bontés. J'apprends avec grand plaisir le bon état de toute la famille, et surtout de ma petite filleule et de sa bonne maman, avec laquelle je n'ai plus guères d'espoir de faire connoissance en Hollande. Seroit-il impossible que nous la fissions ici ? Mille choses de ma part, je vous en prie, pour elle et pour Mad<sup>elle</sup> Dumoulin.

Certaines propositions qui m'ont été faites sur l'édition générale de mes écrits me font comprendre que cette entreprise est mûre, et qu'il est tems de l'exécuter. Elle est pour moi de grande importance, puisque, hors d'état de travailler désormais, il faut qu'elle suffise pour me donner du pain aussi longtems qu'il plaira à la Providence de me laisser encore sur la terre livré à mes infirmités. Mon cher Compère, je souhaite de tout mon coeur que nous puissions là-dessus prendre des arrangemens qui nous conviennent à tous deux et terminer cette grande affaire ensemble. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à conditions égales vous aurez non-seulement la préférence, mais qu'un léger désavantage ne m'empêchera pas de traiter avec vous. Je le dois à vos honnêtetés et encore plus à l'amitié qui règne entre nous ; que si cependant cette entreprise ne vous paroissoit pas praticable aux conditions qu'il me convient d'y mettre avec vous et que je puis y mettre avec d'autres, vous êtes de votre côté trop raisonnable pour désapprouver

1. Transcrit de l'imprimé en 1858 par Bosscha, *loc. cit.*, n<sup>o</sup> 111.

que je m'ôte une fois pour toutes le souci de manquer de pain, pouvant y pourvoir d'une manière honnête et juste. Je compte là-dessus vous envoyer dans une quinzaine de jours un petit Mémoire sur lequel vous aurez tout le tems de vous<sup>1</sup> réfléchir.

J'ai renvoyé à M. Engel son ouvrage par la même voye qu'il m'étoit parvenu. M. Bitaubé m'envoya dans le tems sa brochure. Je ne connois rien de si plat et de si mal raisonné que cet écrit ; il est toujours à côté de la question, et il fait le plaisant d'un air si gauche qu'il m'a fait plus de mal au coeur que de chagrin en le lisant. Soyez persuadé que si je voulois faire encore à quelqu'un l'honneur de lui répondre, je ne choisirois pas de pareils barbouillons. Le seul homme qui m'ait attaqué et qui ait paru m'entendre est M. l'Evêque du Puy. Je crois que si vous vouliez imprimer in-12 son instruction pastorale, vous en auriez le débit. En pareil cas, en m'en donnant avis, je vous enverrois une petite note pour y joindre.

L'édition de Duchesne est faite ; j'ignore si elle est publique. Dans l'avis qu'on m'avoit donné et que vous fites mettre dans la gazette, il s'agissoit de 12 volumes ; mais Duchesne ne m'a parlé que de 5 contenant seulement les oeuvres mêlées. Il n'y a d'autres nouveautés qu'un essai sur l'imitation théâtrale que Coindet avoit eu l'adresse de faire entrer dans son marché des estampes de la Julie avec la préface en dialogue<sup>2</sup>. Duchesne l'a réclamé et je le lui ai envoyé. Quant aux 50 louis dont je vous avois parlé, il les a remis à quelqu'un pour me les faire tenir, et depuis trois mois ce quelqu'un m'en a gardé le secret ; je n'en ai ni avis ni argent. Au reste je suis très-persuadé que Duchesne ne m'en a point imposé, et qu'il a bien réellement remis la somme. On a gravé à Paris mon portrait en plusieurs façons. Duchesne entre autres l'a fait graver en habit françois et en habit arménien sur l'original peint par la Tour. Si j'étois plus à portée je vous enverrois l'un et l'autre ; mais sans doute ils vous sont déjà parvenus.

Je n'ai point encore receu l'ouvrage de M. Roustan et lui-

1. *Sic*, dans l'imprimé de Bosscha.

2. *Cf.* T. V, p. 324, note 1. [P. P. P.]

même ne l'a pas reçu à ce qu'il me marque. Vous savez probablement qu'il part pour l'Angleterre. Vous me ferez plaisir de joindre un exemplaire de son ouvrage à l'envoi que je vous ai demandé, si celui que vous destiniez pour la Suisse n'est pas encore parti. Je serois bien aise que les livres fussent cousus; mais si cela rend le transport plus incommode, vous pouvez les envoyer en feuilles.

Voilà je crois réponse à tous les articles de votre dernière lettre à quoi vous en demandiez. Je suis forcé de finir celle-ci; car l'heure du Courrier presse. Adieu, mon cher Compère, j'embrasse tout ce qui vous est cher, et vous particulièrement.

J. J. ROUSSEAU

Il n'est plus question de Robinson, je n'ai plus ni courage ni force pour aucun travail. Ce sera assez s'il m'en reste pour revoir ce qui est fait.

---

N<sup>o</sup> 2040.

A MONSIEUR  
MONSIEUR USTERI  
MINISTRE DU SAINT EVANGILE  
A ZURICH<sup>1</sup>.

A Motiers le 17 Mars 1764.

Les plus prompts à vous féliciter sur votre mariage ont-ils été les plus réjouis de votre bonheur? Non, cher ami, je crois que votre cœur doit vous dire l'intérêt tendre et vrai qu'y a

1. Transcrit le 3 novembre 1917 de l'original autographe signé, que m'a communiqué M. Paul Usteri. In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup>; cachet oriental sur cire rouge; chiffres postaux 9 à l'encre et 8 au crayon rouge. Publié par M. Paul Usteri et Ritter, *loc. cit.*, en 1886, p. 29-30 et en 1910, p. 96.

pris le mien. Mais mon déplorable état empiré depuis quelque tems ne me laisse que du zèle et m'ôte la force. Je ne puis même écrire sans me faire beaucoup de mal, ainsi ma lettre sera courte. Il seroit doux pour moi d'être le témoin de la félicité que doivent goûter deux coeurs vertueux dans la possession l'un de l'autre, en la voyant je la partagerois ; mais moi je vous contristerois l'un et l'autre par le spectacle de mes maux. Attendons de part et d'autre qu'un tems plus heureux me donne un plaisir moins attristant pour vous. J'espère que le reste de la belle saison fera son effet ordinaire, mais elle a plus à faire cette année que les précédentes. Je vous embrasse, cher ami, mettez-moi je vous prie aux pieds de vôtre digne épouse et dites-lui qu'en faisant un heureux elle a fait deux reconnoissans.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2041.

A M. LENIEPS, à PARIS<sup>1</sup>.

A Motiers, le 18 mars 1764.

Un relâche de quelques semaines me faisoit espérer, mon bon ami, qu'en vous accusant la réception de vôtre mémoire, je pourrois, après l'avoir examiné, m'en entretenir un peu en détail avec vous. Mais une rechute, plus cruelle que toutes les attaques précédentes, m'absorbe tout entier, et ce n'est qu'avec peine que je prends sur moi de m'entretenir un moment avec vous. Vôtre mémoire me paroît plein de faits intéressans pour la patrie, et capable d'ouvrir les yeux sur bien des points. Je crains seulement que des lecteurs indifférens ne le trouvent un peu aride, et que ceux qui ont intérêt qu'il ne soit pas lû ne se servent de cette aridité pour le décrier. Je crains aussi que quelque inexactitude dans des détails peu importants ne fasse injustement soupçonner la fidélité du reste. Par exemple, vous placez l'affaire de l'Auditeur Sarrazin en 1680, et elle se passa en 1667. Vous dites qu'il mourut deux ans après; et au contraire, quatre ans après, il entra dans le Conseil, il fut syndic en 1675 et en 1679, et il l'eût été encore en 1683, s'il n'eût demandé sa décharge; et il ne mourut qu'en 1700, à sa campagne. De telles bagatelles ne sont rien; mais ayant à passer sous les yeux des malintentionnés, on ne peut être trop attentif. Du reste, si vous prenez le parti de publier cet écrit, il ne peut vous faire qu'honneur, et peut-être du bien à la chose; mais ne l'adressez pas à une dame: cela seroit ridicule, vû la matière. Prenez aussi votre parti de le publier promptement, ou de le supprimer tout à fait; car, hors de son moment, il ne signifieroit plus rien, et ne seroit pas lû. Recevez mes remer-

1. *INÉDIT*. Transcrit de la copie ms. de 1795, « quarante-unieme ». — Il existe de cette lettre une copie moderne, à la Bibliothèque nationale, n. acq. fr. 21196. [P.-P. P.]



cimens de ce soin de vôtre amitié et mes excuses de la peine qu'il vous a donnée.

J'avois en vue une histoire du Gouvernement de Genève; mais je sens qu'il faut abandonner ce projet et tout autre, pour m'occuper de soins différens. Je ne puis m'entretenir plus longtems avec vous pour aujourd'hui.

Je vous embrasse : souvenez-vous quelquefois de vôtre ami.

J. J. ROUSSEAU

N<sup>o</sup> 2042.

A MONSIEUR  
MONSIEUR J. J. ROUSSEAU  
A MOTIERS, DANS LA COMTÉ DE NEUFCHATEL  
PAR PONTARLIER  
A MOTIERS<sup>1</sup>.

(Lettre de Lenieps.)

Mon bon et cher ami,

Le 25 février dernier je vous écrivis encore accablé d'un rhume désolant, qui s'en est allé, mais qui a laissé des tourmens de tête quand je me couche et quand je me lève, comme à un homme ivre : cela passera à son tour. Je fus il y a peu de jours chez M<sup>r</sup> Duchesne, j'y trouvai l'abbé Delaporte, et nous eumes tout le temps de nous entretenir de vous. M<sup>r</sup> Guy m'apprit que vous trouviez du soulagement dans la transpiration, et que, pour l'exciter, vous vous occupiez à fendre du bois. Je trouve cet exercice violent à qui n'y est pas accoutumé, et je voudrois bien que vous trouvassiez ou que je pusse vous enseigner un moyen plus doux pour parvenir à la même fin; et opérer non seulement du soulagement, mais l'entière guérison, à laquelle je crois que vos trop longues pro-

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Recueil Lenieps, fol. 31, 32. In-4<sup>o</sup> de 4 p. l'adresse sur la 4<sup>e</sup>. Marque postale et chiffre postal 10. Cachet armorié de cire rouge.

menades sont contraires, parce qu'elles sont échauffantes et que le trop est trop. Leur édition sera complète dans peu, puisqu'il ne leur manquoit que le remplissage de quelques feuilles dans le 5<sup>m</sup>e et dernier volume. Je lui demandai si mon paquet vous avoit été envoyé, il me répondit qu'il y avoit plus d'un mois qu'il vous étoit parvenu. Ainsi vous aurez vu ce qu'étoit le gouvernement de Genève, et la manoeuvre de ses conducteurs. La lettre que j'ai jointe, qui ne contient que des faits prouvés, vrais, et un enseignement avantageux et sage pour se garantir de la tyrannie, fut brûlée sans que personne réclamât. Si l'on ne décerna point de peines contre moi, il ne fut pas moins vrai que l'on me fit envisager comme un homme à qui la tête avoit tourné. On me l'écrivit, et j'en eus la confirmation dans Genève même où je passai les années 1748 et 1749, et d'où je partis nullement satisfait par la disposition que je vis dans les esprits. Aussi depuis lors avois-je pris le parti du silence, que j'ai rompu par l'injustice qui vous a été faite, en écrivant plusieurs lettres, qui, rassemblées, reviennent au mémoire que vous avez. J'ai vu, par les réponses des premières, que j'excitois de la chaleur, mais elle n'a été qu'éphémère, et les dernières m'ont glacé. Il n'y a de nerf que pour le désir de s'enrichir et étaler du luxe, et ces deux objets ont absorbé l'amour patriotique, qui ne reprendra que difficilement et par accident. Vous devez savoir les mêmes choses par la correspondance que vous pouvez y avoir et sur ce j'ose vous demander comment M<sup>r</sup> Chapuis s'est tiré d'affaire après la lettre que vous lui avez écrite<sup>1</sup>. Je n'en entends plus parler, et depuis lors il ne m'a plus écrit, et il a bien fait s'il n'est pas rentré dans le droit chemin.

Vous avez mille amitiés de M<sup>r</sup> Romilli le père. Son fils est allé en Touraine pour l'éducation d'un jeune homme dont le

1. Toujours cette fameuse lettre du 6 juillet 1763, dont il a été plusieurs fois question, et qui est restée inconnue. (Cf. p. 14, note 1, p. 49, note 2, et p. 64, note 3). Th. Dufour pensait qu'il s'agissait peut-être de la lettre du 7 à De Luc. Mais on voit bien ici que Lenieps parle (à tort ou à raison) d'une lettre adressée à Chapuis. [P.-P. P.]

père se trouve de ma connoissance. Ils reviendront de là l'hiver prochain et, en attendant il s'est proposé d'écrire sur la tolérance. Vous en avez autant de M<sup>r</sup> Falavel, que j'ai nommé arbitre, avec M<sup>r</sup> Elye de Beaumont, avocat, pour faire cesser un procès, et afin que l'on ne puisse point me reprocher par la suite d'avoir voulu être ou trop rigide ou trop facile envers le plus ingrat et le plus méchant des hommes. M<sup>r</sup> Voulaire fils, de Genève, m'a très prié de le recommander à vous quand je vous écrirois, et il le mérite. Votre Julie fait tous les jours de nouvelles conquêtes ; elle fut lue, il y a quelques semaines, dans un couvent, et la conclusion fut, après bien des larmes, que vous méritiez des Autels et que l'on vous adoroit. Rien n'est si vrai. J'en ai senti les influences, car sachant que j'étois votre ami, on est venu me voir au parloir, et l'on m'a pris en singulière estime, et l'on m'a tendu des mains pour être touchées de mes lèvres en signe d'amitié et de considération. Il a fallu leur envoyer votre estampe bien encadrée, et elles l'ont. Vous serez baisé plus d'une fois et St Bernard aura moins de crédit que vous, quoique leur fondateur.

Nos Chambres ont souvent été assemblées avec les Pairs ; il en est sorti un arrêt contre les Jésuites qui les bannit hors du royaume et plusieurs sont déjà partis tant d'ici que de Versailles. Leurs places de Confesseurs ont été données à d'autres Prêtres. Le mandement de l'Evêque de Langres a eu le même sort que celui de notre Archevêque, duquel les Pairs reprendront la cause au premier jour. On dit que le procès de Damiens tel qu'il a été fait est sous la presse, et qu'il ne ressemble guères à celui donné dans le temps et que vous avez pu voir. J'en demande le pourquoi ? On me répond en battant la campagne. La Marquise<sup>1</sup> a été malade et l'est encore : les uns disent que c'est une maladie mortelle, et les autres que non. On l'a fait morte une fois ou deux. Ce que j'en ai pu voir a été que les partisans des Jésuites l'auroient voulu. Interrogez les médecins et leurs seconds, ils sont muets, soit

1. M<sup>me</sup> de Pompadour.

qu'ils ne connoissent rien à la maladie, soit qu'ils ayent l'ordre de garder le silence. Elle est toujours à Choisi, et les chemins sont couverts d'allans et de venans. Je la crois hors de danger.

Comme vous avez connu Mr De la Poplinière, vous ne serez pas fâché d'apprendre ce qui a suivi sa mort. Il s'étoit remarié avec une jeune et aimable personne de Toulouze, que l'abbé de la Coste alla chercher. L'intelligence n'a pas dominé dans le commerce. Cependant, grosse de cinq mois, on en fit compliment au père, qui fit un testament et s'endormit. Dans ce testament il ne fait nulle mention de ce posthume ; qu'il savoit bien exister et qu'il ne croyoit pas de lui, et lègue ses biens à ses parens et domestiques. La mort arrivée, la femme notifie sa grossesse et demande gardien ; elle accouche enfin et l'enfant se porte bien. La mère, déclarée tutrice, attaque le testament au Châtelet, demande que le testament soit déclaré nul, attendu la légitimité de son héritier. On plaide la cause et l'on juge le testament bon, sauf la légitime à l'enfant, dépens compensés. Il y a appel au Parlement, qui confirme la sentence et condamne aux dépens. Dans la dernière séance, l'avocat général parla longtemps et en sa faveur, aussi bien que ses conclusions, et quand il eut fini, les spectateurs, et il y en avoit beaucoup, claquèrent des mains, et de là on alla au délibéré, qui dura plus de deux heures. Le public a paru très mécontent, et dans ma judiciaire je trouve qu'il a raison. L'oubli du fils dans le testament est une raison pour le rendre nul : il doit tout avoir ou rien. Le père seul pouvoit le réduire à la légitime ; les tribunaux ne doivent pas prononcer des transactions, mais la rigueur des lois. On dit en défendant, que le père ne parlant pas de lui, c'est une preuve de son mécontentement, et de plus qu'il ne faut pas que le bien sorte des familles. La totalité des biens du défunt, toutes charges déduites, monte à douze cents mille livres, ce qui n'est point équivalent au luxe que cet homme étaloit et à la morgue qui le dominoit. Je pensois comme notre ami de Passy<sup>1</sup>, que ce

1. François Mussard (Cf. t. II, pp. 26, 29, 33).

n'étoit pas un homme à voir. Et à propos de Passy, Valmalete cherche à vendre son bail, son bail emphytheotique de Passy [...] <sup>1</sup> où il cherche une terre à acheter. Le père n'a point laissé le bien que l'on croyoit, et [...] <sup>1</sup> fils a fait des pertes. Vous savez que je ne les ai plus vus depuis le traitement fait à notre ami que j'ai toujours sur le coeur, et cet ami dedans. Vous avez eu raison de dire que c'était un heureux temps que celui qui nous rassembloit, mais non de souhaiter être à la place de l'abbé Prevost, excepté dans les momens de souffrance, et plus d'une fois, dans ce cas, j'ai fait le même souhait.

La lecture de vos ouvrages m'a tant dégoûté de toute autre lecture que j'ai mis mes livres à prix et que j'en ai envoyé le catalogue à plus d'une connoissance pour les vendre avec le moins de perte que je pourrai et rester seul avec vous. On a donné deux représentations d'Olimpie de Volt<sup>e</sup> qui n'ont pas eu tout l'applaudissement attendu. Palissot, continuant à mordre, a donné une brochure qui fait beaucoup crier contre lui : Marmontel, Darnaut, Diderot et Fréron y sont très mal menés. On demande s'il ne se trouvera personne pour l'assommer à coups de pincettes ? Il le mériteroit sans doute, et je répons que le plus sûr moyen de le punir est de le mépriser. C'est du moins ce que je ferois si j'étois Auteur avec du mérite pour l'être, et non un Chimène<sup>2</sup> et tant d'autres aboyeurs.

Le Parlement de Rouen a repris ses fonctions sur les lettres patentes du Roi qui ont été enregistrées, et tout en est digne de remarque. Les membres des Parlements de Toulouze et de Grenoble, qui avoient été mandés ici, sont aussi retournés satisfaits, et tout paroît tendre au bien général.

Ne m'oubliez pas auprès de M<sup>e</sup> Le Vasseur, qui doit être étonnée de voir tant de neiges et si peu de joie, elle qui voyoit le contraire à Mommorenci, mais si elle y eût été cette année, elle auroit vu une exception, car il y en a eu beaucoup et longtemps.

1. Le trou du cachet a emporté quelques mots en ces deux passages.

2. Lenieps entend sans doute parler du marquis de Ximenès. (Cf. t. VI, n<sup>os</sup> 1022, 1044 et 1045.)



Il est arrivé à la Conciergerie un prisonnier de quelque considération, puisqu'il est gardé par des soldats. Le peuple qui aime le merveilleux dit que c'est un complice de Damiens. Je n'en crois pas un mot, mais ce qui achève le tableau, c'est que le bruit a couru que l'on réimprimoit le procès de Damiens différemment du premier. Or c'est un bruit que le libraire imprimeur a fait courir, afin de faire rechercher son édition, qui s'est peu vendue.

Je vous mande bien des inutilités, au lieu de ne parler que de ce qui vous concerne, et j'y reviens pour vous demander si vous persistez toujours dans votre dessein pour le voyage d'Ecosse. Vous m'avez fait revenir de mon erreur en croyant avoir bien vu, et ce qui y a encore contribué c'est la tournure que les affaires ont prise dans la République. Sans doute que vous ne restez pas oisif et que nous aurons encore quelque chose de votre façon ? A Dieu, mon cher et bon ami.

à Paris, le 22<sup>e</sup> Mars 1764.

N<sup>o</sup> 2043.

A MONSIEUR  
MONSIEUR JEAN JACQUES ROUSSEAU  
A MOTIERS, DANS LA COMTÉ DE NEUFCHATEL  
PAR PONTARLIER  
A MOTIERS<sup>1</sup>.

(Lettre de Lenieps.)

[Commencée le 24 mars 1764.]

Mon bon ami. Jeudi dernier<sup>2</sup> je vous écrivis le matin, et l'après dinée je reçus la vôtre, qui me fit une telle impression

1. *INÉDIT*. Transcrit de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel, Recueil Lenieps, fol. 33, 34. In-4<sup>o</sup> de 4 p., l'adresse sur la 4<sup>e</sup>, marques postales et chiffre postal 10. Cachet armorié sur cire rouge.

2. Le jeudi 22 mars.



que je m'en ressens encore, et bien sûrement je partageai vos maux sans les soulager. Si vous aviez vu mon état, peut-être auriez-vous oublié le vôtre ! il a duré quelques jours et il m'en reste un tremblement qui finira comme j'espère, et je souhaite que votre crise sera passée et que vous me l'apprendrez quand vous le pourrez, ou quelqu'un pour vous. Vous dirois-je, mon ami, comme par soulagement, qu'il a régné un air contagieux qui a occasionné nombre de maladies d'espèce peu connue. J'ai subi le sort comme les autres, et plus heureusement, puisque je peux vous l'écrire, et je m'attends aux mêmes choses de vous. La douleur est une épreuve dont nous nous passerions bien, et la dernière nous paroît toujours la plus vive, parce que, pour notre bonheur, nous avons oublié les précédentes. J'ai trouvé dans votre Julie un grand soulagement, et j'ai dans ces momens la plus douce des consolations, et je dis avec elle que qui s'endort dans le sein d'un Père n'est pas en souci du réveil. Je crois moins souffrir et de la douleur et de la crainte du départ qui en est une suite. J'ai été satisfait de voir le zèle et l'attachement de mes amis et les vôtres quand je leur ai communiqué votre douloureuse lettre, et je n'ai point perdu l'espérance de vous voir relever de cet état, dans lequel je vous avois déjà vu à Mommorenci, et par lequel j'ai aussi passé, et c'est parce que j'y ai passé que j'ai encore mieux senti la vôtre. Je ne crus point de relever de la dernière crise, et cependant par la grâce de Dieu je suis encore debout ; et je fais entrer dans mon bonheur l'espérance d'aller vivre avec vous dès que la chose me sera possible, car je ne vis point ici, j'y ai des connoissances et je n'y ai point d'amis. J'ai perdu ma fille, vous seul me restez. Hélas ! mon coeur se serre et mes yeux payent le tribut à l'amitié. Il est peu de jours que cela ne m'arrive.

J'ai corrigé dans mon mémoire ce qui concernoit l'Aud. Sarrasin, comme l'adresse, suivant que vous me l'avez observé. Je me serois résolu à le donner tout de suite si j'avois cru le moment propre pour cela. Il règne actuellement un attiédissement désespérant, il faut attendre qu'il se réveille par quel-

que événement et en profiter alors, comme le tenir tout prêt. L'ouvrage est aride, je ne saurois en disconvenir, et pour le rendre moins sec, j'aurois souhaité que vous voulussiez le retravailler, en ajoutant ou élaguant ce que vous jugeriez convenable. En quelque état de perfection que vous puissiez l'amener, il sera toujours décrié par les Partisans Gougeons ou Négatifs, et vous le verrez soumis à la brulure, comme votre Emile. Car ne vous y trompez pas : le plus grand ennemi de la Bourgeoisie, c'est le P. C.<sup>1</sup> et il y a longtemps qu'il travaille à la subjuguier entièrement. En attendant un événement et pour que rien ne retarde, si votre santé et votre loisir vous le permettent, voyez ce qu'il y auroit encore à faire, et puis j'irai en avant, et j'ose me promettre qu'il ne sera pas sans succès, ou si mon espérance est trompée, je me réduirai au silence et à l'oubli, avec la consolation d'avoir fait ce que je devois et d'avoir été mal secondé.

Il fallut m'arrêter ici, mon bon ami, sans pouvoir poursuivre : une colique et un devoiement vinrent me surprendre le 24 du passé et la foiblesse où ils m'avoient mis ne m'a permis de reprendre la plume que depuis deux jours ; encore reste-t-il quelque reliquat dont ma tête ne s'accomode pas. J'ai usé du remède de Julie, *la patience* et on a eu beau me prêcher, je n'ai entendu à rien et n'ai point voulu voir de Charlatan, ni user de leurs spécifiques, merveilleux pour les sots, et il y en a tant.

Je n'ai vu ni l'abbé De la Porte ni Duchesne pour savoir où en étoit leur édition. Mr De la Tour m'est venu voir et nous avons beaucoup parlé de vous, peu d'autre chose. Il n'est pas plus content de la dernière estampe que de la première, et je vois bien que, quoique la perfection soit devant nous, on ne peut pas toujours y atteindre ; en effet, rien de plus parfait que votre tableau soit portrait, et les Graveurs n'ont pu par-

1. Le « Petit Conseil », c'est-à-dire le Gouvernement exécutif, dont les partisans étoient dits « négatifs ».

venir à donner cette ressemblance et cette vie qui s'y rencontrent. Je n'ai eu depuis un mois que très peu de lettres de la République, soit que les amis se soient lassés d'écrire, soit que la crainte les ait subjugués. Nos Pairs furent encore assemblés samedi et hier, on n'en dit pas le sujet, ou du moins je l'ignore. La belle saison s'avance, mais on s'en aperçoit peu. L'eau domine et n'annonce pas de belles fêtes que j'espère aller passer à Herblay, chez Le Blanc, pour respirer un air salubre et raffermir une santé bien ébranlée.

Je vous ai dit dans ma dernière que j'avois mis mes différens en arbitrage, et que il a fallu signer le compromis, ce que j'avois fait, mon adversaire a refusé de le faire et a de plus en plus manifesté sa mauvaise foi, puisque c'étoit lui qui avoit sollicité l'arrangement. Il ne cherche qu'à gagner du temps et jouir comme il fait, grâce au Dédale de Thémis.

J'ai reçu des lettres de notre ami d'Yverdon : il a eu et a encore une fluxion dans la tête qui l'a fort incommodé ; il savoit que vous aviez été très indisposé, mais vous étiez très convalescent. Je viens de lui répondre, et si j'étois libre d'engagement, je serois porteur de celle qui suivra la présente.

Je vous ai demandé un mot sur le compte de M. C<sup>1</sup>. J'en fais de même aujourd'hui sur le projet du voyage en Ecosse ; vos arrangemens peuvent influencer sur les miens plus que vous ne pensez. Le public veut absolument que vous ayez envoyé l'Opéra de vos Muses galantes aux Directeurs de l'Opéra. J'ai beau dire pour détromper ceux qui m'en parlent, qu'il n'en est rien, que vous avez trop eu lieu d'être mécontent d'eux pour votre Devin du Village, j'ai peine à persuader. Le bruit est si général que je le croirois si je connoissois moins la chose ; j'ai voulu faire une forte gageure et déposer, on a refusé, et à part je me suis réservé de vous en écrire. Ma pendule m'annonce qu'il faut vous quitter et que je suis attendu beaucoup au delà du Bureau de la Poste, qu'il faudra que mes jambes travaillent sur un pavé bien gros, bien sale et

bien puant. Des chevaux me tireroient d'affaire, mais ils me rendroient paresseux et engourdi, or, je ne m'en servirai pas. Adieu, mon bon ami.

Paris, 10<sup>e</sup> avril 1764.

---

N<sup>o</sup> 2044.

A MONSIEUR  
MONSIEUR JEAN ANDRÉ DE LUC  
RUE DE LA CITÉ  
A GENÈVE <sup>1</sup>.

A Môtiers le 24 Mars 1764.

J'ai reçu, Monsieur, la semaine dernière un petit baril de miel que je suppose me venir de vous, d'autant plus que j'ai cru reconnoître votre main sur l'adresse. Recevez je vous prie, mes remerciemens, de ce soin de votre part. Faites moi l'amitié de vouloir bien aussi m'envoyer la note de vos déboursés à quoi vous voudrez bien ajouter les affranchissemens de l'année dernière. Vous aurez la bonté de me dire en même tems si je puis vous faire rembourser ces bagatelles par Monsieur D'Ivernois à qui je fais mes salutations ainsi qu'à votre bon papa et à Monsieur votre frère. Donnez moi de leurs nouvelles et des vôtres. J'espère que la fièvre vous aura quitté d'elle même, et que ce départ volontaire l'empêchera de plus revenir. Pour moi, je n'ai rien à vous dire de moi, et malheureusement cela s'entend. Ce qu'il y a de pis est qu'il faudra bientôt désertier ma maison pour échaper aux importuns qui des quatre coins de la terre me menacent de venir me tomber

1. Transcrit en juillet 1891 de l'original autographe signé, appartenant à M. William De Luc et que m'a communiqué M. Edmond Pictet. In-4<sup>o</sup> de 4 p., les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> blanches, l'adresse sur la 4<sup>e</sup> avec le cachet à la devise sur cire rouge. Chiffre postal 8 — Cette lettre a été publiée par M. Eugène Ritter dans le *Bulletin de la Société d'Histoire de Genève* d'octobre 1983.

sur les bras. Au surplus, rien de nouveau si ce n'est que je ne peux plus scier du bois parce que je suis trop foible, et que je ne puis pas non plus marcher parce qu'il fait mauvais tems. Je suis livré aux soins de la seule nature qui ne me traite guères plus bénignement que les hommes. Je vous embrasse, Monsieur de tout mon coeur.

J. J. ROUSSEAU

---

N<sup>o</sup> 2045.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Ce 12 [mars 1764].

Je suis impatient de vous voir et de prendre nos arrangements.

Je vous suis très sensiblement obligé de ce que vous pensez à l'égard de mon frère; mais quand on a agi toujours en subalterne (quoique souvent on fait plus et mieux que le chef), on ne fournit pas matière à l'histoire.

Je crois que je vous répondrai ce que je dis déjà à un docteur allemand qui me demandoit des éclaircissemens pour écrire la vie de mon frère : *Probus vixit, fortis obiit*. L'histoire est courte, mais belle et bonne, et rare encore.

Bonjour.

N<sup>o</sup> 2046.

A MILORD MARÉCHAL<sup>2</sup>.

25 mars 1764.

Enfin, Mylord, j'ai reçu dans son tems, par M. Rougemont, votre lettre du 2 février, et c'est de toutes les réponses dont

1. *INÉDIT*. Transcrit par J. Richard de l'original autographe conservé à la Bibliothèque de Neuchâtel.

2. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.



vous me parlez la seule qui me soit parvenue. J'y vois, par votre dégoût de l'Ecosse, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Espagne est déjà détruite, et je crains bien que le progrès de mon dépérissement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'achève de renverser l'autre. Que le coeur de l'homme est inquiet ! Quand j'étois près de vous, je soupirois, pour y être plus à mon aise, après le séjour de l'Ecosse ; et maintenant je donneroie tout au monde pour vous voir encore ici gouverneur de Neuchâtel. Mes voeux sont divers, mais leur objet est toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin, et faire du bien à des ingrats, même malgré eux ; peut-on terminer plus dignement sa carrière ? Cette exhortation de ma part est intéressée, j'en conviens ; mais, si elle offensoit votre gloire, le coeur de votre enfant ne se la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter, je vois, milord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous ; et malheureusement je n'en perdrai pas si facilement le besoin que l'espoir. La circonstance où vous m'avez accueilli m'a fait une impression que les jours passés avec vous ont rendue ineffaçable : il me semble que je ne puis plus être libre que sous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre estime. L'imagination du moins me rapprocheroit, si je pouvois vous donner les bons momens qui me restent : mais vous m'avez refusé des mémoires sur votre illustre frère. Vous avez eu peur que je ne fisse le bel esprit, et que je ne gâtasse la sublime simplicité du *probus vixit, fortis obiit*. Ah ! Mylord, fiez-vous à mon coeur ; il saura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donneroie tout au monde pour que vous voulussiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre famille, pour pouvoir transmettre à la postérité quelque témoignage de mon attachement pour vous et de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaisance de m'envoyer quelques mémoires, soyez persuadé que votre confiance ne sera point trompée : d'ailleurs vous serez le juge de mon travail ; et



comme je n'ai d'autre objet que de satisfaire un besoin qui me tourmente, si j'y parviens j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reste, et rien ne sera publié que de votre aveu. Pensez à cela, Mylord, je vous conjure, et croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, si vous me mettez à portée d'en consacrer le reste à m'occuper de vous<sup>1</sup>.

Je suis touché de ce que vous avez écrit à M. le conseiller Rougemont au sujet de mon testament. Je compte, si je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour passer à Colombier : j'y reverrai du moins ce jardin, ces allées, ces bords du lac où se sont faites de si douces promenades, et où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit salulaire, l'altération que celui d'Édimbourg a faite à votre santé.

Vous me promettez, Mylord, de me donner de vos nouvelles et de m'instruire de vos directions itinéraires : ne l'oubliez pas, je vous en supplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long silence. Je ne craignois pas que vous m'eussiez oublié, mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'été, je craindrai la mer, les fatigues, les déplacements, et de ne savoir plus où vous écrire.

1. « Celui dont Rousseau désiroit écrire la vie étoit le frère cadet de milord maréchal, Jacques Keith, général célèbre qui, après avoir glorieusement combattu pour la Russie dans ses guerres contre les Turcs et les Suédois, passa au service du grand Frédéric, qui faisoit le plus grand cas de ses talents militaires et de ses hautes qualités. Il se distingua surtout dans la guerre de sept ans, et périt au champ d'honneur en 1758. Le *probus vixit, fortis obiit*, est la réponse que fit milord maréchal lui-même à Formey, qui lui témoignait le désir de faire l'éloge de son frère. » (*Note de Musset-Pathay.*) (*Cf.*, n° 2012, dernier alinéa, p. 316).

N<sup>o</sup> 2047.

[MILORD MARÉCHAL À ROUSSEAU]<sup>1</sup>.

Edimbourg, 26 mars 1764.

Je vous envoie un extrait d'une lettre à laquelle je ne puis résister ; ajoutez-y qu'il y a quatorze ans que je n'ai pas trouvé un moment d'inégalité aux bontés du roi. Le climat n'est pas bon à Berlin, mais meilleur que celui-ci. Je n'ai qu'un regret, le peu d'espérance de vous revoir. Il y a apparence que ce regret ne durera pas longtemps ; il durera cependant aussi longtemps que moi. J'attends la réponse avec quelque impatience, à la dernière que je vous ai écrite. Je suis très-riche ayant non-seulement plus que le nécessaire, mais assez à donner et laisser à plusieurs autres. Adieu, je vous embrasse de la plus tendre amitié.

[Extrait de la lettre du roi de Prusse.]

« Je disputerais bien avec les habitants d'Edimbourg l'avantage de vous posséder. Si j'avais des vaisseaux, je méditerais une descente en Ecosse pour enlever mon cher milord et pour l'emmener ici, mais nos barques de l'Elbe sont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous sur qui je puisse compter ; j'étais ami de votre frère, je lui avais des obligations ; je suis le vôtre de coeur et d'âme. Voilà mes titres, voilà les droits que j'ai sur vous. Vous vivrez ici dans le sein de l'amitié, de la liberté et de la philosophie. Il n'y a que cela dans le monde, mon cher milord. Quand on a passé par toutes les métamorphoses des états, quand on a goûté de tout, on en revient là. »

1. Transcrit de l'imprimé en 1865 par Strckaisen-Moultou, *Amis et Ennemis*, I, p. 100. Cette lettre s'est croisée avec la précédente.

Ce petit extrait me fait honneur à moi et nullement tort, je crois, à l'auteur, cependant il ne faut pas en donner copie, parce qu'on changerait, tronquerait et ajouterait. Bonsoir. J'envoie celle-ci par M. Rougemont à Londres pour son frère à Neuchâtel, comme le moyen le plus sûr.

N<sup>o</sup> 2048.

A MILORD MARÉCHAL<sup>1</sup>.

31 mars 1764.

Sur l'acquisition, Mylord, que vous avez faite, et sur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponse que j'aie à vous faire est de vous transcrire ici ce que j'écris sur ce sujet à la personne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

*Tous les plaisirs ont beau être pour les méchans, en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus pressé que de me donner avis du changement de sa fortune : vous devinez aisément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame, ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.*

Sur vos offres, qui regardent mademoiselle Le Vasseur et moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que, loin de mettre de l'amour-propre à me refuser à vos dons, j'en mettrois un très noble à les recevoir. Ainsi là-dessus point de dispute ; les preuves que vous vous intéressez à moi, de quelque genre qu'elles puissent être, sont plus propres à m'enorgueillir qu'à m'humilier, et je ne m'y refuserai jamais ; soit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à présent ; et, au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reste de mes jours. Que me serviroit le surplus ? Rien ne me manque de ce que je desire et qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut

1. Transcrit de l'imprimé en 1824 par Musset-Pathay.

préférer ceux qui ont besoin à ceux qui n'ont pas besoin, et je suis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de testamens. Je ne voudrois pas être, moi le sachant, dans celui d'un indifférent : jugez si je voudrois me savoir dans le vôtre.

Vous savez, Mylord, que mad<sup>lle</sup> le Vasseur a une petite pension de mon libraire avec laquelle elle peut vivre quand elle ne m'aura plus. Cependant j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'est plus précieux que s'il me regardoit directement, et je suis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre coeur de contenter la bienveillance dont vous m'honorez. Mais s'il se pouvoit que vous lui assignassiez plutôt la rente de la somme que la somme même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer, sorte d'affaire où je n'entends rien.

J'espère, Mylord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires ? Pourrai-je écrire l'histoire de votre maison ? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Écossois à qui vous êtes si cher, et qui par là me sont chers aussi ?

---

N<sup>o</sup> 2049.

DE MARIANNE <sup>1</sup>.

(M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau.)

Le 31 mars 1764.

Que cette lettre ne vous courrouce point, mon ami ; ce n'est pas un acte d'autorité, c'en est un d'indépendance. Puisque vous ne m'écrivez que quand vous le voulez, pourquoi ne vous écrirai-je pas quand je le veux ? Voyons, par la comparaison de nos avantages, si ce seroit commettre un attentat que de

1. Transcrit de l'imprimé en 1803 dans *Correspondance originale*, etc., t. II, p. 89-94.

prétendre établir dans notre commerce une parfaite égalité : ceux que la société défère à mon sexe, serviront, tant bien que mal, de comparaison à ceux que la nature donne au vôtre, et il n'en sera plus parlé. Vous avez le plus beau génie du siècle ; moi, j'ai le meilleur coeur du monde : votre façon de voir est sûre ; ma façon de sentir ne me trompe point : votre bienfaisance inépuisable en ressources peut tout le bien qu'elle veut ; la mienne, inépuisable en desirs, veut tout le bien qu'elle peut : vous jouissez de la célébrité la mieux méritée ; mon mérite, à moi, c'est de n'avoir point de célébrité, et je n'en ai aucune : vous êtes digne qu'on vous élève des statues ; moi, je suis digne de vous en élever : vous devriez gouverner l'univers, en fixant ses opinions depuis si long-temps incertaines ; moi, je devrais avoir le bonheur de faire la félicité d'un honnête homme : l'étendue de votre savoir embrasse tous les objets qu'il est important de connoître ; moi, je sais vous apprécier : le bandeau de la fortune semble s'être épaissi quand elle a fait votre part des biens et des maux qu'elle dispense ; moi, j'ai possédé quelques-unes de ses faveurs sans aveuglement, et je les ai perdues sans regret : vous êtes le plus sensible des hommes ; moi, sans être peut-être la plus sensible des femmes, je suis plus sensible que vous : vous avez reçu mes hommages sans dédain ; je vous les ai offerts sans orgueil : c'est vous que vous aimez en moi : moi, je n'aime en vous que vous-même, et nous avons raison tous deux. A la vérité, vous êtes mon aîné ; mais les femmes ne vivant que dans leurs attraits, un homme de cinquante ans et une femme de trente, doivent être réputés du même âge. Il me semble, mon illustre ami, qu'en nous plaçant dans les différens points de vue qui nous conviennent, nous avons un droit égal à l'estime des honnêtes gens, et comme je ne compte que celui-là, je prétends obtenir de vous, des privilèges équivalens à ceux que je vous accorde. Ainsi, je vous écris quand il me plaît, sans déterminer l'instant où vous devez me répondre. Toutefois, mon cher ami, le motif que je viens de vous exposer, n'est pas le seul qui m'engage à vous écrire ; j'ai une grâce à



vous demander, et une question à vous faire. Vous vous souviendrez peut-être d'avoir envoyé à Paris, il y a déjà longtemps, une note de vos écrits imprimés. Cette note étoit pour moi, et me fut aussitôt remise. Depuis qu'elle est entre mes mains, j'ai fait tout ce qui m'a été possible pour me les procurer tous, et cela inutilement. Je n'ai à ma fantaisie qu'*Emile* que je tiens de vous, in-8°, et un autre in-12 pour ménager celui-là, qui seroit déjà usé ; la *Nouvelle Héloïse*, que j'ai double aussi, le *Contrat Social*, et la *Lettre à M. de Beaumont*, que j'ai fait venir d'Angleterre ; la *Lettre sur les Spectacles*, et le *Discours sur l'inégalité*, l'un et l'autre in-8°, et d'une impression superbe. J'ai bien encore, si vous voulez, *Le Discours qui a remporté le prix à l'académie de Dijon* ; les *Observations sur la reponse qui y a été faite* ; la *Lettre à M. Grimm* ; la *Réplique à M. Le Cat* ; la *Réponse à M. de Bordes* ; la *Lettre sur la Musique françoise* ; la *Dissertation sur la musique moderne* ; le *Discours sur l'économie politique*. Mais tout cela in-12, format que je n'aime point ; imprimé comme un arrêt du parlement ; et, qui pis est, mêlé avec les révoltantes réponses qu'on a faites à quelques-uns de ces morceaux. La grâce que je vous demande, mon ami, c'est de m'indiquer les moyens d'avoir, à quelque prix que ce soit, ces huit dernières pièces in-8°, et de la plus belle impression. Il faut encore qu'elles soient en brochures, afin que je puisse les faire relier comme les six premières, sans que les marges en souffrent : si quelqu'un sait où sont ces ouvrages, assurément c'est vous ; il est même possible que vous en ayez de doubles exemplaires, et que vous veuilliez bien me les céder. Mais, pourvu que je les aie, n'importe où, je n'épargnerai ni les frais, ni la peine. Adieu, mon inestimable ami, je remets ma question à une autre fois, car cette lettre est déjà énorme, et je ne vous ai pas encore dit positivement que personne, quelque bien traité qu'il soit de vous, ne vous est aussi entièrement dévoué que cette pauvre *Marianne*, qui désespéroit de voir reparoître son nom dans vos lettres.

---





## TABLE

---

	Pages.
1851. A M. Moulto. Ce lundi 27 juin. 1763. . . . .	1
1852. Milord Maréchal à Rousseau. Sans-Souci, 28 juin 1763. . . . .	2
1853. Julie Bondeli à Rousseau. Koenitz, près de Berne ce 28 <sup>e</sup> juin 1763. . . . .	3
1854. A M <sup>me</sup> la marquise de Verdelin. A Motiers le 29 juin 1763. . . . .	4
1855. [Moulto à Rousseau]. Mercredi 29 [juin 1763]. . . . .	5
1856. [M <sup>me</sup> de Chenonceaux à Rousseau]. [fin juin 1763]. . . . .	7
1857. Au baron de Sauttern. Motiers, 4 juillet 1763. . . . .	10
1858. [Le maréchal de Luxembourg à Rousseau]. Paris, 4 juillet 1763. . . . .	10
1859. [Milord Maréchal à Rousseau]. Sans-Souci, 5 juillet 1763. . . . .	11
1860. A M. De Luc père. A Motiers, le 7 juillet 1763. . . . .	12
1861. A M. [Theodore Rousseau]. [7 juillet 1763]. . . . .	16
1862. A M. Moulto. Ce 7. juillet 1763. . . . .	17
1863. A M. [Gauffecourt]. A Motiers, le 7 juillet 1763. . . . .	19
1864. [Rousseau à Lenieps] 10 juillet 1763 ( <i>Lettre à retrouver</i> ). . . . .	22
1865. Lenieps à Rousseau. Paris, 12 juillet 1763. . . . .	22
1866. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris, le 12 juillet 1763. . . . .	28
1867. [Moulto à Rousseau]. Mercredi 13 [juillet 1763] . . . . .	30
1868. A M <sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville. A Motiers, le 17 juillet 1763. . . . .	33
1869. A M. L. Vsteri. A Motiers le 18 Juillet 1763. . . . .	36
1870. A M. Duchesne. A Motiers, le 19 juillet 1763. . . . .	40
1871. [M <sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 21 juillet 1763. . . . .	41
1872. [Duclos à Rousseau] reçue le 23 juillet 1763. . . . .	43
1873. A M. Lenieps. A Motiers, le 23 juillet 1763. . . . .	44
1874. [Lenieps à Rousseau]. Paris ce 27 <sup>e</sup> juillet 1763. . . . .	46
1875. [Moulto à Rousseau] 27 juillet 1763 . . . . .	51
1876. A M. Duclos. A Motiers, le 28 juillet 1763. . . . .	56
1877. A M. Martinet [vers le 1 <sup>er</sup> août 1763]. . . . .	58
1878. A M. Duclos. Motiers, le 1 <sup>er</sup> août 1763. . . . .	59
1879. A M. Moulto. Lundi 1 <sup>er</sup> Aoust [1763]. . . . .	61
1880. [Moulto à Rousseau]. Mercredi [3 août 1763]. . . . .	63
1881. [Lenieps à Rousseau]. Paris, 2 août 1763. . . . .	64

1882. [J.-F. De Luc à à Rousseau]. Genève le 3 <sup>e</sup> Aoust 1763. . . . .	70
1883. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris, le 6 <sup>e</sup> Aoust 1763. . . . .	73
1884. [Moultou à Rousseau]. Le samedi 13 [Août 1763]. . . . .	74
1885. A M <sup>me</sup> Boy-de-la-Tour. A Motiers le 14. Aoust 1763. . . . .	76
1886. Julie Bondeli à Rousseau. à Koenitz ce 14 <sup>e</sup> Aoust 1763. . . . .	79
1887. A M. Moultou. Ce 15 Aoust 1763. . . . .	81
1888. A M. D. Roguin. 18 Aoust 1763. . . . .	82
1889. M <sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville à M <sup>me</sup> Boy de la Tour. Le 13 Août 1763. . . . .	85
1890. Réponse [de M <sup>me</sup> Girardier à M <sup>me</sup> La Tour de Franqueville]. [aout 1763]. . . . .	86
1891. A M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville. 21 août 1763. . . . .	86
1892. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau] le 25 août 1763.	87
1893. A M. Duchesne. A Motiers le 21 Aoust 1763. . . . .	90
1894. A M. [Grumet, curé d'Amberieu]. Motiers-Travers, le 21 août 1763. . . . .	93
1895. L'abbé Grumet à Rousseau. Ambérieu en Bugey, le 31 août 1763. . . . .	95
1896. M. De Luc père. A Motiers le 22 Août 1763. . . . .	97
1897. A M. [F.-H. d'Ivernois]. A Motiers le 22. Aoust 1763. . . . .	98
1898. A M. [Dastier]. [22 août 1763 (?)] . . . . .	99
1899. [Milord Maréchal à Rousseau]. Édimbourg. 23 août 1763. . . . .	102
1900. [Rey à Rousseau]. A Amsterdam le 25 <sup>e</sup> août 1763. . . . .	102
1901. A M <sup>me</sup> [et à M.] de La Tour du Pin. A Motiers le 26 Aoust 1763. . . . .	104
1902. [J.-F. De Luc à Rousseau]. 27 Aoust 1763. . . . .	105
1903. A MM. Perret et Gretillat. A Motiers, le 27 Aoust 1763. . . . .	109
1904. [Milord Maréchal à Rousseau]. Édimbourg, 29 août 1763. . . . .	110
1905. A M <sup>lle</sup> [Isabelle d'Ivernois]. [Été ? 1763]. . . . .	111
1906. [M <sup>me</sup> de Verdelin à Rousseau]. [Début de septembre 1763]. . . . .	111
1907. [M <sup>me</sup> de Verdelin à Rousseau]. Soisy, le 5 septembre 1763. . . . .	114
1908. A M <sup>me</sup> de Verdelin. A Motiers le 10 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	118
1909. [Le Maréchal de Luxembourg à Rousseau]. Paris, 9 septembre 1763. . . . .	120
1910. A M. Duchesne. A Motiers, le 11 septembre 1763. . . . .	121
1911. A M. Durey. A Motiers-Travers par Pontarlier, le 11. 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	122
1912. [Usteri à Rousseau]. Zurich, 13 septembre 1763 . . . . .	123
1913. [Milord Maréchal à Rousseau]. Keith-Hall, 14 septembre 1763.	125
1914. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 15 septembre 1763. . . . .	127
1915. A M. le Colonel de Pury. A Motiers, le 15 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	128
1916. [Le Colonel de Pury à Rousseau]. 18 septembre 1763. . . . .	129
1917. [Le D <sup>r</sup> Th. Tronchin à J. Vernes]. 27 septembre 1763]. . . . .	130
1918. [Usteri à Rousseau]. Zurich, 24 septembre 1763. . . . .	131
1919. [J.-F. De Luc à Rousseau]. Ce 23 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	133
1920. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris, le 25 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	134

1921. [Le Prince de Wurtemberg à Rousseau]. à Renans, près Lausanne, le 25 septembre 1763. . . . .	135
1922. A M. J.-F. De Luc. A Motiers, le 26 septembre 1763. . . . .	137
1923. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 27 septembre 1763. . . . .	140
1924. [Au Prince L.-E. de Wurtemberg]. Motiers, le 29 septembre 1763. . . . .	141
1925. A M. [H.-D. Petitpierre]. A Motiers le 29. 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	142
1926. [J.-F. De Luc à Rousseau]. le 30 <sup>e</sup> 7 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	143
1927. [M <sup>me</sup> de Chenonceaux à Rousseau]. [Automne 1763]. . . . .	145
1928. A M Beauchâteau. A Môtier le 1 <sup>er</sup> 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	148
1929. [L. Usteri à Rousseau]. Zurich, 1 <sup>er</sup> octobre 1763. . . . .	149
1930. A M. [M.-M. Rey]. A Môtiers, le pr. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	150
1931. A M <sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville. A Motiers le 2. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	152
1932. A M. L. Vsteri. A Motiers, le 3 octobre 1763. . . . .	154
1933. [Le prince de Wurtemberg à Rousseau]. Renans, 4 octobre 1763. . . . .	156
1934. [Moultou à Rousseau]. [vers le 7 octobre 1763]. . . . .	160
1935. [M <sup>me</sup> de La Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 8 octobre 1763. . . . .	161
1936. A M. De Luc. Ce 8 8 <sup>bre</sup> [1763]. . . . .	163
1937. A M <sup>me</sup> Boy-de-la Tour. A Motier le 9. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	164
1938. A Monsieur Moultou. Ce 15. 8 <sup>bre</sup> [1763]. . . . .	168
1939. A M. [Duchesne]. A Motiers, le 15 octobre 1763. . . . .	169
1940. A M <sup>me</sup> de Luze-Warney. A Motiers le 15. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	170
1941. A M. [Roustan]. [milieu d'octobre 1763]. . . . .	171
1942. A M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville. le 16. 8 <sup>bre</sup> [1763]. . . . .	172
1943. [Au Prince de Wurtemberg]. 17. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	172
1944. [Lenieps à Rousseau]. Paris, ce 18 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	174
1945. A M. [J.-F. De Luc]. A Motiers, le 20 octobre 1763. . . . .	179
1946. [Le Prince de Wurtemberg à Rousseau]. Renans, 21 octobre 1763. . . . .	180
1947. A M. Regnault, à Lyon. A Motiers, le 21. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	182
1948. [L. Usteri à Rousseau]. Zurich, 22 octobre 1763. . . . .	183
1949. A M. le Colonel de Pury. A Motiers, le 22. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	185
1950. [Le Colonel de Pury à Rousseau]. [vers le 23 octobre 1763] . . . . .	186
1951. A M <sup>me</sup> de Luze-Warney. A Motiers, le 24 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	186
1952. A M <sup>me</sup> [de la Tour-de Franqueville]. A Motiers, le 23. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	187
1953. A M. [J.-F. De Luc]. A Motiers, le 25 octobre 1763. . . . .	188
1954. [J.-F. De Luc à Rousseau]. 25 <sup>e</sup> octobre 1763. . . . .	190
1955. A M <sup>me</sup> la Marquise de Verdelin. A Motiers le 30. 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	192
1956. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris le 31 <sup>e</sup> 8 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	194
1957. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le premier novembre 1763. . . . .	195
1958. M.-M. Rey à Rousseau. A Amsterdam, le 1 <sup>er</sup> 9 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	200
1959. A M <sup>me</sup> de Luze-Warney. à Motiers le 2. 9 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	203

1960. A M. [Duchesne]. A Motiers, le 6 novembre 1763. . . . .	204
1961. [Au prince de Wurtemberg]. [Motiers] le 10. 9 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	205
1962. A M. Seguiet de Saint-Brisson. Motiers 13. 9 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	217
1963. [M <sup>me</sup> de Beaugrand à Rousseau] (fragment). Paris, 10 novembre 1763.. . . . .	221
1964. A M <sup>me</sup> de Beaugrand. [Vers le 14 novembre] 1763.. . . . .	222
1965. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. Paris, 15 novembre 1763.	223
1966. A M <sup>me</sup> [de Montmollin]. [Vers le 17 novembre 1763]. . . . .	224
1967. A M <sup>me</sup> Boy-de-la-Tour. A Motiers le 19. 9 <sup>bre</sup> 1763.. . . . .	225
1968. [Le prince de Wurtemberg à Rousseau]. à le Chablère, près Lausanne, 19 novembre 1763. . . . .	228
1969. [Un jésuite anonyme à Rousseau]. Paris, 18 novembre 1763. . . . .	232
1970. [J.-F. De Luc à Rousseau]. 22 <sup>e</sup> 9 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	234
1971. [M <sup>me</sup> de Verdélin à Rousseau]. Le 23. 9 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	236
1972. A. M. l'abbé de Carondelet. A Motiers-Travers, le 27 novembre 1763. . . . .	238
1973. [Lenieps à Rousseau]. [Samedi 3 décembre 1763]. . . . .	239
— Fenouillet à M.-Q. Latour (fragment).. . . . .	241
— Naigeon à M.-Q. Latour (fragment). . . . .	242
1974. A M. J.-F. De Luc. Motiers, 5 décembre 1763 ( <i>Billet à retrouver</i> ). . . . .	245
1975. A M. d'Ivernois à Motiers, le 3. X <sup>bre</sup> 1763. . . . .	245
1976. A M. d'Ivernois. Ce Lundi 4 [ <i>lisez</i> 5 décembre 1763], à 4 heures. . . . .	247
1977. A M. Duchesne. A Motiers, le 9. X <sup>bre</sup> 1763. . . . .	248
1978. A M. [Jean-André De Luc]. A Motier le 10. X <sup>bre</sup> 1763. . . . .	250
1979. [Le Maréchal de Luxembourg à Rousseau]. Versailles, 12 décembre 1763.. . . . .	251
1980. [Au Prince de Wurtemberg]. Motiers, le 15 décembre 1763.	252
1981. A M. Grumet, curé d'Amberieu. Motiers-Travers, le 15 décembre 1763.. . . . .	254
1982. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris, le 15 <sup>e</sup> X <sup>bre</sup> 1763.	255
1983. [La Comtesse de Boufflers à Rousseau]. Ce 15 décembre 1763.	257
1984. [L. Usteri à Rousseau]. Zurich, 17 décembre 1763.. . . . .	258
1985. A M. d'Ivernois. à Motiers le 17 X <sup>bre</sup> 1763. . . . .	259
1986. A M <sup>me</sup> Boy-de-la-Tour. A Motiers le 18. X <sup>bre</sup> 1763. . . . .	261
1987. [De Leyre à Rousseau]. Parme, ce 22 décembre 1763. . . . .	263
1988. A M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville. A Motiers, le 25 X <sup>bre</sup> 1763.	267
1989. A M <sup>me</sup> de Verdélin. A Motiers le 25 X <sup>bre</sup> 1763. . . . .	269
1990. A M. Duchesne. A Motiers, le 25 decembre 1763. . . . .	271
1991. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris, le 27 <sup>e</sup> X <sup>bre</sup> 1763.	272
1992. [L'abbé de La Porte à Guy]. Octobre 1763. . . . .	274
1993. [La Roche à Rousseau]. De Paris, ce 28 décembre 1763. . . . .	275
1994. A M. [M.-M. Rey]. A Môtiers, le 28. 10 <sup>bre</sup> 1763. . . . .	276
1995. A M <sup>me</sup> [la Comtesse de Boufflers]. A Môtiers 28. X <sup>bre</sup> 1763.	278
1996. [M <sup>me</sup> de Chenonceaux à Rousseau]. [fin 1763] . . . . .	280
1997. [Le prince de Wurtemberg à Rousseau]. La Chablère, 2 janvier 1763.. . . . .	283

1998. [M <sup>me</sup> de Verdelin à Rousseau]. le 4 j <sup>r</sup> . [1764], rue St Marc, quartier de Richelieu, à l'hôtel d'Aubeterre. . . . .	285
1999. A M. Usteri. A Motiers, le 5 Janv <sup>r</sup> . 1764 . . . . .	288
2000. A M. l'abbé Carondelet. Motiers, le 6 janvier 1764. . . . .	289
2001. A M. Duchesne. A Motiers, le 8 janvier 1764. . . . .	292
2002. [Guy, pour Duchesne, à Rousseau]. A Paris, le 14 <sup>e</sup> janvier 1764. . . . .	293
2003. [Julie Bondeli à Rousseau]. Koenitz ce 15 <sup>e</sup> Janvier 1764. . . . .	295
2004. [M.-M. Rey à Rousseau] (fragments). A Amsterdam le 20 <sup>e</sup> [janvier] de l'an 1764. . . . .	297
2005. A M. [L. Usteri]. A Motiers, le 21 Janv <sup>r</sup> . 1764. . . . .	300
2006. [Au Prince de Wurtemberg]. A Môtier le 21. J <sup>r</sup> . 1764. . . . .	301
2007. A M. l'abbé de La Porte. A Motiers, le 22 janvier 1764. . . . .	303
2008. A M <sup>lle</sup> Julie Bondeli. Motiers, le 28 janvier 1764. . . . .	306
2009. A M <sup>me</sup> de Verdelin. A Môtiers, le 28 Janv <sup>r</sup> 1764. . . . .	307
2010. A [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. le 30 janvier 1764. . . . .	309
2011. [Le Prince de Wurtemberg à Rousseau]. La Chablière, 31 janvier 1764.. . . . .	311
2012. [Milord Maréchal à Rousseau]. Édimbourg, 2 février 1764. . . . .	314
2013. A M. [d'Escherny]. A Motiers, le 2. fev <sup>r</sup> 1764.. . . . .	316
2014. Rousseau à Lenieps. Motiers 1764 ( <i>lettre à retrouver</i> ). . . . .	317
2015. A M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville. 5 fev <sup>r</sup> 1764. . . . .	317
2016. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. le 9 février 1764. . . . .	318
2017. [M <sup>me</sup> de Verdelin à Rousseau]. Le 9 février 1764. . . . .	319
2018. A M. C.-J. Panckoucke. à Môtiers, le 12 février 1764. . . . .	321
2019. A M. Du Chesne. à Motiers le 12 fev <sup>r</sup> 1764.. . . . .	323
2020. A M. Daniel Pury. A Motiers le 13 fev <sup>r</sup> 1764. . . . .	324
2021. A M <sup>me</sup> Boy de la Tour. A Motiers le 19. fev <sup>r</sup> 1764. . . . .	325
2022. [Julie Bondeli à Rousseau]. Koenitz ce 22 <sup>e</sup> fevrier 1764. . . . .	326
2023. [L. Usteri à Rousseau]. Zurich, 24 février 1764. . . . .	328
2024. [Le prince de Wurtemberg à Rousseau]. La Chablière, 25 février 1764. . . . .	330
2025. [Lenieps à Rousseau]. Paris, 25 fev <sup>r</sup> 1764. . . . .	331
2026. A M. Duchesne. A Motiers le 26 février 1764. . . . .	335
2027. A M. Pictet. A Motier le 1 <sup>r</sup> Mars 1764. . . . .	337
2028. A M. l'abbé Carondelet. A Motiers, le 4 mars 1764. . . . .	339
2029. A M. [Ruivert]. 5 mars 1764. . . . .	342
2030. [Milord Maréchal à Rousseau]. Edimbourg, 6 mars 1764. . . . .	343
2031. A Madame de la Tour-de Franqueville. A Motiers, le 10 Mars 1764. . . . .	344
2032. [Ancelet à Rousseau]. A Paris, ce 10 mars 1764. . . . .	345
2033. [Au prince de Wurtemberg]. 11 mars 1764. . . . .	346
2034. [Watelet à Rousseau]. a Rome ce 14 mars 1764. . . . .	348
2035. A M <sup>me</sup> de Luze-Warney. à Motiers 14 mars 1764. . . . .	349
2036. [Le prince de Wurtemberg à Rousseau]. La Chablière, 16 mars 1764. . . . .	350
2037. [M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 16 mars 1764. . . . .	353



2038.	A M <sup>me</sup> de Luze-Warney. A Motiers le 17 mars 1764. . . . .	355
2039.	A M. [M.-M. Rey]. A Môtiers, le 17 mars 1764. . . . .	357
2040.	A M. Vsteri. A Motiers, le 17 Mars 1764. . . . .	359
2041.	A M. Lenieps. A Motiers, le 18 mars 1764. . . . .	361
2042.	[Lenieps à Rousseau] à Paris le 22 mars 1764. . . . .	362
2043.	[Lenieps à Rousseau]. 24 mars-10 avril 1674. . . . .	367
2044.	A M. Jean-André De Luc. A Môtiers le 24 Mars 1764. . . . .	371
2045.	Milord Maréchal à Rousseau. Ce 12 [février 1764]. . . . .	372
2046.	A Milord Maréchal. 25 mars 1764. . . . .	372
2047.	[Milord Maréchal à Rousseau]. Edimbourg, 26 mars 1764. . . . .	375
—	Extrait d'une lettre du roi de Prusse à Milord Maréchal. . . . .	375
2048.	A Milord Maréchal. 31 mars 1764. . . . .	376
2049.	[M <sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville à Rousseau]. Le 31 mars 1764. . . . .	377

---

## TABLE DES PLANCHES

I.	Rousseau, gravé par Gaucher, d'après Vecharigi. . . . .	<i>frontispice</i>
II.	Condillac. . . . .	146
III.	Maurice-Quentin La Tour. . . . .	244
IV.	L'Abbé Prévost. . . . .	317
V.	Charles-Joseph Panckoucke. . . . .	321
VI.	La Poplinière. . . . .	345

---

## INDEX DES NOMS PROPRES

### CITÉS DANS CE DIXIÈME TOME

- ABADIE, p. 32.  
 ABAUZIT (Firmin) [Uzès, 11 novembre 1679-Genève, 20 mars 1767], p. 7, 18, 52, 53, 54, 160.  
 ADAM, p. 156.  
 ADERT (Jacques) [1817-1886], p. 12, 70, 105, 133, 137, 143, 163, 179, 190, 191, 234, 245.  
 ALEMBERT (Jean LE ROND D') [1717-1783], p. 2, 26, 179, 239, 312.  
 ALÉON, membre du Conseil des 200 à Genève, en 1730, p. 65.  
 ALEXEIEFF (A.-S.), p. 105, 191.  
 ALLEMAND, professeur à Leyde, p. 278.  
 ANCELET, officier de mousquetaires, p. 347.  
 ARGENS (D'), p. 126.  
 ARGENSON (marquis D'), p. 40.  
 AUBETERRE [M<sup>me</sup> D'], p. 319.  
 AUGUSTE III, électeur de Saxe et roi de Pologne [Dresde 1696-Dresde 5 octobre 1763], p. 176.  
 BACKER (H. de), p. 142.  
 BACQUOY, graveur, p. 90.  
 BAILLOD, p. 26.  
 BALLEKERT, p. 66.  
 BARETON (M<sup>lle</sup>), p. 241, 242.  
 BARILLOT, libraire à Genève, p. 298.  
 BARDIN, libraire à Genève, p. 259.  
 BARTHOU (Louis), de l'Académie française, p. v, 337.  
 BEAUCHÂTEAU, p. 54, 148, 149, 160, 168.  
 BEAUCORPS (de), archiviste-paléographe, à Orléans, p. v, 323.  
 BEAUGRAND (M<sup>me</sup> de), p. 221, 222.  
 BEAUMONT (Christophe de) [1703-1781], archevêque de Paris, p. 2, 45, 47, 53.  
 BEAUMONT (Elye de), p. 365.  
 BEAURIEU (Gaspard GUILLARD de) [1728-1795], p. 322, où l'on a imprimé par erreur : « M. de Beaucieu ».  
 BENTING (Hans-William) comte de Portland, p. 277, 278.  
 BENTING (comtesse de), née TEMPLE, femme du précédent, p. 277.  
 BENTING (comte William), seigneur de Rhoen et Pendrecht, curateur de l'Université de Leyde, fils des précédents, p. 200, 277, 278, 298.  
 BENTING (comtesse), née d'Aldembourg, femme du précédent, p. 277.  
 BENTING (Charles), frère du comte William, p. 277.  
 BENTING, duc de Portland, p. 277.  
 BERGOUNIOUX, p. 270.  
 BERNARDONI (M<sup>me</sup>), p. 85.  
 BERNIS (François-Joachim de PIERRES de) [St-Marcel de l'Ardèche, 1715-Rome, 1794], de l'Académie française, ambassadeur de France à Venise, puis cardinal, p. 335.  
 BERTHOUD (Fritz) [1812-1890], p. 130, 224.  
 BING (?), p. 176.  
 BITAUBÉ (Paul-Jérémie) [Koenigsberg, 21 novembre 1732-Paris, 22 novembre 1808], p. 132, 298, 359.  
 BLANC (Etienne), imprimeur, p. 61.  
 BONDELI (Julie) [baptisée à Berne le 1<sup>er</sup> janvier 1732-8 août 1778], p. 3, 9, 80, 184, 295, 296, 306, 326, 328.  
 BONNET (D<sup>r</sup>), membre en 1730, du Conseil des Deux-Cents, à Genève, p. 65, 66.  
 BONNET (Charles) [1720-1739], p. 278, 299.  
 BORDIER (Henri-Léonard) [Paris, 8 août 1817-Paris, 31 août 1888], p. 274.  
 BOSSCHA, p. 150, 276, 358.  
 BOSSET-DE LUZE, négociant à Neuchâtel, p. 90.  
 BOUFFLERS (comtesse de), née Marie-Charlotte-Hippolyte CAMPET DE SAUJON

- [Paris, 5 septembre 1724-Rouen, 28 novembre 1800], p. 11, 102, 110, 257, 278, 281.
- BOY DE LA TOUR (M<sup>me</sup> veuve Pierre), née Julienne-Marie ROGUIN [Lyon, 21 novembre 1715-Yverdon, 15 septembre 1780], p. 26, 47, 76, 85, 86, 87, 164, 225, 261, 325, 326.
- BOY DE LA TOUR (MM.), fils de la précédente, p. 262, 325, 351.
- BOY DE LA TOUR (Madeleine-Catherine, dite Madelon). [Mariée le 9 octobre 1766 à Étienne DELESSERT], fille de M<sup>me</sup> Pierre Boy de la Tour, p. 165, 167.
- BOY DE LA TOUR (Maurice), p. 224.
- BRÉGUET (H.), p. 196, 269.
- BRÉMOND D'ARS (de), père de M<sup>me</sup> de Verdelin, p. 309, 320.
- BRIANCOURT (M<sup>lle</sup> de), auteur du portrait de M<sup>me</sup> de la Tour-de Franqueville, p. 88, 162.
- BROGLIE (de), p. 335.
- BUDE, p. 345.
- BUFFENOIR (Hippolyte) [1846-Paris 3 juillet 1928], p. vi.
- CALAS, p. 27.
- CALAS (V<sup>ve</sup>), p. 70.
- CALVIN (Jean) [Noyon, 10 juillet 1509-Genève, 27 mai 1564], p. 178.
- CAPÉ, relieur à Paris, p. 12.
- CARNOT (Sadi), lieutenant-colonel, p. v, 90.
- CARONDELET (abbé de), p. 238, 289, 340.
- CATHERINE II (née princesse Sophie-Catherine ANHALT-ZERBST) [Stettin, 21 avril 1729-Moscou, 15 octobre 1796], impératrice de Russie, p. 50, 278.
- CATILINA, p. 333.
- CATS (Jacques) [Brouwershaven (Zéelande), 1577-1660], poète, ambassadeur de Hollande à Londres et grand Pensionnaire, p. 278.
- CAVEYRAC (abbé), p. 335.
- CHAPPUIS (Marc) [1734-1779], p. 1, 2, 6, 14, 18, 20, 23, 30, 45, 49, 64, 65, 175, 234, 364, 371.
- CHARAVAY (Etienne), p. 142.
- CHARAVAY (Eugène), p. 12.
- CHARAVAY (Jacques), p. 142.
- CHARAVAY (Noël), p. 10, 109, 316.
- CHARRIÈRE DE SÉVERY (M<sup>me</sup>), p. v, 170, 186, 203, 350, 356.
- CHENONCEAUX (Jacques DUPIN de), p. 8, 147, 282.
- CHENONCEAUX (M<sup>me</sup> Jacques DUPIN de), née Marie - Alexandrine - Sophie de ROCHECHOUART-PONVILLE [1730-1767], p. 7, 8, 145, 280.
- CHERBULIEZ (Alfred), libraire à Genève, p. 148.
- CHOISEUL (Étienne-François, duc de), comte de STAINVILLE [23 juin 1719-Paris, 8 mai 1785], p. 31.
- CICÉRON, p. 243, 332.
- CLAPARÈDE, p. 52.
- COCHIN (Charles-Nicolas) [1715-1790], p. 246.
- COINDET (François) [1734-1809], p. 9, 73, 91, 134, 194.
- COINDET (D<sup>r</sup> Jean-Charles), petit-neveu du précédent [1796-1876], p. 73.
- CONDILLAC (Étienne BONNOT, abbé de), [1715-1780], p. 9, 146, 281.
- CONZIÉ (François-Joseph, comte de CHARAS et de CHARMETTES, baron de SCIENRIER et de SAINT-ROMAIN, dit comte de) [11 février 1707-8 mai 1789], p. 62.
- COURMOY, p. 109.
- CRAMER (Génevois fixé à Paris), p. 43.
- CRAMER (Philibert), libraire à Genève, p. 58.
- DAMIENS (Robert-François) [Arras 1715-écartelé à Paris en 1757], p. 367.
- DASTIER, p. 99, 100, 101, 105, 167.
- DAUPHIN DE VERNA, p. 142.
- DEFERT DE MAISONNEUVE, p. 12.
- DELAÏLLY (ou de L'AÏLLY), gouverneur de l'Inde, p. 244.
- DELEYRE (Alexandre) [1726-1797], p. 263.
- DELEYRE (M<sup>me</sup> Alexandre), femme du précédent, p. 267.
- DELORME, p. 152.
- DE LUC (Jacques-François) [1698-1780], horloger et magistrat génevois, p. 6, 7, 12, 14, 18, 53, 54, 70, 97, 98, 101, 105, 130, 131, 132, 137, 143, 163, 179, 188, 234, 245, 246, 251, 333, 364, 372.
- DE LUC (Jean-André) [1727-1817], physicien, fils du précédent, p. 133, 141, 163, 164, 245, 246, 247, 251, 372.
- DE LUC (Guillaume), frère du précédent, p. 190, 251, 372.
- DE LUC (Jean-André), fils du précédent, p. 13, 16, 137, 179.

- DE LUC (William), p. 250, 372.
- DES ARTS père, en 1730, p. 235.
- DIDEROT (Denis) [Langres, 1713-Paris, 1784], p. 26, 278, 367.
- DIMOFF (Paul), professeur à l'Université de Nancy, p. v, 55.
- DIOGÈNE, p. 154.
- DUCHESNE, libraire à Paris, p. 28, 29, 40, 60, 68, 73, 74, 90, 121, 134, 135, 169, 194, 195, 204, 223, 224, 248, 255, 256, 271, 272, 273, 292, 293, 295, 305, 323, 336, 359, 363, 370.
- DUCLOS (Charles PINEAU-) [Dinan, 12 février 1704-Paris, 26 mars 1772], secrétaire-perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 43, 55, 59.
- DUMOULIN (M<sup>lle</sup> Suzanne - Madeleine) [née à Lausanne vers 1721], p. 103, 200, 297, 358.
- DU PEYROU (Pierre-Alexandre) [Surinam, 7 mai 1729-Neuchâtel, 13 novembre 1794], p. 19, 59, 172, 221, 222, 252, 289.
- DUPIN (Claude), fermier-général, p. 8, 145, 147, 282.
- DUPIN (M<sup>me</sup> Claude), née Louise-Marie-Madeleine FONTAINE, femme du précédent, p. 8, 145, 147, 282.
- DUPLEIX (Joseph) [mort en 1763], gouverneur de l'Inde, p. 244.
- DUREY, p. 122.
- DUREY DE MARSAN, fils du précédent, p. 122, 123.
- DUVAL, p. 267.
- DUVILLARD, libraire à Genève, p. 191, 298.
- DUVOISIN, p. 333.
- DYSSERINCK, p. 142.
- ELECTEUR DE SAXE, ROI DE POLOGNE, voyez : AUGUSTE III.
- ENGEL, bailli d'Echallens, p. 109, 202, 297, 359.
- ENVILLE (M<sup>me</sup> D'), p. 30.
- ERLACH (D'), avoyer de Berne, p. 69.
- ESCHERNY (François-Louis, comte d') [1733-1814], p. 316, 357.
- FAGEL, greffier à Leyde, p. 278.
- FALAVEL, p. 24, 232, 365.
- FAVRE (Jacob) [24 août 1690-20 mars 1775], premier syndic de Genève, p. 14, 109, 146.
- FÉNELON (François DE SALIGNAC DE LA MOTHE-), p. 290.
- FENOUILLET, p. 242.
- FIRMIN-DIDOT (Robert), p. v, 321.
- FLEURY (Joly-Omer JOLY de) [Paris, 1715-1810], procureur-général, p. 112.
- FONCEMAGNE (de), p. 237.
- FORMEY (Jean-Louis-Samuel) [Berlin, 31 mai 1711-Berlin, 8 mars 1797], p. 150, 151, 374.
- FRANCEUR, co-directeur de l'Opéra, p. 29.
- FRÉDÉRIC II [Berlin, 24 janvier 1712-Sans-Souci, 17 août 1786], roi de Prusse, p. 5, 12, 50, 374, 376.
- FRÉRON (Elie-Catherine) [Quimper, 1719-Paris, 1776], p. 53, 367.
- FROMENT (Denis-Daniel de), lieutenant-colonel au service de Sardaigne, p. 170, 315, 345.
- FROMENT (M<sup>me</sup> de), née EMET-ULLA [vers 1725-1820], femme du précédent et fille adoptive de George Keith, p. 170, 315, 345.
- FUZIER-CAYLA, beau-père de Paul Moulou, p. 71.
- GALITZINE (prince de), p. 278.
- GAUCHER, graveur, p. 194.
- GAUFFECOURT (Jean-Vincent CAPPERONNIER DE) [1691-1766], p. 18, 19, 45, 54, 62, 71, 234.
- GESSNER (Salomon) [Zurich, 1<sup>er</sup> avril 1730-2 mai 1788], p. 40, 125.
- GIRARDIER, p. 86, 227.
- GIRARDIER (M<sup>me</sup>), p. 86, 227.
- GIRAUD-MANGIN, conservateur de la Bibliothèque publique de Nantes, p. v, 248.
- GOLOVKINE (Comte et Comtesse), p. 285, 302.
- GOVERNAY (marquis de), p. 24.
- GRAFFIGNY (Françoise d'APPONCOURT, dame de) [Nancy, 1695-Paris, 1758], p. 49.
- GRASSET OU GRESSSET, p. 73, 205, 250.
- GRETILLAT, p. 109.
- GRIMM (Frédéric-Melchior) [1723-1807], p. 175.
- GRUMET (abbé), curé d'Ambérieu, p. 93, 95, 96, 254, 271, 287, 310.
- GUY, libraire à Paris, associé de Duchesne, p. 22, 28, 29, 49, 70, 73, 74, 134, 135, 194, 195, 223, 224, 256, 272, 273, 274, 293, 295, 332, 333, 363.
- GUYENET (Frédéric) [1737-1777], p. 109.
- HELVÉTIUS (Adrien) [1715-1771], p. 62.
- HEMSTERHUIS (Tibère) (Groningue, 1685-

- Leyde, 1767], helléniste hollandais, p. 278.
- HEMSTERHUIS (François) [Groningue, 1720-La Haye, 1790], moraliste, fils du précédent, p. 278.
- HERR, p. 164.
- HESS (Gaspar) [1727-1800], professeur à Zurich, p. 40, 125, 259, 288.
- HESS (M<sup>me</sup> Gaspar), femme du précédent, p. 40, 125.
- HORACE, p. 63.
- HOUDETOT (comtesse d'), née Élisabeth-Sophie-Françoise de LALIVE DE BELLEGARDE [18 décembre 1730-18 janvier 1813], p. 117.
- HUME (David) [Édimbourg 1711-Édimbourg, 26 août 1776], p. 4, 35, 42, 74, 102, 110, 125, 126, 327.
- IVERNOIS (François-Henri d'), négociant à Genève, p. 14, 97, 98, 108, 137, 138, 139, 164, 245, 247, 251, 259.
- IVERNOIS (M<sup>me</sup> F.-H. d'), femme du précédent, p. 259.
- IVERNOIS (Guillaume-Pierre d') [1701-1775], conseiller d'État de Neuchâtel, p. 144, 179.
- IVERNOIS (Isabelle) [baptisée le 3 mai 1735, mariée à Frédéric GUYENET, le 18 mai 1764, décédée en 1797], fille du précédent, p. 111, 260.
- IVERNOIS (docteur d'), p. 98, 247.
- JALABERT (Jean) [1713-1768], pasteur à Genève, p. 6, 54.
- JANNEL, p. 44.
- JAUBERT, avocat-général, p. 121.
- JAULIN, marchand d'estampes à Paris, p. 194.
- JOLY, p. 67.
- JUNET, receveur des Postes à Pontarlier, p. 152, 250, 272.
- KARSCH (M<sup>me</sup>), p. 327.
- KEITH (George), dit MILORD MARÉCHAL, [1685-1778], p. 2, 4, 5, 11, 23, 35, 42, 43, 48, 59, 74, 102, 103, 110, 112, 118, 121, 125, 126, 257, 279, 280, 281, 314, 320, 344, 373, 374, 375, 376.
- KEITH (Jacques), dit MARSHAL KEITH, [1696-Hochkirchen, 1758], frère du précédent, p. 316, 374.
- KIRCHBERGUER, p. 328.
- LA BOUCHÈRE, p. 248.
- LA BRUYÈRE (Jean de) [Paris, 1645-1696], p. 38.
- LA COSTE (abbé de), p. 366.
- LA FONTAINE (Jean de) [Château-Thierry, 7 juillet 1621-Paris, 13 avril 1695], p. 70.
- LA HARPE (Jean-François) [1739-1803], p. 243.
- LAGISSE (Jacques), p. 61.
- LAMBERT (Jean-François) [vers 1726-vers 1800], gendre de Lenieps, p. 241.
- LAMBERT (M<sup>me</sup>), née Marie LENIEPS [1730-17 avril 1762], femme du précédent, p. 241.
- LA POPLINIÈRE (Alexandre-Jean-Joseph de) [1692-décembre 1762], fermier général, p. 303, 313, 365.
- LA PORTE (abbé Joseph de) [1718-1779], p. 29, 49, 91, 92, 134, 223, 273, 274, 292, 293, 300, 303, 332, 363, 370.
- LA RIVE (Jean-Marc de), syndic à Genève en 1730, p. 67.
- LA ROCHE, p. 121, 275, 276.
- LA ROCHE (M<sup>me</sup>), p. 275.
- LA ROCHEFOUCAULD (François, duc de) [Paris, 1603-1680], p. 38.
- LA SELLE (M<sup>me</sup>), restauratrice à Paris, p. 348.
- LA TOUR (Maurice-Quentin de) [Saint-Quentin, 1704-Saint-Quentin, 1788], peintre, p. 68, 73, 134, 175, 239, 241, 242, 256, 273, 333, 370.
- LA TOUR-DE-FRANQUEVILLE (M<sup>me</sup> ALISSAN DE LA TOUR, soit M<sup>me</sup> de), née Marie-Anne MERLET de FOUSSONNE et DE FRANQUEVILLE [Paris, 7 novembre 1730-Saint-Mandé, 6 septembre 1789], p. 34, 41, 85, 86, 87, 127, 140, 152, 161, 172, 187, 195, 267, 269, 309, 317, 318, 346, 354, 378.
- LA TOUR DU PIN (comte de), p. 100, 101, 104, 105.
- LA TOUR DU PIN (comtesse de), femme du précédent, p. 104.
- LE BLANC, p. 176, 241, 334, 371.
- LE BRETON, p. 94, 204.
- LECOUVREUR (Adrienne) [Fismes, 1690-Paris, 1730], p. 249.
- LEFRANC DE POMPIGNAN (Jean-Georges) [Montauban, 1717-Paris, 1790], évêque du Puy, puis archevêque de Vienne, membre de la Constituante en 1789, frère de l'académicien, p. 175, 204, 273, 359.
- LEFORT, premier syndic de Genève en 1730, p. 66.

- LE NIEPS (Toussaint-Pierre) [Genève, 1694-Paris, 1774], banquier genevois à Paris, p. 22, 44, 46, 64, 73, 91, 134, 170, 174, 194, 223, 239, 248, 317, 332, 333, 362, 363, 368.
- LE RIDAN, p. 340.
- LEROY, laquais de M<sup>me</sup> de Verdelin, p. 286.
- LEVASSEUR (M<sup>me</sup> François), née Marie RENOULT ou RENOUX [née vers 1673-mariée le 17 septembre 1696, morte vers le 15 novembre 1766], p. 270, 287, 319, 320.
- LEVASSEUR (Marie-Thérèse) [Orléans, 21 septembre 1721-Le Plessis-Belleville, 12 juillet 1801], fille de la précédente, p. 2, 24, 51, 59, 60, 63, 72, 74, 82, 83, 84, 93, 94, 95, 96, 98, 103, 114, 121, 152, 178, 203, 225, 227, 237, 244, 254, 258, 261, 266, 273, 275, 278, 287, 294, 299, 308, 315, 319, 322, 326, 335, 337, 367, 377.
- LE VENEUR (comte), p. 4, 118, 192, 269, 307.
- LITTRÉ (Maximilien-Paul-Emile) [Paris 1801-Paris 1881], de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, p. 214.
- LOLME (M<sup>me</sup> de), p. 103.
- LORENZI (le chevalier), p. 24.
- LOUIS XV, [Versailles, 15 février 1710-Versailles, 10 mai 1774], roi de France, p. 178, 244, 335.
- LULLIN (Jean), p. 66.
- LUXEMBOURG (Charles-François-Frédéric DE MONTMORENCY, duc de), maréchal de France [31 décembre 1701-18 mai 1764], p. 113, 120, 198, 251, 270.
- LUXEMBOURG (maréchale, duchesse de), née Marie-Angélique DE NEUVILLE DE VILLEROY, veuve du duc de BOUFFLERS, puis femme du précédent [Paris, 27 octobre 1707-Paris, 24 janvier 1787], p. 11, 132, 251, 281, 292, 293, 323, 336.
- LUZE (Jean-Jacques de) [né en 1728], p. 170, 171, 351.
- LUZE (M<sup>me</sup> de), née Marie-Françoise WARNEY, femme du précédent, p. 170, 186, 203, 350, 356.
- MABLY (Gabriel BONNOT DE) [Grenoble 1709-Paris 1785], p. 321.
- MACKLOFF (Michel), libraire à Karlsruhe, p. 221.
- MALESHERBES (Chrétien-Guillaume DE LAMOIGNON de) [1721-1794], p. 176, 240, 256, 281.
- MARIE-THÉRÈSE [13 mai 1717-29 novembre 1780], reine de Hongrie (impératrice d'Autriche), p. 50.
- MARMONTEL (Jean-François) [Bort (Corrèze), 1723-Ableville (Eure), 1799], p. 367.
- MARTINET, châtelain de Môtiers, p. 58, 83.
- MASSÉ (Georges), p. 66.
- MATILE, p. 185.
- MAURICE, père, pasteur à Genève, p. 32.
- MAUPOUX (chancelier de), p. 176.
- MAUPOUX, premier président, fils du précédent, p. 176.
- MAUPOUX, président à mortier, fils du précédent, p. 176.
- MAZARELLI (Claire-Marie), marquise de LA VIEUVILLE et de SAINT-CHAMONT, p. 303, 305.
- MEHEGAN (le chevalier de), p. 198, 199.
- MEISTER, pasteur, p. 258.
- MICHELY DU CREST, p. 67.
- MOLAND, p. 53.
- MOLIERE (Jean-Baptiste POQUELIN, dit), [Paris, 15 janvier 1622-Paris, 17 février 1673], p. 107.
- MONTCLAR (J.-P.-Fr. RIPERT DE) [1711-1773], avocat général au Parlement d'Aix, p. 47.
- MONENS, p. 176.
- MONTESQUIEU (Charles DE SECONDAT, baron de) [18 janvier 1689-10 février 1755], p. 25, 33.
- MONTPÉROUX (Étienne-Jean-Guymard des ROCHERETZ, baron de), résident de France à Genève de mai 1750 à septembre 1765 [Mort à Genève le 9 septembre 1765], p. 235.
- MONTMOLLIN (le professeur de), p. 83, 84, 224.
- MONTMOLLIN (M<sup>me</sup> de), femme du précédent, p. 224.
- MORELLI (J.), p. 189.
- MORRISON (Alfred), p. 104, 278.
- MOULTOU (Paul-Claude) [Montpellier, 24 novembre 1731-Coinsins, 10 juin 1787], p. 1, 2, 3, 5, 17, 18, 26, 30, 31, 32, 36, 51, 61, 62, 63, 71, 74, 79, 81, 160, 168.
- MUSSARD (François) [Genève 1691-Passy, 24 août 1755], joaillier et conchyliographe genevois établi à Passy, p. 176, 366.



- MUSSET-PATHAY (Victor-Donatien DE MUSSET, dit) [1768-1732], p. 16, 40, 58, 59, 90, 93, 121, 141, 169, 204, 205, 248, 254, 271, 289, 292, 305, 336, 374, 376.
- MUTIUS-SCÆVOLA, p. 39.
- NADASY, p. 11, 110, 111, 345.
- NAIGEON (Jacques-André) [Paris, 1738-Paris, 1810], p. 243.
- NÉAULME, libraire à Amsterdam, p. 61, 103, 150, 201, 202, 299.
- NOË, p. 150.
- OSTERWALD (Jean-Frédéric) [Neuchâtel, 25 novembre 1663-Neuchâtel, 14 avril 1747], p. 32, 53.
- PALISSOT DE MONTENOY (Charles) [1730, 1814], p. 367.
- PANCKOUCKE (Charles-Joseph) [Lille, 26 novembre 1736-Paris, 19 décembre 1798], libraire à Paris, p. v, 100, 231, 322.
- PANCKOUCKE (Charles-Louis-Fleury), [Paris, 26 décembre 1780-Fleury-sous-Meudon, 12 juillet 1844], fils du précédent, p. 321.
- PATIN (Guy), [Houdan, 1610-Paris, 1672], p. 110.
- PEARSON, libraire à Londres, p. 163.
- PÉRICLÈS, p. 243.
- PERNETTI (l'abbé), p. 262.
- PERRET, p. 109.
- PETITPIERRE (Alphonse), p. 111.
- PETITPIERRE (Henri-David), [Couvett, 1707-Neuchâtel, 10 avril 1778], p. 142.
- PHILIDOR (Anne DANICAN-), l'aîné [né à Paris en 1681], p. 177.
- PICTET (Charles) [6 avril 1713-1<sup>er</sup> septembre 1792], colonel suisse au service de Hollande, p. 328.
- PICTET (Edmond), p. 250, 372.
- PICTET, père, pasteur à Genève, p. 32.
- PIERRE, peintre, p. 90.
- PIGALLE (Jean-Baptiste) [Paris, 26 janvier 1714-Paris 21 août 1785], p. 47.
- PLAN (Philippe) [1827-1885], conservateur de la Bibliothèque publique de Genève, p. 70, 105, 137, 133, 143, 163, 179, 190, 234.
- PLATON, p. 307, 326.
- PLUTARQUE, p. 267.
- POMPADOUR (Antoinette POISSON, marquise de) [Paris, 29 décembre 1721-Versailles, 15 août 1764], p. 365.
- PRÉVOST D'EXILES (l'abbé Antoine-François) [Hesdin (Pas-de-Calais) 1 avril 1697-Chantilly, 23 novembre 1763], p. 26, 69, 176, 317, 367.
- PRIEUR (M<sup>me</sup>), p. 85, 86, 87, 88, 141, 163, 197.
- PURY (colonel Abraham de), p. 128, 129, 185, 186, 324.
- PURY (M<sup>me</sup> de), femme du précédent, p. 128, 129, 185.
- PURY (Daniel de), p. 324.
- PURY (Jean de), p. 128, 185, 324.
- QUESNEL (abbé Pierre) [Dieppe 1699-La Haye, 1774], p. 161, 168.
- RATTIER (Léon), p. 12.
- REBEL, co-directeur de l'Opéra, p. 29.
- REGNAULT, libraire-imprimeur à Lyon, p. 182.
- REGULUS, p. 342.
- RÉSIDENT DE FRANCE à Genève (voyez MONTPÉROUX).
- REY (Marc-Michel) [1721-1780], libraire genevois à Amsterdam, p. 40, 54, 101, 102, 103, 104, 124, 149, 150, 155, 171, 200, 203, 276, 278, 297, 305, 358.
- REY (M<sup>me</sup> Marc-Michel), née Élisabeth BERNARD, femme du précédent, p. 102, 200, 297, 358.
- REY (Suzanne - Madeleine - Jeanne) [Amsterdam, 30 avril 1762-morte avant 1779], deuxième fille des précédents et filleule de Rousseau, p. 103, 297.
- RICHARD (Joseph) [Paris, 1<sup>er</sup> juin 1799-Paris, 17 novembre 1875], p. 95, 275.
- RICHÉLIEU (Louis-François-Armand DE VIGNEROD DU PLESSIS, duc de), maréchal de France [Paris, 13 mars 1696-Paris, 8 août 1788], p. 115.
- RITTER (Eugène), [Genève 1836-Genève, 3 juillet 1928], p. vi, 36, 123, 131, 142, 149, 154, 183, 250, 258, 288, 329, 360, 372.
- ROGUIN (Daniel) [Yverdon, 1691-Yverdon, 1771], p. 26, 82, 165, 174, 178, 241.
- ROGUIN, (Louis), neveu du précédent et père de M<sup>me</sup> BOY DE LA TOUR, p. 26, 47, 336, 371.
- ROGUIN (le colonel), p. 83, 165.
- ROI DE POLOGNE (voyez AUGUSTE III)
- ROMILLY (Jean) [1714-1796], horloger

- génévois établi à Paris, p. 24, 50, 174, 332, 364.
- ROMILLY (Jean-Edme) [mai 1739-27 octobre 1770], pasteur, fils du précédent, p. 174, 179, 240, 332, 364.
- ROSSELET (les), commissionnaires, p. 225.
- ROTHSCHILD (Henri de), p. 76, 78, 164, 165, 225, 261, 325.
- ROUGEMONT, banquier, p. 292, 316, 373, 374, 376.
- ROUSSEAU (Théodore) [1729 - 1807], p. 16, 18, 71.
- ROUSTAN (Antoine-Jacques) [1734-18 juin 1808], p. 53, 54, 75, 160, 171, 298, 359.
- RUEGGER-DE LUC (M<sup>me</sup>), p. 70, 105, 133, 137, 143, 189, 190, 234.
- RUHNKEIUS (David RUHNKEN) [Stolpe (Poméranie) 1723-1797], philologue allemand, lecteur de grec, puis professeur d'histoire et d'archéologie à l'Université de Leyde, p. 277.
- RUIVERT, p. 343.
- RULHIÈRE (Claude-Carloman) [Bondy, 1735-1791], de l'Académie française, p. 281.
- SAINT-FLORENTIN, p. 26.
- SAINT-LAMBERT (Jean-François, marquis de) [Nancy, 26 décembre 1716-Paris, 9 février 1803], p. 117.
- SAINT-PIERRE (Charles-Irénée CASTEL, abbé de) [Saint-Pierre-Eglise (Manche) 1658-1743], p. 255, 290.
- SAINTE-ALBINE (de), p. 176.
- SANNAZARO (Jacopo) [Naples, 1458-Naples, 1530], p. 220.
- SARTINE (Antoine-Raymond Jean-Gualbert-Gabriel de), comte d'Alby [Barcelonne, 12 juillet 1729-Tarragone, 7 septembre 1801], lieutenant général de police, p. 240.
- SARRASIN (l'auditeur), p. 262, 369.
- SARTORIS, syndic de Genève, p. 67.
- SAUTTERSHEIM (baron de), p. 2, 10, 18, 26, 36, 83, 124, 333, 345.
- SAUVIN (M<sup>me</sup>), née Cherbuliez, p. 148.
- SCHULTHESS (Jean) [1744-1830], p. 183, 259, 295, 296, 306.
- SÉGUIER (Sidoine-Charles-François), marquis de SAINT-BRISSON [St Brisson (Loiret), 4 novembre 1738-30 avril 1773], p. 91, 217, 219, 221.
- SIDNEY, p. 25.
- SOCRATE, p. 290.
- STANLEY, p. 69.
- STRECKEISEN-MOULTOU (Georges) [Genève 1834-vers 1870], p. 2, 5, 7, 10, 11, 30, 31, 43, 51, 52, 53, 63, 74, 102, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 120, 125, 145, 156, 158, 160, 168, 180, 228, 232, 236, 237, 251, 257, 263, 275, 280, 281, 282, 283, 285, 287, 311, 314, 319, 320, 331, 344, 351, 375.
- TEMPLE (William), p. 278.
- THÉLUSSON, banquier genevois à Paris, p. 50.
- TISSOT (D<sup>r</sup> Samuel-André) [1728-1797], p. 158, 174, 180, 215, 232, 252, 284, 300, 301, 311, 312.
- TREMBLEY (Jean), Syndic de la garde en 1730, p. 65.
- TREMBLEY (C.), p. 106.
- TRESSAN (Louis-Elisabeth de LA VERGNE, comte de) [1705-1783], p. 47.
- TRONCHIN (Jean-Robert) [Genève, 3 octobre 1710-Rolle, 11 octobre 1781], procureur général à Genève, p. 64, 101, 143, 177, 191.
- TRONCHIN (le D<sup>r</sup> Théodore) [Genève, 24 mai 1709-Paris, 30 novembre 1781], cousin du précédent, p. 130.
- TURRETIN, pasteur, p. 32.
- USTERI (Léonard) [Zurich, 31 mars 1741-18 mai 1789], p. 36, 79, 123, 131, 149, 154, 155, 183, 258, 286, 296, 300, 329, 360.
- USTERI (Paul), p. 36, 82, 123, 131, 149, 154, 183, 258, 288, 300, 329, 360.
- VALENTIN (Gentil), p. 178.
- VALMALETTE, p. 367.
- VAN DEN CORPUT, p. 142.
- VAN LOO (Charles-André, dit Carle) [Nice, 1705-Paris 1765], p. 47.
- VAUBAN (de), p. 176.
- VECHARIGI, dessinateur, p. 294.
- VERDELIN (marquis de) [mort le 27 décembre 1763], p. 113, 117, 236, 237, 269, 286, 307, 319.
- VERDELIN (marquise de), née Marie-Louise-Madeleine de BRÉMOND d'ARS [mariée au précédent en avril 1750, morte en octobre 1810], p. 4, 111, 114, 118, 192, 236, 269, 285, 307, 319.
- VERNES (Jacob) [Genève, 1728-Genève, 22 octobre 1791], p. 31, 32, 51, 52, 53, 54, 61, 62, 75, 81, 130, 131, 149, 259.
- VERNES-D'ARLANDES, p. 130.

- VERNET (Jacob) [1698-1789], p. 32, 52.  
VIEUSSEUX (Jacques), p. 144, 235.  
VOLTAIRE (François-Marie AROUET, dit)  
[Paris, 21 novembre 1694-Paris, 30  
mai 1778], p. 49, 53, 58, 91, 115,  
221, 222, 248, 274, 312, 316, 348,  
351, 367.  
VOULAIRE, p. 24, 333, 365.  
WATELET (Claude-Henri) [1718-1786],  
p. 349.  
WEGUELIN (Jacques), pasteur à S<sup>t</sup> Gall,  
p. 132, 184, 258, 259, 288, 300, 320.  
WOLF (baron de), p. 327.  
WURTEMBERG (LOUIS-EUGÈNE, prince,  
puis duc de) [a régné de 1793 à  
1796], p. 156, 172, 180, 205, 228,  
252, 268, 283, 300, 311, 331, 347,  
351.  
WURTEMBERG (princesse de), femme du  
précédent, p. 206, 215, 216, 349,  
353.  
XIMÈNES (Auguste-Marie, marquis de)  
[Paris, 26 février 1726-31 mai 1817],  
p. 367.  
YVON (l'abbé Claude) [Mamers, 1714-  
Paris, 1791], p. 202.
-

## ERRATA

Page 59, supprimer le trait qui sépare les nos 1877 et 1878.

Page 320, 3<sup>e</sup> ligne avant la note, au lieu de « M<sup>lle</sup> », lire : « M<sup>de</sup> ».

Page 322, ligne 13, au lieu de « Beaucieu », lire « Beaurieu » ; il s'agit de Gaspard Guillard de Beaurieu, auteur de *l'Élève de la nature*.

Page 372, n<sup>o</sup> 2045, au lieu de : « ce 12 [mars 1764] », lire : « ce 12 [février 1764] ».  
Ce texte est un P.-S. à la lettre du 2 février 1764 (n<sup>o</sup> 2012).

---













0 30  
R804c  
1924-34  
v. 10

UNIVERSITY OF FLORIDA



3 1262 08298 332 0

**FLARE**

**FLARE**



31262082983320